

# Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13617 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

MARDI 8 NOVEMBRE 1988

## Sakharov en Amérique

L'arrivée d'André Sakharov aux Etats-Unis permet de mesurer le chemin parcouru en URSS depuis ce printemps 1985 où Michail Gorbatchev a pris au Kremlin la succession de Constantin Tchernomir. L'académicien était alors en exil intérieur à Gorio, sa santé déclinante étant encore aggravée par des crises de la faim répétées. En juin 1984, M. Mikhaïlov avait fait quelque bruit en osant citer son nom à la table du numéro un soviétique, dont il était l'hôte officiel.

Le Prix Nobel de la paix - à qui fut refusé en 1975 l'autorisation d'aller recevoir à Oslo la distinction qui venait de lui être décernée - est aujourd'hui reçu avec tous les honneurs en Amérique, s'y exprime librement devant la presse et doit même être accueilli à la Maison Blanche par le président Reagan.

C. voyage témoigne d'abord d'un retour au bon sens. Le prétexte invoqué pour interdire à Sakharov de se rendre à l'étranger était en effet, jusqu'à une époque récente, que l'homme qui fut au début des années 50 l'un des pères de la bombe H soviétique risquait de divulguer des « secrets » intéressant la défense de l'URSS. Près de quarante ans plus tard, qui pouvait admettre un tel argument ?

Mais, surtout, la présence sur le sol américain du personnage qui fut et est encore considéré comme le symbole de la défense des droits de l'homme en Union soviétique transforme l'académicien en véritable ambassadeur de la politique de transparence de Michail Gorbatchev. Celui-ci a parfaitement compris le poids de la caution que lui apporte un homme dont l'indépendance d'esprit ne s'est jamais démentie et qui a toujours été à l'avant-garde de la lutte pour la démocratie. N'écrivait-il pas dès 1970 : « L'origine de nos difficultés n'est pas dans les structures socialistes (...). Elle se trouve dans des traditions antidémocratiques apparues pendant la période stalinienne et qui, à ce jour, n'ont pas été complètement éliminées. » Un texte qui, avec près de vingt ans d'avance, apparaît aujourd'hui comme un manifeste précurseur de la « perestroïka ».

JAN DE LA GUERRE

## CHILI

### Importante restructuration à la tête de l'armée

SANTIAGO. Le général Pinochet a nommé mardi 7 novembre un nouveau commandant en chef de l'armée chilienne. Le général Carlos Prats, ancien chef de l'armée pendant la dictature, a été nommé à la tête de l'armée. Cette nomination est considérée comme une restructuration importante de la haute commandement de l'armée chilienne.

Le général Prats a été nommé commandant en chef de l'armée chilienne. Il a succédé au général Augusto Pinochet, qui a été nommé président de la République.

Le général Prats a été nommé commandant en chef de l'armée chilienne. Il a succédé au général Augusto Pinochet, qui a été nommé président de la République.

Certes, ce voyage ne saurait faire oublier toutes les zones d'ombre qui subsistent. Sakharov lui-même déplore qu'il y ait encore des prisonniers politiques en URSS dont la libération, quoi qu'il pu comprendre le chancelier Kohl, pose encore problème. Il s'inquiète des résistances qu'y rencontre toujours l'idée de démocratie. Au-delà des frontières de l'Union soviétique, le tableau qu'offrent les pays socialistes reste sombre. En Pologne en particulier, Lech Walesa - un autre Nobel de la paix qui n'a jamais pu recevoir son prix - dénie à nouveau un pouvoir qui cache, mal, et mauvaise foi derrière de prétendus impératifs économiques et se révèle incapable d'entreprendre les réformes dont il admet lui-même la nécessité.

Le chemin est encore long pour que l'Europe devienne cette « maison commune » que Michail Gorbatchev appelle de ses vœux. Sur cette route, la liberté nouvelle accordée à André Sakharov marque néanmoins une étape.

M 0147 - 11080 - 4,50 F  
3790147004500 11080

## Un référendum boudé par 62,96 % des électeurs

# L'abstention record et le « non » des caldoches réduisent la portée des 80 % de « oui »

Le nouveau record atteint, dimanche 6 novembre, par l'abstention (62,96 %) ternit la victoire du « oui » (80 %) au référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement considère que le vote de la loi référendaire apporte aux accords entre M.M. Tjibaou et Lafleur la garantie du peuple français. Il en va de même du chef de file des indépendantistes. En revanche, on ne connaissait pas, lundi matin, l'attitude qu'adopterait le président du RPCR. Bien que le « oui » ait emporté nettement en Nouvelle-Calédonie (57,02 %), M. Lafleur a été en effet désavoué par son propre électorat. M. Lafleur avait fait savoir, à la veille du scrutin, qu'un fort pourcentage de « non » le conduirait « à revoir sa position ».



## Tristes tropiques

par Jean-Marie Colombani et Alain Rollat

« Le soutien existe. Peut-être a-t-il été chichement mesuré... » : au soir d'un résultat décevant, difficile pour lui-même et pour la cause qu'il voulait servir, Michel Rocard s'est souvenu qu'il était un adepte du « parler vrai ».

Quant à Raymond Barre, qui attendait pour s'exprimer son passage à « l'heure de vérité » d'Alphonse Z, lundi soir, il devra

constater que si le « oui » a été « franc », il n'a pas été massif : les 80 % des suffrages exprimés ne font guère plus de 26 % des inscrits.

L'apôtre du consensus qu'est Michel Rocard n'a rassemblé qu'un Français sur quatre sur le dossier qui, jusque-là, illustrait le triomphe de sa « méthode » personnelle.

Le consensus, pourtant, n'est pas absent du résultat : le « oui » déborde largement le clivage

droite-gauche. La réussite du premier ministre est précisément - outre le vote de la loi elle-même - que la victoire du « oui » efface ce clivage. Les départements les plus à droite (Lozère, Vendée) et les plus à gauche (Pas-de-Calais, Haute-Garonne) ont approuvé le nouveau statut néo-calédonien dans les mêmes fortes proportions.

Mais le premier ministre paie cher ce succès-là : faute de facteurs suffisants de mobilisation, faute d'une dramatisation si

contraire à son tempérament, et à laquelle il s'est maladroitement essayé, en dénonçant la « lâcheté » des « factieux » dans le camp du RPR, M. Rocard doit se contenter d'une participation exceptionnellement faible. Comme si une majorité de l'électorat avait considéré le référendum comme inutile, suivant en cela les proclamations du RPR, le plus dur - la paix - ayant été accompli.

(Lire la suite page 3.)

## Le budget de l'éducation nationale à l'Assemblée

# Cinq cents postes de plus pour les universités

M. Jospin a annoncé, lundi 7 novembre, à l'ouverture du débat sur le budget de l'éducation nationale à l'Assemblée, la création de cinq cents emplois de maîtres de conférences pour les universités, s'ajoutant aux cinq cent cinquante nouveaux postes déjà inscrits dans le projet de budget. D'autre part, des emplois seront dégagés en surnombre dans l'enseignement primaire et les lycées.

M. Jospin n'en a jamais fait mystère : le budget de l'éducation nationale pour 1989, qu'il a défendu le lundi 7 novembre devant les députés, n'est pas celui dont il rêvait.

Certes, le ministre a pu, fin septembre, arguer de l'important effort financier (209,3 milliards de francs, soit plus 5,6 % en un an, contre plus 4,1 % l'année précédente) pour annoncer une « nouvelle politique », traduisant la volonté du président de la République de faire de l'éduca-

tion une priorité. Témoins, la création spectaculaire de 12 382 emplois nouveaux, dont 4 200 dans les lycées, l'augmentation de 40 % du nombre de postes aux concours de recrutement du second degré, la relance des zones d'éducation prioritaires (ZEP), la création d'un Fonds d'aide à l'innovation pédagogique et l'augmentation du taux des bourses pour les étudiants.

PHILIPPE BERNARD.  
(Lire la suite page 6.)

## Michel Prigent

### Le héros et l'Etat dans la tragédie de Pierre Corneille



Collection Quadriga puf  
Les livres des Puf questionnent le monde.

## L'élection présidentielle aux Etats-Unis

# Dukakis l'obstiné contre Bush le favori

C'est sans doute avec soulagement que les électeurs américains se sont préparés à aller, mardi 8 novembre, aux urnes. Leur démarche signifie au moins que la campagne, unanimement jugée déplorable, se termine.

WASHINGTON de notre correspondant

George Bush admet qu'il est épuisé, Michael Dukakis a le visage bouffi de fatigue, la voix cassée - et le public américain n'en peut plus. La longue, l'interminable campagne électorale n'en finit pas de finir, mais les deux candidats s'arc-boutent pour un dernier effort : l'obstiné gouverneur pour décrocher une victoire improbable mais qu'il affirme « sentir », et le vice-président pour tenir jusqu'au scrutin de mardi 8 novembre, et résister à la furieuse contre-attaque d'un adversaire étonnamment pugnace depuis qu'il a décidé, in extremis, de faire vibrer la corde populiste.

Quelques sondages sont venus apporter une pincée de suspense à une course qui, il y a quelques jours encore, semblait jonnée : à en croire un sondage NBC, en moins d'une semaine, l'avance de M. Bush a fondu de 13 à 5 points, et les responsables démocrates affirment que tout reste possible. A l'inverse, une enquête réalisée « Etat par Etat » par ABC et le Washington Post laisse prévoir une très large victoire de M. Bush.

Le résultat transcendera peut-être, après coup, le parcours du vainqueur, mais le bilan, pour l'heure, n'est pas brillant. Deux Américains sur trois, à en croire plusieurs sondages, considèrent la campagne qui s'achève comme la plus médiocre et la plus déplaisante de l'histoire récente.

Lassitude, frustration, et même dégoût : tels sont apparemment les sentiments les plus répandus dans l'opinion. Lassitude et frustration à la fois, parce que depuis les lointains débuts de cette campagne lancée dès les premiers

mois de 1987, tout a été dit, et rien n'a été dit. Les deux prétendants n'en ont pas moins parcouru des centaines de milliers de kilomètres, sillonnant en large, en long et en travers, parfois dans une même journée, le territoire américain, pour reprendre jusqu'à l'écoeurement les mêmes arguments les mêmes formules « choc » - ou supposées telles.

Mais ils sont restés, l'un comme l'autre, extraordinairement vagues et prudents. La question du déficit budgétaire a été à peine effleurée, le sort des pauvres et des sans-abris a été l'occasion de quelques envolées d'éloquence, mais aucun des deux candidats n'a proposé un moyen crédible de leur venir en aide. En politique étrangère, M. Bush s'est, logiquement, posé en successeur de Ronald Reagan, notamment dans le domaine des relations Est-Ouest, tandis que M. Dukakis se contentait d'attaquer le réagisme au défaut de la cuirasse - l'irragate.

JAN KRAUZE.  
(Lire la suite page 30.)

**Déraillement du Luxembourg-Paris**  
Neuf morts, plusieurs blessés.  
PAGE 48

**Clémence en Tunisie**  
Tous les condamnés politiques graciés.  
PAGE 29

**Nouveau premier ministre en Algérie**  
M. Merbah en charge des réformes.  
PAGE 29

**M. Milton Friedman juge M. Reagan**  
Un entretien avec l'ancien conseiller économique du président américain.  
PAGE 45

**Remous au Crédit agricole**  
Le directeur général, M. Auberger, pourrait être remplacé.  
PAGE 43

**Le Monde ÉCONOMIE**  
La construction de l'Europe. La chronique de Paul Fabra.  
PAGES 39 à 42

En raison des résultats du référendum, la rubrique offres d'emplois est reportée dans nos éditions du mardi 8 datées 9 novembre et mercredi 9 datées 10 novembre.

Le sommaire complet se trouve en page 48.

# Le référendum sur

## Le nouveau statut du territoire est approuvé par 80 %

Plus de deux Français sur trois (67,38 %) n'ont pas répondu à la question référendaire : 62,96 % des inscrits n'ont tout simplement pas voté, et 4,41 % ont glissé dans l'urne un bulletin blanc ou nul. Cette abstention record a pour conséquence que jamais depuis la Libération un référendum n'avait recueilli un aussi faible pourcentage d'approbation. Avec 26,09 % de « oui » par rapport aux inscrits, c'est à peine plus d'un Français sur quatre qui a acquiescé au nouveau statut du territoire.

Dans quarante-huit départements, la participation a été inférieure à la moyenne nationale (37,02 %). Elle a été spectaculairement faible dans les quatre DOM et dans les deux collectivités territoriales, à l'inverse de la Nouvelle-Calédonie et de ses voisines Wallis-et-Futuna, où les taux les plus élevés ont été enregistrés.

En métropole, la Corse, l'Alsace, suivies du Cantal, de la Moselle, de l'Ain, de la Saône-et-Loire, de la Marne et des Alpes-Maritimes ont été les plus inciviques. Bien que le RPR a appelé à « la non-mobilisation active », trois anciens ministres de Jacques Chirac (Alain Carignon, Michel Noir et Philippe Séguin) et Jacques Chaban-Delmas ont accompli leur devoir électoral.

En revanche, dans onze départements, l'abstention est inférieure à 58 % : de 57,88 % pour le Gers à 52,25 % pour le Lot (chef du ministre d'Etat Maurice Faure, radical de gauche) en passant par le Pas-de-Calais, le Tarn-et-Garonne, les Landes, la Haute-Vienne, la Haute-Garonne, la Dordogne, le Tarn, l'Ariège et l'Aude, où la

gauche, et le PS en particulier, recueille traditionnellement de bons scores.

En moyenne, 11,92 % de bulletins blancs ou nuls (calculés par rapport aux votants) ont été enregistrés. Les plus forts taux (au dessus de 15 %) sont constatés dans des départements ruraux où le devoir civique est une tradition et où le refus de vote passe pour une atteinte à l'anonymat du vote : ainsi dans l'Aveyron, la Somme, la Mayenne, la Lozère, la Vendée, la Haute-Loire, les Vosges, le Tarn, la Corrèze, le Lot, la Dordogne, le Cantal et la Haute-Marne. A contrario, l'électorat des départements et régions fortement urbanisés (région parisienne et littoral méditerranéen avec l'Hérault, les Bouches-du-Rhône et le Var) a choisi de bouter les urnes plutôt que d'y introduire un suffrage blanc ou nul.

Reste que le rapport « oui » - « non » est de quatre contre un : il y a eu un « non » pour quatre « oui ». Cinquante-neuf départements métropolitains ont même donné un pourcentage de « oui » supérieur à 80 %, à commencer par les Côtes-du-Nord (86,83 %), la Creuse (86,25 %), l'Ariège (85,73 %), la Haute-Vienne (85,72 %), l'Aveyron (85,69 %), l'Ille-et-Vilaine (85,44 %), le Finistère (85,32 %), la Loire-Atlantique (85,14 %) ou encore le Puy-de-Dôme (85,02 %), à prédominance rurale, qui avaient préféré François Mitterrand le 8 mai dernier à Jacques Chirac (même de peu comme dans l'Aveyron).

Dans trente-sept départements métropolitains (autre-mer, seule la Nouvelle-Calédonie est dans ce cas), le pourcentage des « non » est supérieur aux 19,99 % de la moyenne nationale. La

### La soirée sur les chaînes de télévision

#### « Une île si lointaine... »

Comment reprocher aux 23 millions d'abstentionnistes de ne pas s'être passionnés pour le destin de la Nouvelle-Calédonie quand les responsables politiques qui se sont précipités dimanche soir sur les plateaux de télévision ne semblaient guère eux-mêmes préoccupés par l'avenir du Caillou ? L'île, ses drames, ses espoirs sont restés bien loin des discours et débats, et lorsque, dans un des rares moments de passion, MM. Pierre Mauroy et Alain Juppé ont évoqué les morts des deux communautés calédoniennes, ce fut seulement pour s'en renvoyer violemment la responsabilité.

Comme si elle voulait ignorer, elle aussi, l'enjeu du scrutin, la classe politique s'est donc contentée d'un débat bezagonal. On s'est querellé sur l'interprétation des chiffres et les subtiles analyses des politologues : les électeurs ont-ils désavoué M. Michel Rocard ? M. François Mitterrand ? L'usage du référendum ou, mieux encore, la démocratie ? De Jacques Chirac à Alain Madelin, l'opposition s'est livrée à une brillante défense de la légitimité parlementaire, supérieure, à ses yeux, à celle d'un « référendum politique ». De leur côté, les socialistes, de Pierre Joxe à Jean Popereau, avaient déjà trouvé la parade en distinguant soigneusement les perversions du « référendum plébiscite » de la juste expression des « électeurs législateurs ». M. Georges Marchais, loin de cette belle casuistique voyait dans l'abstention le reflet du mécontentement social. Quant à M. Jean-Marie Le Pen, il profitait de la tribune télévisuelle pour annoncer les obsèques de M. Stirbois et lancer la campagne des élections municipales. Qui aurait pu croire, en ouvrant son poste, en

cours d'émission, que l'on venait de voter sur le statut de la Nouvelle-Calédonie ?

Quand, par la magie du satellite, M. Jean-Marie Tjibou a fait une timide intrusion dans le débat de TF1 et que l'animateur a incité les chefs des grands partis français réunis sur le plateau à lui poser quelques questions, il y eut un silence, et comme un bref malaise. Dans les locaux de RFO-Nouméa, le leader du FLNKS attendait, attentif et patient. Des questions ? Une minute, voyons ! Nouméa était tellement loin de leurs préoccupations. Mauroy, finalement, reprendra ses esprits pour s'adresser à Tjibou. Mais ce flottement soudain avait déjà tout dit et trahi la formidable lacune de la soirée sur l'ensemble des chaînes : l'absence de la Nouvelle-Calédonie du débat, la faiblesse des discours langue de bois, l'insipidité de la classe politique à sortir de l'Hexagone et de ses querelles politiciennes ; l'insipidité aussi des journalistes à casser ces discours ; à refuser le ronron des débats si convenus qu'en éteignant le son du poste le téléspectateur aurait pu reconnaître de lui-même le propos de chacun. Comme on regrette l'ironie cinglante du « Bébéshow » ! N'y aurait-il donc personne pour crier stop ? Pour interdire les classiques échappatoires ? Pour exiger qu'on parle du sujet ? La Calédonie, bien sûr !

Las ! Les Français, dimanche soir, n'auront encore rien appris de cette île qui garde ses secrets ; rien compris qui puisse les faire regretter de s'être si peu déplacés ou même éprouver un malaise en entendant comme ce fut le cas sur FR3, M<sup>me</sup> Alliot-Marie affirmer être « fière » de n'avoir pas voté !

En stage pour quelques semaines à Besançon, une poignée de Mélanésiens apportèrent tout de même, dans cette soirée si négative, une note d'optimisme. « Il n'y a pas la quantité attendue, bien sûr, dit doucement une dame en évoquant le fort taux d'abstention. Mais il y a la qualité ! Ceux qui se sont déplacés ont voté « oui ». C'est cela qui est important ! ». « Moi, je suis heureuse des 37 % de votes, a réchéri une autre. C'est déjà beaucoup pour des gens qui ignorent ce qui se passe sur une île si lointaine. »

Si lointaine, en effet. Sur place, une jeune femme, une autre Mélanésienne, interrogée dans le studio de RFO aux côtés d'un broussard sur trouver à son tour le ton juste. Jolie, digne, l'œil brillant, le discours apaisant, elle parla de l'avenir avec cœur et enthousiasme. « Pour savoir nager, il faut se jeter à l'eau ! s'exclama-t-elle. Il faut préparer l'après-nickel ; mettre au point nos projets concernant le café, les agrumes, etc. La faire tous ensemble. Et prouver à ceux qui ont voté non qu'en votant oui on avait raison. »

Sans doute aurait-elle souhaité s'arrêter là. Mais il y eut une dernière question sur l'idée qu'elle se faisait de la justice, et la voix de la dame s'est cassée. « La Justice, commença-t-elle en pensant au procès de Hienghène et à son mari en prison, cela représente pour moi... beaucoup de choses pas bien... ». Elle se put ou ne voulut en dire plus, appliquée à refouler ses larmes. A Nouméa, la douleur est décidément loin de s'être qu'un souvenir.

ANNICK COJEAN et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

### La genèse d'un scrutin

C'est M. Jean-Marie Tjibou qui fut le premier à évoquer, en confiance, le vendredi 3 juin, devant le correspondant du Monde en Nouvelle-Calédonie, l'éventualité de l'organisation d'un référendum national. Le président du FLNKS soulignait déjà qu'un tel scrutin constituerait « un verrou constitutionnel appréciable » qui précéderait « tout retour en arrière » (le Monde du 4 juin) après la conclusion d'un accord entre les Canaques et les caldoches, en cas de changement de majorité en 1993.

Mais M. Tjibou ne faisait, en cette circonstance, que commenter une suggestion avancée par M. Christian Blanc, le coordinateur de la « mission du dialogue » envoyée sur place par M. Rocard.

Dans le schéma de propositions pour l'ouverture de discussions de M. Blanc, soumis ensuite à la fois à MM. Tjibou et Laffeur, cette proposition était officiellement formulée. « Les dispositions du présent accord seront soumises à la ratification du peuple français par référendum », indiquait le point n° 9 de ce document.

L'organisation du référendum a alors été inscrite dans le texte n° 1 de l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon et approuvé alors, à la quasi-unanimité, par les partis politiques, RPR compris. « Dès le début de la session parle-

mentaire d'autonomie, le gouvernement proposera à M. le président de la République, conformément à l'article 11 de la Constitution, de soumettre ce projet de loi (le projet de nouveau statut) à la ratification du peuple français par voie de référendum. »

En juin, comme en août, lors des négociations complémentaires entre le gouvernement et les délégués du FLNKS et du RPCR, M. Laffeur et ses amis avaient confirmé leur approbation de la procédure référendaire en soulignant, toutefois, que cette procédure était surtout souhaitée par M. Tjibou.

A Montpellier, le 2 novembre, M. Rocard racontait ainsi son dialogue du mois de juin avec MM. Tjibou et Laffeur sur ce sujet : « Quand, au cours de la longue nuit de négociation des accords de Matignon, Jean-Marie Tjibou m'a regardé dans les yeux, qu'il m'a dit avec un mélange de tristesse et de gravité : « la paix avait confiance en » vous en tant qu'homme, maintenant, s'il est le premier ministre, mais je n'ai plus confiance en l'Etat », que pouvais-je lui répondre ? Et quand Jacques Laffeur a ajouté, avec une amertume que cachait mal une pointe d'ironie : « Moi aussi, vous savez, j'ai été soupé trompé », que pouvais-je lui répondre ? Que pouvais-je lui

répondre, moi qui savais qu'en 1963 l'Etat avait unilatéralement renié l'engagement pris, en 1958, au nom du général de Gaulle, que la Nouvelle-Calédonie serait son statut d'autonomie interne ? Que pouvais-je lui répondre, moi qui, après le président de la République et avec tant d'autres, avais mis en garde, en 1986, le gouvernement de Jacques Chirac contre l'abrogation du statut Pisani ? (...) Oui, à deux reprises, en 1963 et en 1986, on avait renié la parole de la France ! (...) Voilà pourquoi le recours au référendum a été nécessaire. Parce que si la parole de la France était suspecte, on pouvait en appeler directement au peuple de France. Parce que le référendum était la condition de la confiance retrouvée. Et que, sans confiance, il n'y avait pas de retour à la paix en Nouvelle-Calédonie. »

C'est à la fin de son voyage en Nouvelle-Calédonie, le 28 août, que M. Rocard avait annoncé qu'il proposerait à M. Mitterrand la date du 6 novembre pour l'organisation du référendum. Initialement, le premier ministre avait envisagé de faire coïncider ce référendum avec les élections cantonales, fin septembre, mais la durée de ses négociations estivalles avec le FLNKS l'avait obligé à reculer l'échéance.

A. R.

### Les résultats

DÉPARTEMENTS	INSC.	VOT.	ABST.	EXPR.	OUI		NON	
					Voix	%	Voix	%
01 AIN	284 234	92 248	67,55	81 357	66 614	81,87	14 743	18,12
02 AISNE	364 123	137 086	62,35	119 895	93 451	77,94	26 444	22,06
03 ALLIER	264 679	101 837	61,59	88 357	74 262	84,04	14 095	15,95
04 ALPES-DE-HAUTE-PROV.	96 983	38 908	59,94	34 846	28 079	80,58	6 767	19,41
05 HAUTES-ALPES	81 351	32 330	60,25	27 817	22 623	81,32	5 194	18,67
06 ALPES-MARITIMES	643 802	211 862	67,08	190 151	128 726	67,69	61 425	32,30
07 ARDÈCHE	202 686	79 295	60,87	68 547	57 716	84,19	10 831	15,80
08 ARDENNES	193 021	68 558	65,51	58 537	46 906	80,13	11 629	19,86
09 ARIÈGE	107 487	48 740	54,84	43 936	37 668	85,73	6 268	14,26
10 AUBE	191 155	65 229	65,87	56 141	43 241	77,02	12 900	22,97
11 AUDE	215 490	99 298	53,92	89 694	74 088	83,53	14 606	16,46
12 AVEYRON	211 874	88 467	58,24	72 654	62 262	85,69	10 392	14,30
13 BOUCHES-DU-RHÔNE	1 080 117	380 109	64,80	347 629	252 031	72,49	95 598	27,50
14 CALVADOS	413 406	152 275	63,16	136 056	109 696	81,22	26 364	18,77
15 CANTAL	124 579	39 332	68,42	33 392	27 428	82,13	5 964	17,86
16 CHARENTE	250 224	94 906	62,07	82 207	68 429	83,23	13 778	16,76
17 CHARENTE-MARITIME	381 295	132 227	66,32	116 320	94 441	81,19	21 879	18,80
18 CHER	225 129	84 608	62,46	73 281	59 431	81,10	13 850	18,89
19 CORRÈZE	184 416	75 647	59,98	63 762	54 908	86,11	8 854	13,88
20 CORSE-DU-SUD	81 379	21 952	75,97	21 048	17 122	81,34	3 926	18,65
21 HAUTE-CORSE	113 347	29 623	73,86	28 177	23 652	83,94	4 525	16,05
22 CÔTE-D'OR	310 939	109 050	64,32	96 064	74 002	77,05	21 462	22,34
23 CÔTES-DU-NORD	411 755	170 153	68,67	148 706	129 957	86,83	18 709	13,16
24 DORDOGNE	274 641	110 525	39 052	64,66	33 728	29 080	4 636	13,74
25 DOUBS	306 257	116 794	61,86	102 689	84 368	82,15	18 321	17,84
26 DROME	274 641	104 772	61,85	92 133	75 215	81,63	16 918	18,36
27 EURE	356 060	123 467	63,15	106 236	82 390	77,55	23 846	22,44
28 Eure-et-Loire	254 666	98 153	61,46	84 456	68 123	77,10	19 333	22,89
29 FINISTÈRE	612 015	231 034	62,25	206 853	176 499	85,32	30 357	14,67
30 GARD	382 485	144 070	62,29	129 021	102 636	79,54	26 385	20,46
31 HAUTE-GARONNE	581 674	235 881	60,00	229 841	187 639	81,63	42 202	18,36
32 GERS	137 432	57 854	67,88	49 978	41 422	82,68	8 556	17,11
33 GIRONDE	777 275	297 390	61,73	266 741	212 989	79,83	53 752	20,16
34 HÉRAULT	514 159	193 907	62,28	176 138	135 664	77,01	40 484	22,98
35 ILLE-ET-VILAINE	550 681	199 262	62,45	176 794	151 070	85,44	25 724	14,55
36 INDRE	181 072	71 684	60,41	60 941	49 059	80,50	11 882	19,48
37 INDRE-ET-LOIRE	360 025	132 472	62,15	116 227	93 898	80,61	22 329	19,38
38 ISÈRE	611 564	222 951	63,80	200 229	168 869	84,33	31 370	15,66
39 JURA	172 854	66 318	61,63	56 895	46 982	82,64	9 933	17,45
40 LANDES	232 846	101 441	58,43	87 912	72 288	82,22	15 624	17,77
41 LOIR-ET-CHER	215 571	86 212	60,00	73 787	58 061	78,89	15 726	21,31
42 LOIRE	475 822	181 854	65,96	140 837	117 565	83,40	23 282	16,59
43 HAUTE-LOIRE	155 681	55 257	64,50	46 316	38 823	83,82	7 493	16,17
44 LOIRE-ATLANTIQUE	703 242	265 083	62,30	236 032	200 971	85,14	35 061	14,85
45 LOIRET	383 483	138 959	61,48	120 504	94 241	78,20	26 263	21,79
46 LOT	121 132	57 832	62,25	48 868	41 103	84,11	7 765	15,88
47 LOT-ET-GARONNE	223 199	92 371	58,61	79 260	61 642	77,77	17 618	22,22
48 LOZÈRE	56 749	21 461	62,18	17 814	14 615	82,04	3 199	17,95
49 MAINE-ET-LOIRE	480 022	166 898	63,71	142 124	117 486	82,66	24 638	17,33
50 MANCHE	348 117	117 271	66,40	101 067	81 546	80,68	19 521	19,31
51 MARNE	382 284	116 010	67,36	100 447	79 231	78,87	21 216	21,12
52 HAUTE-MARNE	148 605	53 368	63,59	45 358	35 220	77,64	10 138	22,35
53 MAYENNE	186 160	71 477	63,56	58 994	47 931	81,24	11 063	18,76



**AUX GALAPAGOS OUBLIEZ L'HIVER AVEC PAQUET**

Partez à la découverte de ces paysages volcaniques grandioses et soyez les invités privilégiés au paradis des tortues géantes, des iguanes et des fous à pattes bleues.

**GALAPAGOS I-GALAPAGOS II**  
Deux croisières à bord de MERMOZ. Deux itinéraires différents.

**18 jours à partir de 19 790 FF**  
du 4 au 21 janvier 1989

**du 18 janvier au 5 février 1989.**

**CROISIÈRES PAQUET**  
UNE TRADITION D'AVENIR

Renseignements et inscriptions auprès de votre agence de voyages ou appelez : Yves au (1) 42 68 45 42.  
Croisières Paquet, 3, boulevard Malherbes 75008 Paris. Tél. : (1) 47 42 83 19.

Nouvel  
suffrages expri

# la Nouvelle-Calédonie

## des suffrages exprimés, et 26 % des électeurs inscrits

« palme » revient au Var et aux Alpes-Maritimes (avec respectivement 32,49 % et 32,30 % des exprimés et 10,20 % et 9,54 % des inscrits).  
 S'y ajoutent les six seuls départements où M. Jean-Marie Le Pen avait, le 24 avril, dépassé la barre des 20 % (à savoir les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Pyrénées-Orientales, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et le Gard). De la comparaison entre le score de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle et le « non », il ressort certes un gain en pourcentage (à l'exception du Gard, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de l'Isère, de la Loire et de la Seine-Saint-Denis), mais une perte générale en chiffres absolus (à l'exception de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna, de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique). Le président du FN avait obtenu 4 375 894 voix. Le « non » a été

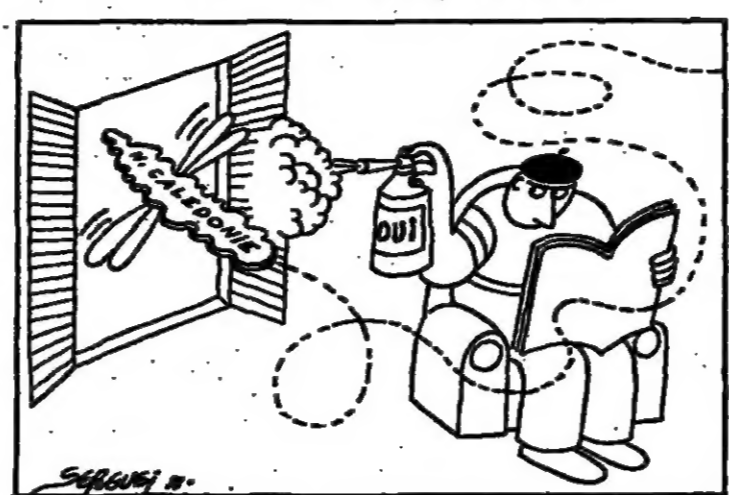
choisi par 2 463 991 voix (selon nos statistiques), soit un chiffre voisin des 2 359 528 suffrages recueillis par les candidats d'extrême droite au premier tour des législatives le 5 juin dernier.  
 Avec près de 9 860 000 « oui », le chiffre symbolique des 10 millions est approché. A un million près (en moins), c'est celui du « oui » majoritaire — du référendum de 1969, du « oui » majoritaire — du référendum de 1972 (marqué à l'époque par un record d'abstention — 39,75 % — aujourd'hui battu) — et aussi celui du score de François Mitterrand le 24 avril !  
 L'approbation est également majoritaire en Nouvelle-Calédonie et marque le retour des Mélanésiens dans la communauté civique. Mais le territoire déçoit le record des « non ». Et Michel Rocard s'inquiétait, dimanche soir, dans

une conversation à bâtons rompus avec les journalistes, que les dirigeants du RPR, en particulier Alain Juppé et Bernard Pons, « aient réussi à déstabiliser Jacques Lafleur », désavoué par le « non » majoritaire à Nouméa et dans cinq autres communes du sud de la Grande-Terre.  
 Le premier ministre soulignait l'importance, désormais, d'assurer l'impartialité de l'Etat sur le territoire et de veiller au suivi des accords de Matignon. Le ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, et le ministre de l'agriculture, Henri Nallet, se rendront à leur tour bientôt sur place.  
 Le ministre des DOM-TOM, Louis Le Pen, soulignait, pour sa part, que « manifestement les caldoches n'ont pas voulu le partage » demandé par les accords de Matignon, mais il se refusait à dramatiser. « Dans la mesure où la violence

malgré des injustices, il nous revient de faire que l'égalité des chances soit une donnée calédonienne », ajoutait-il.  
 Le vote négatif de Nouméa et de cinq autres communes de la région Sud de la Grande-Terre risque toutefois de paralyser la mise en œuvre des mesures d'accompagnement prévues en ce sens par les accords de Matignon. Ces derniers impliquaient, en effet, que les décideurs économiques de cette région jouent le jeu d'un meilleur partage des responsabilités entre les Canaques et les caldoches. Il apparaissait ainsi, hindi matia, que la constitution de ce « bloc des ultras » menaçait d'entraver le processus de réconciliation escompté l'été dernier.

ANNE CHAUSSEBOURG.

## Tristes tropiques



Nouvelle-Calédonie, c'est de nouveau à Nouméa que le jeu se déplace. A quel bon, en effet, être plus français que les Français ?  
 Le RPR, en tout cas, accusé par le premier ministre d'avoir voulu « déstabiliser la Nouvelle-Calédonie », peut se sentir aujourd'hui encouragé en cas de changement de majorité, en 1993, à défaire le texte qui vient d'être voté. Car tous les fiels caldoches de la côte ouest du territoire ont voté « non » : « non » au partage, « non » au pardon, « non » au dialogue, « non » à la réconciliation.  
 L'extrémisation du vote caldoche peut soit accentuer la partition de fait du territoire, soit pointiller dans le nouveau statut, soit conduire les indépendantistes à renouer, en réponse, avec la radicalisation et l'aveuglement. L'indifférence métropolitaine est peut-être le plus sûr chemin vers l'indépendance.  
 Décidément, la Nouvelle-Calédonie est bien un monde à part : l'intolérance, les inégalités et même certaines formes de racisme y règnent depuis 1853. Le temps n'est malheureusement pas encore venu de les voir disparaître. Tristes tropiques !  
 Si bien qu'un lendemain de scrutin, deux schémas sont possibles. L'un consiste à ne retenir que la légalité : la loi est votée, le « oui » est majoritaire en métropole et sur le territoire et, passés les quelques

jours qui suivent les résultats et les redondances de l'extrême droite, il ne sera que temps de se mettre au travail : l'autre consiste à considérer que l'indifférence relative de la métropole et le vote négatif de la nouvelle province Sud ont à ce point obéré les accords de Matignon que la dénonciation et l'instabilité remplaceront la confiance et la stabilité, pour lesquelles le peuple français avait été sollicité. Triste bilan !  
 JEAN-MARIE COLOMBIANI et ALAIN ROLLAT.

(Suite de la première page.)  
 Si seulement cela pouvait rester vrai ! Car ce scrutin du 6 novembre nous renvoie brutalement aux antipodes, et oblige à s'interroger sur la capacité de ce territoire à vivre en paix pendant les dix ans à venir. Les accords de Matignon avaient paru combler le fossé qui existe entre les deux principales communautés de la Nouvelle-Calédonie. Le référendum cristallise à nouveau la triste réalité de la participation ethnique et politique du territoire.  
 Le cruel désaveu subi par Jacques Lafleur dans ses fiefs du Sud rend certes sa démarche plus méritoire encore, car il fallait bien du courage pour braver ainsi son propre électeur. Mais l'effet boomerang du référendum affaiblit deux des principaux artisans des accords de Matignon : le président du RPR, et le chef du gouvernement. Du premier dépend pourtant l'application, sur place, de la nouvelle règle du jeu. La force politique du second conditionne sa propre longévité au poste de premier ministre et, donc, sa capacité à garantir que l'Etat jouera, en Nouvelle-Calédonie le rôle d'arbitre qui lui confère le nouveau statut.

pour 1988) : le mot d'ordre d'abstention de la principale formation de l'opposition ; les erreurs de M. Rocard, qui, bien que se prévalant de sa maîtrise des problèmes de communication, a contrevendu aux principes les plus élémentaires du « marketing » politique en changeant brusquement de ton et d'usage pendant la campagne ; ce que le secrétaire général du CDS, Jacques Barrot, a traduit notamment en soulignant que le premier ministre avait fait « plus de polémique que de pédagogie » ; l'absence d'une réelle mobilisation du camp — il est vrai disparaté — du « oui » ; le trop grand décalage entre l'émotion suscitée par la poignée de mains Tjibaou-Lafleur, succédant aux morts d'Ouvéa, et le vote ; le poids, enfin, comme l'a justement souligné Georges Marchais, d'un contexte désormais dominé par les difficultés sociales.  
 D'autres facteurs, à plus longue portée, méritent également attention. Ils concernent le mode de consultation choisi, l'avenir du premier ministre et le comportement de la classe politique.  
 Le record relatif d'indifférence atteint en 1972, lors du référendum sur l'élargissement de la CEE, avait porté un coup décisif à une institution tombée dans l'oubli jusqu'en 1988. Le record absolu d'indifférence du 6 novembre peut signifier l'arrêt de mort du mode de consultation référendaire, autant que

l'inverse, c'est-à-dire sa banalisation. Car le référendum sur la Nouvelle-Calédonie a changé la nature d'une institution qui d'habitude a des implications de responsabilité présidentielle, est devenue moyen de gouvernement à l'usage du premier ministre.  
 Ce dernier s'étant beaucoup engagé, il lui est demandé beaucoup de comptes ; or il est atteint dans sa capacité d'entraînement. Rarement un couple exécutif se n'est si bien porté dans l'opinion six mois après un scrutin présidentiel (!) ; rarement ce zénith aura été, électoralement parlant, aussi peu productif : voilà une belle bataille en perspec-

## Les résultats par départements

DÉPARTEMENTS	INSC.	VOT.	ABST.	EXPR.	OUI		NON	
					Voix	%	Voix	%
54 MEURTHE-ET-MOSELLE	488 389	171 470	63,39	182 806	123 803	67,82	29 002	18,97
55 MEUSE	139 911	53 840	61,86	46 996	36 801	77,83	10 195	22,16
56 MORBIHAN	441 886	183 132	63,06	142 906	118 080	82,62	24 826	17,37
57 MOSELLE	686 283	216 143	67,55	192 284	152 580	79,33	39 704	20,66
58 NIÈVRE	175 807	72 406	68,81	63 817	53 078	83,17	10 739	16,82
59 NORD	1 830 736	644 273	60,49	559 068	433 250	77,48	125 818	22,50
60 OISE	442 140	168 826	61,79	148 340	112 657	75,94	35 683	24,06
61 ORNE	209 163	78 451	63,44	65 386	52 165	79,90	13 203	20,10
62 PAS-DE-CALAIS	983 638	418 745	67,32	380 203	288 240	80,02	71 963	18,97
63 PUY-DE-DÔME	400 159	148 958	62,77	130 482	110 848	85,02	19 634	14,97
64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	411 701	184 198	60,11	143 728	114 584	79,72	29 142	20,27
65 HAUTES-PYRÉNÉES	170 938	69 938	69,08	62 148	51 989	83,85	10 159	16,34
66 PYRÉNÉES-ORIENTALES	250 706	92 833	62,97	83 386	63 080	76,86	20 286	24,33
67 BAS-RHIN	614 777	186 851	69,80	166 322	129 510	78,45	36 812	21,54
68 HAUT-RHIN	439 273	137 622	68,67	120 432	94 960	78,51	25 472	21,48
69 RHONE	878 270	312 124	64,38	279 131	221 116	79,21	58 015	20,78
70 HAUTE-SAONE	185 315	67 253	59,31	57 439	45 439	79,10	12 000	20,89
71 SAONE-ET-LOIRE	395 050	128 887	67,37	110 776	93 366	84,28	17 410	15,71
72 SARTHE	361 956	132 882	63,34	116 112	96 388	82,94	19 746	17,16
73 SAVOIE	229 724	78 186	65,96	69 788	58 480	83,83	11 278	16,16
74 HAUTE-SAVOIE	338 738	112 508	68,58	98 282	80 887	81,18	18 076	18,81
75 PARS	1 227 536	463 889	63,04	412 033	322 982	78,38	89 041	21,61
76 SEINE-MARITIME	803 989	296 559	63,11	261 830	211 685	80,91	49 945	19,08
77 SEINE-ET-MARNE	808 292	221 058	63,56	196 718	152 150	77,34	44 568	22,65
78 YVELINES	771 190	288 801	61,25	268 517	204 503	76,78	64 014	23,23
79 DEUX-SEVRES	249 983	82 208	63,02	78 591	66 410	84,53	12 181	15,46
80 SOMME	380 123	189 038	59,21	127 511	98 957	77,37	28 554	22,62
81 TARN	252 418	113 890	54,98	95 743	77 021	80,44	18 722	19,56
82 TARN-ET-GARONNE	143 946	62 401	56,84	53 379	41 518	77,17	11 861	22,22
83 VAR	539 834	188 923	65,37	169 472	114 400	67,50	55 072	32,49
84 VAUCLUSE	302 586	118 003	60,99	103 412	76 557	74,03	26 855	25,96
85 VENDÉE	363 338	134 240	63,06	112 271	82 883	82,85	19 388	17,44
86 VIENNE	269 271	102 103	62,06	87 617	71 948	82,11	15 669	17,88
87 HAUTE-VIENNE	281 170	114 188	66,27	98 336	84 300	86,72	14 036	14,27
88 VOSGES	273 987	106 504	61,49	98 471	79 073	79,20	19 398	20,79
89 YONNE	219 714	82 747	62,33	72 064	56 704	77,29	15 360	22,70
90 TERRITOIRE-DE-BELFORT	84 793	34 885	69,08	30 379	24 411	80,35	5 968	19,84
91 ESSONNE	634 416	248 696	61,11	222 450	181 072	81,38	41 378	18,80
92 HAUTS-DE-SEINE	813 519	310 345	61,85	280 181	220 578	78,72	59 603	21,27
93 SEINE-SAINT-DENIS	706 965	238 579	66,25	218 788	178 608	81,58	40 255	18,40
94 VAL-DE-MARNE	898 708	268 601	62,98	234 673	188 784	80,79	45 889	19,20
95 VAL-D'OISE	588 488	206 553	63,98	188 752	148 687	79,61	39 065	20,38
971 GUADELOUPE	198 967	20 302	89,89	18 399	16 988	92,39	1 731	9,40
972 MARTINIQUE	214 345	35 345	83,51	32 208	30 300	94,07	1 908	5,92
973 GUYANE	29 951	5 533	80,19	5 505	4 782	87,04	713	12,95
974 LA RÉUNION	292 612	65 713	77,54	69 551	52 948	86,45	8 203	13,54
975 ST-PIERRE-ET-MIQUELON	4 444	1 062	76,10	980	917	93,57	63	6,42
976 MAYOTTE	22 300	6 088	72,78	6 006	5 718	95,17	290	4,82
985 POLYNÉSIE FRANÇAISE								
986 NOUVELLE-CALÉDONIE	55 401	59 908	38,75	51 349	29 284	57,02	22 065	42,97
987 ILES WALLIS-ET-FUTUNA	8 313	4 002	51,86	3 824	3 188	81,48	726	18,50

## Un monde à part

A la décharge de ceux qui se sont contents d'attendre la confirmation du pessimisme des sondages (la SOFRES avait annoncé 62 % d'abstention), il convient de rappeler que Michel Rocard voulait conduire lui-même la campagne. Mais la démission de cœur qui, tel Laurent Fabius, est pour toute campagne adressé une lettre aux électeurs de leur seule circonscription souligne le mal endémique dont souffre le PS : seul compte le succès de sa propre écurie ; toute réussite de l'écurie d'un tiers, en l'espèce celle de Michel Rocard, mérite donc d'être écartée.  
 A partir du moment où la métropole se lève les mains plus qu'elle ne s'investit dans l'avenir de la

## Le retour du vote blanc

Le nombre important des bulletins blancs et nuls glissés dans les urnes lors du référendum du 6 novembre — 1 689 000, soit 4,41 % du nombre des inscrits et 11,92 % par rapport aux votants, — pose une nouvelle fois la question de l'éventuelle légitimation du vote blanc comme expression du suffrage à part entière.  
 Ces pourcentages peuvent être comparés avec ceux qui furent enregistrés lors du référendum du 23 avril 1972 sur la ratification du traité d'adhésion de la Grande-Bretagne et trois autres pays au Marché commun : 6,99 % des 29 820 484 électeurs inscrits, mais 11,81 % des votants.  
 En l'état actuel des textes, l'article L 65 du code électoral assimile les bulletins blancs et ceux qui envahissent un certain nombre d'irrégularités, constituant un agrégat indistinct dont les partisans de la reconnaissance du vote blanc contestent la validité.  
 Le Centre d'information civique, qui milite contre l'abstention, n'a cessé parallèlement, de demander la reconnaissance du vote blanc. De temps à autre, des propositions de loi, demeurées sans suite jusqu'à ce jour, réclament aussi la modification de l'article 65 et la prise en compte des bulletins blancs pour la détermination des suffrages exprimés et de la majorité absolue.  
 Le Centre d'information civique a toujours considéré, comme il l'indiquait il y a plus de vingt ans, que « le bulletin blanc marque une présence, indique une attitude, constitue un choix délibéré, est une forme de participation ».  
 Autre argument des partisans de la reconnaissance du vote blanc : l'urne traditionnelle ne saurait être considérée comme éternelle, et le développement, à l'avenir, de machines à voter devrait faciliter l'expression du vote blanc, tout en supprimant la possibilité de surcharger les bulletins de votes de mentions superflues ou injurieuses qui les font trapper de nullité.  
 M. K.

Blandine Barret-Kriegel

Jean Mabillon

La défaite de l'érudition

Les deux premiers livres sur les Historiens et la Monarchie : où et quand est née l'histoire savante ?

Collection "Les chemins de l'histoire" dirigée par André Burguière.

Jean Mabillon, 304 pages - 148 F.  
 La défaite de l'érudition, 352 pages - 148 F.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

# Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

## Les réactions

### M. Rocard : « Un double regret »

« La démocratie a parlé, le oui est acquis. A l'heure qu'il est, nous avons mal l'évaluation de tous les résultats mais il semble que près de douze millions de Français et de Français viennent d'approuver le statut qui doit donner les dix ans de paix, dix ans de chances de développement à la Nouvelle-Calédonie. Dans la perspective du scrutin d'autodétermination de 1998, ce statut est désormais la loi de la France. »

« Ma première pensée va vers la Nouvelle-Calédonie, vers l'ensemble de nos compatriotes établis sur cette terre lointaine, vers Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, les responsables qui ont signé les accords de Matignon, pour leur dire : à vous maintenant de construire un avenir pacifique, une société plus juste, où chaque communauté trouve sa place, et une part plus équitable des responsabilités. »

« Ma seconde réflexion s'inspire des résultats d'ensemble de ce scrutin. La participation est faible. Nous le redoutions tous. Je l'aurais aimé pressentir dès le mois d'août à Nouméa. Bien sûr, la Nouvelle-Calédonie, c'est loin, et il n'y avait pas d'enjeu de politique intérieure. Tout cela se comprend. J'ai tout de même un double regret. Le droit de vote est un bien précieux. Le conquérir a coûté et coûte encore beaucoup de drames dans bien des pays et je suis toujours inquiet lorsqu'il est négligé. J'aurais aimé que l'accord signé par Jacques Lafleur, par Jean-Marie Tjibaou et par moi-même, tel même, au mois de juin et confirmé en août - accord qui avait mis fin, souvenez-vous-en, à l'effusion de sang au cœur d'un territoire français - j'aurais aimé qu'il recouvre de nos concitoyens dans leur ensemble un large soutien. »

« Sans doute ce soutien existe. Nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie le savent et ont enregistré qu'il est voté. Mais peut-être a-t-il été chichement mesuré. Il existe cependant, il est réel. Je félicite tout ce qui est en mon pouvoir pour que la paix soit durable, pour que la fraternité l'emporte dans les esprits et dans les faits. »

### Oui à l'avenir oui à la fraternité

« La tâche sera difficile, mais elle rendra possible grâce à tous ceux et à toutes celles d'entre vous qui sont allés voter aujourd'hui et qui dans leur immense majorité ont dit oui à l'avenir, oui à la fraternité. Je veux les en remercier. »

« Les six mois écoulés auront donc permis, conformément aux orientations tracées par le chef de l'Etat avec l'aide du gouvernement et aujourd'hui avec votre accord, votre concours, de faire prévaloir en Nouvelle-Calédonie la fraternité, la négociation, la justice, c'est-à-dire une réponse conforme aux intérêts supérieurs de la France. »

« C'est dans le même esprit, avec la même volonté et selon les mêmes principes que je poursuis ma tâche pour faire face aux grands problèmes qui dès aujourd'hui et demain nous attendent : l'emploi, la solidarité, la modernisation de notre secteur public. »

« Comme en Nouvelle-Calédonie, c'est à travers un vrai dialogue, ensemble mes chers compatriotes, et avec le souci que chacun en ait sa juste part que nous construirons désormais la prospérité de la France de demain. »

### M. Joxe : « Je félicite les citoyens législateurs »

« Je remercie, a déclaré M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, les millions de Français et de Françaises qui se sont rendus aux urnes, par ce beau dimanche, pour exprimer personnellement leur volonté de paix, de justice et de fraternité. Je félicite les citoyens législateurs, ceux et celles qui sont allés voter parfois pour la septième fois de l'année, mais aujourd'hui pour faire la loi qui s'impose à tous comme expression de la volonté générale, volonté qui est aujourd'hui incontestable. »

« Ensuite, je constate que si le projet de loi avait été soumis à l'Assemblée nationale 70 % des députés l'auraient approuvé d'après leurs propres déclarations. Mais le référendum, lui, a apporté 80 % de oui, et l'on peut dire que cette procédure qui a débordé les clivages traditionnels était la meilleure. »

« Enfin, sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie, une majorité très nette, après une campagne très calme, avec un taux de participation très élevé, a approuvé la politique proposée par le président Mitterrand et réalisée par le gouvernement. Le chemin à parcourir reste encore évidemment important, mais l'orientation approuvée là-bas, comme ici en Métropole, a reçu, aujourd'hui, une garantie solennelle. »

### M. Léotard : « Michel Rocard n'a pas convaincu »

« En utilisant pour des raisons purement tactiques la procédure du référendum, le gouvernement a pris un risque. Il assume aujourd'hui, devant l'échec de la participation, les conséquences de ce risque. Le gouvernement est sanctionné par l'indifférence, ce qui n'est pas très grave. La Nouvelle-Calédonie est victime de cette indifférence, et c'est beaucoup plus grave. Ceux qui, en conscience, ont souhaité une réponse positive le regretent (...). »

« Michel Rocard n'a pas convaincu. Les Français s'éloignent »

d'un gouvernement plus habile que courageux, qui chaque jour, à comme ailleurs, esquive son seul devoir : gouverner. Le Parti républicain désormais surveillera attentivement l'application des accords qu'il a approuvés et qui constituent toujours un espoir en dépit de cette malheureuse consultation. »

### M. Mauroy : « La fraternité et la solidarité l'ont emporté »

« La Nouvelle-Calédonie tourne la page de l'ère coloniale, elle peut s'engager dans la voie de la paix et du développement. La poignée de main de Jean-Marie Tjibaou et de Jacques Lafleur est honorée par la France qui a répondu clairement « oui » au référendum (...). »

« Les socialistes saluent le résultat enregistré en Nouvelle-Calédonie, mais il regrette le fort taux de l'abstention enregistré en métropole, qu'elle soit déléguée ou passive. Il demeure que ce soir la fraternité et la solidarité l'ont emporté sur la violence et les menaces de guerre civile. »

### M. Marchais : « La vigilance s'impose »

« Le oui auquel nous avions appelé l'emporte largement dans un scrutin marqué par une très forte abstention. Cette faiblesse de la participation était prévisible compte tenu de l'ambiguïté qui a été entretenue sur le sort futur de la Nouvelle-Calédonie et compte tenu aussi du contexte social et politique dans lequel ce référendum a été décidé et organisé (...). »

« Le scrutin passé, il convient désormais de mettre en œuvre sans retard l'ensemble des mesures économiques, sociales, politiques, culturelles prévues. La vigilance s'impose face aux tenants des pratiques colonialistes qui entendent maintenir »

leur domination sur le peuple canaque, lui contester son droit à l'autodétermination et à l'indépendance (...). »

### M. Méhaignerie : « L'avenir n'est pas bordé de roses »

« C'est surtout les résultats de Nouvelle-Calédonie qui sont assez inquiétants. Quant aux résultats en France, le « oui » est net, mais le pourcentage d'abstention, on s'y attendait (...). »

« Personne ne peut se réjouir de ces résultats en Nouvelle-Calédonie, d'autant plus qu'ils sont très différents selon les régions. Le « non », à Nouméa, veut dire qu'il faut commencer à travailler dès demain matin si l'on veut réconcilier les communautés, c'est-à-dire rassurer les caldoches et convaincre les indépendantistes que l'intérêt des uns et des autres est de travailler ensemble. Il faut vite commencer le travail de réconciliation, et le chemin pour la Nouvelle-Calédonie n'est pas bordé de roses pour les dix prochaines années. »

### M. Briant : « Le chef du gouvernement doit démissionner »

« Michel Rocard, à la demande du président de la République, attendait des Français qu'ils soient complices d'une manœuvre obscure. Il n'a obtenu que leur méfiance et leur désaveu (...). 43 % de « non » sur le territoire prouvant que le gouvernement mentait lorsqu'il prétendait que c'était les habitants de la Nouvelle-Calédonie qui réclamaient le « oui » massif de la métropole. Cette fiction n'aura d'ailleurs existé que dans les calculs politiques du chef du gouvernement, qui, d'évidence, dans une affaire qui tourne mal, très mal, pour la réputation de la France, n'a d'autre choix, ce soir, que de remettre dans les plus brefs délais sa démission au chef de l'Etat (...). »

### M. Tjibaou : « Le résultat est convenable »

« Je pense que le résultat est convenable. 62,5 % de participation (en Nouvelle-Calédonie), c'est confortable. 57 % de oui permettent l'application des accords. On peut donc commencer à travailler. Mais les 42 % de non représentent un risque. Il faudra tenir compte de ce vote de défiance qui exprime la volonté de ceux qui ne veulent pas partager. Cela demande de la vigilance (...). La situation de Jacques Lafleur est pour l'instant fragilisée. C'est peut-être une situation difficile personnellement pour lui étant donné son état de santé, mais il y a le fait aussi qu'il n'y a pas eu vraiment de campagne électorale faite dans le territoire. Nous, nous avons essayé de faire campagne de notre côté. On n'a pas rencontré souvent nos concitoyens. »

### M. Le Pen : « Un échec cinglant »

« Le référendum organisé à partir des accords Tjibaou-Lafleur, dit accords de Matignon, était inconstitutionnel et illégal. Aucun article de la Constitution n'autorise en effet, même à terme, la sécession d'un territoire de la République ni la limitation arbitraire des droits électoraux des citoyens français (...). »

« Les résultats à Nouméa et dans la Communauté européenne disqualifient celui qui prétendait parler en leur nom et invalident donc les accords soumis au référendum. Au total, le référendum, malgré les pressions officielles du pouvoir, est un échec cinglant pour le gouvernement et le président de la République, qui devrait avoir la dignité, comme le fit le général de Gaulle dans des circonstances identiques, d'en tirer les conséquences. »

« Avec 20,5 % de non, le Front national confirme qu'il est la première force d'opposition. Avec 63 % d'abstentions, record absolu, le pays réel s'éloigne de plus en plus du pays légal. »

**LE MONDE**  
diplomatique **PLANÈTE**  
Par Claude JULIEN  
NUMÉRO NOVEMBRE - EN VENTE PARTOUT

(Publicité)  
**DÈS JANVIER USA ETUDIEZ AUX USA**  
Dans une grande université de Californie ou Floride, soit pour étudier votre anglais, soit pour y commencer des études (BA, MBA, Master, Ph.D., Cours, séjours, reposit, un semestre à partir de 5.400 \$ Doc. contre 3 dollars.  
**UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, INC.**  
USA-France-Office, 67, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly, 47-22-94-94

**LEO LAGRANGE**  
RENCONTRES  
SPECIAL NUMERO NOVEMBRE  
LE MENSUEL  
**Passages**  
Organisent un débat sur le thème Exclusions/Pauvreté/Racisme  
**LE TEMPS D'AGIR**  
Sous la présidence de : Madame Georgina DUFOIX  
Modérateur : Alain TOURAINE  
Intervenants : Jean-Michel BELORGEY  
Genevieve DOMENACH-CHICH  
Francois GEINDRE  
George PAU-LANGEVIN  
Le 9 novembre 1988 de 17 H 30 à 20 H 00  
Au Sénat, Palais du Luxembourg 15, rue de Vaugirard 75015 PARIS  
Pour retirer vos invitations :  
Fédération Nationale Le mensuel  
LEO LAGRANGE PASSAGES  
42 46 82 92 45 86 30 02

**MOSELLE :** Moyeuve-Grande (1<sup>er</sup> tour). Inscr., 6.160; vot., 3.983; suffr. expr., 3.649. Liste PS conduite par M. René Drouin, n.s., 1.788 voix; liste PC-diss. conduite par M. César Depietri, 794; liste PS-diss. conduite par M. Daniel Penz, adj. n.s., 628; liste PC conduite par M. Angei Santaroni, 439. Il y a eu ballottage.  
[M. René Drouin (PS), député et maire sortant de Moyeuve-Grande, a manqué de 37 voix sa réélection

au premier tour de cette élection municipale partielle organisée à la suite de sa démission, suivie par celle d'une partie de son conseil municipal. M. Drouin entendait ainsi mettre un terme aux divisions apparues dans son équipe et avoir abouti à le mettre en minorité sur certains votes. Après ses succès tant aux législatives de juin dernier, où il a obtenu 70 % des suffrages dans son canton au deuxième tour, qu'aux cantonales de l'automne, il

a décidé de vider l'abbé en se démettant de son mandat, pour éviter une dégradation de la situation d'ici aux municipales du printemps prochain. La liste soutenue par la fédération de Moselle du PC est largement devancée par celle de l'ancien député et maire communiste de la ville, M. César Depietri. Comme en 1983, le droite n'a présenté aucune liste dans cette commune « stérilisée ».  
Au premier tour du scrutin de 1983, les résultats avaient été les suivants : inscr., 6.029; vot., 4.640; suffr. expr., 4.236. Liste PS conduite par M. Drouin, 1.968 voix; liste PC conduite par M. Depietri, 1.675; liste PC-diss. conduite par M. Marcel Lemeris, 593. Au second tour, la liste conduite par M. Drouin a été élue avec 2.119 voix contre 2.013 à celle de M. Depietri et 421 à celle de M. Lemeris. Il y avait eu 4.553 suffrages exprimés sur 4.814 votants et 6.027 électeurs inscrits.]

## Une élection municipale

**AFP-PRO**  
LES DÉPÊCHES DE L'AFP SUR MINITEL  
36.29.36.19.  
Telesystemes Questel

le journal mensuel de documentation politique  
**après-demain**  
Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)  
offre un dossier complet sur :

**LA FORMATION, CLÉ DE L'EMPLOI**  
Avec notamment des articles de : MICHEL DELERRE, CLAUDE EVIN, JEAN-MICHEL GALLARD, ANDRÉ LAGRANGE.  
Envoyer 40 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolant, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

**Le Monde**  
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-87-87  
Télex MONDPAF 650672 F  
Télécopieur : (1) 42-22-08-81

Édité par la SARL Le Monde  
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1983)  
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 620 000 F  
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.  
Administrateur général : Bernard Wouts.  
Rédacteur en chef : Daniel Veret.  
Correspondant en chef : Claude Salaes.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration  
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037  
Remarque : les abonnements et les indices de Monde en (1) 42-47-89-81

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE  
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.  
Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO  
Changement d'adresse détaillé en prévision : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
DURÉE CHOISIE  
3 mois  6 mois  9 mois  1 an   
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**Le Monde PUBLICITE**  
5, rue de Montpensier, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 286 136 F

M. Tjibaou :  
« Le résultat  
est convenable »

« Je pense que le résultat est convenable... »

M. Le Pen :  
« Un échec  
cinglant »

« Le référendum... »

« Les résultats... »

« Avec 50 % de... »

« Résultats... »

744 (11) 42 47 97 27  
7444 MONDOPAR 6508727  
Télégramme (1) 45 27 08 81

**Le Monde**  
TELEMATIQUE  
Comptes 30 11 1988 1989

EMENTS  
09 744 11 42 47 97 27

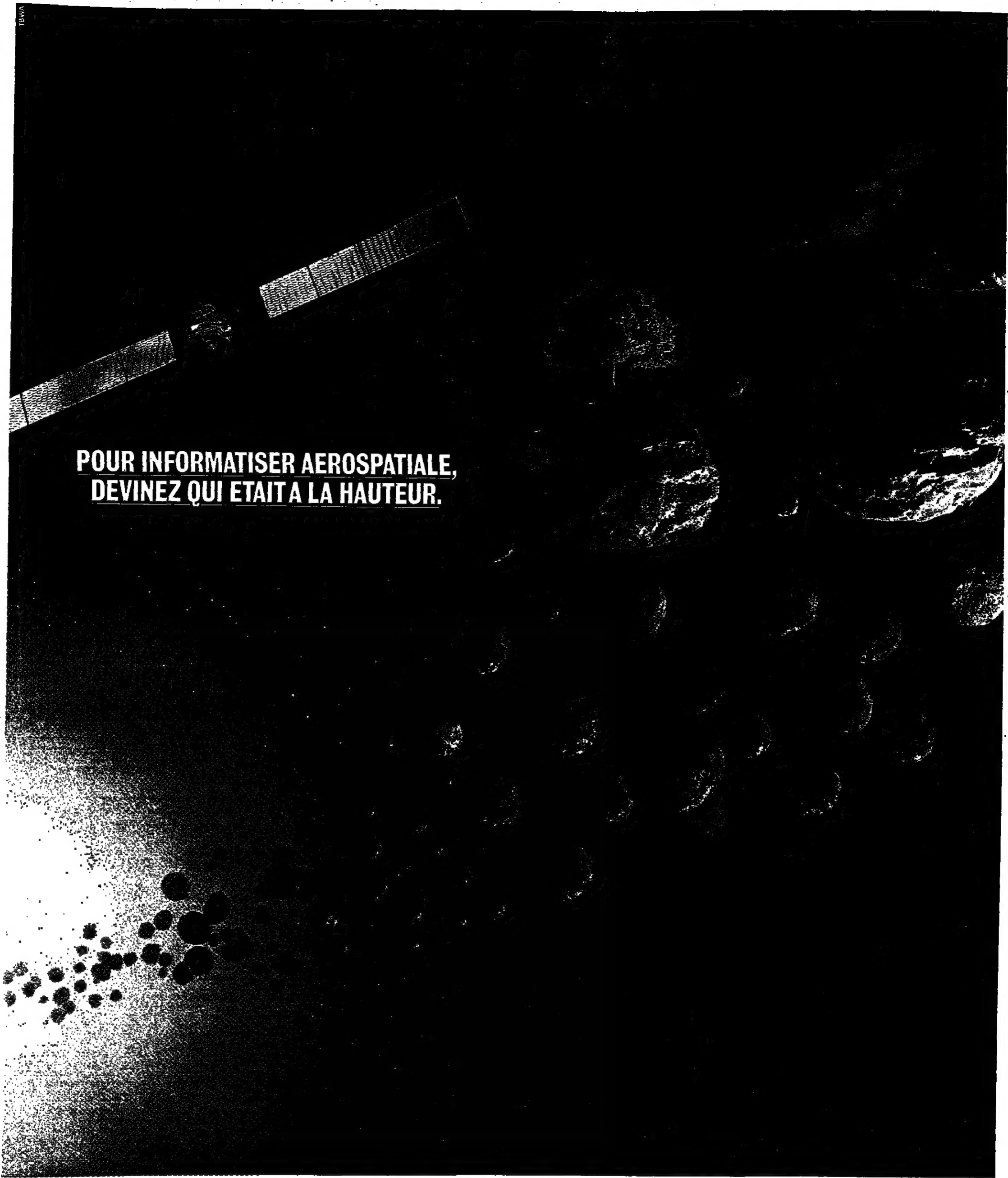
1987	944	1987
1988	921	1988
1989	1 000	1989
1990	1 000	1990

CE BULLETIN  
code d'arrivées AIR

NE MENT

CHRONIK  
Date posté  
Pays

Code postal  
Pays



**POUR INFORMATISER AEROSPATIALE,  
DEVINEZ QUI ETAIT LA HAUTEUR.**

Un des leaders européens de l'aéronautique et de l'espace, Aerospatiale s'y connaît en haute technologie. Alors vous pensez bien que si elle a choisi Bull comme partenaire privilégié pour son informatique, il doit y avoir une raison.

Du satellite météo à l'Airbus, de la conception à la construction, de la gestion à la bureautique et aux réseaux, Bull participe à presque toutes les facettes de cette entreprise de trente-cinq mille personnes.

**UN VRAI PARTENAIRE**

En plus des solutions Bull comprenant équipements, logiciels et services, un véritable travail d'équipe a permis, entre autres, de réduire le temps de conception de

matériels aéronautiques et spatiaux. Et c'est la maîtrise de Bull en matière de communication et de standards internationaux qui a permis d'intégrer et d'harmoniser les différents systèmes informatiques des autres constructeurs déjà en place.

**PLUS DE LIBERTE**

Les systèmes Bull "ouverts" sont pour Aerospatiale une garantie de liberté dans l'avenir. Liberté d'évoluer, de choisir ses fournisseurs, de profiter des nouveautés. Même si elles ne viennent pas de Bull.

Mais il y a tout lieu de croire que le Groupe Bull saura toujours lui offrir ce qu'il faut. Car aujourd'hui, Bull et son partenaire

Honeywell Bull Inc. font profiter leurs clients des ressources d'un constructeur de taille mondiale.

Il le faut bien, si l'on veut être à la hauteur des exigences d'Aerospatiale. Ou des vôtres.

**BULL ET SES CLIENTS**

**UNE EQUIPE QUI GAGNE**



# Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

**Les résultats officiels du ministère de l'intérieur (1)**

	Inscrits	% par rapport aux inscrits	% par rapport aux suffr. expr.
Votants	37 782 318		
Abstentions	13 993 000	37,1	
Bulletins blancs ou nuls	23 789 318	62,96	
Suffrages exprimés	1 668 708	4,41	
Oui	12 324 292		80
Non	9 859 557	26,09	
Non	2 464 735	6,52	19,99

(1) Non compris ceux de Polynésie française.

**Nos propres statistiques (1)**

	Métropole			Outre-mer			Total		
	Vois	% par rapport aux inscrits	% par rapport Suffr. expr.	Vois	% par rapport aux inscrits	% par rapport Suffr. expr.	Vois	% par rapport aux inscrits	% par rapport Suffr. expr.
Inscrits	36 919 966			857 333			37 777 299		
Votants	13 796 372			194 333			13 990 705		
Abstentions	23 123 594	62,63		663 000	77,33		23 786 594	62,96	
Bulletins blancs ou nuls	1 653 597	4,47		15 411	1,79		1 668 908	4,41	
Suffrages exprimés	12 142 775			178 922			12 321 697		
Oui	9 714 483	26,31	80	143 223	16,70	80,04	9 857 706	26,09	80
Non	2 428 292	6,57	19,99	35 699	4,16	19,95	2 463 991	6,52	19,99

(1) Non compris les résultats de la Polynésie française.

## Dans les états-majors

### Déserts

20 heures : dans la résidence de Jean-Marie Le Pen, à Saint-Cloud, les projecteurs gardés au plastron bleu suspendus aux lambris du salon attendent le leader du Front national. L'état-major du parti est réuni à deux pas des caméras, dans une petite pièce d'où s'échappent de temps à autre quelques applaudissements, mais la porte reste close. Quelques militants vont et viennent en surveillant leurs montres. Jean-Marie Le Pen souhaite intervenir juste après Michel Rocard, quelques minutes à peine après l'annonce télévisée des premiers résultats.

20 h 05 : visiblement tendu, Jean-Marie Le Pen s'installe face aux caméras. Il rélit son texte

tandis que Michel Rocard intervient en direct sur les chaînes de télévision. Derrière lui, une plante verte soigneusement disposée dans le champ tient en équilibre sur une pile de Larousse illustrés. A peine son discours terminé, Jean-Marie Le Pen s'en prend à France-Info, qui a affirmé dans l'après-midi que les pneus de la voiture de Jean-Pierre Stébois étaient lissés, « il veut la faire passer pour un délinquant de la route », lance-t-il. « C'est abject. » L'entourage du chef du Front national reste silencieux. On ne parlera plus, ce soir, du décès de Jean-Pierre Stébois. Rue de Solferino, à Paris, le siège du Parti socialiste est triste-

ment désert. Dans une grande salle ouverte sur la cour pavée du rez-de-chaussée, deux télévisions bourdonnent doucement dans l'indifférence générale. Quelques militants déçus gardent l'entrée, des journalistes vont et viennent à pas lents, les responsables sont absents. A peine se déclare l'absence, à 20 h 10, Pierre Mauroy a quitté les lieux pour se rendre sur le plateau de TF 1. Marcel Debarge est passé dire quelques mots un peu plus tard. Jean-Jacques Queyranne fera peut-être une brève apparition dans la soirée. La moindre silhouette qui traverse la cour attire l'attention des quelques journalistes encore présents. Le long du

mur, les piles de chaises pliantes n'ont pas été dérangées d'un pouce. De retour de TF 1 à 22 heures, Pierre Mauroy fait irruption dans une salle quasiment vide. Le duplex organisé par FR 3 n'aura lieu qu'à 22 h 30, la séance-t-on. Pierre Mauroy jette un coup d'œil sur sa montre et report d'un pas tranquille vers les bureaux situés dans les étages. Le bâtiment est étrangement silencieux. Au rez-de-chaussée, dans la salle de travail couverte d'affiches en faveur du « oui », les techniciens de télévision restent seuls au milieu de bureaux déserts.

ANNE CHEMIN.

## Un sondage IFOP pour « le Monde » et RTL

### Les abstentionnistes « mal informés »

56 % des 508 abstentionnistes interrogés, dimanche 6 novembre, par téléphone, par l'IFOP après la clôture du scrutin, ont justifié leur non-participation au scrutin par le fait qu'ils ne se sont pas sentis assez informés sur le problème du référendum. Parmi les autres motivations soumise aux interviewés par ce sondage réalisé pour RTL et le Monde, la consigne de « non-participation active » donnée par le RPR n'est apparue déterminante

qu'aux yeux de 17 % des personnes interrogées. De même, seuls 29 % des sondés ont affirmé être favorables au texte du référendum, mais ne pas souhaiter dire « oui » au gouvernement.

Si 53 % des consultés se sont déclarés favorables à l'organisation d'un référendum pour régler ce problème, 41 % ont reconnu qu'ils ne se sentaient pas vraiment concernés par ce sujet.

## Dans la presse parisienne

Les éditorialistes de la presse parisienne partagent au moins une analyse : le résultat du référendum complique la situation en Nouvelle-Calédonie. Serge July écrit dans Libération : « En bouclant le référendum, les acteurs risquent de bouillir sur le feu le dossier néo-calédonien. Ils croient s'en débarrasser en n'ayant le problème dans une mer d'indifférence. Ils viennent de donner au drame calédonien un surcroît dont il n'avait vraiment pas besoin ».

Philippe Tesson, dans le Quotidien de Paris, est encore plus net. S'il reconnaît que les accords de Matignon ne sont pas remis en cause, il fait remarquer : « On a trop souligné le lien qui unit ceux-ci et le référendum pour que le rejet du référendum, tel qu'il s'est exprimé

hier, n'altère pas la viabilité desdits accords ». Surtout il explique : « Le vote négatif de la communauté calédonienne opposé au vote positif de la communauté canaque crée les conditions d'un divorce dont les manifestations risquent d'être redoutables à plus ou moins brève échéance. Le scrutin d'hier consacre de manière inattendue et précipitée la partition que portait en germe le référendum (...). L'avenir calédonien est plus précaire encore au lendemain d'une opération dont Tjibou est le principal bénéficiaire ».

Même analyse pour Alain Peyrefitte dans le Figaro. Après avoir souligné que « le gouvernement et le Parti socialiste ont raison de dire que le vote est parfaitement valable », il ajoute : « L'abstention a fragilisé les accords que le référendum

devoit pérenniser. Les Français en restent aussi mécontents que ceux qui refusent de souscrire au pacte national qu'on leur demandait. On ne fait pas boire le cheval qui n'a pas soif ».

C'est Claude Cabanes qui, dans l'Humanité, est le plus précis sur les raisons de cette situation. Il reproche à M. Rocard de s'être prononcé « contre l'indépendance du peuple kanak en 1998 », et pour lui cela en a « retenu plus d'un ». Il met aussi en cause « le contexte social et politique (...) sous une forme ou sous une autre n'échappe aux fureurs du mécontentement », et il ajoute : « Quelle que soit la tempête sous le crâne d'un électeur de gauche quand il apprend que deux ministres du gouvernement Rocard -

M. Durafour et Sisson - vont accompagner la plaidoirie de Raymond Barre ce soir à « l'Heure de vérité ? ».

Pour la suite, Philippe Tesson explique que si le Front national et le RPR « ont à des titres divers des raisons d'être satisfaits », M. Rocard « quant à lui a trop engagé son crédit personnel sur ce dossier pour que son image ne soit pas ternie d'une épreuve qu'il n'a pas maîtrisée ». M. Peyrefitte est encore plus précis même si c'est de façon allusive, en écrivant « pour la troisième fois le référendum déçoit ceux qui l'ont organisé. En 1969, il a provoqué le départ du général de Gaulle. En 1972, il a entraîné celui de Chaban-Delemas. Qui servira de bouc émissaire à l'échec de 1988 ? ».

## M. Chirac : « Les Français n'ont pas compris »

M. Chirac fait diffuser, dimanche 6 novembre, à 20 h 30, le communiqué suivant :

« Les Français n'ont pas compris pourquoi, dans la situation actuelle, il fallait recourir à la procédure du référendum, alors qu'il aurait été si facile de faire adopter l'essentiel des dispositions envisagées par le Parlement ».

« Ils n'ont pas compris non plus que l'on veuille priver de leur droit de vote en 1998, quand leur destin se jouera, des Français régulièrement établis dans un territoire de la République ».

« En revanche, ils ont très bien compris que l'objectif poursuivi par

le gouvernement était purement politique, et ils ont, à juste titre, refusé de s'y associer ».

« Quant à nous, nous demeurons déterminés à agir pour le rétablissement durable de la paix et du développement harmonieux dans toute la Nouvelle-Calédonie, et cela dans le respect des droits imprescriptibles de chacun ».

● PRÉCISION. - Les résultats électoraux donnés dans notre article sur les précédents référendums français (le Monde du 5 novembre) étaient ceux de la seule métropole, afin de faciliter les comparaisons entre les diverses époques.

## Devant les représentants de la communauté juive

### M. Rocard souligne que « le statu quo ne saurait se maintenir très longtemps » dans les territoires occupés

M. Théobald Klein, dont le second mandat de trois ans, non renouvelable, à la présidence du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) vient à terme en mars prochain, avait invité que le dîner offert par le CRIF à l'occasion de son assemblée générale d'automne (il présidé cette année, par M. François Mitterrand. Le chef de l'Etat a préféré ne pas interrompre la récente tradition qui veut, depuis 1985, que ce soit le premier ministre qui réponde à cette invitation... M. Michel Rocard s'est plaignant félicité, devant ses hôtes, le samedi 5 novembre à Paris, de l'opportunité qui lui était, ainsi, donnée de s'adresser aux représentants de la communauté juive.

Les protestations du CRIF et de son président contre la visite de M. Yasser Arafat à Strasbourg et contre l'entrée que le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, avait eu, au Parlement européen, avec le président de l'OLP, en septembre dernier, ayant quelque peu assombri les relations entre M. Mitterrand et les responsables communautaires, M. Klein a expliqué, une fois encore, qu'il n'avait entendu exercer aucune « pression (...) sur un gouvernement qui a bien entendu, seul en charge de définir et de mener la politique extérieure de son choix ».

« La démocratie, non seulement autorisée, mais elle appelle à la libre expression des opinions individuelles ou collectives », a déclaré M. Klein, ajoutant que, en la circonstance, le CRIF avait exprimé « la douleur d'une sensibilité atteinte, beaucoup plus que la critique de la mise en œuvre prématurée d'un choix politique ».

#### Une laïcité « moderne »

M. Rocard a donné acte au président du CRIF du refus de celui-ci de se comporter comme un groupe de pression. Développant, à partir de l'exemple calédonien, sa conception de la médiation, le premier ministre a invité les représentants de la communauté juive « à être, activement, une instance de médiation entre l'Etat et

la société civile pour tout ce qui touche à la défense et à la promotion des valeurs de la République ».

Au nombre de ces valeurs, M. Rocard a inscrit « une laïcité moderne (...), qui ne soit plus simplement exprimée en termes de principes véterinaires mais surarmés ». « Nous en avons trop souffert », a-t-il observé, en une allusion transparente à la querelle scolaire de 1984. Pour le premier ministre, dont les propos ne pouvaient pas ne pas évoquer les récents conflits autour du film *Le Dernier Tentation du Christ* et de la pilule abortive, cette laïcité doit être « conquérante de la fraternité et de la solidarité », mais non « agressive, et notamment pas à l'égard du refuge spirituel auquel peuvent aspirer les hommes et les femmes que troublent les temps de crise ».

M. Rocard, qui s'exprimait en présence du cardinal Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale - la fédération protestante était représentée, mais Cheikh Abbas, recteur de la mosquée de Paris, s'était excusé, - a ajouté que « toutes les communautés spirituelles et religieuses doivent pouvoir trouver dans l'Etat le promoteur impartial, mais attentif, de cette laïcité renouvelée ».

Le premier ministre, répondant à M. Klein, qui avait évoqué « la chance (...) d'avoir à la tête de ce pays » une des personnalités « qui ont su gagner la confiance des deux peuples en cause », a réaffirmé la position de la France sur le conflit israélo-arabe : « Il n'y aura pas, a dit M. Rocard, de paix juste et durable pour Israël et les Palestiniens sans reconnaissance par chacun de l'existence et des droits légitimes de l'autre ». Soulignant que la conférence internationale souhaitée par la France « n'aurait pas pour but d'imposer des solutions toutes faites », M. Rocard a insisté, cependant sur le fait que « la réalité quotidienne dans les territoires occupés, avec son cortège de violences, nous oblige à prendre conscience que le statu quo ne saurait se maintenir très longtemps ».

Refusant de « porter un jugement sur ce que seront » les orientations du

futur gouvernement israélien, le premier ministre a répété que la France « est totalement disponible pour servir la cause du dialogue et de l'entente entre les peuples ».

P. J.

## Le budget de l'éducation nationale à l'Assemblée

### 500 postes de plus pour les universités

(Suite de la première page.)

Mais certains syndicats ont pu, non sans raison, dénoncer les ambitions limitées du budget et surtout l'absence de mesures de revalorisation des salaires : seule une provision de 400 millions de francs, dont 100 millions pour le supérieur, est prévue

comme gage de la bonne volonté gouvernementale à la veille de l'ouverture, le 14 novembre, des discussions officielles avec les syndicats sur ce dossier central.

La persistance du malaise dans les lycées et les bavures de la rentrée universitaire ont achevé de convaincre M. Jospin que son budget serait décidément bien court pour à la fois satisfaire les revendications des enseignants et assurer convenablement la rentrée 1989, sur laquelle le nouveau ministre de l'éducation nationale sera inamoviblement jugé. Or la crainte est réelle de ne pouvoir accueillir décemment le fin de nouveaux lycéens et étudiants et de voir le gouvernement pris au piège du succès de son propre slogan : 80 % des jeunes au niveau du bac en l'an 2000 !

#### Un ballon d'oxygène

L'exaspération des professeurs, confrontés à des classes et des amphithéâtres surchargés, accroît la pression des syndicats, au moment où le gouvernement cherche à endiguer la contestation dans la fonction publique. M. Jospin, qui, pas plus que l'ensemble du gouvernement, ne peut désespérer la gauche enseignante ni le grand parti des usagers de l'école, a donc demandé, et obtenu, une rallonge en postes pour desserrer l'étau dans les lycées et les universités. « Je pense pouvoir dire (...) que le gouvernement ne restera pas inerte (...) », annonçait-il dès le 20 octobre lors de l'émission télévisée « Questions à domicile ».

Ce ballon d'oxygène pour la rentrée prochaine a été obtenu par la création de 500 postes supplémentaires de maître de conférence dans les universités, ce qui correspond à un doublement de l'effort prévu au budget. D'autre part, des emplois pour les enseignements primaire et secondaire seront dégagés par le mécanisme budgétaire de l'autorisation de recrutement en surnombre. Selon cette formule, le ministre des finances ou le premier ministre autorise le ministre de l'Éducation nationale à ouvrir des emplois supplémentaires, sans création de poste au budget. Le financement se fait par prélèvement sur la dotation existante et les postes pourrout être créés soit le même année par

une loi de finances rectificative, soit beaucoup plus tard.

C'est ainsi qu'à la veille de la rentrée 1983 M. Pierre Mauroy avait sorti de son chapeau, sous la pression du SNI, 500 emplois d'instituteurs. Les 500 postes correspondants sont discrètement créés au budget de 1989... cinq ans après.

Cette fois, il ne s'agit plus seulement de céder aux amicales pressions de la FEN. Pour l'instant le prix de la dette du gouvernement envers les enseignants s'est limité au rétablissement des postes mis à disposition (MAD) des associations d'éducation populaire, et à la réduction de l'horaire d'enseignement des professeurs de collège (PEGC). Le gouvernement semble avoir pris conscience qu'il ne suffit pas de multiplier les créations de postes pour améliorer la qualité du service d'éducation surtout en période de crise de recrutement, où les nouveaux emplois échoient souvent à des auxiliaires insuffisamment formés. Mais la marge de manœuvre est étroite entre la nécessité d'accompagner la démographie lycéenne et étudiante galopante, et celle d'assurer partout un enseignement de valeur.

Cependant, l'effort de dernière minute consenti par le gouvernement pour sauver la rentrée 1989 risque de ne pas suffire à satisfaire les communistes, qui condamnent globalement le budget de l'éducation nationale et sont partie prenante de l'agitation dans les établissements par le biais du SNES et du SNE-Sup, notamment.

Quant aux centristes de l'UDC, ils attendent ailleurs leurs griefs et devraient promettre leur abstention contre plusieurs amendements particulièrement exigeants pour M. Jospin. Il s'agirait de donner la possibilité aux collectivités locales de participer aux dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privé (possibilité limitée actuellement à l'enseignement technique), de conférer à titre expérimental à certaines universités une autonomie totale tant financière que pour le recrutement des enseignants et... de renouer au rétablissement de deux 250 postes mis à disposition. Voilà qui donne un avant-goût du climat difficile dans lequel se déroulera le débat sur la loi d'orientation de l'éducation nationale annoncée par M. Jospin pour 1989.

PHILIPPE BERNARD.

## La réforme de l'audiovisuel devant le Sénat

### Le gouvernement est embarrassé par la polémique sur la coupure publicitaire

Le gouvernement qui s'apprête à défendre, le 8 novembre, devant le Sénat, sa réforme de l'audiovisuel, est plongé dans un cruel embarras. Son projet de loi, centré sur le remplacement de la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel, risque de s'enliser dans une polémique sur le délicat problème de la coupure publicitaire. Le sénateur RPR, M. Adrien Gouteyron, a mis le feu aux poudres. Rapporteur de la loi Léotard en 1986, il avait défendu avec succès le principe d'une coupure publicitaire unique dans les films et les fictions télévisuelles sur les chaînes privées. Rapporteur du projet de loi M<sup>me</sup> Catherine Tasca et de M. Jack Lang en 1988, il vient de faire adopter par la commission des affaires culturelles un amendement supprimant cette coupure.

L'ennui, c'est que les professionnels du cinéma, peu favorables à l'interruption des films par la publicité lors de la création des chaînes privées, se mobilisent aujourd'hui, à grand renfort de signatures pour la défendre. Comment expliquer cet étrange renversement des fronts ?

La volte-face des professionnels du cinéma tient à d'évidentes préoccupations économiques. Face à une fréquentation des salles en chute libre, les télévisions sont devenues les grands bailleurs de fonds du septième art. Les chaînes privées font une grosse consommation de films parce que le cinéma attire à 20 à 30 de fortes audiences et draine ainsi d'importantes ressources publicitaires.

Mais cette équation repose en grande partie sur l'interruption du film par la publicité qui rapporte près de 800 millions de francs par an à une chaîne comme TF 1. Si la coupure devient illégale, les télévisions privées remplaceront films et fictions françaises par des variétés ou des séries américaines. Un changement de stratégie qui aurait des conséquences désastreuses sur l'économie du cinéma et la santé déjà vacillante de la production française.

Le revirement des sénateurs RPR est, lui, plus difficile à interpréter. On peut certes imaginer que M. Gouteyron ait renoncé à défendre la logique de la télévision commerciale devant la grogne des électeurs-télépectateurs mécontents de la pollution du petit écran par la publicité. Mais il est aussi possible que cet amendement ne soit qu'un coup de force tactique destiné à mettre le gouvernement dans l'embarras pour mieux négocier sur d'autres points du projet de loi.

Car le gouvernement est bien la première victime de cette nouvelle guerre de la coupure publicitaire. Politiquement, il lui est difficile de s'opposer à un amendement présenté par un sénateur RPR, appuyé par les sénateurs communistes et socialistes. Mais M<sup>me</sup> Tasca et M. Lang savent que, s'ils cèdent à la pression politique, ils devront affronter dans quelques mois une véritable débâcle économique du cinéma et de la production télévisuelle.

J.-F. L.



# Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

## Les résultats du scrutin en Nouvelle-Calédonie

### Le territoire désespérément écartelé

- Une participation très supérieure à celle de la métropole : 63,24 %
- Le « oui » l'emporte nettement : 57,02 %
- Le « non » de Nouméa et de cinq autres communes caldoches désavoue M. Lafleur et hypothèque l'application des accords de Matignon

Le bilan du scrutin en Nouvelle-Calédonie se révèle extrêmement contrasté. Il apporte, certes, deux motifs de satisfaction aux signataires des accords de Matignon mais il les confronte aussi à la perspective de résistances encore plus fortes qu'ils ne le craignaient pour les dix années à venir.

Premier motif de satisfaction : le niveau de la participation. Contrairement à ceux de métropole, les électeurs calédoniens n'ont pas bougé le référendum. La participation sur l'ensemble du territoire (63,24 %) a été plus forte qu'aux scrutins précédents. Il y a eu plus de votants qu'au référendum du 13 septembre 1987 (+ 4,14 points), plus qu'aux élections régionales du 24 avril, cumulée avec le premier tour de l'élection présidentielle (+ 4,01) et plus qu'au premier tour des élections législatives du 5 juin (+ 12,86). Ces trois scrutins avaient toutefois été boycottés par les indépendantistes.

En revanche, la participation est restée inférieure à celle des élections régionales du 29 septembre 1985, auxquelles toutes les formations politiques du territoire avaient participé après une campagne intense précédant la rentrée en vigueur du système institutionnel conçu, à l'initiative de M. Edgard Pisani, par le gouvernement de M. Laurent Fabius. Il y avait eu alors 80,19 %

de participation, soit 16,95 points de plus que celle fois-ci. Dans aucune commune du territoire la participation n'est plus forte qu'il y a trois ans. Ni le FLNKS ni ses adversaires n'ont mobilisé toutes leurs troupes.

Les plus fortes participations sont enregistrées à Moindou (75,13 %), Pouébo (73,30 %), Yaté (73,28 %), Farino (72,97 %), Koné (72,29 %), Sarraméa (70,12 %), Ponerihouen (70,09 %), Hienghène (69,49 %) et Bourail (69,16 %). A Nouméa, la participation a été inférieure de 12,16 points par rapport à 1985 et de 19,95 points par rapport à 1987.

Une particularité : la faible participation des électeurs des îles Loyauté qui sont les seules communes, avec celle de Pouébo, où l'abstention a été supérieure à 50 % (53,39 % à Lifou, 53,46 % à Maré, 54,94 % à Ouvéa). A Ouvéa, les militants indépendantistes du nord de l'île, traumatisés par le bilan sanglant de l'assaut du 5 mai contre la « grotte sacrée » de Gossamah, et en désaccord ouvert avec la stratégie conciliante de M. Jean-Marie Tjibaou, ne sont pas allés voter. A Maré, le grand chef coutumier de l'île, M. Nidoah Nalssine, fondateur du mouvement Libération kanake socialiste (LKS), déçu d'avoir été considéré comme un simple figurant par le premier ministre

à l'occasion de la négociation des accords de Matignon, n'a pas réellement mobilisé ses électeurs après avoir appelé à voter « oui ». A Lifou s'est manifestée l'influence du Front uni de libération kanak (FULK), la composante maximaliste du FLNKS qui préconisait le « non ».

Le cas de Pouébo est plus singulier : il semble que le taux d'abstention local (50,08 %) soit le résultat de la tété de militants du Parti de libération kanak (PALIKA) peu convaincus du bien-fondé des orientations du parti de M. Tjibaou, l'Union calédonienne (UC).

#### Le « oui » massif des Canaques

Second motif de satisfaction : le « oui » l'emporte nettement sur 57,02 % des suffrages exprimés, même si ce taux apparaît très inférieur à celui enregistré en métropole et même si le poids du « non » (42,97 %) menace d'hypothéquer l'application des accords de Matignon.

Le « oui » remporte ses meilleurs scores dans les communes peuplées presque exclusivement de Canaques : les îles Belep (98,97 %), Hienghène, la commune dont M. Tjibaou est le maire (97,27 %), Yaté (93,52 %), Canala (91,28 %), Ponerihouen (86,65 %), Houailou

(85,89 %), Touho (84,48 %), Sarraméa (82,74 %), Thio (81,74 %), Pouébo (80,17 %), Poindimié (79,92 %), etc.

Bien qu'il n'ait pas vraiment mené campagne, l'élu-maire du FLNKS peut donc s'estimer satisfait. La démarche de M. Tjibaou reçoit l'aval, comme d'habitude, de la majeure partie des électeurs mélanésiens. Le « oui » prédomine clairement dans trois des quatre régions issues du statut mis en place au printemps dernier par le gouvernement de M. Jacques Chirac et destinées à être remplacées, à dater du 14 juillet 1989, par les trois provinces prévues dans la loi référendaire. Il y a eu en faveur du « oui » 87,02 % des suffrages exprimés dans la région Est, 85,10 % dans la région des îles Loyauté, (toutes deux à dominante mélanésienne) et 58,15 % dans la région Ouest (où les deux communautés se partagent numériquement les territoires communaux.)

#### Biocages en perspective

Le motif d'inquiétude tient à l'importance du « non » dans la région Sud du territoire (14 590 « non », soit 60,08 % contre 9 695 « oui », soit 39,92 %) où les consignes de vote des différentes formations d'extrême droite ont été suivies par la plupart des votants. Ces résultats à contre-courant apparaissent très spectaculaires à Nouméa (63,70 % de « non ») et dans les deux principales communes de l'agglomération nouméenne, Mont-Dore (56,37 %) et Dumbéa (65,87 %) ainsi que dans les trois îles caldoches de la côte ouest, Bourail (56,31 %), La Foa (53,02 %) et Farino (79,33 %).

La commune de Païta (60,37 % de « oui ») contre 39,62 % de « non », proche de Nouméa, échappe à cette influence grâce au vote de son importante communauté wallisienne qui a suivi les consignes de M. Jacques Lafleur. Mais pour le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), le vote négatif de Nouméa et de cinq autres villes de la région Sud constitue un cinquantenaire.

Ce résultat apparaît en totale contradiction avec la tendance qui s'était manifestée aux dernières législatives. M. Lafleur avait alors été réélu député RPR au premier tour avec une majorité de 83,31 % et ce scrutin avait été marqué par un net recul de l'extrême droite, qui avait recueilli trois mois auparavant 22,49 % des suffrages sur l'ensemble du territoire.

Cette fois, les broussards de la côte ouest, ainsi que la plupart des électeurs de Nouméa (où le « non »

recueille presque deux fois plus de suffrages que le « oui ») ont réaffirmé, comme ils l'avaient fait le 24 avril, leur dé fiance à l'égard du chef de file du courant « loyaliste ». M. Lafleur, éminent signataire des accords de Matignon, n'apparaît plus représentatif dans son propre domaine électoral.

La mise en œuvre des accords de Matignon n'en sera rendue que plus difficile puisque les électeurs de la région Sud viennent ainsi, contre l'attente de leur député, de rejeter les compromis approuvés par les électeurs métropolitains. Le postulat consensuel sur lequel reposait le projet commun de MM. Lafleur, Tjibaou et Rocard, devient en partie caduc.

Certes, le « oui » formulé par le territoire dans son ensemble légitimera l'application de la loi référendaire mais le front du refus formé autour de Nouméa par les conservateurs, dont beaucoup de fonctionnaires, et les extrémistes, promet au gouvernement de fortes pressions et sans doute des blocages lorsqu'il s'agira de concrétiser la politique de réduction des inégalités et de réajustement économique que M. Rocard s'est engagé à mener en faveur de la communauté canaque.

La Nouvelle-Calédonie reste désespérément écartelée.

A. R.

## Le retour des vieux démons...

### NOUMÉA de notre correspondant

C'est un peu la boîte de Pandore de la trousse calédonienne. C'est là, dans cette cave de nickel liché par une marée couleur de plomb, que le « Caillon » réserve ses surprises, livre ses secrets et annonce ses mouvements d'humeur. C'est pourquoi l'affaire semblait entendue ici, dès les premières heures de la matinée de dimanche lorsque les Canaques ont commencé à sortir des tribus.

Pour la première fois depuis trois ans, les voilà qui reprennent le chemin des urnes. Sans enthousiasme mais avec discipline, ils convergent vers la mairie, silencieusement, par petits groupes, les rues du village caldoche où le soleil frappait déjà dur. Les cars de la municipalité FLNKS étaient allés chercher les électeurs des hameaux les plus éloignés. La machine indépendante n'est pas tournée plus vite. Une journée sans histoire du côté canaque.

L'ambiance était toute différente du côté européen. Il y a un peu plus d'un an, lors du scrutin local d'auto-détermination, les « loyalistes » s'étaient bousculés aux portes de la mairie pour voter à deux mains « oui à la France ». Époque béni où Bernard Pons et Jacques Lafleur, inséparable duo, jurèrent d'en finir avec les cauchemars de Kanaky. Combien étaient-ils dimanche, tel M. Colonna, électricien à la société le Nickel (SLN) à s'être mêlés à la foule canaque ? Peu nombreux. Beaucoup ont voté « non ». M. Colonna, lui, clamait qu'il avait voté « oui » parce que « c'est une chance à saisir, c'est maintenant ou jamais », disait-il. Tant pis s'il prêchait dans le désert.

### « La campagne du RPR nous a paralysés »

De l'autre côté du col de Petchecara, Canala s'est refait une toilette. Les tranchées sont rebouchées et les façades repeintes. C'était promis, on ne fracasserait pas d'urnes à la hecche ce dimanche. D'ailleurs, les gardiennes en faction devant la mairie étaient courtoisement invitées à partager le « bougna » (plat traditionnel) des assesseurs FLNKS : « Venez ! Venez ! sinon on va se vexer. » Après les coups de feu, on s'échangeait des fourchettes et des politesses. Les militants de Canala sont décidément désarmants ! Ils ont mis la même ardeur, le même pointillisme à orchestrer la guérilla qu'à choyer les opérations de vote. Léopold Jorédié, numéro trois du FLNKS, n'était pas peu fier de ses troupes : « Nous, nous avons apporté notre quote-part à ce référendum. » Alors maintenant et Lafleur n'est pas suivi, ajoutait-il, ah bien ! qu'il se débrouille avec son électoral !

Le désaveu infligé à Jacques Lafleur par des parisiens jusque-là si fidèles, c'est sur ce constat lourd

de conséquences que la Nouvelle-Calédonie s'est réveillée lundi. Alors que le « oui » emporte des majorités écrasantes dans les communes mélanésiennes, le « non » est majoritaire dans les communes à forte concentration européenne. Nouméa, la forteresse imprenable du RPCR, a nettement rejeté les accords de Matignon malgré la consigne de voter « oui » lancée par Jacques Lafleur. La tendance s'est confirmée dans les localités de sa banlieue, tandis que le centre agricole de Bourail, toujours très influencé par les thèses de Justin Guillemard, porte-parole des Comités d'action patriotique, votait « non » à 56,31 %, les suffrages mélanésiens de la commune ayant pondéré le résultat.

Fort de sa réflexion triomphale et quasi plébiscitaire aux législatives, Jacques Lafleur s'était cru mandaté pour signer les accords de Matignon. Cinq mois plus tard, le malentendu semble total. Qu'est-il donc arrivé ? Passé le drame d'Ouvéa, l'esprit de réconciliation s'est incontestablement éteint, les vieux réflexes se réveillent.

### « On peut craindre des dérapages »

Mais le trouble de l'électorat de Jacques Lafleur a surtout pour origine la cacophonie qui s'est instaurée entre le RPCR et son grand frère de métropole, le RPR. Chaque soir, à la télévision, les Calédoniens ont pu entendre Alain Juppé dénoncer le « gel » du corps électoral jusqu'en 1998. Cela a fini par porter préjudice aux interventions critiques de Bernard Pons, l'ancien ministre des DOM-TOM, populaire s'il en est en milieu caldoche, elles sont tombées à point nommé pour conforter l'argumentation du Front National. « La campagne du RPR en métropole nous a fait beaucoup de mal ; elle nous a paralysés », a résumé, amer, un élu modéré du RPCR.

Reste maintenant une inconnue : la longévité des accords de Matignon. La position personnelle de Jacques Lafleur y sera évidemment pour beaucoup. Le député désavoué n'avait pas encore réagi, lundi après-midi. Certaines rumeurs faisaient état de son intention de se démettre de son mandat de député sans qu'il soit toutefois possible de leur accorder un quelconque crédit. Déjà, en 1982, au lendemain d'un accord local entre les communistes et les indépendantistes, Jacques Lafleur, en quête d'une nouvelle légitimité, avait remis en jeu son mandat avant d'être réélu haut la main. Mais un tel « coup » apparaîtrait aujourd'hui beaucoup plus risqué.

C'est donc peu dire que le référendum a bousculé l'échiquier politique territorial. Si le RPCR charrie, le Front national triomphe et hausse le ton. « Nous demandons, expliquait, dimanche soir, Guy Georges, secrétaire général du Front national local, que le gouvernement remette en cause les accords de

Matignon, ramène tout le monde autour de la table avec la présence des forces loyalistes non RPCR pour engager une renégociation... Les militants d'extrême droite sont, eux, encore plus explicites : « Après un tel rejet des accords de Matignon, si le gouvernement ne veut pas renégocier, alors on peut craindre des dérapages. S'il faut que les loyalistes s'expriment à coups de cailloux comme le FLNKS pour être entendus... »

Justin Guillemard, porte-parole des broussards de Bourail, évoquait lui aussi, et à sa manière, l'hypothèse d'une radicalisation « loyaliste » : « Si les socialistes ne veulent pas tenir compte de ce scrutin, je pense que les Calédoniens devront se situer dans un mouvement de résistance comme ils l'ont fait en 1984 à 1986. »

C'est probablement au risque d'une telle dérive que Jean-Marie Tjibaou pensait lundi matin en appelant à « considérer avec beaucoup de vigilance cette volonté de ne pas partager ». Mais, pour lui, « les accords sont maintenant entérinés et on peut commencer à travailler ». « Même s'il y a un fort taux de « non », s'il est ajouté qui hypothèque sérieusement l'avenir des accords, ceux-ci sont applicables dans l'immédiat. Il va falloir ensuite que chacun des signataires reconsoile sa position parce que s'il y a une défection de qui que ce soit, il n'y aura pas d'accord. »

Propos mesurés, comme Jean-Marie Tjibaou sait en tenir pour tirer la sonnette d'alarme sans avoir l'air de dramatiser. Il n'empêche. Chacun à Nouméa avait le sentiment que la Nouvelle-Calédonie venait de se reconcilier... avec ses vieux démons !



Le « non » l'a emporté dans six des treize communes qui composent, à partir du 14 juillet 1989, la province Sud du territoire : Nouméa Dumbéa, Mont-Dore, Bourail, La Foa, Farino. Sur l'ensemble du territoire les résultats du scrutin font apparaître une cassure de l'électorat européen, en particulier à Nouméa.

thèse d'une radicalisation « loyaliste » : « Si les socialistes ne veulent pas tenir compte de ce scrutin, je pense que les Calédoniens devront se situer dans un mouvement de résistance comme ils l'ont fait en 1984 à 1986. »

C'est probablement au risque d'une telle dérive que Jean-Marie Tjibaou pensait lundi matin en appelant à « considérer avec beaucoup de vigilance cette volonté de ne pas partager ». Mais, pour lui, « les accords sont maintenant entérinés et on peut commencer à travailler ». « Même s'il y a un fort taux de « non », s'il est ajouté qui hypothèque sérieusement l'avenir des accords, ceux-ci sont applicables dans l'immédiat. Il va falloir ensuite que chacun des signataires reconsoile sa position parce que s'il y a une défection de qui que ce soit, il n'y aura pas d'accord. »

Propos mesurés, comme Jean-Marie Tjibaou sait en tenir pour tirer la sonnette d'alarme sans avoir l'air de dramatiser. Il n'empêche. Chacun à Nouméa avait le sentiment que la Nouvelle-Calédonie venait de se reconcilier... avec ses vieux démons !

FREDERIC BOBIN.

## Les résultats dans les trente-deux communes du territoire

Commune	Ins.	Vol.	Exp.	OUI (%)	NON (%)
<b>BELEP</b>	Ins. 553 ; Vol. 392	Abst. 29,11 % ; Exp. 392	OUI ..... 388 (98,97 %)	NON ..... 4 (1,02 %)	
<b>BOULOUPARI</b>	Ins. 842 ; Vol. 561	Abst. 33,37 % ; Exp. 519	OUI ..... 268 (51,63 %)	NON ..... 251 (48,36 %)	
<b>BOURAIL</b>	Ins. 2 192 ; Vol. 1 516	Abst. 30,83 % ; Exp. 1 394	OUI ..... 785 (56,31 %)	NON ..... 609 (43,68 %)	
<b>CANALA</b>	Ins. 2 550 ; Vol. 1 706	Abst. 33,09 % ; Exp. 1 667	OUI ..... 1 512 (90,78 %)	NON ..... 155 (9,29 %)	
<b>DUMBÉA</b>	Ins. 3 725 ; Vol. 2 359	Abst. 36,67 % ; Exp. 2 107	OUI ..... 1 388 (65,87 %)	NON ..... 719 (34,12 %)	
<b>FARINO</b>	Ins. 222 ; Vol. 162	Abst. 27,02 % ; Exp. 150	OUI ..... 119 (79,33 %)	NON ..... 31 (20,66 %)	
<b>LA FOA</b>	Ins. 1 463 ; Vol. 1 030	Abst. 29,59 % ; Exp. 926	OUI ..... 491 (53,82 %)	NON ..... 435 (46,97 %)	
<b>HIENGHÈNE</b>	Ins. 1 279 ; Vol. 893	Abst. 30,17 % ; Exp. 888	OUI ..... 876 (97,97 %)	NON ..... 16 (2,02 %)	
<b>HOUAÏLOU</b>	Ins. 2 026 ; Vol. 1 328	Abst. 34,45 % ; Exp. 1 283	OUI ..... 1 182 (85,89 %)	NON ..... 181 (14,10 %)	
<b>ÎLE-DES-PINS</b>	Ins. 786 ; Vol. 424	Abst. 46,05 % ; Exp. 419	OUI ..... 329 (85,68 %)	NON ..... 60 (14,31 %)	
<b>KALA-GOMIEN</b>	Ins. 824 ; Vol. 489	Abst. 40,65 % ; Exp. 468	OUI ..... 293 (62,68 %)	NON ..... 175 (37,39 %)	
<b>KONÉ</b>	Ins. 1 873 ; Vol. 1 354	Abst. 27,70 % ; Exp. 1 294	OUI ..... 956 (73,87 %)	NON ..... 338 (26,12 %)	
<b>KOUMAC</b>	Ins. 1 227 ; Vol. 788	Abst. 35,77 % ; Exp. 696	OUI ..... 412 (59,19 %)	NON ..... 284 (40,80 %)	
<b>LIFOU</b>	Ins. 6 091 ; Vol. 2 838	Abst. 53,40 % ; Exp. 2 809	OUI ..... 2 342 (83,37 %)	NON ..... 467 (16,62 %)	
<b>MARÉ</b>	Ins. 3 486 ; Vol. 1 622	Abst. 53,47 % ; Exp. 1 616	OUI ..... 1 485 (86,94 %)	NON ..... 211 (13,05 %)	
<b>MOINDOU</b>	Ins. 366 ; Vol. 275	Abst. 24,86 % ; Exp. 249	OUI ..... 137 (58,82 %)	NON ..... 112 (44,97 %)	
<b>MONT-DORE</b>	Ins. 7 715 ; Vol. 5 153	Abst. 33,20 % ; Exp. 4 619	OUI ..... 2 684 (56,37 %)	NON ..... 2 015 (43,62 %)	
<b>Ouvéa</b>	Ins. 1 199 ; Vol. 785	Abst. 34,52 % ; Exp. 738	OUI ..... 531 (71,95 %)	NON ..... 287 (28,04 %)	
<b>OUVÉA</b>	Ins. 2 230 ; Vol. 1 005	Abst. 34,93 % ; Exp. 996	OUI ..... 866 (86,94 %)	NON ..... 136 (13,65 %)	
<b>PAÏTA</b>	Ins. 3 414 ; Vol. 2 288	Abst. 32,98 % ; Exp. 2 102	OUI ..... 1 269 (60,37 %)	NON ..... 833 (39,62 %)	
<b>POINDIMIÉ</b>	Ins. 1 916 ; Vol. 1 279	Abst. 33,24 % ; Exp. 1 221	OUI ..... 927 (75,92 %)	NON ..... 294 (24,07 %)	
<b>PONERIHOUEN</b>	Ins. 1 401 ; Vol. 982	Abst. 29,90 % ; Exp. 944	OUI ..... 818 (86,65 %)	NON ..... 126 (13,34 %)	
<b>POUÉBO</b>	Ins. 1 252 ; Vol. 625	Abst. 50,07 % ; Exp. 619	OUI ..... 598 (96,68 %)	NON ..... 21 (3,39 %)	
<b>POUEBOUIT</b>	Ins. 562 ; Vol. 412	Abst. 26,69 % ; Exp. 361	OUI ..... 248 (68,69 %)	NON ..... 113 (31,30 %)	
<b>POUM</b>	Ins. 568 ; Vol. 360	Abst. 36,61 % ; Exp. 348	OUI ..... 279 (80,17 %)	NON ..... 69 (19,82 %)	
<b>FOYA</b>	Ins. 1 099 ; Vol. 749	Abst. 31,84 % ; Exp. 700	OUI ..... 513 (73,28 %)	NON ..... 187 (26,71 %)	
<b>SARRAMÉA</b>	Ins. 308 ; Vol. 216	Abst. 29,87 % ; Exp. 197	OUI ..... 163 (82,74 %)	NON ..... 34 (17,25 %)	
<b>THIO</b>	Ins. 1 363 ; Vol. 916	Abst. 32,89 % ; Exp. 882	OUI ..... 721 (81,74 %)	NON ..... 161 (18,25 %)	
<b>TOUHO</b>	Ins. 1 207 ; Vol. 807	Abst. 33,14 % ; Exp. 777	OUI ..... 658 (84,68 %)	NON ..... 119 (15,31 %)	
<b>VOH</b>	Ins. 1 173 ; Vol. 766	Abst. 34,69 % ; Exp. 721	OUI ..... 519 (71,98 %)	NON ..... 202 (28,01 %)	
<b>YATÉ</b>	Ins. 816 ; Vol. 598	Abst. 26,71 % ; Exp. 587	OUI ..... 549 (93,52 %)	NON ..... 38 (6,47 %)	





... plusieurs des plus de...  
... ont réaf...  
... l'avant fait le...  
... regard de...  
... agniste...  
... agnitaire des...  
... n'apparaît dans son propre...  
...  
... des accords de...  
... rendu que plus...  
... électeurs de la...  
... aussi, contre...  
... député, de régler...  
... approuvés par les...  
... Le postulat...  
... lequel reposait le pro...  
... de M. Lafleur, Tj...  
... et Fanned, devient en partie...  
... formulé par le...  
... son ensemble légiti...  
... de la loi référen...  
... le front du refus formé...  
... par les conserva...  
... beaucoup de fonction...  
... et les députés, promet au...  
... de l'avis des pêcheurs...  
... lorsque il...  
... la politique de...  
... et de réquis...  
... M. Rocard...  
... en faveur de la...  
...  
... Nouvelle-Calédonie reste...  
...  
A. R.

... du territoire

Table with columns for location (OUVEA, PAITA, PONDICHÉRIE, etc.), population, and other statistics.

DEVINEZ OÙ LA SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES A PU S'INFORMATISER SANS RISQUE.

L'un des...  
... personnes...  
... comme dans le...  
... Life, gère un portefeuille d'assurances de 730 milliards de francs.  
Devant le déluge de tâches administratives et le flux d'informations que cela représente, son informatique devait impérativement être puissante et commode, tout en assurant une sécurité absolue.  
C'est peut-être pourquoi la Société Suisse a choisi l'informatique Bull dans un pays d'Europe.  
**UN VRAI PARTENAIRE**  
Un véritable travail d'équipe a permis à

Bull d'appuyer et de soutenir le client sans sacrifier...  
... autres constructeurs...  
L'alle...  
... service à la clientèle...  
de gestion. Une augmentation des ventes...  
**PLUS DE LIBERTÉ**  
Les systèmes Bull "ouverts" sont pour la Société Suisse une garantie de liberté dans l'avenir. Liberté d'évoluer, de choisir ses fournisseurs, de profiter des nouveautés. Même si elles ne viennent pas de Bull.  
Mais il y a tout lieu de croire que le Groupe Bull saura toujours lui offrir ce qu'il faut. Car aujourd'hui, Bull et son partenaire

Honeywell Bull Inc. font profiter leurs clients des ressources d'un constructeur de taille mondiale.  
Quelle meilleure manière de minimiser les risques?

BULL ET SES CLIENTS. UNE ÉQUIPE QUI GAGNE.



Outre-mer : 89,31 % de « oui » mais une abstention record (82 %)

Les autres départements et territoires d'outre-mer n'ont pas fait, à l'égard de la Nouvelle-Calédonie, le geste de solidarité que celle-ci était en droit d'attendre. Bien au contraire, même si dans l'ensemble de ces terres lointaines le « oui » l'emporte encore plus largement qu'en métropole avec 89,31 % en moyenne, la participation du corps électoral a été extrêmement faible : seulement 18 % en moyenne - 82 % d'abstentions ! - avec un triste record pour la Guadeloupe où il n'y a eu que 10,31 % de votants.

Seule la collectivité territoriale de Mayotte a enregistré, avec 48,14 %, une participation meilleure qu'en métropole. Ce piètre résultat exprime logiquement, toutefois, le très faible intérêt porté par les formations politiques locales à la campagne pour le référendum et l'absence totale de campagne outre-mer de la part des grands partis métropolitains.

**GUADELOUPE**  
Ins. 196 967 ; Vol. 20 302  
Abs. 89,69 % ; Exp. 18 599  
OUI ..... 16 668 (80,59 %)  
NON ..... 1 731 (9,40 %)  
24 avril 1988. - Vol. 82 348 ; Abs. 88,12 % ; Exp. 78 853. Chânc. 18 482 (22,51) ; La Pen. 1 282 (1,68).

**BASSE-NORMANDE**  
Ins. 8 923 ; Vol. 1 070  
Abs. 88,02 % ; Exp. 933  
OUI ..... 829 (88,85 %)  
NON ..... 104 (11,14 %)  
24 avril 1988. - Vol. 3 977 ; Abs. 88,47 % ; Exp. 3 711. Chânc. 1 194 (22,17) ; La Pen. 48 (1,32).

**CAPESTERRE-BELLE-EAU**  
Ins. 9 014 ; Vol. 810  
Abs. 91,01 % ; Exp. 716  
OUI ..... 653 (81,20 %)  
NON ..... 63 (6,79 %)  
24 avril 1988. - Vol. 3 780 ; Abs. 40,87 % ; Exp. 3 474. Chânc. 846 (18,88) ; La Pen. 30 (0,86).

**LE GOSIER**  
Ins. 9 155 ; Vol. 788  
Abs. 91,39 % ; Exp. 677  
OUI ..... 575 (84,93 %)  
NON ..... 162 (15,06 %)  
24 avril 1988. - Vol. 3 708 ; Abs. 60,66 % ; Exp. 3 443. Chânc. 1 198 (34,73) ; La Pen. 82 (2,67).

**LES AYMES**  
Ins. 22 215 ; Vol. 3 470  
Abs. 84,37 % ; Exp. 3 223  
OUI ..... 3 089 (83,30 %)  
NON ..... 216 (6,69 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 180 ; Abs. 46,04 % ; Exp. 11 321. Chânc. 1 738 (16,32) ; La Pen. 222 (1,98).

**POINTE-A-PITRE**  
Ins. 14 969 ; Vol. 2 697  
Abs. 81,98 % ; Exp. 2 406  
OUI ..... 2 193 (81,14 %)  
NON ..... 213 (8,85 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 738 ; Abs. 42,01 % ; Exp. 8 178. Chânc. 2 116 (28,87) ; La Pen. 159 (1,88).

**MARTINIQUE**  
Ins. 214 345 ; Vol. 35 345  
Abs. 85,51 % ; Exp. 32 208  
OUI ..... 30 300 (84,07 %)  
NON ..... 1 908 (5,92 %)  
24 avril 1988. - Vol. 124 719 ; Abs. 42,37 % ; Exp. 118 838. Chânc. 23 228 (18,98) ; La Pen. 1 958 (1,61).

**FORT-DE-FRANCE**  
Ins. 59 131 ; Vol. 11 778  
Abs. 80,08 % ; Exp. 11 019  
OUI ..... 10 412 (84,49 %)  
NON ..... 607 (5,51 %)  
24 avril 1988. - Vol. 35 354 ; Abs. 40,87 % ; Exp. 32 236. Chânc. 6 890 (17,08) ; La Pen. 484 (1,48).

**SAINT-MARIE**  
Ins. 12 939 ; Vol. 2 037  
Abs. 84,25 % ; Exp. 1 873  
OUI ..... 1 802 (86,10 %)  
NON ..... 73 (3,99 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 148 ; Abs. 37,67 % ; Exp. 7 702. Chânc. 1 261 (18,37) ; La Pen. 61 (1,04).

**SCHOELLCHER**  
Ins. 9 177 ; Vol. 1 413  
Abs. 84,60 % ; Exp. 1 328  
OUI ..... 1 242 (93,52 %)  
NON ..... 86 (6,47 %)  
24 avril 1988. - Vol. 5 285 ; Abs. 43,06 % ; Exp. 5 067. Chânc. 1 636 (32,10) ; La Pen. 104 (2,04).

**LA REUNION**  
Ins. 292 612 ; Vol. 65 713  
Abs. 77,54 % ; Exp. 60 551  
OUI ..... 52 348 (86,45 %)  
NON ..... 8 203 (13,54 %)  
24 avril 1988. - Vol. 215 473 ; Abs. 28,36 % ; Exp. 211 111. Chânc. 36 860 (17,48) ; La Pen. 3 740 (1,77).

**SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION**  
Ins. 53 660 ; Vol. 9 149  
Abs. 82,93 % ; Exp. 8 425  
OUI ..... 6 758 (80,21 %)  
NON ..... 1 467 (19,78 %)  
24 avril 1988. - Vol. 37 442 ; Abs. 28,89 % ; Exp. 36 798. Chânc. 9 877 (27,11) ; La Pen. 1 148 (2,11).

**LE PORT**  
Ins. 14 864 ; Vol. 6 017  
Abs. 59,51 % ; Exp. 5 728  
OUI ..... 5 269 (91,98 %)  
NON ..... 489 (8,91 %)  
24 avril 1988. - Vol. 11 889 ; Abs. 48,28 % ; Exp. 11 547. Chânc. 986 (8,62) ; La Pen. 168 (1,48).

**SAINT-ANDRE**  
Ins. 17 914 ; Vol. 3 441  
Abs. 80,79 % ; Exp. 3 178  
OUI ..... 2 869 (86,27 %)  
NON ..... 369 (9,27 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 831 ; Abs. 28,08 % ; Exp. 12 800. Chânc. 2 828 (20,70) ; La Pen. 111 (0,87).

**SAINT-LOUIS**  
Ins. 21 525 ; Vol. 6 973  
Abs. 67,60 % ; Exp. 6 366  
OUI ..... 6 079 (92,58 %)  
NON ..... 487 (7,41 %)  
24 avril 1988. - Vol. 16 488 ; Abs. 23,26 % ; Exp. 16 174. Chânc. 1 748 (10,80) ; La Pen. 122 (0,78).

**SAINT-PAUL**  
Ins. 32 939 ; Vol. 8 110  
Abs. 75,39 % ; Exp. 7 441  
OUI ..... 6 110 (82,11 %)  
NON ..... 1 331 (17,88 %)  
24 avril 1988. - Vol. 25 112 ; Abs. 24,04 % ; Exp. 24 588. Chânc. 4 221 (17,10) ; La Pen. 140 (1,78).

**SAINT-PIERRE**  
Ins. 28 543 ; Vol. 7 444  
Abs. 73,92 % ; Exp. 6 699  
OUI ..... 5 783 (85,13 %)  
NON ..... 996 (14,86 %)  
24 avril 1988. - Vol. 21 778 ; Abs. 23,80 % ; Exp. 21 167. Chânc. 3 886 (17,81) ; La Pen. 321 (1,81).

**LE TAMPON**  
Ins. 22 190 ; Vol. 3 746  
Abs. 83,11 % ; Exp. 3 338  
OUI ..... 2 639 (79,85 %)  
NON ..... 699 (20,94 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 853 ; Abs. 24,04 % ; Exp. 18 547. Chânc. 1 987 (12,00) ; La Pen. 378 (2,28).

**SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**  
Ins. 4 444 ; Vol. 1 062  
Abs. 76,10 % ; Exp. 980  
OUI ..... 917 (93,57 %)  
NON ..... 63 (6,42 %)  
24 avril 1988. - Vol. 2 480 ; Abs. 48,31 % ; Exp. 2 183. Chânc. 782 (34,97) ; La Pen. 108 (4,83).

**PAPEETE**  
Ins. 18 967 ; Vol. 3 382  
Abs. 82,16 % ; Exp. 3 107  
OUI ..... 2 882 (83,10 %)  
NON ..... 523 (16,89 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 856 ; Abs. 48,31 % ; Exp. 9 887. Chânc. 2 928 (30,54) ; La Pen. 314 (3,27).

**LA MAYOTTE**  
Ins. 22 300 ; Vol. 6 068  
Abs. 72,78 % ; Exp. 6 006  
OUI ..... 5 716 (95,17 %)  
NON ..... 290 (4,82 %)  
24 avril 1988. - Vol. 15 385 ; Abs. 30,86 % ; Exp. 15 222. Chânc. 5 816 (36,68) ; La Pen. 196 (1,28).

**WALLIS-ET-FUTUNA**  
Ins. 8 313 ; Vol. 4 002  
Abs. 51,85 % ; Exp. 3 924  
OUI ..... 3 198 (81,49 %)  
NON ..... 726 (18,50 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 020 ; Abs. 27,80 % ; Exp. 6 013. Chânc. 3 143 (32,27) ; La Pen. 57 (0,61).

**POLYNÉSIE FRANÇAISE**  
Ins. 107 414 ; Vol. 21 756  
Abs. 79,73 % ; Exp. 20 046  
OUI ..... 16 364 (81,63 %)  
NON ..... 3 682 (18,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 80 585 ; Abs. 43,89 % ; Exp. 80 381. Chânc. 23 700 (38,91) ; La Pen. 1 728 (2,91).

**LA REUNION**  
Ins. 292 612 ; Vol. 65 713  
Abs. 77,54 % ; Exp. 60 551  
OUI ..... 52 348 (86,45 %)  
NON ..... 8 203 (13,54 %)  
24 avril 1988. - Vol. 215 473 ; Abs. 28,36 % ; Exp. 211 111. Chânc. 36 860 (17,48) ; La Pen. 3 740 (1,77).

**SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION**  
Ins. 53 660 ; Vol. 9 149  
Abs. 82,93 % ; Exp. 8 425  
OUI ..... 6 758 (80,21 %)  
NON ..... 1 467 (19,78 %)  
24 avril 1988. - Vol. 37 442 ; Abs. 28,89 % ; Exp. 36 798. Chânc. 9 877 (27,11) ; La Pen. 1 148 (2,11).

**LE PORT**  
Ins. 14 864 ; Vol. 6 017  
Abs. 59,51 % ; Exp. 5 728  
OUI ..... 5 269 (91,98 %)  
NON ..... 489 (8,91 %)  
24 avril 1988. - Vol. 11 889 ; Abs. 48,28 % ; Exp. 11 547. Chânc. 986 (8,62) ; La Pen. 168 (1,48).

**SAINT-ANDRE**  
Ins. 17 914 ; Vol. 3 441  
Abs. 80,79 % ; Exp. 3 178  
OUI ..... 2 869 (86,27 %)  
NON ..... 369 (9,27 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 831 ; Abs. 28,08 % ; Exp. 12 800. Chânc. 2 828 (20,70) ; La Pen. 111 (0,87).

**SAINT-LOUIS**  
Ins. 21 525 ; Vol. 6 973  
Abs. 67,60 % ; Exp. 6 366  
OUI ..... 6 079 (92,58 %)  
NON ..... 487 (7,41 %)  
24 avril 1988. - Vol. 16 488 ; Abs. 23,26 % ; Exp. 16 174. Chânc. 1 748 (10,80) ; La Pen. 122 (0,78).

**SAINT-PAUL**  
Ins. 32 939 ; Vol. 8 110  
Abs. 75,39 % ; Exp. 7 441  
OUI ..... 6 110 (82,11 %)  
NON ..... 1 331 (17,88 %)  
24 avril 1988. - Vol. 25 112 ; Abs. 24,04 % ; Exp. 24 588. Chânc. 4 221 (17,10) ; La Pen. 140 (1,78).

**SAINT-PIERRE**  
Ins. 28 543 ; Vol. 7 444  
Abs. 73,92 % ; Exp. 6 699  
OUI ..... 5 783 (85,13 %)  
NON ..... 996 (14,86 %)  
24 avril 1988. - Vol. 21 778 ; Abs. 23,80 % ; Exp. 21 167. Chânc. 3 886 (17,81) ; La Pen. 321 (1,81).

**LE TAMPON**  
Ins. 22 190 ; Vol. 3 746  
Abs. 83,11 % ; Exp. 3 338  
OUI ..... 2 639 (79,85 %)  
NON ..... 699 (20,94 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 853 ; Abs. 24,04 % ; Exp. 18 547. Chânc. 1 987 (12,00) ; La Pen. 378 (2,28).

**SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**  
Ins. 4 444 ; Vol. 1 062  
Abs. 76,10 % ; Exp. 980  
OUI ..... 917 (93,57 %)  
NON ..... 63 (6,42 %)  
24 avril 1988. - Vol. 2 480 ; Abs. 48,31 % ; Exp. 2 183. Chânc. 782 (34,97) ; La Pen. 108 (4,83).

**PAPEETE**  
Ins. 18 967 ; Vol. 3 382  
Abs. 82,16 % ; Exp. 3 107  
OUI ..... 2 882 (83,10 %)  
NON ..... 523 (16,89 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 856 ; Abs. 48,31 % ; Exp. 9 887. Chânc. 2 928 (30,54) ; La Pen. 314 (3,27).

**LA REUNION**  
Ins. 292 612 ; Vol. 65 713  
Abs. 77,54 % ; Exp. 60 551  
OUI ..... 52 348 (86,45 %)  
NON ..... 8 203 (13,54 %)  
24 avril 1988. - Vol. 215 473 ; Abs. 28,36 % ; Exp. 211 111. Chânc. 36 860 (17,48) ; La Pen. 3 740 (1,77).

**SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION**  
Ins. 53 660 ; Vol. 9 149  
Abs. 82,93 % ; Exp. 8 425  
OUI ..... 6 758 (80,21 %)  
NON ..... 1 467 (19,78 %)  
24 avril 1988. - Vol. 37 442 ; Abs. 28,89 % ; Exp. 36 798. Chânc. 9 877 (27,11) ; La Pen. 1 148 (2,11).

**LE PORT**  
Ins. 14 864 ; Vol. 6 017  
Abs. 59,51 % ; Exp. 5 728  
OUI ..... 5 269 (91,98 %)  
NON ..... 489 (8,91 %)  
24 avril 1988. - Vol. 11 889 ; Abs. 48,28 % ; Exp. 11 547. Chânc. 986 (8,62) ; La Pen. 168 (1,48).

**SAINT-ANDRE**  
Ins. 17 914 ; Vol. 3 441  
Abs. 80,79 % ; Exp. 3 178  
OUI ..... 2 869 (86,27 %)  
NON ..... 369 (9,27 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 831 ; Abs. 28,08 % ; Exp. 12 800. Chânc. 2 828 (20,70) ; La Pen. 111 (0,87).

**SAINT-LOUIS**  
Ins. 21 525 ; Vol. 6 973  
Abs. 67,60 % ; Exp. 6 366  
OUI ..... 6 079 (92,58 %)  
NON ..... 487 (7,41 %)  
24 avril 1988. - Vol. 16 488 ; Abs. 23,26 % ; Exp. 16 174. Chânc. 1 748 (10,80) ; La Pen. 122 (0,78).

**SAINT-PAUL**  
Ins. 32 939 ; Vol. 8 110  
Abs. 75,39 % ; Exp. 7 441  
OUI ..... 6 110 (82,11 %)  
NON ..... 1 331 (17,88 %)  
24 avril 1988. - Vol. 25 112 ; Abs. 24,04 % ; Exp. 24 588. Chânc. 4 221 (17,10) ; La Pen. 140 (1,78).

**SAINT-PIERRE**  
Ins. 28 543 ; Vol. 7 444  
Abs. 73,92 % ; Exp. 6 699  
OUI ..... 5 783 (85,13 %)  
NON ..... 996 (14,86 %)  
24 avril 1988. - Vol. 21 778 ; Abs. 23,80 % ; Exp. 21 167. Chânc. 3 886 (17,81) ; La Pen. 321 (1,81).

**LE TAMPON**  
Ins. 22 190 ; Vol. 3 746  
Abs. 83,11 % ; Exp. 3 338  
OUI ..... 2 639 (79,85 %)  
NON ..... 699 (20,94 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 853 ; Abs. 24,04 % ; Exp. 18 547. Chânc. 1 987 (12,00) ; La Pen. 378 (2,28).

**SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**  
Ins. 4 444 ; Vol. 1 062  
Abs. 76,10 % ; Exp. 980  
OUI ..... 917 (93,57 %)  
NON ..... 63 (6,42 %)  
24 avril 1988. - Vol. 2 480 ; Abs. 48,31 % ; Exp. 2 183. Chânc. 782 (34,97) ; La Pen. 108 (4,83).

**PAPEETE**  
Ins. 18 967 ; Vol. 3 382  
Abs. 82,16 % ; Exp. 3 107  
OUI ..... 2 882 (83,10 %)  
NON ..... 523 (16,89 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 856 ; Abs. 48,31 % ; Exp. 9 887. Chânc. 2 928 (30,54) ; La Pen. 314 (3,27).

**LA MAYOTTE**  
Ins. 22 300 ; Vol. 6 068  
Abs. 72,78 % ; Exp. 6 006  
OUI ..... 5 716 (95,17 %)  
NON ..... 290 (4,82 %)  
24 avril 1988. - Vol. 15 385 ; Abs. 30,86 % ; Exp. 15 222. Chânc. 5 816 (36,68) ; La Pen. 196 (1,28).

**WALLIS-ET-FUTUNA**  
Ins. 8 313 ; Vol. 4 002  
Abs. 51,85 % ; Exp. 3 924  
OUI ..... 3 198 (81,49 %)  
NON ..... 726 (18,50 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 020 ; Abs. 27,80 % ; Exp. 6 013. Chânc. 3 143 (32,27) ; La Pen. 57 (0,61).

**POLYNÉSIE FRANÇAISE**  
Ins. 107 414 ; Vol. 21 756  
Abs. 79,73 % ; Exp. 20 046  
OUI ..... 16 364 (81,63 %)  
NON ..... 3 682 (18,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 80 585 ; Abs. 43,89 % ; Exp. 80 381. Chânc. 23 700 (38,91) ; La Pen. 1 728 (2,91).

**LA REUNION**  
Ins. 292 612 ; Vol. 65 713  
Abs. 77,54 % ; Exp. 60 551  
OUI ..... 52 348 (86,45 %)  
NON ..... 8 203 (13,54 %)  
24 avril 1988. - Vol. 215 473 ; Abs. 28,36 % ; Exp. 211 111. Chânc. 36 860 (17,48) ; La Pen. 3 740 (1,77).

**SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION**  
Ins. 53 660 ; Vol. 9 149  
Abs. 82,93 % ; Exp. 8 425  
OUI ..... 6 758 (80,21 %)  
NON ..... 1 467 (19,78 %)  
24 avril 1988. - Vol. 37 442 ; Abs. 28,89 % ; Exp. 36 798. Chânc. 9 877 (27,11) ; La Pen. 1 148 (2,11).

**LE GOSIER**  
Ins. 9 155 ; Vol. 788  
Abs. 91,39 % ; Exp. 677  
OUI ..... 575 (84,93 %)  
NON ..... 162 (15,06 %)  
24 avril 1988. - Vol. 3 708 ; Abs. 60,66 % ; Exp. 3 443. Chânc. 1 198 (34,73) ; La Pen. 82 (2,67).

**LES AYMES**  
Ins. 22 215 ; Vol. 3 470  
Abs. 84,37 % ; Exp. 3 223  
OUI ..... 3 089 (83,30 %)  
NON ..... 216 (6,69 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 180 ; Abs. 46,04 % ; Exp. 11 321. Chânc. 1 738 (16,32) ; La Pen. 222 (1,98).

**POINTE-A-PITRE**  
Ins. 14 969 ; Vol. 2 697  
Abs. 81,98 % ; Exp. 2 406  
OUI ..... 2 193 (81,14 %)  
NON ..... 213 (8,85 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 738 ; Abs. 42,01 % ; Exp. 8 178. Chânc. 2 116 (28,87) ; La Pen. 159 (1,88).

**MARTINIQUE**  
Ins. 214 345 ; Vol. 35 345  
Abs. 85,51 % ; Exp. 32 208  
OUI ..... 30 300 (84,07 %)  
NON ..... 1 908 (5,92 %)  
24 avril 1988. - Vol. 124 719 ; Abs. 42,37 % ; Exp. 118 838. Chânc. 23 228 (18,98) ; La Pen. 1 958 (1,61).

**FORT-DE-FRANCE**  
Ins. 59 131 ; Vol. 11 778  
Abs. 80,08 % ; Exp. 11 019  
OUI ..... 10 412 (84,49 %)  
NON ..... 607 (5,51 %)  
24 avril 1988. - Vol. 35 354 ; Abs. 40,87 % ; Exp. 32 236. Chânc. 6 890 (17,08) ; La Pen. 484 (1,48).

**SAINT-MARIE**  
Ins. 12 939 ; Vol. 2 037  
Abs. 84,25 % ; Exp. 1 873  
OUI ..... 1 802 (86,10 %)  
NON ..... 73 (3,99 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 148 ; Abs. 37,67 % ; Exp. 7 702. Chânc. 1 261 (18,37) ; La Pen. 61 (1,04).

**SCHOELLCHER**  
Ins. 9 177 ; Vol. 1 413  
Abs. 84,60 % ; Exp. 1 328  
OUI ..... 1 242 (93,52 %)  
NON ..... 86 (6,47 %)  
24 avril 1988. - Vol. 5 285 ; Abs. 43,06 % ; Exp. 5 067. Chânc. 1 636 (32,10) ; La Pen. 104 (2,04).

**LA REUNION**  
Ins. 292 612 ; Vol. 65 713  
Abs. 77,54 % ; Exp. 60 551  
OUI ..... 52 348 (86,45 %)  
NON ..... 8 203 (13,54 %)  
24 avril 1988. - Vol. 215 473 ; Abs. 28,36 % ; Exp. 211 111. Chânc. 36 860 (17,48) ; La Pen. 3 740 (1,77).

**SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION**  
Ins. 53 660 ; Vol. 9 149  
Abs. 82,93 % ; Exp. 8 425  
OUI ..... 6 758 (80,21 %)  
NON ..... 1 467 (19,78 %)  
24 avril 1988. - Vol. 37 442 ; Abs. 28,89 % ; Exp. 36 798. Chânc. 9 877 (27,11) ; La Pen. 1 148 (2,11).

**LE PORT**  
Ins. 14 864 ; Vol. 6 017  
Abs. 59,51 % ; Exp. 5 728  
OUI ..... 5 269 (91,98 %)  
NON ..... 489 (8,91 %)  
24 avril 1988. - Vol. 11 889 ; Abs. 48,28 % ; Exp. 11 547. Chânc. 986 (8,62) ; La Pen. 168 (1,48).

**SAINT-ANDRE**  
Ins. 17 914 ; Vol. 3 441  
Abs. 80,79 % ; Exp. 3 178  
OUI ..... 2 869 (86,27 %)  
NON ..... 369 (9,27 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 831 ; Abs. 28,08 % ; Exp. 12 800. Chânc. 2 828 (20,70) ; La Pen. 111 (0,87).

**SAINT-LOUIS**  
Ins. 21 525 ; Vol. 6 973  
Abs. 67,60 % ; Exp. 6 366  
OUI ..... 6 079 (92,58 %)  
NON ..... 487 (7,41 %)  
24 avril 1988. - Vol. 16 488 ; Abs. 23,26 % ; Exp. 16 174. Chânc. 1 748 (10,80) ; La Pen. 122 (0,78).

**SAINT-PAUL**  
Ins. 32 939 ; Vol. 8 110  
Abs. 75,39 % ; Exp. 7 441  
OUI ..... 6 110 (82,11 %)  
NON ..... 1 331 (17,88 %)  
24 avril 1988. - Vol. 25 112 ; Abs. 24,04 % ; Exp. 24 588. Chânc. 4 221 (17,10) ; La Pen. 140 (1,78).

**SAINT-PIERRE**  
Ins. 28 543 ; Vol. 7 444  
Abs. 73,92 % ; Exp. 6 699  
OUI ..... 5 783 (85,13 %)  
NON ..... 996 (14,86 %)  
24 avril 1988. - Vol. 21 778 ; Abs. 23,80 % ; Exp. 21 167. Chânc. 3 886 (17,81) ; La Pen. 321 (1,81).

**LE TAMPON**  
Ins. 22 190 ; Vol. 3 746  
Abs. 83,11

# la Nouvelle-Calédonie

## Paris: conforme à la norme nationale

La totalisation des résultats des arrondissements de la capitale correspond, à quelques décimales près, aux résultats nationaux. La ville dont le maire est le président du RPR ne s'est pas singularisée. Elle n'a pas accentué la consigne de « non-participation active » donnée par l'ancien premier ministre, à supposer que celle-ci ait pu l'être encore davantage. M. Chirac et ses amis peuvent constater que l'abstention qu'ils préconisaient a été observée au-delà même de leurs espérances. Ils se gardent cependant de tout triomphalisme, qui serait déplacé, et ils évitent, naturellement, de revendiquer à leur seul bénéfice un tel record. M. Chirac lui-même n'a pas pris la parole à l'issue du scrutin. Il s'est contenté de diffuser un bref communiqué rappelant les objections qu'il a formulées à l'encontre du recours à la procédure référendaire et envers l'article 2 du projet de loi, qui, selon le RPR, privera du droit de vote une catégorie de citoyens lors du référendum d'autodétermination de 1998.

Aucun parti politique national n'a vraiment fait campagne dans la capitale, où seuls quelques affichages « militants » sont venus colorer les murs tout en délaissant les panneaux officiels ou les emplacements commerciaux.

On peut cependant noter une poussée de l'abstention au-delà du niveau national (62,71 %) dans onze arrondissements. Parmi ceux-ci figurent les quartiers dits « bourgeois » comme le 8<sup>e</sup> avec 68,46 %, suivi du 16<sup>e</sup> ainsi que du 7<sup>e</sup>, mais on y trouve aussi des arrondissements du centre de Paris, les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> ainsi que ceux de l'Est, du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup>. Mais si les premiers de ces arrondissements, sont représentés à l'Assemblée nationale par des députés de l'opposition, les autres ont été des députés socialistes en juin dernier. La plus faible abstention se trouve dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, dont le maire, M. Pierre Bas, a rompu avec le RPR et défend les positions de M. Barre.

L'approbation la plus forte au projet de loi référendaire est paradoxalement apparue, avec

85,68 % des suffrages exprimés, par le 5<sup>e</sup> arrondissement, dont le maire est M. Jean Tibéri, proche de M. Chirac, qui y est lui-même élu comme conseiller de Paris. Mais il est suivi par le 13<sup>e</sup>, où en juin dernier avaient été élus députés MM. Paul Quilès, socialiste, et Jacques Toubon, RPR. Vient ensuite le 3<sup>e</sup> arrondissement, dont le maire M. Dominati, UDF, est proche de M. Chirac, et où M. Jack Lang compte se représenter en mars prochain.

Les moins favorables au « oui » des arrondissements parisiens sont le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup>, bien que le premier compte deux députés UDF qui en principe faisaient campagne en faveur du « oui », tandis que le second est représenté à l'Assemblée par M. Gabriel Kasperk, qui fut un des « missionnaires » du RPR en Nouvelle-Calédonie.

Si le « non » est par voie de conséquence très fort dans ces arrondissements, ainsi que dans le 7<sup>e</sup>, où le député et maire est M. Edouard Frédéric-Dupont, anciennement apparenté au Front national, le parti de M. Le Pen n'atteint

pas le niveau national dans les quartiers de l'Est parisien et ne fait guère mieux que le candidat de l'extrême droite au premier tour de l'élection présidentielle le 24 avril dernier.

Dans tous les quartiers de Paris, le « non » recueille d'ailleurs non seulement les suffrages habituels du Front national, mais aussi de nombreux votes d'électeurs traditionnels de l'UDF et surtout du RPR. L'absence de campagne électorale dans la capitale n'a donc pas permis de mobiliser pour le « oui » les électeurs socialistes bien qu'ils aient élu cinq députés il y a six mois, et elle a laissé les électeurs de l'opposition se répartir en parts inégales entre l'abstention et le « non ».

Mais un Parisien sur trois seulement s'étant rendu aux urnes le dimanche 6 novembre, aucun responsable de formation politique de la capitale ne se hasarda à formuler un pronostic ou à forger une projection pour les prochaines consultations électorales.

ANDRÉ PASSERON.

### rendum sur record (82 %)

50 collectifs territoriaux...  
**MAYOTTE**  
 Ins. 27 500 ; Vol. 22 800  
 Abs. 17,54 % ; Exp. 82,46 %  
 OUI ..... 10 100 (44,30 %)  
 NON ..... 12 700 (55,70 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 22 800 ; Abs., 17,54 % ; Exp., 82,46 % ; Châno, 10 100 (44,30 %) ; La Pen, 12 700 (55,70 %).

50 collectifs territoriaux...  
**WALLIS-ET-FUTUNA**  
 Ins. 8 122 ; Vol. 6 400  
 Abs. 20,93 % ; Exp. 79,07 %  
 OUI ..... 3 100 (48,44 %)  
 NON ..... 3 300 (51,56 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 6 400 ; Abs., 20,93 % ; Exp., 79,07 % ; Châno, 3 100 (48,44 %) ; La Pen, 3 300 (51,56 %).

50 collectifs territoriaux...  
**POLYNÉSIE FRANÇAISE**  
 Ins. 107 400 ; Vol. 88 000  
 Abs. 18,62 % ; Exp. 81,38 %  
 OUI ..... 39 000 (44,32 %)  
 NON ..... 49 000 (55,68 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 88 000 ; Abs., 18,62 % ; Exp., 81,38 % ; Châno, 39 000 (44,32 %) ; La Pen, 49 000 (55,68 %).

Ins. 1 227 536 ; Vol. 453 669  
 Abs. 63,04 % ; Exp. 412 033  
 OUI ..... 322 992 (78,38 %)  
 NON ..... 89 041 (21,61 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 453 669 ; Abs., 63,04 % ; Exp., 412 033 ; Châno, 322 992 (78,38 %) ; La Pen, 89 041 (21,61 %).

**1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 11 718 ; Vol. 4 053  
 Abs. 65,41 % ; Exp. 3 688  
 OUI ..... 2 827 (76,65 %)  
 NON ..... 861 (23,34 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 4 053 ; Abs., 65,41 % ; Exp., 3 688 ; Châno, 2 827 (76,65 %) ; La Pen, 861 (23,34 %).

**2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 11 921 ; Vol. 4 315  
 Abs. 63,80 % ; Exp. 3 943  
 OUI ..... 3 194 (80,96 %)  
 NON ..... 751 (19,03 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 4 315 ; Abs., 63,80 % ; Exp., 3 943 ; Châno, 3 194 (80,96 %) ; La Pen, 751 (19,03 %).

**3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 20 907 ; Vol. 8 038  
 Abs. 61,55 % ; Exp. 7 473  
 OUI ..... 6 244 (83,53 %)  
 NON ..... 1 794 (16,46 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 8 038 ; Abs., 61,55 % ; Exp., 7 473 ; Châno, 6 244 (83,53 %) ; La Pen, 1 794 (16,46 %).

**4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 20 162 ; Vol. 8 379  
 Abs. 58,44 % ; Exp. 7 726  
 OUI ..... 6 345 (82,12 %)  
 NON ..... 1 381 (17,87 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 8 379 ; Abs., 58,44 % ; Exp., 7 726 ; Châno, 6 345 (82,12 %) ; La Pen, 1 381 (17,87 %).

**5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 44 502 ; Vol. 16 719  
 Abs. 62,43 % ; Exp. 15 424  
 OUI ..... 13 216 (85,68 %)  
 NON ..... 2 298 (14,31 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 16 719 ; Abs., 62,43 % ; Exp., 15 424 ; Châno, 13 216 (85,68 %) ; La Pen, 2 298 (14,31 %).

**6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 32 782 ; Vol. 13 711  
 Abs. 58,17 % ; Exp. 12 311  
 OUI ..... 9 785 (76,83 %)  
 NON ..... 2 926 (23,16 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 13 711 ; Abs., 58,17 % ; Exp., 12 311 ; Châno, 9 785 (76,83 %) ; La Pen, 2 926 (23,16 %).

**7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 40 149 ; Vol. 14 940  
 Abs. 62,78 % ; Exp. 13 078  
 OUI ..... 8 956 (68,48 %)  
 NON ..... 4 122 (31,51 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 14 940 ; Abs., 62,78 % ; Exp., 13 078 ; Châno, 8 956 (68,48 %) ; La Pen, 4 122 (31,51 %).

**8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 24 898 ; Vol. 7 852  
 Abs. 68,46 % ; Exp. 6 898  
 OUI ..... 4 484 (65,80 %)  
 NON ..... 2 414 (34,99 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 7 852 ; Abs., 68,46 % ; Exp., 6 898 ; Châno, 4 484 (65,80 %) ; La Pen, 2 414 (34,99 %).

**9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 34 392 ; Vol. 12 176  
 Abs. 64,39 % ; Exp. 11 139  
 OUI ..... 8 671 (77,84 %)  
 NON ..... 2 468 (22,15 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 12 176 ; Abs., 64,39 % ; Exp., 11 139 ; Châno, 8 671 (77,84 %) ; La Pen, 2 468 (22,15 %).

**10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 47 408 ; Vol. 16 582  
 Abs. 65,02 % ; Exp. 15 270  
 OUI ..... 12 248 (80,15 %)  
 NON ..... 3 036 (19,84 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 16 582 ; Abs., 65,02 % ; Exp., 15 270 ; Châno, 12 248 (80,15 %) ; La Pen, 3 036 (19,84 %).

**11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 77 755 ; Vol. 29 847  
 Abs. 61,61 % ; Exp. 27 546  
 OUI ..... 22 824 (82,85 %)  
 NON ..... 4 722 (17,14 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 29 847 ; Abs., 61,61 % ; Exp., 27 546 ; Châno, 22 824 (82,85 %) ; La Pen, 4 722 (17,14 %).

**12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 78 203 ; Vol. 30 512  
 Abs. 60,98 % ; Exp. 27 669  
 OUI ..... 22 185 (80,17 %)  
 NON ..... 5 484 (19,82 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 30 512 ; Abs., 60,98 % ; Exp., 27 669 ; Châno, 22 185 (80,17 %) ; La Pen, 5 484 (19,82 %).

**13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 95 060 ; Vol. 38 185  
 Abs. 59,83 % ; Exp. 35 312  
 OUI ..... 29 763 (84,28 %)  
 NON ..... 5 549 (15,71 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 38 185 ; Abs., 59,83 % ; Exp., 35 312 ; Châno, 29 763 (84,28 %) ; La Pen, 5 549 (15,71 %).

**14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 78 506 ; Vol. 31 520  
 Abs. 59,85 % ; Exp. 28 919  
 OUI ..... 23 795 (81,97 %)  
 NON ..... 5 214 (18,02 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 31 520 ; Abs., 59,85 % ; Exp., 28 919 ; Châno, 23 795 (81,97 %) ; La Pen, 5 214 (18,02 %).

**15<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 81 665 ; Vol. 32 536  
 Abs. 66,83 % ; Exp. 28 017  
 OUI ..... 16 912 (68,36 %)  
 NON ..... 11 105 (39,63 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 32 536 ; Abs., 66,83 % ; Exp., 28 017 ; Châno, 16 912 (68,36 %) ; La Pen, 11 105 (39,63 %).

**16<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 98 165 ; Vol. 38 185  
 Abs. 65,13 % ; Exp. 29 652  
 OUI ..... 21 024 (70,90 %)  
 NON ..... 6 628 (29,09 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 38 185 ; Abs., 65,13 % ; Exp., 29 652 ; Châno, 21 024 (70,90 %) ; La Pen, 6 628 (29,09 %).

**17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 96 067 ; Vol. 33 494  
 Abs. 65,13 % ; Exp. 29 652  
 OUI ..... 21 024 (70,90 %)  
 NON ..... 6 628 (29,09 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 33 494 ; Abs., 65,13 % ; Exp., 29 652 ; Châno, 21 024 (70,90 %) ; La Pen, 6 628 (29,09 %).


**18<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 103 927 ; Vol. 35 448  
 Abs. 65,89 % ; Exp. 32 564  
 OUI ..... 26 200 (80,45 %)  
 NON ..... 6 364 (19,54 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 35 448 ; Abs., 65,89 % ; Exp., 32 564 ; Châno, 26 200 (80,45 %) ; La Pen, 6 364 (19,54 %).

**19<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 81 231 ; Vol. 28 836  
 Abs. 64,80 % ; Exp. 26 704  
 OUI ..... 22 026 (82,48 %)  
 NON ..... 4 678 (17,51 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 28 836 ; Abs., 64,80 % ; Exp., 26 704 ; Châno, 22 026 (82,48 %) ; La Pen, 4 678 (17,51 %).

**20<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
 Ins. 94 587 ; Vol. 34 933  
 Abs. 63,06 % ; Exp. 32 349  
 OUI ..... 26 743 (82,67 %)  
 NON ..... 5 606 (17,32 %)  
 24 avril 1988. - Vol., 34 933 ; Abs., 63,06 % ; Exp., 32 349 ; Châno, 26 743 (82,67 %) ; La Pen, 5 606 (17,32 %).

**L'HISTOIRE CHEZ FAYARD**

**TROTSKY**  
 Pierre Broué



Fayard  
1106 p. 198 F.

Le Trotsky de Pierre Broué représente non seulement le couronnement d'une vie de chercheur et de militant tout entière vouée, depuis plusieurs décennies, au parcours mouvementé du théoricien de la révolution permanente, mais aussi une somme inégalée sur l'histoire politique de l'Europe de l'entre-deux-guerres.

Thomas Ferenzi, *Le Monde*

**JEAN BERNARD**  
 de l'Académie française




**C'EST DE L'HOMME QU'IL S'AGIT.**  
 Mémoires d'un grand médecin

304 pages ISBN 2-7381-0045-7 99 F

EDITIONS ODILE JACOB

**LE PIERRE I<sup>er</sup> PORTE DORÉE**  
 268, avenue Daumesnil - 75012 Paris.



Entre le nouvel Opéra de la Bastille et le bois de Vincennes, le Pierre I<sup>er</sup> Porte Dorée jouit à la fois de la présence du nouveau pôle culturel parisien et de la proximité d'un espace vert exceptionnel. Façade de pierres, bow-windows : dans cet immeuble de 47 appartements, les prestations sont soignées à l'image de la qualité technique de la construction. Avec une préférence pour les petites surfaces qui bien sûr, peuvent être jumelées au gré de vos besoins. Découvrez le sens des valeurs dans un quartier en pleine expansion.

Bureau de vente :  
 3, avenue du Président-Wilson 75016 Paris Tél. : 47.20.18.16.

**GROUPE PIERRE I<sup>er</sup>**

**Nouvelle-Calédonie**  
 Miroirs de l'Espoir  
 sous la plume de Roger  
 Le Monde

**LE JOURNAL**  
 QUALITÉ DU MONDE  
 ACTUALITÉ  
 MONDE

Le référendum sur

HAUTS-DE-SEINE

Ins. 813 519; Vol. 310 345
Abs. 61,85 %; Exp. 280 181
OUI ..... 220 578 (78,72 %)
NON ..... 59 603 (21,27 %)

24 avril 1988. - Vol. 660 847;
Abs. 19,11 %; Exp. 652 128. Chânc.
161 208 (24,71); Le Pen. 96 321 (14,77).

NANTERRE
Ins. 39 861; Vol. 14 905
Abs. 62,60 %; Exp. 13 741
OUI ..... 11 601 (84,42 %)
NON ..... 2 140 (15,57 %)

24 avril 1988. - Vol. 23 218;
Abs. 19,49 %; Exp. 31 732. Le Pen.
5 223 (18,88); Chânc. 4 473 (14,09).

ANTONY
Ins. 35 314; Vol. 13 930
Abs. 60,55 %; Exp. 12 862
OUI ..... 10 822 (84,13 %)
NON ..... 2 804 (15,86 %)

24 avril 1988. - Vol. 29 604;
Abs. 16,22 %; Exp. 29 134. Chânc.
6 314 (21,87); Le Pen. 3 989 (13,28).

ASNIÈRES-SUR-SEINE
Ins. 39 783; Vol. 14 004
Abs. 64,79 %; Exp. 12 489
OUI ..... 9 347 (74,84 %)
NON ..... 3 142 (25,15 %)

24 avril 1988. - Vol. 31 543;
Abs. 21,62 %; Exp. 31 185. Chânc.
7 991 (24,36); Le Pen. 6 171 (19,80).

BAGNEUX
Ins. 23 117; Vol. 7 959
Abs. 65,57 %; Exp. 7 383
OUI ..... 6 382 (86,41 %)
NON ..... 1 063 (13,58 %)

24 avril 1988. - Vol. 16 863;
Abs. 27,17 %; Exp. 16 617. Le Pen.
2 382 (14,33); Chânc. 2 212 (13,91).

BOIS-COLOMBES
Ins. 15 499; Vol. 5 614
Abs. 63,77 %; Exp. 4 993
OUI ..... 3 787 (78,94 %)
NON ..... 1 066 (21,05 %)

24 avril 1988. - Vol. 12 483;
Abs. 19,78 %; Exp. 12 303. Chânc.
3 243 (26,29); Le Pen. 2 208 (17,99).

BOULOGNE-BELLANCOURT
Ins. 60 052; Vol. 22 197
Abs. 63,03 %; Exp. 19 867
OUI ..... 14 663 (73,89 %)
NON ..... 5 204 (26,19 %)

24 avril 1988. - Vol. 48 138;
Abs. 20,14 %; Exp. 47 612. Chânc.
16 967 (35,51); Le Pen. 6 271 (13,17).

BOURG-LA-REINE
Ins. 12 474; Vol. 3 270
Abs. 57,73 %; Exp. 4 733
OUI ..... 3 714 (78,47 %)
NON ..... 1 019 (21,52 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 121;
Abs. 19,14 %; Exp. 9 992. Chânc. 2 783
(27,85); Le Pen. 1 772 (11,72).

CHATENAY-MALABRY
Ins. 17 222; Vol. 7 023
Abs. 59,22 %; Exp. 6 339
OUI ..... 5 226 (82,44 %)
NON ..... 1 113 (17,55 %)

24 avril 1988. - Vol. 13 861;
Abs. 21,48 %; Exp. 13 978. Chânc.
3 819 (27,07); Le Pen. 1 689 (12,88).

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
Ins. 14 936; Vol. 5 908
Abs. 60,44 %; Exp. 5 366
OUI ..... 4 485 (83,58 %)
NON ..... 881 (16,41 %)

FONTENAY-AUX-ROSES
Ins. 15 030; Vol. 6 429
Abs. 57,22 %; Exp. 5 851
OUI ..... 4 782 (81,72 %)
NON ..... 1 069 (18,27 %)

24 avril 1988. - Vol. 11 385;
Abs. 17,57 %; Exp. 12 220. Chânc.
2 721 (22,28); Le Pen. 1 436 (11,76).

GARCHES
Ins. 10 793; Vol. 4 176
Abs. 61,30 %; Exp. 3 712
OUI ..... 2 603 (70,12 %)
NON ..... 1 109 (29,87 %)

24 avril 1988. - Vol. 9 095;
Abs. 16,73 %; Exp. 9 022. Chânc. 3 140
(34,88); Le Pen. 1 102 (12,24).

LA GARENNE-COLOMBES
Ins. 13 311; Vol. 5 044
Abs. 62,10 %; Exp. 4 470
OUI ..... 3 451 (77,26 %)
NON ..... 1 019 (22,73 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 784;
Abs. 18,30 %; Exp. 10 633. Chânc.
2 541 (23,88); Le Pen. 1 772 (16,68).

GENEVILLIERS
Ins. 19 363; Vol. 7 004
Abs. 63,82 %; Exp. 6 524
OUI ..... 5 546 (85,89 %)
NON ..... 978 (14,99 %)

24 avril 1988. - Vol. 16 541;
Abs. 19,87 %; Exp. 24 340. Chânc.
5 306 (32,06); Le Pen.
3 173 (20,73); Chânc. 1 441 (8,41).

ISSY-LES-MOULINEAUX
Ins. 27 201; Vol. 10 879
Abs. 60,00 %; Exp. 9 847
OUI ..... 7 984 (81,06 %)
NON ..... 1 863 (18,91 %)

24 avril 1988. - Vol. 21 833;
Abs. 19,74 %; Exp. 21 540. Chânc.
4 675 (21,33); Le Pen. 4 143 (20,30).

LEVALLOIS-PERRET
Ins. 26 669; Vol. 10 090
Abs. 62,16 %; Exp. 9 047
OUI ..... 7 106 (78,54 %)
NON ..... 1 941 (21,45 %)

24 avril 1988. - Vol. 23 408;
Abs. 16,37 %; Exp. 22 131. Chânc.
8 967 (27,06); Le Pen. 3 677 (16,16).

MALAKOFF
Ins. 20 061; Vol. 8 000
Abs. 60,12 %; Exp. 7 415
OUI ..... 6 345 (85,56 %)
NON ..... 1 070 (14,43 %)

24 avril 1988. - Vol. 15 492;
Abs. 23,90 %; Exp. 18 261. Le Pen.
2 195 (14,12); Chânc. 2 064 (13,52).

MEUDON
Ins. 30 773; Vol. 12 890
Abs. 58,11 %; Exp. 11 665
OUI ..... 9 326 (79,94 %)
NON ..... 2 359 (20,05 %)

24 avril 1988. - Vol. 24 617;
Abs. 21,06 %; Exp. 24 340. Chânc.
8 980 (36,88); Le Pen. 2 813 (11,58).

MONTROUGE
Ins. 22 520; Vol. 8 959
Abs. 60,21 %; Exp. 8 153
OUI ..... 6 608 (81,04 %)
NON ..... 1 545 (18,95 %)

24 avril 1988. - Vol. 18 273;
Abs. 18,48 %; Exp. 18 041. Chânc.
3 969 (21,98); Le Pen. 2 963 (14,20).

NEUILLY-SUR-SEINE
Ins. 37 022; Vol. 12 107
Abs. 67,29 %; Exp. 10 228
OUI ..... 6 955 (89,20 %)
NON ..... 817 (10,79 %)

SÈVRES
Ins. 13 503; Vol. 5 923
Abs. 56,13 %; Exp. 5 373
OUI ..... 4 273 (79,52 %)
NON ..... 1 108 (20,47 %)

24 avril 1988. - Vol. 11 408;
Abs. 15,63 %; Exp. 11 281. Chânc.
2 936 (26,08); Le Pen. 1 265 (11,14).

SURESNES
Ins. 20 953; Vol. 8 037
Abs. 61,64 %; Exp. 7 259
OUI ..... 5 828 (88,28 %)
NON ..... 1 431 (19,71 %)

24 avril 1988. - Vol. 17 078;
Abs. 18,92 %; Exp. 16 826. Chânc.
3 823 (22,70); Le Pen. 2 607 (14,88).

VANVES
Ins. 15 491; Vol. 6 848
Abs. 55,79 %; Exp. 6 215
OUI ..... 5 187 (82,17 %)
NON ..... 1 431 (19,71 %)

24 avril 1988. - Vol. 12 892;
Abs. 17,09 %; Exp. 12 742. Chânc.
3 023 (23,72); Le Pen. 1 649 (12,15).

VILLE-D'AVRAY
Ins. 7 310; Vol. 3 138
Abs. 57,07 %; Exp. 2 800
OUI ..... 2 877 (74,17 %)
NON ..... 1 019 (25,82 %)

24 avril 1988. - Vol. 6 176;
Abs. 16,57 %; Exp. 6 118. Chânc. 2 400
(38,22); Le Pen. 675 (9,39).

VILLENEUVE-LA-GARENNE
Ins. 12 108; Vol. 3 633
Abs. 69,99 %; Exp. 3 320
OUI ..... 2 606 (78,49 %)
NON ..... 714 (21,50 %)

24 avril 1988. - Vol. 9 263;
Abs. 26,50 %; Exp. 9 118. Le Pen.
2 072 (22,72); Chânc. 1 187 (13,01).

Si le taux de participation est légèrement supérieur à la moyenne nationale, le record d'abstention revient à Villeneuve-la-Garenne (70%), une ville du nord du département où le Front national engrange habituellement ses meilleurs scores. Mais le record des non-appartenants à Neully, la ville dont M. Charles Pasqua est le nouveau conseiller général: 40,85% de non et plus de 15% de blancs ou nuls. D'une manière générale, le non obtient des scores importants dans les communes riches et bourgeoises: outre Neully, Sceaux, Garches, Vaucresson et Marais-la-Coquette. Les plus forts taux de oui se rencontrent dans les villes communistes: Nanterre, Bagneux, Gennevilliers, Malakoff, mais également Amoy, au sein du Front communiste repris par le RPR en 1983. A Châtigny-Malabry, le pourcentage de votants n'est que de 40,78%, alors que c'est dans cette cité que militent M. Jean-François Merle, le conseiller de M. Ricard chargé, notamment, de la Nouvelle-Calédonie.

GAGNY
Ins. 22 644; Vol. 7 723
Abs. 65,89 %; Exp. 7 042
OUI ..... 5 684 (88,71 %)
NON ..... 1 358 (19,28 %)

24 avril 1988. - Vol. 18 102;
Abs. 20,27 %; Exp. 17 793. Chânc.
3 440 (19,33); Le Pen. 3 382 (19,00).

LES LILAS
Ins. 11 754; Vol. 4 617
Abs. 60,71 %; Exp. 4 206
OUI ..... 3 313 (78,76 %)
NON ..... 893 (21,23 %)

24 avril 1988. - Vol. 9 761;
Abs. 17,84 %; Exp. 9 622. Le Pen.
1 638 (18,10); Chânc. 1 722 (17,89).

LIVRY-GARGAN
Ins. 21 411; Vol. 8 195
Abs. 61,72 %; Exp. 7 394
OUI ..... 5 934 (88,25 %)
NON ..... 1 469 (19,74 %)

24 avril 1988. - Vol. 17 694;
Abs. 17,79 %; Exp. 17 385. Le Pen.
3 547 (20,42); Chânc. 2 961 (16,98).

MONTFERMEIL
Ins. 11 706; Vol. 4 017
Abs. 65,68 %; Exp. 3 625
OUI ..... 2 846 (78,51 %)
NON ..... 779 (21,48 %)

24 avril 1988. - Vol. 9 310;
Abs. 20,99 %; Exp. 9 167. Le Pen.
2 117 (23,06); Chânc. 1 674 (18,26).

MONTREUIL
Ins. 30 583; Vol. 17 220
Abs. 65,95 %; Exp. 13 947
OUI ..... 13 461 (84,41 %)
NON ..... 2 486 (15,58 %)

24 avril 1988. - Vol. 37 494;
Abs. 28,90 %; Exp. 36 983. Le Pen.
6 675 (18,06); Chânc. 5 185 (14,03).

NEUILLY-PLAISANCE
Ins. 10 274; Vol. 3 245
Abs. 68,41 %; Exp. 2 952
OUI ..... 2 415 (81,90 %)
NON ..... 537 (16,19 %)

24 avril 1988. - Vol. 8 200;
Abs. 16,25 %; Exp. 19 088. Le Pen.
2 127 (21,27); Le Pen. 1 488 (18,34).

NEUILLY-SUR-MARNE
Ins. 16 486; Vol. 5 701
Abs. 63,81 %; Exp. 5 226
OUI ..... 4 348 (83,19 %)
NON ..... 878 (16,80 %)

24 avril 1988. - Vol. 12 899;
Abs. 21,75 %; Exp. 12 705. Le Pen.
2 128 (16,78); Chânc. 1 877 (14,77).

NOISY-LE-GRAND
Ins. 24 383; Vol. 8 635
Abs. 64,58 %; Exp. 7 959
OUI ..... 6 426 (88,73 %)
NON ..... 1 533 (19,26 %)

PIERREFITTE
Ins. 11 593; Vol. 4 123
Abs. 64,43 %; Exp. 3 816
OUI ..... 3 132 (82,07 %)
NON ..... 684 (17,92 %)

24 avril 1988. - Vol. 9 463;
Abs. 18,75 %; Exp. 9 309. Le Pen.
1 965 (21,10); Chânc. 1 028 (11,04).

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS
Ins. 7 517; Vol. 2 966
Abs. 60,34 %; Exp. 2 684
OUI ..... 2 169 (88,81 %)
NON ..... 515 (19,18 %)

24 avril 1988. - Vol. 6 903;
Abs. 21,25 %; Exp. 5 815. Le Pen.
1 076 (18,50); Chânc. 821 (14,11).

LE RAINCY
Ins. 9 201; Vol. 3 132
Abs. 65,96 %; Exp. 2 732
OUI ..... 2 033 (74,41 %)
NON ..... 699 (25,58 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 465;
Abs. 18,57 %; Exp. 7 376. Chânc. 2 126
(28,90); Le Pen. 1 305 (17,89).

ROMAINVILLE
Ins. 14 306; Vol. 4 221
Abs. 70,49 %; Exp. 3 888
OUI ..... 3 213 (82,63 %)
NON ..... 675 (17,36 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 282;
Abs. 28,24 %; Exp. 10 080. Le Pen.
1 980 (19,44); Chânc. 1 200 (11,90).

ROSNY-SOUS-BOIS
Ins. 21 061; Vol. 7 165
Abs. 65,97 %; Exp. 6 537
OUI ..... 5 089 (77,71 %)
NON ..... 1 457 (22,28 %)

24 avril 1988. - Vol. 16 783;
Abs. 22,46 %; Exp. 16 478. Le Pen.
3 346 (20,30); Chânc. 2 948 (17,29).

SAINT-DENIS
Ins. 39 018; Vol. 12 548
Abs. 67,84 %; Exp. 11 760
OUI ..... 9 857 (83,81 %)
NON ..... 1 963 (16,18 %)

24 avril 1988. - Vol. 29 721;
Abs. 24,12 %; Exp. 29 226. Le Pen.
5 995 (20,51); Chânc. 2 376 (10,18).

SAINT-OUEN
Ins. 19 383; Vol. 6 978
Abs. 63,99 %; Exp. 6 408
OUI ..... 5 297 (82,66 %)
NON ..... 1 111 (17,33 %)

24 avril 1988. - Vol. 18 119;
Abs. 22,80 %; Exp. 14 878. Le Pen.
2 962 (16,84); Chânc. 1 823 (12,28).

SEVRAN
Ins. 21 391; Vol. 6 828
Abs. 68,06 %; Exp. 6 225
OUI ..... 5 101 (81,94 %)
NON ..... 1 124 (18,05 %)

24 avril 1988. - Vol. 17 058;
Abs. 20,40 %; Exp. 18 780. Le Pen.
3 463 (20,63); Chânc. 2 218 (12,28).

VAL-DE-MARNE

Ins. 696 708; Vol. 258 601
Abs. 62,88 %; Exp. 234 873
OUI ..... 189 764 (80,79 %)
NON ..... 45 109 (19,28 %)

24 avril 1988. - Vol. 580 287;
Abs. 19,97 %; Exp. 549 303. Chânc.
106 428 (18,27); Le Pen. 85 940 (15,84).

STAINS
Ins. 17 430; Vol. 5 581
Abs. 67,98 %; Exp. 5 135
OUI ..... 4 266 (83,07 %)
NON ..... 869 (16,92 %)

24 avril 1988. - Vol. 13 389;
Abs. 25,48 %; Exp. 13 130. Le Pen.
2 860 (18,49); Chânc. 1 340 (10,20).

TREMBLAY-LÈS-GONNESSE
Ins. 17 435; Vol. 6 052
Abs. 65,28 %; Exp. 5 533
OUI ..... 4 624 (83,57 %)
NON ..... 969 (16,42 %)

24 avril 1988. - Vol. 13 826;
Abs. 21,01 %; Exp. 13 682. Le Pen.
2 780 (20,30); Chânc. 1 705 (12,54).

VILLEMOMBLE
Ins. 17 669; Vol. 6 102
Abs. 65,46 %; Exp. 5 469
OUI ..... 4 998 (74,93 %)
NON ..... 1 371 (25,06 %)

24 avril 1988. - Vol. 13 904;
Abs. 21,80 %; Exp. 13 701. Chânc.
3 349 (24,44); Le Pen. 2 576 (18,80).

VILLEPINTE
Ins. 13 312; Vol. 3 819
Abs. 71,31 %; Exp. 3 477
OUI ..... 2 854 (82,08 %)
NON ..... 623 (17,91 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 458;
Abs. 21,66 %; Exp. 10 286. Le Pen.
2 270 (22,07); Chânc. 1 627 (14,84).

La Seine-Saint-Denis s'est distinguée au premier tour des élections cantonales par un taux d'abstention record: 66,3%. Il est cette fois très légèrement inférieur, avec 66,23%. L'abstention est particulièrement élevée dans plusieurs localités communistes comme Romainville (70,49%), Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Clichy-sous-Bois (entre 68% et 69%). Les socialistes cependant ont été particulièrement suivis dans trois villes qu'ils administrent: Villepinte, qui détient le record d'abstention dans le département (71,31%), Aulnay-sous-Bois (68,16%) et Neuilly-Plaisance (68,41%). Les plus gros scores pour le oui sont globalement 81,99% à Montfermeil, notamment. Les socialistes n'ont guère été plus heurés dans les villes qu'ils dirigent: à Bondy, dans M. Niertz, secrétaire d'Etat à la consommation, est adjoint au maire, la participation n'est que de 35,64% elle est de 34,38% à Neuilly-Plaisance, et de 34,48% à Epinay-sur-Seine, dont le maire est M. Bonnemaison. Seul M. Debarge, membre du secrétariat national du PS, et proche de M. Fabius, s'avère la situation, en obtenant 39,45% de votants dans la ville du Pré-Saint-Gervais.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Ins. 42 581; Vol. 13 876
Abs. 67,41 %; Exp. 12 760
OUI ..... 10 660 (83,46 %)
NON ..... 2 110 (16,53 %)

24 avril 1988. - Vol. 32 218;
Abs. 24,89 %; Exp. 31 754. Le Pen.
6 189 (16,37); Chânc. 5 148 (16,21).

CHARENTON-LE-PONT
Ins. 13 878; Vol. 5 404
Abs. 61,06 %; Exp. 4 872
OUI ..... 3 596 (73,90 %)
NON ..... 1 276 (26,19 %)

24 avril 1988. - Vol. 11 304;
Abs. 18,15 %; Exp. 11 160. Chânc.
2 689 (23,18); Le Pen. 1 855 (16,62).

CHENNYÈRES-SUR-MARNE
Ins. 8 720; Vol. 3 035
Abs. 65,19 %; Exp. 2 719
OUI ..... 2 093 (76,97 %)
NON ..... 626 (23,02 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 830;
Abs. 17,20 %; Exp. 7 125. Chânc. 1 637
(22,59); Le Pen. 1 378 (19,25).

CHEVILLY-LARUE
Ins. 9 476; Vol. 3 961
Abs. 58,19 %; Exp. 3 615
OUI ..... 3 009 (83,23 %)
NON ..... 686 (16,76 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 830;
Abs. 17,20 %; Exp. 7 125. Chânc. 1 380
(17,59); Le Pen. 1 103 (14,30).

CHOISY-LE-ROI
Ins. 19 145; Vol. 7 473
Abs. 60,96 %; Exp. 6 794
OUI ..... 5 654 (83,22 %)
NON ..... 1 140 (16,77 %)

24 avril 1988. - Vol. 24 427;
Abs. 28,00 %; Exp. 24 087. Chânc.
4 772 (19,80); Le Pen. 3 631 (15,08).

SEINE-SAINT-DENIS

Ins. 706 985; Vol. 238 379
Abs. 66,25 %; Exp. 218 758
OUI ..... 178 503 (81,59 %)
NON ..... 40 255 (18,40 %)

24 avril 1988. - Vol. 562 356;
Abs. 22,54 %; Exp. 543 561. Le Pen.
107 882 (19,91); Chânc. 79 419 (14,61).

BOBIGNY
Ins. 20 573; Vol. 6 487
Abs. 68,46 %; Exp. 5 998
OUI ..... 5 652 (84,22 %)
NON ..... 946 (15,77 %)

24 avril 1988. - Vol. 18 946;
Abs. 22,56 %; Exp. 18 570. Le Pen.
3 222 (20,88); Chânc. 1 487 (8,48).

AUBERVILLIERS
Ins. 30 614; Vol. 10 207
Abs. 66,65 %; Exp. 9 526
OUI ..... 7 953 (83,48 %)
NON ..... 1 573 (16,51 %)

24 avril 1988. - Vol. 22 971;
Abs. 25,39 %; Exp. 22 828. Le Pen.
4 393 (19,41); Chânc. 2 889 (11,30).

AULNAY-SOUS-BOIS
Ins. 39 929; Vol

la Nouvelle-Calédonie

STAINS
Ins. 13 456; Vol. 5 532
Abs. 59,57%; Exp. 5 061
OUI ..... 4 221 (83,40%)
NON ..... 840 (16,59%)
24 avril 1988. - Vol. 10 983;
Abs. 19,90%; Exp. 10 811. Chânc.
1 784 (16,80); La Pen. 1 894 (14,74).

FRESNES
Ins. 13 686; Vol. 5 532
Abs. 59,57%; Exp. 5 061
OUI ..... 4 221 (83,40%)
NON ..... 840 (16,59%)
24 avril 1988. - Vol. 10 983;
Abs. 19,90%; Exp. 10 811. Chânc.
1 784 (16,80); La Pen. 1 894 (14,74).

GENTILLY
Ins. 9 935; Vol. 3 746
Abs. 62,29%; Exp. 3 448
OUI ..... 2 955 (85,70%)
NON ..... 493 (14,29%)
24 avril 1988. - Vol. 7 135;
Abs. 22,93%; Exp. 7 045. La Pen. 820
(13,05); Chânc. 809 (12,76).

L'HAY-LES-ROSES
Ins. 17 921; Vol. 7 545
Abs. 57,89%; Exp. 6 871
OUI ..... 5 777 (84,07%)
NON ..... 1 094 (15,92%)
24 avril 1988. - Vol. 14 818;
Abs. 17,36%; Exp. 14 997. Chânc.
2 781 (18,91); La Pen. 2 068 (14,00).

IVRY-SUR-SEINE
Ins. 29 039; Vol. 10 959
Abs. 62,26%; Exp. 10 237
OUI ..... 8 981 (87,73%)
NON ..... 969 (24,09%)
24 avril 1988. - Vol. 23 639;
Abs. 16,90%; Exp. 23 342. La Pen.
2 600 (11,13); Chânc. 2 607 (10,74).

JOINVILLE-LE-POINT
Ins. 10 388; Vol. 3 998
Abs. 61,51%; Exp. 3 607
OUI ..... 2 738 (75,90%)
NON ..... 969 (24,09%)
24 avril 1988. - Vol. 9 812;
Abs. 17,90%; Exp. 9 893. Chânc. 2 089
(24,36); La Pen. 1 489 (17,94).

LE KREMLIN-BICÊTRE
Ins. 10 241; Vol. 3 675
Abs. 64,11%; Exp. 3 373
OUI ..... 2 799 (82,98%)
NON ..... 574 (17,01%)
24 avril 1988. - Vol. 8 278;
Abs. 19,81%; Exp. 8 190. Chânc. 1 398
(17,19); La Pen. 1 377 (16,93).

LIMEL-BREVANNES
Ins. 8 107; Vol. 2 771
Abs. 66,43%; Exp. 2 471
OUI ..... 2 081 (89,97%)
NON ..... 470 (19,02%)
24 avril 1988. - Vol. 8 707;
Abs. 17,49%; Exp. 8 618. Chânc. 1 219
(18,43); La Pen. 1 071 (16,10).

MAISONS-ALFORT
Ins. 32 001; Vol. 13 051
Abs. 59,21%; Exp. 11 672
OUI ..... 8 744 (74,91%)
NON ..... 2 928 (25,08%)
24 avril 1988. - Vol. 30 810;
Abs. 18,98%; Exp. 28 198. Chânc.
5 218 (19,99); La Pen. 4 717 (18,02).

NOGENT-SUR-MARNE
Ins. 16 164; Vol. 5 987
Abs. 62,96%; Exp. 5 288
OUI ..... 3 899 (73,73%)
NON ..... 1 389 (26,26%)
24 avril 1988. - Vol. 13 484;
Abs. 16,87%; Exp. 13 348. Chânc.
4 333 (32,48); La Pen. 2 019 (16,12).

ORLY
Ins. 12 699; Vol. 4 168
Abs. 67,17%; Exp. 3 854
OUI ..... 3 266 (84,74%)
NON ..... 588 (15,25%)
24 avril 1988. - Vol. 9 328;
Abs. 26,98%; Exp. 9 188. La Pen.
1 419 (16,44); Chânc. 1 088 (11,84).

LE PERREUX-SUR-MARNE
Ins. 17 993; Vol. 6 169
Abs. 65,71%; Exp. 5 465
OUI ..... 4 225 (77,31%)
NON ..... 1 240 (22,68%)
24 avril 1988. - Vol. 14 989;
Abs. 17,30%; Exp. 14 738. Chânc.
4 087 (27,72); La Pen. 2 840 (17,27).

SAINTE-MANÈDE
Ins. 13 313; Vol. 4 536
Abs. 65,93%; Exp. 4 035
OUI ..... 2 967 (73,53%)
NON ..... 1 068 (26,46%)
24 avril 1988. - Vol. 10 592;
Abs. 21,00%; Exp. 10 483. Chânc.
9 760 (36,77); La Pen. 1 470 (14,02).

SAINTE-MAUR-DES-FOSSES
Ins. 47 815; Vol. 17 710
Abs. 62,96%; Exp. 15 822
OUI ..... 11 685 (73,85%)
NON ..... 4 137 (26,14%)
24 avril 1988. - Vol. 39 282;
Abs. 18,19%; Exp. 38 782. Chânc.
11 307 (29,16); La Pen. 8 120 (16,78).

SUCY-EN-BRIE
Ins. 13 095; Vol. 5 784
Abs. 61,88%; Exp. 5 195
OUI ..... 4 970 (78,34%)
NON ..... 1 125 (21,65%)
24 avril 1988. - Vol. 12 830;
Abs. 15,12%; Exp. 12 616. Chânc.
2 946 (23,35); La Pen. 2 123 (16,82).

THIAIS
Ins. 14 057; Vol. 5 065
Abs. 65,96%; Exp. 4 605
OUI ..... 3 780 (82,88%)
NON ..... 825 (17,91%)
24 avril 1988. - Vol. 11 689;
Abs. 17,18%; Exp. 11 082. Chânc.
2 383 (21,48); La Pen. 1 684 (16,18).

VILLEJUIF
Ins. 25 936; Vol. 9 263
Abs. 64,28%; Exp. 8 610
OUI ..... 7 517 (87,30%)
NON ..... 1 693 (22,69%)
24 avril 1988. - Vol. 21 057;
Abs. 19,50%; Exp. 20 728. La Pen.
2 907 (14,02); Chânc. 2 608 (12,58).

VILLENEUVE-LE-ROI
Ins. 11 913; Vol. 4 045
Abs. 66,04%; Exp. 3 673
OUI ..... 3 068 (83,52%)
NON ..... 685 (16,47%)
24 avril 1988. - Vol. 9 089;
Abs. 24,17%; Exp. 8 814. La Pen.
1 416 (16,88); Chânc. 1 283 (14,16).

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Ins. 15 281; Vol. 5 642
Abs. 65,07%; Exp. 5 048
OUI ..... 4 117 (81,55%)
NON ..... 931 (18,44%)
24 avril 1988. - Vol. 12 389;
Abs. 19,89%; Exp. 12 129. La Pen.
2 070 (17,08); Chânc. 1 840 (12,89).

VILLIERS-SUR-MARNE
Ins. 12 741; Vol. 4 912
Abs. 61,44%; Exp. 4 421
OUI ..... 3 542 (89,11%)
NON ..... 879 (29,88%)
24 avril 1988. - Vol. 10 405;
Abs. 18,44%; Exp. 10 283. La Pen.
1 886 (18,18); Chânc. 1 784 (17,38).

VINCENNES
Ins. 28 786; Vol. 11 108
Abs. 61,41%; Exp. 9 911
OUI ..... 7 502 (75,69%)
NON ..... 2 409 (24,30%)
24 avril 1988. - Vol. 23 018;
Abs. 20,49%; Exp. 22 729. Chânc.
8 128 (26,98); La Pen. 3 806 (16,42).

VAL-D'OISE

CERGY
Ins. 15 507; Vol. 5 783
Abs. 62,70%; Exp. 5 360
OUI ..... 4 518 (84,29%)
NON ..... 842 (15,70%)
24 avril 1988. - Vol. 12 888;
Abs. 16,80%; Exp. 12 498. Chânc.
2 086 (16,74); La Pen. 1 908 (18,51).

DEUIL-LA-BARRE
Ins. 11 689; Vol. 3 991
Abs. 65,83%; Exp. 3 564
OUI ..... 2 741 (76,90%)
NON ..... 823 (23,09%)
24 avril 1988. - Vol. 9 281;
Abs. 21,08%; Exp. 9 132. Chânc. 2 107
(23,07); La Pen. 1 731 (18,88).

EAUBONNE
Ins. 15 714; Vol. 5 942
Abs. 62,18%; Exp. 5 439
OUI ..... 4 280 (78,69%)
NON ..... 1 159 (21,30%)
24 avril 1988. - Vol. 12 800;
Abs. 20,88%; Exp. 12 322. Chânc.
2 879 (20,92); La Pen. 2 087 (16,77).

ERMONT
Ins. 16 257; Vol. 6 026
Abs. 62,93%; Exp. 5 480
OUI ..... 4 305 (78,55%)
NON ..... 1 175 (21,44%)
24 avril 1988. - Vol. 13 187;
Abs. 18,98%; Exp. 12 988. Chânc.
2 821 (18,41); La Pen. 2 277 (17,53).

VITRY-SUR-SEINE
Ins. 43 750; Vol. 15 564
Abs. 64,42%; Exp. 14 457
OUI ..... 12 482 (86,33%)
NON ..... 1 975 (13,66%)
24 avril 1988. - Vol. 34 847;
Abs. 20,83%; Exp. 34 304. La Pen.
5 400 (15,81); Chânc. 4 234 (12,34).

Avec 37,11 % de participation, jamais le Val-de-Marne, lors d'une consultation électorale quelle qu'elle soit, n'a connu un taux d'abstention aussi considérable depuis sa création il y a vingt et un an. Les villes où le « oui » a obtenu le plus fort pourcentage sont toutes à direction communale. Aucune commune gérée par le PS ne franchit la barre des 65 %, alors que cinq municipalités communistes sont dans ce cas. La palme revient à Ivry (87,37 %), suivie de Villejuijf (87,30 %) puis d'Arsonville (86,37 %). A l'opposé, les villes où le « non » a fait le plus fort pourcentage sont administrées par le RPR. Il s'agit de Saint-Mandé (26,47 %) et de Nogent-sur-Marne (26,27 %). Dans cette dernière commune, le maire, M. Roland Nungesser, avait déclaré avant le scrutin qu'il se rendrait aux urnes sans prélever la nature de son vote. Ormesson, dont le maire, M. Olivier d'Ormesson, a été au Front national candidat de retour au CNV, sa formation d'origine, n'a voté « non » qu'à 23,47 %. L'Hay-les-Roses, dont le maire est socialiste, est la ville où les électeurs se sont rendus les plus nombreux aux urnes (42,10 %), alors que la commune de Champeigne (PC) a connu la plus faible participation (32,58 %).

FRANCONVILLE
Ins. 19 061; Vol. 6 840
Abs. 64,11%; Exp. 6 133
OUI ..... 4 847 (79,03%)
NON ..... 1 286 (20,96%)
24 avril 1988. - Vol. 15 630;
Abs. 18,01%; Exp. 15 359. Chânc.
2 827 (18,40); La Pen. 2 682 (17,46).

GARGES-LES-GONSES
Ins. 17 239; Vol. 4 777
Abs. 72,28%; Exp. 4 453
OUI ..... 3 642 (81,78%)
NON ..... 811 (18,21%)
24 avril 1988. - Vol. 11 908;
Abs. 39,21%; Exp. 11 731. La Pen.
2 103 (17,92); Chânc. 1 485 (12,48).

GONSES
Ins. 12 134; Vol. 3 916
Abs. 67,72%; Exp. 3 579
OUI ..... 2 770 (77,39%)
NON ..... 809 (22,60%)
24 avril 1988. - Vol. 9 441;
Abs. 39,21%; Exp. 9 289. La Pen.
2 076 (22,32); Chânc. 1 508 (16,21).

GOUSSAINVILLE
Ins. 12 556; Vol. 3 890
Abs. 69,01%; Exp. 3 587
OUI ..... 2 936 (81,85%)
NON ..... 651 (18,14%)
24 avril 1988. - Vol. 10 380;
Abs. 17,59%; Exp. 10 198. La Pen.
2 188 (21,48); Chânc. 1 447 (14,18).

HERBLAY
Ins. 12 511; Vol. 5 079
Abs. 59,40%; Exp. 4 534
OUI ..... 3 703 (81,67%)
NON ..... 831 (18,32%)
24 avril 1988. - Vol. 10 861;
Abs. 16,03%; Exp. 10 483. Chânc.
2 009 (18,18); La Pen. 1 886 (18,22).

MONTIGNY-LES-CORMEILLES
Ins. 11 689; Vol. 3 991
Abs. 65,83%; Exp. 3 564
OUI ..... 2 741 (76,90%)
NON ..... 823 (23,09%)
24 avril 1988. - Vol. 9 281;
Abs. 21,08%; Exp. 9 132. Chânc. 2 107
(23,07); La Pen. 1 731 (18,88).

MONTMORENCY
Ins. 13 008; Vol. 4 857
Abs. 62,66%; Exp. 4 313
OUI ..... 3 233 (74,95%)
NON ..... 1 088 (25,04%)
24 avril 1988. - Vol. 10 889;
Abs. 18,91%; Exp. 10 681. Chânc.
3 044 (28,88); La Pen. 1 639 (16,93).

SAINT-GRATIEN
Ins. 8 421; Vol. 2 928
Abs. 64,39%; Exp. 4 213
OUI ..... 3 327 (78,96%)
NON ..... 886 (21,03%)
24 avril 1988. - Vol. 10 148;
Abs. 22,39%; Exp. 9 982. Chânc. 1 972
(18,78); La Pen. 1 706 (17,06).

SAINTE-QUEN-L'AUMONE
Ins. 9 375; Vol. 3 308
Abs. 64,71%; Exp. 2 970
OUI ..... 2 291 (77,13%)
NON ..... 679 (22,86%)
24 avril 1988. - Vol. 7 811;
Abs. 22,26%; Exp. 7 181. La Pen.
1 438 (20,02); Chânc. 1 068 (14,87).

SANNOIS
Ins. 14 295; Vol. 5 033
Abs. 64,79%; Exp. 4 544
OUI ..... 3 630 (79,88%)
NON ..... 914 (20,11%)
24 avril 1988. - Vol. 11 233;
Abs. 21,72%; Exp. 11 051. La Pen.
2 087 (18,70); Chânc. 1 943 (17,68).

SARCELLES
Ins. 26 893; Vol. 8 503
Abs. 68,38%; Exp. 7 906
OUI ..... 6 506 (82,29%)
NON ..... 1 400 (17,70%)
24 avril 1988. - Vol. 21 078;
Abs. 21,90%; Exp. 20 780. La Pen.
3 864 (17,83); Chânc. 2 792 (13,43).

SOISY-SOUS-MONTMORENCY
Ins. 9 832; Vol. 3 576
Abs. 63,62%; Exp. 3 196
OUI ..... 2 443 (76,43%)
NON ..... 753 (23,56%)
24 avril 1988. - Vol. 8 088;
Abs. 18,60%; Exp. 7 922. Chânc. 1 881
(23,74); La Pen. 1 330 (16,78).

TAVERNY
Ins. 14 790; Vol. 5 420
Abs. 63,33%; Exp. 4 942
OUI ..... 3 927 (79,46%)
NON ..... 1 015 (20,53%)
24 avril 1988. - Vol. 11 939;
Abs. 20,04%; Exp. 11 681. Chânc.
2 310 (19,88); La Pen. 1 897 (17,16).

YVELINES

Ins. 771 190; Vol. 298 801
Abs. 61,25%; Exp. 266 517
OUI ..... 204 593 (76,76%)
NON ..... 61 924 (23,23%)
24 avril 1988. - Vol. 834 280;
Abs. 17,92%; Exp. 825 181. Chânc.
183 080 (24,48); La Pen. 94 100 (16,06).

VERSAILLES
Ins. 59 707; Vol. 24 455
Abs. 59,04%; Exp. 21 397
OUI ..... 13 639 (63,74%)
NON ..... 7 758 (36,25%)
24 avril 1988. - Vol. 48 480;
Abs. 18,97%; Exp. 48 008. Chânc.
16 007 (33,24); La Pen. 8 816 (14,18).

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Ins. 15 032; Vol. 5 671
Abs. 62,27%; Exp. 5 084
OUI ..... 3 833 (75,39%)
NON ..... 1 251 (24,60%)
24 avril 1988. - Vol. 11 988;
Abs. 20,77%; Exp. 11 672. Chânc.
3 797 (31,98); La Pen. 1 328 (11,18).

CHATOU
Ins. 19 266; Vol. 6 953
Abs. 63,91%; Exp. 6 181
OUI ..... 4 618 (74,98%)
NON ..... 1 571 (25,41%)
24 avril 1988. - Vol. 14 978;
Abs. 22,38%; Exp. 14 771. Chânc.
4 244 (28,73); La Pen. 1 986 (13,30).

VILLIERS-LE-BEL
Ins. 12 146; Vol. 4 021
Abs. 66,89%; Exp. 3 708
OUI ..... 3 018 (81,17%)
NON ..... 698 (18,82%)
24 avril 1988. - Vol. 9 211;
Abs. 24,90%; Exp. 9 076. La Pen.
1 892 (20,84); Chânc. 1 188 (12,78).

On a, comme lors des récentes élections cantonales, moins voté dans le Val-d'Oise que dans le reste du pays. En revanche le pourcentage des « oui » approche la moyenne nationale, et le « non » atteint 23 points de plus que le score de M. Jean-Marie Le Pen lors de la dernière présidentielle. A noter que, dans deux des trois communes dont le maire est RPR, Goussainville et Sarcelles, la participation a été moindre que dans le reste du département, respectivement de 30,98 % et de 31,61 %. Les socialistes, et particulièrement M. Dominique Strauss-Kahn qui espère prendre la mairie de Sarcelles en mars prochain, peuvent - peut-être - s'en inquiéter. De même, M. Alain Richard, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, qui fut le porte-parole de M. Rocard lors de la pré-campagne présidentielle, n'a pas lieu d'être satisfait des résultats dans la ville dont il est le maire, Saint-Ouen-l'Aumône : la participation n'y est que de 35,29 %, et les « oui » n'y représentent que 77,14 % des exprimés.

LE CHESNAY

Ins. 18 998; Vol. 7 051
Abs. 62,88%; Exp. 6 262
OUI ..... 4 343 (69,35%)
NON ..... 1 919 (30,64%)
24 avril 1988. - Vol. 18 390;
Abs. 16,99%; Exp. 18 220. Chânc.
5 410 (29,54); La Pen. 1 887 (12,28).

LES CLAYES-SOUS-BOIS
Ins. 10 408; Vol. 4 378
Abs. 57,93%; Exp. 3 962
OUI ..... 3 301 (83,31%)
NON ..... 661 (16,68%)
24 avril 1988. - Vol. 8 895;
Abs. 17,48%; Exp. 8 448. Chânc. 1 329
(18,78); La Pen. 1 088 (12,88).

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Ins. 19 970; Vol. 8 373
Abs. 58,07%; Exp. 7 612
OUI ..... 6 345 (83,35%)
NON ..... 1 267 (16,64%)
24 avril 1988. - Vol. 18 838;
Abs. 21,20%; Exp. 18 638. Chânc.
2 810 (16,79); La Pen. 2 841 (16,38).

ÉLANCOURT
Ins. 12 497; Vol. 5 093
Abs. 59,24%; Exp. 4 621
OUI ..... 3 800 (82,23%)
NON ..... 821 (17,76%)
24 avril 1988. - Vol. 10 204;
Abs. 18,02%; Exp. 10 028. Chânc.
1 874 (18,89); La Pen. 1 364 (13,50).

(Lire la suite page 14.)

LE-MARNE
CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Ins. 4 739; Vol. 1 619
Abs. 65,71%; Exp. 5 465
OUI ..... 4 225 (77,31%)
NON ..... 1 240 (22,68%)
24 avril 1988. - Vol. 14 989;
Abs. 17,30%; Exp. 14 738. Chânc.
4 087 (27,72); La Pen. 2 840 (17,27).

LE COURANT NE PASSAIT PLUS. EDF ARRIVE EN COURANT, ME MET AU COURANT DU PROBLÈME, ME REMET LE COURANT, ET TOUT ÇA AVEC LE SOURIRE, CE N'EST PAS SI COURANT. LA PAROLE EST AU SOURIRE. EDF Électricité de France

# Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

(Suite de la page 13.)

**HOUILLES**  
Ins. 17 821 ; Vol. 6 973  
Abs. 60,87 % ; Exp. 6 320  
OUI ..... 5 086 (88,47 %)  
NON ..... 1 234 (19,52 %)  
24 avril 1988. - Vol. 14 800 ;  
Abs. 17,23 % ; Exp. 14 681. Chânc.  
2 783 (19,08) ; La Pen. 1 917 (15,57).

**MAISONS-LAFFITTE**  
Ins. 14 848 ; Vol. 5 624  
Abs. 62,12 % ; Exp. 5 029  
OUI ..... 3 585 (71,28 %)  
NON ..... 1 444 (28,71 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 409 ;  
Abs. 16,80 % ; Exp. 12 207. Chânc.  
3 961 (32,18) ; La Pen. 1 917 (15,57).

**MANTES-LA-JOLIE**  
Ins. 19 150 ; Vol. 5 905  
Abs. 69,16 % ; Exp. 5 293  
OUI ..... 4 010 (75,73 %)  
NON ..... 1 285 (24,26 %)  
24 avril 1988. - Vol. 14 074 ;  
Abs. 26,88 % ; Exp. 13 863. La Pen.  
3 061 (22,29) ; Chânc. 2 285 (16,48).

**MANTES-LA-VILLE**  
Ins. 11 239 ; Vol. 4 085  
Abs. 63,65 % ; Exp. 4 076  
OUI ..... 2 968 (86,73 %)  
NON ..... 708 (19,26 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 947 ;  
Abs. 20,86 % ; Exp. 9 777. La Pen.  
1 786 (20,00) ; Chânc. 1 202 (13,89).

**MARLY-LE-ROI**  
Ins. 11 584 ; Vol. 4 980  
Abs. 57,00 % ; Exp. 4 434  
OUI ..... 3 484 (78,57 %)  
NON ..... 950 (21,42 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 485 ;  
Abs. 18,48 % ; Exp. 9 345. Chânc. 2 828  
(29,08) ; La Pen. 1 061 (11,29).

**MAUREPAS**  
Ins. 13 161 ; Vol. 5 462  
Abs. 58,49 % ; Exp. 4 983  
OUI ..... 4 126 (82,80 %)  
NON ..... 857 (17,19 %)  
24 avril 1988. - Vol. 10 728 ;  
Abs. 18,07 % ; Exp. 10 581. Chânc.  
2 078 (19,88) ; La Pen. 1 271 (12,03).

**LES MUREAUX**  
Ins. 13 306 ; Vol. 4 569  
Abs. 65,66 % ; Exp. 4 138  
OUI ..... 3 246 (78,06 %)  
NON ..... 912 (21,93 %)  
24 avril 1988. - Vol. 10 491 ;  
Abs. 21,45 % ; Exp. 10 310. La Pen.  
2 386 (22,94) ; Chânc. 1 314 (12,74).

**LE PÉROU**  
Ins. 11 755 ; Vol. 4 366  
Abs. 62,85 % ; Exp. 3 912  
OUI ..... 3 828 (77,65 %)  
NON ..... 874 (22,34 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 330 ;  
Abs. 20,61 % ; Exp. 9 232. Chânc. 2 988  
(32,14) ; La Pen. 1 120 (12,14).

**PLAISIR**  
Ins. 12 872 ; Vol. 5 156  
Abs. 59,94 % ; Exp. 4 633  
OUI ..... 3 757 (81,89 %)  
NON ..... 876 (18,90 %)  
24 avril 1988. - Vol. 10 110 ;  
Abs. 21,58 % ; Exp. 9 998. Chânc. 2 028  
(20,31) ; La Pen. 1 234 (12,38).

**POISSY**  
Ins. 20 388 ; Vol. 7 269  
Abs. 64,34 % ; Exp. 6 535  
OUI ..... 5 099 (77,78 %)  
NON ..... 1 456 (22,21 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 806 ;  
Abs. 18,21 % ; Exp. 18 278. Chânc.  
9 314 (20,38) ; La Pen. 2 789 (17,11).

**RAMBOUILLET**  
Ins. 15 041 ; Vol. 5 698  
Abs. 62,11 % ; Exp. 5 082  
OUI ..... 4 016 (79,82 %)  
NON ..... 1 066 (20,97 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 322 ;  
Abs. 18,38 % ; Exp. 12 138. Chânc.  
2 781 (22,91) ; La Pen. 1 489 (12,34).

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**  
Ins. 25 772 ; Vol. 9 527  
Abs. 63,03 % ; Exp. 8 347  
OUI ..... 6 234 (74,68 %)  
NON ..... 2 113 (25,31 %)  
24 avril 1988. - Vol. 20 834 ;  
Abs. 19,46 % ; Exp. 20 588. Chânc.  
6 665 (32,40) ; La Pen. 2 488 (12,09).

**SARTROUVILLE**  
Ins. 26 733 ; Vol. 9 636  
Abs. 63,95 % ; Exp. 8 797  
OUI ..... 7 145 (81,22 %)  
NON ..... 1 652 (18,77 %)  
24 avril 1988. - Vol. 21 047 ;  
Abs. 21,52 % ; Exp. 20 696. La Pen.  
3 976 (19,21) ; Chânc. 2 287 (10,88).

**TRAPPES**  
Ins. 13 192 ; Vol. 4 112  
Abs. 68,82 % ; Exp. 3 796  
OUI ..... 3 257 (85,88 %)  
NON ..... 539 (14,11 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 665 ;  
Abs. 26,96 % ; Exp. 9 471. La Pen.  
1 882 (16,49) ; Chânc. 922 (8,82).

**ESSONNE**

**BRUNOY**  
Ins. 15 596 ; Vol. 5 625  
Abs. 63,93 % ; Exp. 5 094  
OUI ..... 4 006 (78,64 %)  
NON ..... 1 088 (21,35 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 837 ;  
Abs. 18,23 % ; Exp. 12 473. Chânc.  
2 894 (23,20) ; La Pen. 1 903 (16,28).

**CHILLY-MAZARIN**  
Ins. 10 517 ; Vol. 3 908  
Abs. 62,84 % ; Exp. 3 509  
OUI ..... 2 777 (79,33 %)  
NON ..... 732 (20,66 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 459 ;  
Abs. 18,74 % ; Exp. 9 323. Chânc. 1 788  
(21,81) ; La Pen. 1 218 (11,89).

**CORREIL-ESSONNES**  
Ins. 16 694 ; Vol. 6 698  
Abs. 59,87 % ; Exp. 6 041  
OUI ..... 5 083 (82,81 %)  
NON ..... 1 828 (27,18 %)  
24 avril 1988. - Vol. 16 388 ;  
Abs. 22,40 % ; Exp. 16 138. La Pen.  
2 624 (17,28) ; Chânc. 2 381 (16,78).

**DRAVEIL**  
Ins. 16 632 ; Vol. 6 207  
Abs. 62,68 % ; Exp. 5 728  
OUI ..... 4 725 (82,48 %)  
NON ..... 1 063 (17,51 %)  
24 avril 1988. - Vol. 13 343 ;  
Abs. 20,21 % ; Exp. 13 188. Chânc.  
2 288 (17,46) ; La Pen. 2 024 (15,37).

**ÉPAINY-SOUS-SÈNART**  
Ins. 9 018 ; Vol. 2 338  
Abs. 66,68 % ; Exp. 2 130  
OUI ..... 1 720 (86,75 %)  
NON ..... 278 (13,24 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 240 ;  
Abs. 25,84 % ; Exp. 8 147. Chânc. 881  
(18,72) ; La Pen. 1 842 (18,82).

**ÉTAMPES**  
Ins. 11 307 ; Vol. 4 054  
Abs. 64,14 % ; Exp. 3 602  
OUI ..... 2 789 (77,42 %)  
NON ..... 813 (22,57 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 182 ;  
Abs. 18,88 % ; Exp. 9 057. Chânc. 1 818  
(17,58) ; La Pen. 1 320 (14,67).

**GIF-SUR-YVETTE**  
Ins. 12 291 ; Vol. 5 595  
Abs. 54,47 % ; Exp. 5 018  
OUI ..... 4 281 (83,71 %)  
NON ..... 814 (16,28 %)  
24 avril 1988. - Vol. 10 402 ;  
Abs. 15,43 % ; Exp. 10 284. Chânc.  
2 895 (26,28) ; La Pen. 940 (9,18).

**GRIGNY**  
Ins. 10 750 ; Vol. 3 491  
Abs. 67,52 % ; Exp. 3 206  
OUI ..... 2 655 (82,81 %)  
NON ..... 551 (17,18 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 330 ;  
Abs. 22,72 % ; Exp. 8 166. La Pen.  
1 375 (16,84) ; Chânc. 1 176 (14,38).

**JUVISY-SUR-ORGE**  
Ins. 8 339 ; Vol. 3 411  
Abs. 59,09 % ; Exp. 3 024  
OUI ..... 2 361 (78,07 %)  
NON ..... 663 (21,92 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 836 ;  
Abs. 21,13 % ; Exp. 6 532. Chânc. 1 443  
(22,00) ; La Pen. 1 051 (16,08).

**LONGJUMEAU**  
Ins. 10 934 ; Vol. 3 860  
Abs. 64,69 % ; Exp. 3 527  
OUI ..... 2 918 (82,50 %)  
NON ..... 617 (17,49 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 927 ;  
Abs. 18,57 % ; Exp. 8 773. Chânc. 1 847  
(17,63) ; La Pen. 1 276 (14,54).

**VÉLIZY-VILLACOUBLAY**  
Ins. 23 563 ; Vol. 9 484  
Abs. 59,75 % ; Exp. 8 718  
OUI ..... 7 306 (83,80 %)  
NON ..... 1 412 (16,19 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 300 ;  
Abs. 22,40 % ; Exp. 18 013. Chânc.  
2 908 (16,13) ; La Pen. 2 433 (13,50).

**LE VÉSINET**  
Ins. 7 358 ; Vol. 2 743  
Abs. 62,72 % ; Exp. 2 474  
OUI ..... 1 897 (76,67 %)  
NON ..... 577 (23,32 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 018 ;  
Abs. 18,31 % ; Exp. 5 838. Chânc. 1 552  
(26,14) ; La Pen. 918 (15,48).

**MONTGERON**  
Ins. 14 601 ; Vol. 5 158  
Abs. 64,67 % ; Exp. 4 636  
OUI ..... 3 728 (80,41 %)  
NON ..... 908 (19,58 %)  
24 avril 1988. - Vol. 11 787 ;  
Abs. 19,71 % ; Exp. 11 568. Chânc.  
2 735 (23,62) ; La Pen. 1 734 (14,90).

**MORSANG-SUR-ORGE**  
Ins. 12 643 ; Vol. 4 526  
Abs. 64,20 % ; Exp. 4 126  
OUI ..... 3 482 (84,39 %)  
NON ..... 644 (15,60 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 947 ;  
Abs. 21,68 % ; Exp. 9 796. Chânc. 1 578  
(16,07) ; La Pen. 1 537 (15,68).

**ORSAY**  
Ins. 10 462 ; Vol. 4 727  
Abs. 54,81 % ; Exp. 4 249  
OUI ..... 3 659 (86,11 %)  
NON ..... 590 (13,88 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 641 ;  
Abs. 18,21 % ; Exp. 8 301. Chânc. 1 648  
(19,88) ; La Pen. 988 (10,39).

**PALaiseau**  
Ins. 19 412 ; Vol. 8 055  
Abs. 58,50 % ; Exp. 7 289  
OUI ..... 6 183 (84,82 %)  
NON ..... 1 106 (15,17 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 805 ;  
Abs. 19,68 % ; Exp. 18 298. Chânc.  
2 788 (18,21) ; La Pen. 1 858 (12,73).

**RIS-ORANGES**  
Ins. 16 210 ; Vol. 5 661  
Abs. 63,07 % ; Exp. 5 164  
OUI ..... 4 129 (79,95 %)  
NON ..... 1 835 (28,04 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 728 ;  
Abs. 21,72 % ; Exp. 12 561. Chânc.  
2 327 (18,82) ; La Pen. 2 088 (16,88).

**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**  
Ins. 18 059 ; Vol. 6 974  
Abs. 61,38 % ; Exp. 6 296  
OUI ..... 5 196 (82,52 %)  
NON ..... 1 109 (17,47 %)  
24 avril 1988. - Vol. 14 783 ;  
Abs. 18,84 % ; Exp. 14 632. Chânc.  
2 628 (18,04) ; La Pen. 2 108 (14,48).

**SAINTE-MICHEL-SUR-ORGE**  
Ins. 13 032 ; Vol. 5 005  
Abs. 61,39 % ; Exp. 4 542  
OUI ..... 3 774 (83,09 %)  
NON ..... 768 (16,90 %)  
24 avril 1988. - Vol. 10 278 ;  
Abs. 21,14 % ; Exp. 10 108. Chânc.  
1 947 (19,28) ; La Pen. 1 316 (13,00).

**SEINE-ET-MARNE**

**COULOMMIERS**  
Ins. 7 658 ; Vol. 2 485  
Abs. 67,55 % ; Exp. 2 245  
OUI ..... 1 738 (77,28 %)  
NON ..... 440 (17,32 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 881 ;  
Abs. 19,10 % ; Exp. 6 784. La Pen.  
1 014 (16,80) ; Chânc. 798 (12,94).

**DAMMARE-LES-LYS**  
Ins. 10 764 ; Vol. 3 840  
Abs. 64,32 % ; Exp. 3 503  
OUI ..... 2 865 (81,78 %)  
NON ..... 638 (18,21 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 304 ;  
Abs. 22,88 % ; Exp. 8 148. Chânc. 1 330  
(16,32) ; La Pen. 1 283 (16,37).

**FONTAINEBLEAU**  
Ins. 10 363 ; Vol. 4 048  
Abs. 60,93 % ; Exp. 3 404  
OUI ..... 2 266 (66,56 %)  
NON ..... 1 138 (33,43 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 322 ;  
Abs. 20,12 % ; Exp. 8 182. Chânc. 2 534  
(30,59) ; La Pen. 1 367 (16,88).

**LAGNY-SUR-MARNE**  
Ins. 10 616 ; Vol. 3 626  
Abs. 63,84 % ; Exp. 3 287  
OUI ..... 2 568 (78,12 %)  
NON ..... 719 (21,87 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 418 ;  
Abs. 21,12 % ; Exp. 8 290. Chânc. 1 790  
(21,50) ; La Pen. 1 443 (17,40).

**MEAUX**  
Ins. 22 209 ; Vol. 7 301  
Abs. 67,12 % ; Exp. 6 441  
OUI ..... 4 950 (76,85 %)  
NON ..... 1 491 (23,14 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 803 ;  
Abs. 18,36 % ; Exp. 18 491. La Pen.  
3 073 (16,63) ; Chânc. 2 898 (16,17).

**MASSY**  
Ins. 23 563 ; Vol. 9 484  
Abs. 59,75 % ; Exp. 8 718  
OUI ..... 7 306 (83,80 %)  
NON ..... 1 412 (16,19 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 300 ;  
Abs. 22,40 % ; Exp. 18 013. Chânc.  
2 908 (16,13) ; La Pen. 2 433 (13,50).

**MENNECY**  
Ins. 7 358 ; Vol. 2 743  
Abs. 62,72 % ; Exp. 2 474  
OUI ..... 1 897 (76,67 %)  
NON ..... 577 (23,32 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 018 ;  
Abs. 18,31 % ; Exp. 5 838. Chânc. 1 552  
(26,14) ; La Pen. 918 (15,48).

**MONTGERON**  
Ins. 14 601 ; Vol. 5 158  
Abs. 64,67 % ; Exp. 4 636  
OUI ..... 3 728 (80,41 %)  
NON ..... 908 (19,58 %)  
24 avril 1988. - Vol. 11 787 ;  
Abs. 19,71 % ; Exp. 11 568. Chânc.  
2 735 (23,62) ; La Pen. 1 734 (14,90).

**MORSANG-SUR-ORGE**  
Ins. 12 643 ; Vol. 4 526  
Abs. 64,20 % ; Exp. 4 126  
OUI ..... 3 482 (84,39 %)  
NON ..... 644 (15,60 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 947 ;  
Abs. 21,68 % ; Exp. 9 796. Chânc. 1 578  
(16,07) ; La Pen. 1 537 (15,68).

**ORSAY**  
Ins. 10 462 ; Vol. 4 727  
Abs. 54,81 % ; Exp. 4 249  
OUI ..... 3 659 (86,11 %)  
NON ..... 590 (13,88 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 641 ;  
Abs. 18,21 % ; Exp. 8 301. Chânc. 1 648  
(19,88) ; La Pen. 988 (10,39).

**PALaiseau**  
Ins. 19 412 ; Vol. 8 055  
Abs. 58,50 % ; Exp. 7 289  
OUI ..... 6 183 (84,82 %)  
NON ..... 1 106 (15,17 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 805 ;  
Abs. 19,68 % ; Exp. 18 298. Chânc.  
2 788 (18,21) ; La Pen. 1 858 (12,73).

**RIS-ORANGES**  
Ins. 16 210 ; Vol. 5 661  
Abs. 63,07 % ; Exp. 5 164  
OUI ..... 4 129 (79,95 %)  
NON ..... 1 835 (28,04 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 728 ;  
Abs. 21,72 % ; Exp. 12 561. Chânc.  
2 327 (18,82) ; La Pen. 2 088 (16,88).

**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**  
Ins. 18 059 ; Vol. 6 974  
Abs. 61,38 % ; Exp. 6 296  
OUI ..... 5 196 (82,52 %)  
NON ..... 1 109 (17,47 %)  
24 avril 1988. - Vol. 14 783 ;  
Abs. 18,84 % ; Exp. 14 632. Chânc.  
2 628 (18,04) ; La Pen. 2 108 (14,48).

**SAINTE-MICHEL-SUR-ORGE**  
Ins. 13 032 ; Vol. 5 005  
Abs. 61,39 % ; Exp. 4 542  
OUI ..... 3 774 (83,09 %)  
NON ..... 768 (16,90 %)  
24 avril 1988. - Vol. 10 278 ;  
Abs. 21,14 % ; Exp. 10 108. Chânc.  
1 947 (19,28) ; La Pen. 1 316 (13,00).

**SEINE-ET-MARNE**

**COULOMMIERS**  
Ins. 7 658 ; Vol. 2 485  
Abs. 67,55 % ; Exp. 2 245  
OUI ..... 1 738 (77,28 %)  
NON ..... 440 (17,32 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 881 ;  
Abs. 19,10 % ; Exp. 6 784. La Pen.  
1 014 (16,80) ; Chânc. 798 (12,94).

**DAMMARE-LES-LYS**  
Ins. 10 764 ; Vol. 3 840  
Abs. 64,32 % ; Exp. 3 503  
OUI ..... 2 865 (81,78 %)  
NON ..... 638 (18,21 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 304 ;  
Abs. 22,88 % ; Exp. 8 148. Chânc. 1 330  
(16,32) ; La Pen. 1 283 (16,37).

**FONTAINEBLEAU**  
Ins. 10 363 ; Vol. 4 048  
Abs. 60,93 % ; Exp. 3 404  
OUI ..... 2 266 (66,56 %)  
NON ..... 1 138 (33,43 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 322 ;  
Abs. 20,12 % ; Exp. 8 182. Chânc. 2 534  
(30,59) ; La Pen. 1 367 (16,88).

**LAGNY-SUR-MARNE**  
Ins. 10 616 ; Vol. 3 626  
Abs. 63,84 % ; Exp. 3 287  
OUI ..... 2 568 (78,12 %)  
NON ..... 719 (21,87 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 418 ;  
Abs. 21,12 % ; Exp. 8 290. Chânc. 1 790  
(21,50) ; La Pen. 1 443 (17,40).

**MEAUX**  
Ins. 22 209 ; Vol. 7 301  
Abs. 67,12 % ; Exp. 6 441  
OUI ..... 4 950 (76,85 %)  
NON ..... 1 491 (23,14 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 803 ;  
Abs. 18,36 % ; Exp. 18 491. La Pen.  
3 073 (16,63) ; Chânc. 2 898 (16,17).

**SAVIGNY-SUR-ORGE**  
Ins. 20 671 ; Vol. 8 213  
Abs. 60,26 % ; Exp. 7 488  
OUI ..... 6 037 (80,62 %)  
NON ..... 1 451 (19,37 %)  
24 avril 1988. - Vol. 17 173 ;  
Abs. 17,27 % ; Exp. 16 908. Chânc.  
3 292 (19,48) ; La Pen. 2 678 (15,83).

**LES ULIS**  
Ins. 11 638 ; Vol. 5 054  
Abs. 56,57 % ; Exp. 4 651  
OUI ..... 3 968 (85,31 %)  
NON ..... 683 (14,68 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 699 ;  
Abs. 16,82 % ; Exp. 9 522. La Pen.  
1 279 (13,43) ; Chânc. 1 211 (12,71).

**VERRIÈRES-LE-BUISSON**  
Ins. 10 259 ; Vol. 4 366  
Abs. 57,44 % ; Exp. 3 905  
OUI ..... 3 201 (81,97 %)  
NON ..... 704 (18,02 %)  
24 avril 1988. - Vol. 8 577 ;  
Abs. 16,54 % ; Exp. 8 470. Chânc. 2 218  
(26,18) ; La Pen. 888 (10,48).

**VIGNEUX-SUR-SEINE**  
Ins. 14 907 ; Vol. 5 048  
Abs. 66,13 % ; Exp. 4 610  
OUI ..... 3 824 (82,95 %)  
NON ..... 786 (17,04 %)  
24 avril 1988. - Vol. 11 423 ;  
Abs. 22,76 % ; Exp. 11 204. La Pen.  
1 822 (17,15) ; Chânc. 1 890 (14,18).

**VIRY-CHATILLON**  
Ins. 18 090 ; Vol. 6 184  
Abs. 65,81 % ; Exp. 5 642  
OUI ..... 4 419 (78,32 %)  
NON ..... 1 223 (21,67 %)  
24 avril 1988. - Vol. 14 067 ;  
Abs. 22,38 % ; Exp. 13 843. Chânc.  
2 915 (18,88) ; La Pen. 2 482 (17,88).

**YERRES**  
Ins. 17 885 ; Vol. 6 616  
Abs. 63,00 % ; Exp. 5 988  
OUI ..... 5 047 (84,28 %)  
NON ..... 941 (15,71 %)  
24 avril 1988. - Vol. 14 828 ;  
Abs. 18,53 % ; Exp. 14 288. Chânc.  
2 787 (18,77) ; La Pen. 2 240 (15,86).

*Les taux de participation les plus forts ont été enregistrés dans les communes socialistes comme aux Ulis (43,44%), à Massy (40,24%) ou à Evry (39,28%). En revanche, la participation est en dessous de la moyenne nationale dans les villes de Grigny (32,47%), Vigneux (33,86%) ou Étampes (33,83%). Toutefois elle est supérieure à Corbeil-Essonnes (40,12%) et à Palaiseau (41,49%), dont les maires sont communistes et où les socialistes réalisent toujours de bons scores. Il en est de même à Sainte-Geneviève-des-Bois (38,62%) et à Saint-Michel-sur-Orge (38,40%), communes dirigées par des « rénovateurs ».*

*La participation est également sou-  
vent en dessous de la barre des 38 %  
dans les municipalités RPR. C'est le  
cas à Montgeron (35 %), Brunoy  
(36,06%), Athis-Mons (36,34%) ou  
Yerres (36,99%). Brétigny-sur-Orge  
est la seule grosse commune RPR à  
dépasser la règle avec 42,64% de  
votants. Mais on y enregistre par contre  
un nouveau record de bulletins nuls:  
18,84% des votants et 8,*

# Notre client c'est la vie !

## Partout en Europe, à l'écoute de la vie.

Pour que les hommes et les femmes vivent mieux, plus longtemps, nous sommes avec la communauté médicale au service de la vie.

Nous sommes le pôle européen de General Electric leader mondial en radiologie, mammographie, scanner, résonance magnétique, échographie, médecine nucléaire; hautes technologies, qui permettent de visualiser l'anatomie interne des patients.

En collaboration avec les médecins, nous développons et nous améliorons les systèmes qui offrent des possibilités d'observation et de diagnostic toujours plus sûrs et plus précoces, de même que les équipements de radiothérapie pour des traitements de plus en plus précis.

Dans nos organisations commerciales et de service, nos centres de recherche et nos usines, 6 000 hommes et femmes se consacrent à l'avenir médical de l'Europe.

Notre compagnie est mondiale mais notre engagement est 100% national. En France nous sommes français, en Angleterre nous sommes anglais, en Espagne espagnols, en Italie italiens, en Allemagne allemands... Pour être partout plus près de la vie, pour qu'elle soit la plus forte.



**General Electric** 

LE MÉJAN MARINE  
No. 9485 Fax 3753  
Abn. 07.55.9 Fax 3753  
...  
MÉTRY-MORI  
No. 10.124 Fax 3753  
Abn. 06.01.9 Fax 3753  
...  
MONTREAL-FAUCONNI  
No. 8.154 Fax 3753  
Abn. 07.25.4 Fax 3753  
...  
NEMOURS  
No. 6.073 Fax 3753  
Abn. 05.00.9 Fax 3753  
...  
NORSEY  
No. 6.870 Fax 3753  
Abn. 07.42.9 Fax 3753  
...  
OGON-LA-FERRIERE  
No. 8.840 Fax 3753  
Abn. 04.12.9 Fax 3753  
...  
PONTAULT-CIMBAULT  
No. 7.087 Fax 3753  
Abn. 02.03.9 Fax 3753  
...  
PROVINS  
No. 6.772 Fax 3753  
Abn. 07.42.9 Fax 3753  
...  
BOISSY-EN-FRANCAIS  
No. 6.551 Fax 3753  
Abn. 04.12.9 Fax 3753  
...  
MAYENNE-LE-THAUMIER  
No. 7.111 Fax 3753  
Abn. 07.25.4 Fax 3753  
...  
TREVES  
No. 7.087 Fax 3753  
Abn. 02.03.9 Fax 3753  
...  
VILLEPARIS  
No. 10.124 Fax 3753  
Abn. 06.01.9 Fax 3753  
...  
Le Directeur Marketing  
General Electric  
Chemin de la  
...  
11 rue de la

# Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

**AIN**  
 Ins. 284 334 ; Vol. 92 248  
 Abs. 67,55 % ; Exp. 81 357  
 OUI ..... 66 614 (81,87 %)  
 NON ..... 14 743 (18,12 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 230 959 ;  
 Abs. 18,96 % ; Exp. 226 668. Chânc.  
 43 343 (18,12) ; La Pen. 38 464 (18,08).

**BOURG-EN-BRESSE**  
 Ins. 22 000 ; Vol. 7 740  
 Abs. 64,83 % ; Exp. 6 971  
 OUI ..... 5 920 (84,92 %)  
 NON ..... 1 051 (15,07 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 17 828 ;  
 Abs. 18,02 % ; Exp. 17 634. Chânc.  
 3 419 (19,49) ; La Pen. 2 432 (13,87).

**AMBERIEU-EN-BUGEY**  
 Ins. 6 274 ; Vol. 2 105  
 Abs. 66,44 % ; Exp. 1 911  
 OUI ..... 1 586 (82,99 %)  
 NON ..... 325 (17,00 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 4 910 ;  
 Abs. 22 % ; Exp. 4 815. La Pen. 764  
 (15,66) ; Chânc. 686 (14,24).

**BELLEGARDE-SUR-VALSERINE**  
 Ins. 5 993 ; Vol. 1 961  
 Abs. 67,27 % ; Exp. 1 778  
 OUI ..... 1 515 (85,20 %)  
 NON ..... 263 (14,79 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 4 583 ;  
 Abs. 23,2 % ; Exp. 4 822. La Pen. 787  
 (17,40) ; Chânc. 661 (14,61).

**BELLEY**  
 Ins. 4 233 ; Vol. 1 511  
 Abs. 64,30 % ; Exp. 1 313  
 OUI ..... 1 036 (78,90 %)  
 NON ..... 277 (21,09 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 3 485 ;  
 Abs. 18,08 % ; Exp. 3 436. Chânc. 883  
 (17,28) ; La Pen. 423 (12,31).

**MIRIBEL**  
 Ins. 4 348 ; Vol. 1 455  
 Abs. 66,53 % ; Exp. 1 286  
 OUI ..... 1 026 (79,78 %)  
 NON ..... 260 (20,21 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 3 629 ;  
 Abs. 18,18 % ; Exp. 3 468. La Pen. 760  
 (21,84) ; Chânc. 491 (14,18).

**OYONNAX**  
 Ins. 10 739 ; Vol. 2 890  
 Abs. 73,08 % ; Exp. 2 564  
 OUI ..... 2 062 (81,20 %)  
 NON ..... 482 (18,79 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 801 ;  
 Abs. 21,33 % ; Exp. 8 343. La Pen. 1 780  
 (21,01) ; Chânc. 1 489 (17,85).

**COMMENTRY**  
 Ins. 6 107 ; Vol. 2 365  
 Abs. 61,27 % ; Exp. 2 104  
 OUI ..... 1 860 (88,40 %)  
 NON ..... 244 (11,59 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 4 917 ;  
 Abs. 18,85 % ; Exp. 4 762. Chânc. 658  
 (13,39) ; La Pen. 317 (8,65).

**CUSSET**  
 Ins. 9 914 ; Vol. 3 842  
 Abs. 61,24 % ; Exp. 3 310  
 OUI ..... 2 789 (82,44 %)  
 NON ..... 581 (17,55 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 174 ;  
 Abs. 18,28 % ; Exp. 7 937. Chânc. 1 323  
 (16,08) ; La Pen. 1 036 (13,05).

**MONTLUÇON**  
 Ins. 31 430 ; Vol. 11 750  
 Abs. 62,61 % ; Exp. 10 562  
 OUI ..... 9 326 (88,29 %)  
 NON ..... 1 236 (11,70 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 25 705 ;  
 Abs. 18,71 % ; Exp. 25 083. Chânc. 4 457  
 (17,68) ; La Pen. 2 466 (9,83).

**VICHY**  
 Ins. 19 619 ; Vol. 6 828  
 Abs. 63,19 % ; Exp. 5 887  
 OUI ..... 4 327 (73,50 %)  
 NON ..... 1 560 (26,49 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 15 487 ;  
 Abs. 22,04 % ; Exp. 15 197. Chânc. 3 899  
 (25,66) ; La Pen. 2 816 (18,54).

**YZEURE**  
 Ins. 9 427 ; Vol. 3 829  
 Abs. 59,38 % ; Exp. 3 388  
 OUI ..... 2 905 (85,74 %)  
 NON ..... 483 (14,25 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 7 804 ;  
 Abs. 17,48 % ; Exp. 7 618. Chânc. 1 406  
 (18,44) ; La Pen. 653 (8,30).

**CHATEAU-THIERRY**  
 Ins. 8 684 ; Vol. 2 637  
 Abs. 69,63 % ; Exp. 2 375  
 OUI ..... 1 948 (82,02 %)  
 NON ..... 427 (17,97 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 6 615 ;  
 Abs. 24,64 % ; Exp. 6 496. Chânc. 1 128  
 (17,38) ; La Pen. 863 (13,13).

**CHAUNY**  
 Ins. 8 380 ; Vol. 2 848  
 Abs. 66,01 % ; Exp. 2 560  
 OUI ..... 1 967 (76,83 %)  
 NON ..... 593 (23,16 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 6 597 ;  
 Abs. 20,87 % ; Exp. 6 548. Chânc. 1 074  
 (16,40) ; La Pen. 1 002 (15,30).

**HIRSON**  
 Ins. 7 461 ; Vol. 2 640  
 Abs. 64,61 % ; Exp. 2 317  
 OUI ..... 1 890 (81,57 %)  
 NON ..... 427 (18,42 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 5 863 ;  
 Abs. 20,82 % ; Exp. 5 745. Chânc. 902  
 (15,68) ; La Pen. 682 (12,03).

**SAINT-QUENTIN**  
 Ins. 37 195 ; Vol. 13 633  
 Abs. 63,34 % ; Exp. 12 151  
 OUI ..... 9 785 (80,52 %)  
 NON ..... 2 366 (19,47 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 31 018 ;  
 Abs. 17,04 % ; Exp. 30 987. Chânc. 4 800  
 (15,79) ; La Pen. 4 248 (13,97).

**SOISSONS**  
 Ins. 17 045 ; Vol. 5 473  
 Abs. 67,89 % ; Exp. 4 894  
 OUI ..... 3 837 (78,40 %)  
 NON ..... 1 057 (21,59 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 13 256 ;  
 Abs. 22,46 % ; Exp. 13 046. Chânc. 2 336  
 (17,89) ; La Pen. 1 748 (13,38).

**TERGNIER**  
 Ins. 9 507 ; Vol. 3 162  
 Abs. 66,74 % ; Exp. 2 831  
 OUI ..... 2 385 (84,24 %)  
 NON ..... 446 (15,75 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 7 035 ;  
 Abs. 17,70 % ; Exp. 6 877. La Pen. 868  
 (12,48) ; Chânc. 820 (11,52).

**CHATEAU-ARNOUX**  
 Ins. 8 605 ; Vol. 1 511  
 Abs. 60,90 % ; Exp. 1 332  
 OUI ..... 1 152 (86,48 %)  
 NON ..... 189 (13,51 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 3 216 ;  
 Abs. 17,41 % ; Exp. 3 181. Chânc. 511  
 (16,18) ; La Pen. 429 (13,57).

**MANOSQUE**  
 Ins. 13 127 ; Vol. 4 925  
 Abs. 62,48 % ; Exp. 4 390  
 OUI ..... 3 365 (76,65 %)  
 NON ..... 1 025 (23,34 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 10 691 ;  
 Abs. 19,01 % ; Exp. 10 483. La Pen. 2 158  
 (20,59) ; Chânc. 1 872 (17,88).

**SISTERON**  
 Ins. 4 609 ; Vol. 1 656  
 Abs. 64,07 % ; Exp. 1 451  
 OUI ..... 1 185 (81,66 %)  
 NON ..... 266 (18,33 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 3 913 ;  
 Abs. 16,48 % ; Exp. 3 838. Chânc. 886  
 (22,51) ; La Pen. 880 (19,37).

**ALLIER**  
 Ins. 264 679 ; Vol. 101 637  
 Abs. 61,39 % ; Exp. 88 357  
 OUI ..... 74 262 (84,04 %)  
 NON ..... 14 095 (15,95 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 220 187 ;  
 Abs. 17,28 % ; Exp. 214 819. Chânc. 41 821  
 (19,48) ; La Pen. 21 801 (10,14).

**MOULINS**  
 Ins. 14 434 ; Vol. 5 078  
 Abs. 64,81 % ; Exp. 4 460  
 OUI ..... 3 355 (79,70 %)  
 NON ..... 905 (20,29 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 11 688 ;  
 Abs. 18,88 % ; Exp. 11 418. Chânc. 2 638  
 (23,11) ; La Pen. 1 283 (11,23).

**COMMENTRY**  
 Ins. 6 107 ; Vol. 2 365  
 Abs. 61,27 % ; Exp. 2 104  
 OUI ..... 1 860 (88,40 %)  
 NON ..... 244 (11,59 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 4 917 ;  
 Abs. 18,85 % ; Exp. 4 762. Chânc. 658  
 (13,39) ; La Pen. 317 (8,65).

**CUSSET**  
 Ins. 9 914 ; Vol. 3 842  
 Abs. 61,24 % ; Exp. 3 310  
 OUI ..... 2 789 (82,44 %)  
 NON ..... 581 (17,55 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 174 ;  
 Abs. 18,28 % ; Exp. 7 937. Chânc. 1 323  
 (16,08) ; La Pen. 1 036 (13,05).

**MONTLUÇON**  
 Ins. 31 430 ; Vol. 11 750  
 Abs. 62,61 % ; Exp. 10 562  
 OUI ..... 9 326 (88,29 %)  
 NON ..... 1 236 (11,70 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 25 705 ;  
 Abs. 18,71 % ; Exp. 25 083. Chânc. 4 457  
 (17,68) ; La Pen. 2 466 (9,83).

**VICHY**  
 Ins. 19 619 ; Vol. 6 828  
 Abs. 63,19 % ; Exp. 5 887  
 OUI ..... 4 327 (73,50 %)  
 NON ..... 1 560 (26,49 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 15 487 ;  
 Abs. 22,04 % ; Exp. 15 197. Chânc. 3 899  
 (25,66) ; La Pen. 2 816 (18,54).

**YZEURE**  
 Ins. 9 427 ; Vol. 3 829  
 Abs. 59,38 % ; Exp. 3 388  
 OUI ..... 2 905 (85,74 %)  
 NON ..... 483 (14,25 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 7 804 ;  
 Abs. 17,48 % ; Exp. 7 618. Chânc. 1 406  
 (18,44) ; La Pen. 653 (8,30).

**CHATEAU-THIERRY**  
 Ins. 8 684 ; Vol. 2 637  
 Abs. 69,63 % ; Exp. 2 375  
 OUI ..... 1 948 (82,02 %)  
 NON ..... 427 (17,97 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 6 615 ;  
 Abs. 24,64 % ; Exp. 6 496. Chânc. 1 128  
 (17,38) ; La Pen. 863 (13,13).

**CHAUNY**  
 Ins. 8 380 ; Vol. 2 848  
 Abs. 66,01 % ; Exp. 2 560  
 OUI ..... 1 967 (76,83 %)  
 NON ..... 593 (23,16 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 6 597 ;  
 Abs. 20,87 % ; Exp. 6 548. Chânc. 1 074  
 (16,40) ; La Pen. 1 002 (15,30).

**HIRSON**  
 Ins. 7 461 ; Vol. 2 640  
 Abs. 64,61 % ; Exp. 2 317  
 OUI ..... 1 890 (81,57 %)  
 NON ..... 427 (18,42 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 5 863 ;  
 Abs. 20,82 % ; Exp. 5 745. Chânc. 902  
 (15,68) ; La Pen. 682 (12,03).

**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**  
 Ins. 96 963 ; Vol. 39 808  
 Abs. 58,94 % ; Exp. 34 846  
 OUI ..... 28 079 (80,58 %)  
 NON ..... 6 767 (19,41 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 80 288 ;  
 Abs. 17,87 % ; Exp. 78 682. Chânc. 14 426  
 (18,24) ; La Pen. 13 150 (16,71).

**DIGNE**  
 Ins. 10 301 ; Vol. 3 849  
 Abs. 62,63 % ; Exp. 3 408  
 OUI ..... 2 764 (81,10 %)  
 NON ..... 644 (18,89 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 388 ;  
 Abs. 19,63 % ; Exp. 8 208. Chânc. 1 624  
 (19,79) ; La Pen. 1 261 (15,38).

**CHATEAU-ARNOUX**  
 Ins. 8 605 ; Vol. 1 511  
 Abs. 60,90 % ; Exp. 1 332  
 OUI ..... 1 152 (86,48 %)  
 NON ..... 189 (13,51 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 3 216 ;  
 Abs. 17,41 % ; Exp. 3 181. Chânc. 511  
 (16,18) ; La Pen. 429 (13,57).

**MANOSQUE**  
 Ins. 13 127 ; Vol. 4 925  
 Abs. 62,48 % ; Exp. 4 390  
 OUI ..... 3 365 (76,65 %)  
 NON ..... 1 025 (23,34 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 10 691 ;  
 Abs. 19,01 % ; Exp. 10 483. La Pen. 2 158  
 (20,59) ; Chânc. 1 872 (17,88).

**SISTERON**  
 Ins. 4 609 ; Vol. 1 656  
 Abs. 64,07 % ; Exp. 1 451  
 OUI ..... 1 185 (81,66 %)  
 NON ..... 266 (18,33 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 3 913 ;  
 Abs. 16,48 % ; Exp. 3 838. Chânc. 886  
 (22,51) ; La Pen. 880 (19,37).

**ALLIER**  
 Ins. 264 679 ; Vol. 101 637  
 Abs. 61,39 % ; Exp. 88 357  
 OUI ..... 74 262 (84,04 %)  
 NON ..... 14 095 (15,95 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 220 187 ;  
 Abs. 17,28 % ; Exp. 214 819. Chânc. 41 821  
 (19,48) ; La Pen. 21 801 (10,14).

**MOULINS**  
 Ins. 14 434 ; Vol. 5 078  
 Abs. 64,81 % ; Exp. 4 460  
 OUI ..... 3 355 (79,70 %)  
 NON ..... 905 (20,29 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 11 688 ;  
 Abs. 18,88 % ; Exp. 11 418. Chânc. 2 638  
 (23,11) ; La Pen. 1 283 (11,23).

**COMMENTRY**  
 Ins. 6 107 ; Vol. 2 365  
 Abs. 61,27 % ; Exp. 2 104  
 OUI ..... 1 860 (88,40 %)  
 NON ..... 244 (11,59 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 4 917 ;  
 Abs. 18,85 % ; Exp. 4 762. Chânc. 658  
 (13,39) ; La Pen. 317 (8,65).

**CUSSET**  
 Ins. 9 914 ; Vol. 3 842  
 Abs. 61,24 % ; Exp. 3 310  
 OUI ..... 2 789 (82,44 %)  
 NON ..... 581 (17,55 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 174 ;  
 Abs. 18,28 % ; Exp. 7 937. Chânc. 1 323  
 (16,08) ; La Pen. 1 036 (13,05).

**MONTLUÇON**  
 Ins. 31 430 ; Vol. 11 750  
 Abs. 62,61 % ; Exp. 10 562  
 OUI ..... 9 326 (88,29 %)  
 NON ..... 1 236 (11,70 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 25 705 ;  
 Abs. 18,71 % ; Exp. 25 083. Chânc. 4 457  
 (17,68) ; La Pen. 2 466 (9,83).

**VICHY**  
 Ins. 19 619 ; Vol. 6 828  
 Abs. 63,19 % ; Exp. 5 887  
 OUI ..... 4 327 (73,50 %)  
 NON ..... 1 560 (26,49 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 15 487 ;  
 Abs. 22,04 % ; Exp. 15 197. Chânc. 3 899  
 (25,66) ; La Pen. 2 816 (18,54).

**YZEURE**  
 Ins. 9 427 ; Vol. 3 829  
 Abs. 59,38 % ; Exp. 3 388  
 OUI ..... 2 905 (85,74 %)  
 NON ..... 483 (14,25 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 7 804 ;  
 Abs. 17,48 % ; Exp. 7 618. Chânc. 1 406  
 (18,44) ; La Pen. 653 (8,30).

**CHATEAU-THIERRY**  
 Ins. 8 684 ; Vol. 2 637  
 Abs. 69,63 % ; Exp. 2 375  
 OUI ..... 1 948 (82,02 %)  
 NON ..... 427 (17,97 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 6 615 ;  
 Abs. 24,64 % ; Exp. 6 496. Chânc. 1 128  
 (17,38) ; La Pen. 863 (13,13).

**CHAUNY**  
 Ins. 8 380 ; Vol. 2 848  
 Abs. 66,01 % ; Exp. 2 560  
 OUI ..... 1 967 (76,83 %)  
 NON ..... 593 (23,16 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 6 597 ;  
 Abs. 20,87 % ; Exp. 6 548. Chânc. 1 074  
 (16,40) ; La Pen. 1 002 (15,30).

**HIRSON**  
 Ins. 7 461 ; Vol. 2 640  
 Abs. 64,61 % ; Exp. 2 317  
 OUI ..... 1 890 (81,57 %)  
 NON ..... 427 (18,42 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 5 863 ;  
 Abs. 20,82 % ; Exp. 5 745. Chânc. 902  
 (15,68) ; La Pen. 682 (12,03).

**ALPES-MARITIMES**  
 Ins. 643 602 ; Vol. 211 862  
 Abs. 67,08 % ; Exp. 190 151  
 OUI ..... 128 776 (87,69 %)  
 NON ..... 61 425 (32,30 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 519 431 ;  
 Abs. 19,91 % ; Exp. 512 789. Chânc. 124 581  
 (24,29) ; La Pen. 124 281  
 (24,23).

**NICE**  
 Ins. 230 961 ; Vol. 73 504  
 Abs. 68,17 % ; Exp. 65 373  
 OUI ..... 43 731 (66,89 %)  
 NON ..... 21 642 (33,10 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 180 691 ;  
 Abs. 22,43 % ; Exp. 178 423. La Pen. 48 256  
 (26,92) ; Chânc. 41 820 (23,43).

**ANTIBES**  
 Ins. 44 179 ; Vol. 14 450  
 Abs. 67,29 % ; Exp. 13 127  
 OUI ..... 8 125 (61,89 %)  
 NON ..... 5 902 (38,10 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 36 219 ;  
 Abs. 18,76 % ; Exp. 35 802. La Pen. 9 385  
 (26,12) ; Chânc. 9 192 (25,67).

**BEAUSOLEIL**  
 Ins. 9 309 ; Vol. 2 741  
 Abs. 70,53 % ; Exp. 2 469  
 OUI ..... 1 791 (72,53 %)  
 NON ..... 678 (27,46 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 7 285 ;  
 Abs. 22,01 % ; Exp. 7 162. Chânc. 1 874  
 (23,37) ; La Pen. 1 554 (21,69).

**CAGNES-SUR-MER**  
 Ins. 25 299 ; Vol. 8 076  
 Abs. 68,07 % ; Exp. 7 467  
 OUI ..... 4 738 (63,45 %)  
 NON ..... 2 729 (36,54 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 20 894 ;  
 Abs. 18,44 % ; Exp. 20 411. La Pen. 5 439  
 (28,64) ; Chânc. 5 088 (24,91).

**CANNES**  
 Ins. 47 966 ; Vol. 15 322  
 Abs. 68,05 % ; Exp. 14 014  
 OUI ..... 9 964 (63,96 %)  
 NON ..... 5 950 (36,93 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 40 237 ;  
 Abs. 17,01 % ; Exp. 38 786. Chânc. 11 218  
 (28,18) ; La Pen. 9 840 (24,97).

**LE CANNET**  
 Ins. 26 135 ; Vol. 7 817  
 Abs. 70,08 % ; Exp. 7 188  
 OUI ..... 4 810 (66,91 %)  
 NON ..... 2 378 (33,08 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 20 983 ;  
 Abs. 20,66 % ; Exp. 20 715. Chânc. 8 429  
 (40,20) ; La Pen. 5 111 (24,67).

**GRASSE**  
 Ins. 23 362 ; Vol. 7 319  
 Abs. 67,81 % ; Exp. 6 721  
 OUI ..... 4 741 (70,54 %)  
 NON ..... 1 980 (29,45 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 18 380 ;  
 Abs. 17,88 % ; Exp. 18 078. Chânc. 4 472  
 (23,43) ; La Pen. 3 841 (20,13).

**MANDELIEU-LA-NAPOULE**  
 Ins. 10 522 ; Vol. 3 598  
 Abs. 65,80 % ; Exp. 3 286  
 OUI ..... 1 964 (59,76 %)  
 NON ..... 1 223 (40,23 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 988 ;  
 Abs. 16,48 % ; Exp. 8 888. La Pen. 2 327  
 (26,18) ; Chânc. 2 263 (25,43).

**MENTON**  
 Ins. 19 588 ; Vol. 6 548  
 Abs. 66,22 % ; Exp. 5 933  
 OUI ..... 3 996 (67,35 %)  
 NON ..... 1 937 (32,64 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 16 386 ;  
 Abs. 16,08 % ; Exp. 16 181. La Pen. 3 841  
 (23,78) ; Chânc. 3 860 (22,16).

**MOUGINS**  
 Ins. 7 918 ; Vol. 2 367  
 Abs. 70,10 % ; Exp. 2 109  
 OUI ..... 1 394 (66,09 %)  
 NON ..... 715 (33,90 %)  
 24 avril 1988. - Vol. 6 722 ;  
 Abs. 16,40 % ; Exp. 6 838. Chânc. 2 077  
 (31,29) ; La Pen. 1 812 (27,98).

**ROQUEBRUNE-CAP**

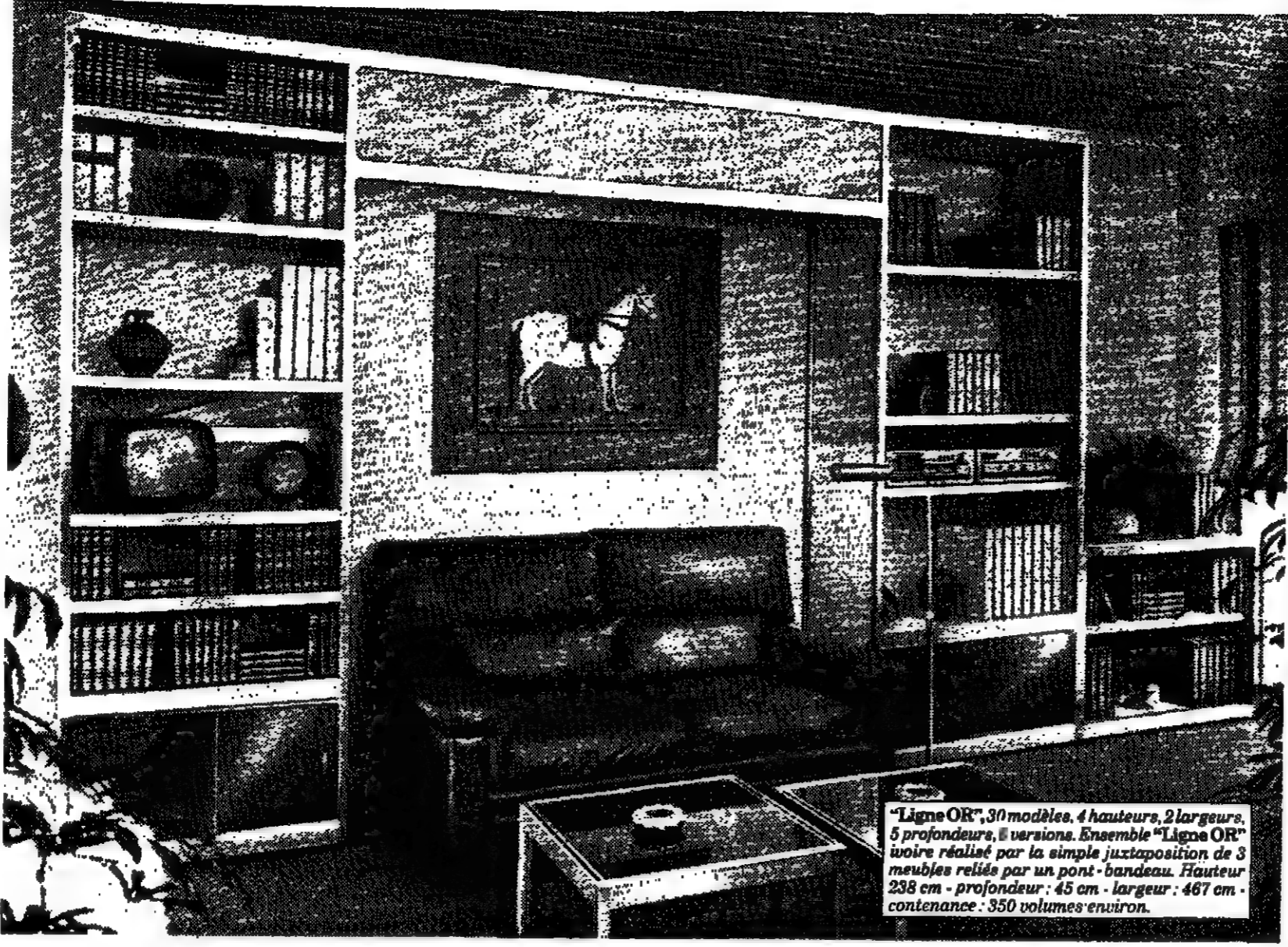


# LIGNE «OR»

le prestige contemporain  
s'harmonisant avec tous les styles

# La maison des BIBLIOTHEQUES

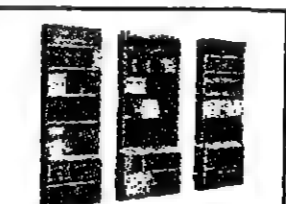
Actuellement et jusqu'au 14 novembre 1988  
**AU "MONDE DE LA MAISON"**



"Ligne OR", 30 modèles, 4 hauteurs, 2 largeurs, 5 profondeurs, 8 versions. Ensemble "Ligne OR" noire réalisé par la simple juxtaposition de 3 meubles reliés par un pont-bandeau. Hauteur 238 cm - profondeur: 45 cm - largeur: 467 cm - contenance: 350 volumes environ.

Ces 2 très beaux ensembles ont été réalisés par la simple juxtaposition de meubles individuels figurant dans notre catalogue (500 modèles - 14 lignes et styles - 85 versions (coloris, teintes ou essences de bois). Pour composer leurs bibliothèques, nos clients ont chacun choisi leurs meubles parmi l'infinité des possibilités offertes, en fonction de leurs besoins précis: *nombre et format des ouvrages à classer - dimensions et disposition des emplacements à aménager - harmonie de décoration - intégration d'appareils audiovisuels - protection par ferme-*

*tures de certaines parties de leur bibliothèque...* Projets d'implantation gratuits et immédiats, Crédits et plans de financement, Expéditions Franco, Reprise en cas de non convenance... LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES vous offre dans ses magasins ou par correspondance, tous les conseils et les services du grand spécialiste européen du meuble bibliothèque depuis plus de 30 ans, et un choix incomparable pour installer vous-même... une vraie bibliothèque, comme vous le voulez, telle que vous la voulez... à des prix imbattables.



500 modèles vitrés ou vitrables, juxtaposables sans aucune fixation murale, démontables, démontageables...



"Ligne OR" noire - Ensemble d'angle réalisé par la simple juxtaposition de 8 meubles. Hauteur: 238 cm - profondeur: 35 cm - largeur grand côté: 370 cm; petit côté: 214 cm - contenance: 700 volumes environ.

**LE SALON DE LA DECORATION**  
PORTE DE VERSAILLES  
STAND 5 A 6 (Bât. 5 - Allée A)  
Tous les jours de 10h à 19h  
Nocturnes les 8 et 11/11 jusqu'à 22h.

ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DANS SES...

**23 MAGASINS EN FRANCE**

EN VISITANT NOS MAGASINS DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT OU RENVOYEZ LE BON EN BAS DE CETTE PAGE

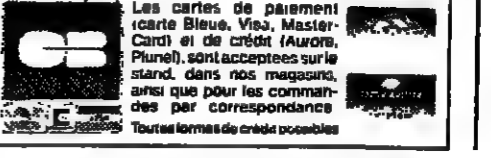


**A PARIS**  
61, rue Froidevaux  
"en Montparnasse" PARIS 14<sup>e</sup>

Le magasin de Paris est ouvert le lundi de 10h à 19h et du mardi au samedi inclus de 9h à 19h sans interruption.

- ARPAJON: 13, Route Nationale 20 (200 m avant la sortie Arpaçon-centre) - 04 50 05 47
- BORDEAUX: 10, rue Bouffard - 56 44 36 42
- BRIVE (Point Expo): 30, rue Louis-Labruade - 55 74 07 32
- CLERMONT-FERRAND: 22, rue Georges-Clemenceau - 78 83 97 08
- DIJON: 100, rue Monge - 80 45 02 45
- DRAGUIGNAN (Point Expo): Zac de St-Herménard - 04 67 33 18
- GRENOBLE: 58, rue Saint-Laurent - 76 42 56 75
- LILLE: 86, rue Esquermose - 20 55 69 39
- LIMOGES: 17, rue J.-B. Noriac - 56 78 15 42
- LYON: 9, rue de la République (métro Hôtel-de-Ville Louis-Pradel) - 78 28 33 51
- MARSEILLE: 108, rue Paradis (métro Estrangin) - 91 37 60 64
- MONTPELLIER: 8, rue Sévère (près gare) - 67 56 19 32
- NANCY: 18, rue Péronne St-Nicolas St-Epvre - 83 32 64 64
- NANTES: 18, rue Gambetta (près rue du Coumiers) - 40 74 69 38
- NICE: 2, rue Offenbach - 93 68 84 66
- POITIERS: 42, rue du Moulin-vent - 49 41 68 48
- RENNES: 18, rue Emile-Zola (près du Musée) - 69 70 52 33
- ROUEN: 43, rue des Charrettes - 35 71 68 22
- SAINT-ETIENNE: 40, rue de la Montre - 77 29 91 48
- STRASBOURG: 111, rue des Bouchers - 88 36 78 76
- TOULOUSE: 1, rue des Trois-Renards (près place St-Serni) - 57 22 62 40
- TOURS: 5, rue Harri-Barbousse (près des Halles) - 47 38 63 66

Magasins régionaux ouverts du mardi au samedi inclus.



**CATALOGUE GRATUIT**



en renvoyant ce bon à:  
**LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES**  
75680 PARIS CEDEX 14

Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue complet et le TARIF.

M. Mme, Mlle \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tel. \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_

Catalogue par téléphone 24 h sur 24  
Enregistreur Automatique  
**(1) 43 20 73 33**

lonie

SEDA  
14.000  
14.000  
14.000

ARIÈGE  
14.000  
14.000  
14.000

LOZÈRE  
14.000  
14.000  
14.000

SAINT-GERMAY  
14.000  
14.000  
14.000

SAINT-ETIENNE  
14.000  
14.000  
14.000

SAINT-GERMAY  
14.000  
14.000  
14.000

SAINT-ETIENNE  
14.000  
14.000  
14.000

SAINT-GERMAY  
14.000  
14.000  
14.000

SAINT-ETIENNE  
14.000  
14.000  
14.000

SAINT-GERMAY  
14.000  
14.000  
14.000

SAINT-ETIENNE  
14.000  
14.000  
14.000

# Le référendum sur

(Suite de la page 16.)

## SAINTE-SAVINE

Ins. 7 034 ; Vol. 2 644  
Abs. 62,41 % ; Exp. 2 363  
OUI ..... 1 861 (78,75 %)  
NON ..... 562 (21,24 %)  
24 avril 1988. - Vol. 5 582 ;  
Abs. 21,18 % ; Exp. 5 479. Chânes, 921  
(18,80) ; La Pen, 791 (14,43).

Le référendum a été marqué par une  
indifférence encore plus marquée que  
dans le reste de la France : par rapport  
aux inscrits, on compte 54,12 % de  
votants, 29,36 % de suffrages exprimés  
(13,93 % des votants ont choisi le blanc  
ou le nul). Les abstentions ont été plus  
élevées en milieu urbain que en milieu  
rural. Les consignes des hommes politi-  
ques n'ont guère pesé sur le taux de  
participation : à Troyes, dont le maire,  
M. Robert Galley, est député RPR, les  
votants ont été 30,60 %, et à Romilly-  
sur-Seine, ville dont le maire est commu-  
niste et le premier adjoint socialiste  
réorganisé, la participation a été de  
31,80 %.

En revanche, on compte, dans les  
villes dirigées par la droite, comme  
Troyes, davantage de « non » (22,40 %) que  
dans celles qui sont gérées par la  
gauche : à Romilly-sur-Seine, le « non »  
a totalisé que 15,27 % des voix.

## AUDE

Ins. 215 490 ; Vol. 99 286  
Abs. 53,92 % ; Exp. 83 694  
OUI ..... 74 088 (83,53 %)  
NON ..... 14 606 (16,46 %)  
24 avril 1988. - Vol. 183 973 ;  
Abs. 18,24 % ; Exp. 179 823. Chânes,  
51 783 (17,84) ; La Pen, 24 688 (13,71).

Ins. 211 874 ; Vol. 88 467  
Abs. 58,24 % ; Exp. 72 634  
OUI ..... 62 262 (85,69 %)  
NON ..... 10 392 (14,30 %)  
24 avril 1988. - Vol. 179 487 ;  
Abs. 18,48 % ; Exp. 176 308. Chânes,  
45 171 (25,76) ; La Pen, 15 543 (8,98).

Ins. 14 481 ; Vol. 5 685  
Abs. 60,74 % ; Exp. 4 936  
OUI ..... 4 313 (87,37 %)  
NON ..... 623 (12,62 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 088 ;  
Abs. 18,95 % ; Exp. 11 868. Chânes,  
2 901 (23,82) ; La Pen, 1 076 (9,09).

Ins. 6 011 ; Vol. 2 584  
Abs. 57,01 % ; Exp. 2 353  
OUI ..... 2 141 (90,99 %)  
NON ..... 212 (9,00 %)  
24 avril 1988. - Vol. 4 868 ;  
Abs. 19,38 % ; Exp. 4 788. Chânes, 606  
(12,77) ; La Pen, 316 (8,62).

Ins. 15 767 ; Vol. 6 616  
Abs. 58,03 % ; Exp. 5 694  
OUI ..... 4 970 (85,52 %)  
NON ..... 824 (14,47 %)  
24 avril 1988. - Vol. 13 263 ;  
Abs. 18,06 % ; Exp. 12 984. Chânes,  
2 620 (20,22) ; La Pen, 1 788 (13,78).

Ins. 7 581 ; Vol. 3 338  
Abs. 55,96 % ; Exp. 2 838  
OUI ..... 2 268 (79,91 %)  
NON ..... 570 (20,08 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 483 ;  
Abs. 18,13 % ; Exp. 6 384. Chânes, 1 882  
(28,88) ; La Pen, 687 (10,88).

Ins. 5 591 ; Vol. 2 495  
Abs. 55,37 % ; Exp. 2 231  
OUI ..... 1 890 (84,71 %)  
NON ..... 341 (15,28 %)  
24 avril 1988. - Vol. 4 612 ;  
Abs. 17,99 % ; Exp. 4 517. Chânes, 897  
(19,88) ; La Pen, 684 (14,70).

Ins. 6 628 ; Vol. 2 939  
Abs. 55,65 % ; Exp. 2 601  
OUI ..... 2 089 (80,31 %)  
NON ..... 512 (19,68 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 587 ;  
Abs. 16,98 % ; Exp. 6 477. Chânes, 981  
(17,54) ; La Pen, 732 (13,38).

Ins. 29 054 ; Vol. 10 903  
Abs. 62,47 % ; Exp. 9 823  
OUI ..... 7 610 (77,47 %)  
NON ..... 2 213 (22,52 %)  
24 avril 1988. - Vol. 24 005 ;  
Abs. 17,85 % ; Exp. 23 370. La Pen,  
4 782 (20,46) ; Chânes, 4 010 (17,18).

## BOUCHES-DU-RHONE

Ins. 1 080 117 ; Vol. 380 109  
Abs. 64,80 % ; Exp. 347 629  
OUI ..... 252 031 (72,49 %)  
NON ..... 95 598 (27,50 %)  
24 avril 1988. - Vol. 887 931 ;  
Abs. 20,02 % ; Exp. 85 234. La Pen,  
225 595 (26,38) ; Chânes, 128 349  
(14,77).

Ins. 478 412 ; Vol. 151 639  
Abs. 68,30 % ; Exp. 141 371  
OUI ..... 102 211 (72,29 %)  
NON ..... 39 160 (27,70 %)  
24 avril 1988. - Vol. 388 883 ;  
Abs. 23,85 % ; Exp. 381 804. La Pen,  
102 541 (28,34) ; Chânes, 83 110 (14,67).

Ins. 71 940 ; Vol. 27 996  
Abs. 61,08 % ; Exp. 25 625  
OUI ..... 17 450 (88,09 %)  
NON ..... 8 175 (31,90 %)  
24 avril 1988. - Vol. 58 591 ;  
Abs. 18,72 % ; Exp. 57 770. La Pen,  
13 428 (22,84) ; Chânes, 11 236 (19,44).

Ins. 11 654 ; Vol. 4 582  
Abs. 60,68 % ; Exp. 4 137  
OUI ..... 3 043 (73,20 %)  
NON ..... 1 114 (26,79 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 738 ;  
Abs. 16,33 % ; Exp. 9 565. La Pen,  
2 487 (26,00) ; Chânes, 1 333 (13,93).

Ins. 32 182 ; Vol. 12 351  
Abs. 61,62 % ; Exp. 11 185  
OUI ..... 8 727 (78,02 %)  
NON ..... 2 458 (21,97 %)  
24 avril 1988. - Vol. 26 868 ;  
Abs. 18,91 % ; Exp. 26 412. La Pen,  
5 488 (20,81) ; Chânes, 3 871 (15,03).

Ins. 21 800 ; Vol. 7 570  
Abs. 65,27 % ; Exp. 6 908  
OUI ..... 4 888 (78,64 %)  
NON ..... 2 028 (29,35 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 189 ;  
Abs. 17,10 % ; Exp. 17 888. La Pen,  
4 687 (26,13) ; Chânes, 2 542 (14,23).

Ins. 11 221 ; Vol. 3 494  
Abs. 68,86 % ; Exp. 3 208  
OUI ..... 2 489 (71,58 %)  
NON ..... 719 (22,41 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 058 ;  
Abs. 19,21 % ; Exp. 8 886. La Pen,  
2 287 (26,70) ; Chânes, 1 000 (11,24).

Ins. 19 914 ; Vol. 8 005  
Abs. 59,80 % ; Exp. 7 234  
OUI ..... 5 445 (78,26 %)  
NON ..... 1 789 (24,73 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 555 ;  
Abs. 18,73 % ; Exp. 18 222. La Pen,  
3 787 (23,34) ; Chânes, 1 981 (12,11).

Ins. 20 081 ; Vol. 6 336  
Abs. 67,45 % ; Exp. 6 033  
OUI ..... 3 646 (80,23 %)  
NON ..... 2 487 (39,76 %)  
24 avril 1988. - Vol. 15 912 ;  
Abs. 11,85 % ; Exp. 15 550. La Pen,  
6 261 (33,78) ; Chânes, 1 901 (11,58).

Ins. 26 142 ; Vol. 10 047  
Abs. 61,56 % ; Exp. 9 288  
OUI ..... 7 144 (76,91 %)  
NON ..... 2 144 (23,08 %)  
24 avril 1988. - Vol. 21 805 ;  
Abs. 16,87 % ; Exp. 21 482. La Pen,  
4 938 (23,11) ; Chânes, 2 907 (11,58).

Ins. 13 544 ; Vol. 4 746  
Abs. 64,95 % ; Exp. 4 266  
OUI ..... 3 152 (73,88 %)  
NON ..... 1 114 (26,11 %)  
24 avril 1988. - Vol. 11 105 ;  
Abs. 18,70 % ; Exp. 10 896. La Pen,  
2 908 (26,78) ; Chânes, 1 088 (9,98).

Ins. 13 142 ; Vol. 4 550  
Abs. 63,37 % ; Exp. 4 232  
OUI ..... 3 155 (74,55 %)  
NON ..... 1 077 (25,44 %)  
24 avril 1988. - Vol. 10 552 ;  
Abs. 19,58 % ; Exp. 10 402. La Pen,  
3 125 (30,04) ; Chânes, 1 078 (10,31).

Ins. 11 031 ; Vol. 3 771  
Abs. 65,81 % ; Exp. 3 575  
OUI ..... 2 978 (83,30 %)  
NON ..... 597 (16,69 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 015 ;  
Abs. 18,79 % ; Exp. 8 868. La Pen,  
1 784 (19,78) ; Chânes, 648 (6,18).

Ins. 6 050 ; Vol. 2 044  
Abs. 66,25 % ; Exp. 1 837  
OUI ..... 1 428 (77,73 %)  
NON ..... 409 (22,26 %)  
24 avril 1988. - Vol. 5 162 ;  
Abs. 18,58 % ; Exp. 5 022. La Pen,  
1 082 (21,44) ; Chânes, 340 (6,73).

Dans ce chef socialiste, les électeurs  
ont mieux suivi qu'ailleurs les consignes  
du président de la République et  
du premier ministre, et le pourcentage  
de « oui » (83,53 %) est au-dessus de  
la moyenne nationale. Dans les deux  
principales villes troyennes, le taux  
d'abstention est plus important. A Car-  
cassonne, dont le maire RPR, M. Ray-  
mond Chassan, avait appelé à suivre les  
consignes d'abstention de son parti, il  
est de 57,35 %, mais il est plus élevé à  
Narbonne (62,47 %), ville gérée par  
une municipalité de droite modérée  
proche de l'UDF.

## AVEYRON

Ins. 211 874 ; Vol. 88 467  
Abs. 58,24 % ; Exp. 72 634  
OUI ..... 62 262 (85,69 %)  
NON ..... 10 392 (14,30 %)  
24 avril 1988. - Vol. 179 487 ;  
Abs. 18,48 % ; Exp. 176 308. Chânes,  
45 171 (25,76) ; La Pen, 15 543 (8,98).

Ins. 14 481 ; Vol. 5 685  
Abs. 60,74 % ; Exp. 4 936  
OUI ..... 4 313 (87,37 %)  
NON ..... 623 (12,62 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 088 ;  
Abs. 18,95 % ; Exp. 11 868. Chânes,  
2 901 (23,82) ; La Pen, 1 076 (9,09).

Ins. 6 011 ; Vol. 2 584  
Abs. 57,01 % ; Exp. 2 353  
OUI ..... 2 141 (90,99 %)  
NON ..... 212 (9,00 %)  
24 avril 1988. - Vol. 4 868 ;  
Abs. 19,38 % ; Exp. 4 788. Chânes, 606  
(12,77) ; La Pen, 316 (8,62).

Ins. 15 767 ; Vol. 6 616  
Abs. 58,03 % ; Exp. 5 694  
OUI ..... 4 970 (85,52 %)  
NON ..... 824 (14,47 %)  
24 avril 1988. - Vol. 13 263 ;  
Abs. 18,06 % ; Exp. 12 984. Chânes,  
2 620 (20,22) ; La Pen, 1 788 (13,78).

Ins. 7 581 ; Vol. 3 338  
Abs. 55,96 % ; Exp. 2 838  
OUI ..... 2 268 (79,91 %)  
NON ..... 570 (20,08 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 483 ;  
Abs. 18,13 % ; Exp. 6 384. Chânes, 1 882  
(28,88) ; La Pen, 687 (10,88).

Ins. 5 591 ; Vol. 2 495  
Abs. 55,37 % ; Exp. 2 231  
OUI ..... 1 890 (84,71 %)  
NON ..... 341 (15,28 %)  
24 avril 1988. - Vol. 4 612 ;  
Abs. 17,99 % ; Exp. 4 517. Chânes, 897  
(19,88) ; La Pen, 684 (14,70).

Ins. 6 628 ; Vol. 2 939  
Abs. 55,65 % ; Exp. 2 601  
OUI ..... 2 089 (80,31 %)  
NON ..... 512 (19,68 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 587 ;  
Abs. 16,98 % ; Exp. 6 477. Chânes, 981  
(17,54) ; La Pen, 732 (13,38).

Ins. 29 054 ; Vol. 10 903  
Abs. 62,47 % ; Exp. 9 823  
OUI ..... 7 610 (77,47 %)  
NON ..... 2 213 (22,52 %)  
24 avril 1988. - Vol. 24 005 ;  
Abs. 17,85 % ; Exp. 23 370. La Pen,  
4 782 (20,46) ; Chânes, 4 010 (17,18).

Ins. 22 763 ; Vol. 9 044  
Abs. 60,26 % ; Exp. 7 709  
OUI ..... 5 283 (76,49 %)  
NON ..... 2 586 (32,50 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 841 ;  
Abs. 18,03 % ; Exp. 18 308. La Pen,  
4 844 (26,45) ; Chânes, 3 263 (17,78).

Ins. 6 844 ; Vol. 2 493  
Abs. 63,57 % ; Exp. 2 364  
OUI ..... 1 895 (76,35 %)  
NON ..... 559 (23,64 %)  
24 avril 1988. - Vol. 5 781 ;  
Abs. 18,90 % ; Exp. 5 710. La Pen,  
1 983 (27,72) ; Chânes, 471 (8,24).

Ins. 7 792 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 982 ;  
Abs. 18,17 % ; Exp. 12 877. La Pen,  
3 786 (28,70) ; Chânes, 1 801 (12,82).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 982 ;  
Abs. 18,17 % ; Exp. 12 877. La Pen,  
3 786 (28,70) ; Chânes, 1 801 (12,82).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 982 ;  
Abs. 18,17 % ; Exp. 12 877. La Pen,  
3 786 (28,70) ; Chânes, 1 801 (12,82).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 982 ;  
Abs. 18,17 % ; Exp. 12 877. La Pen,  
3 786 (28,70) ; Chânes, 1 801 (12,82).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 982 ;  
Abs. 18,17 % ; Exp. 12 877. La Pen,  
3 786 (28,70) ; Chânes, 1 801 (12,82).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 982 ;  
Abs. 18,17 % ; Exp. 12 877. La Pen,  
3 786 (28,70) ; Chânes, 1 801 (12,82).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 982 ;  
Abs. 18,17 % ; Exp. 12 877. La Pen,  
3 786 (28,70) ; Chânes, 1 801 (12,82).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 982 ;  
Abs. 18,17 % ; Exp. 12 877. La Pen,  
3 786 (28,70) ; Chânes, 1 801 (12,82).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 19 914 ; Vol. 8 005  
Abs. 59,80 % ; Exp. 7 234  
OUI ..... 5 445 (78,26 %)  
NON ..... 1 789 (24,73 %)  
24 avril 1988. - Vol. 18 555 ;  
Abs. 18,73 % ; Exp. 18 222. La Pen,  
3 787 (23,34) ; Chânes, 1 981 (12,11).

Ins. 20 081 ; Vol. 6 336  
Abs. 67,45 % ; Exp. 6 033  
OUI ..... 3 646 (80,23 %)  
NON ..... 2 487 (39,76 %)  
24 avril 1988. - Vol. 15 912 ;  
Abs. 11,85 % ; Exp. 15 550. La Pen,  
6 261 (33,78) ; Chânes, 1 901 (11,58).

Ins. 26 142 ; Vol. 10 047  
Abs. 61,56 % ; Exp. 9 288  
OUI ..... 7 144 (76,91 %)  
NON ..... 2 144 (23,08 %)  
24 avril 1988. - Vol. 21 805 ;  
Abs. 16,87 % ; Exp. 21 482. La Pen,  
4 938 (23,11) ; Chânes, 2 907 (11,58).

Ins. 13 544 ; Vol. 4 746  
Abs. 64,95 % ; Exp. 4 266  
OUI ..... 3 152 (73,88 %)  
NON ..... 1 114 (26,11 %)  
24 avril 1988. - Vol. 11 105 ;  
Abs. 18,70 % ; Exp. 10 896. La Pen,  
2 908 (26,78) ; Chânes, 1 088 (9,98).

Ins. 13 142 ; Vol. 4 550  
Abs. 63,37 % ; Exp. 4 232  
OUI ..... 3 155 (74,55 %)  
NON ..... 1 077 (25,44 %)  
24 avril 1988. - Vol. 10 552 ;  
Abs. 19,58 % ; Exp. 10 402. La Pen,  
3 125 (30,04) ; Chânes, 1 078 (10,31).

Ins. 11 031 ; Vol. 3 771  
Abs. 65,81 % ; Exp. 3 575  
OUI ..... 2 978 (83,30 %)  
NON ..... 597 (16,69 %)  
24 avril 1988. - Vol. 9 015 ;  
Abs. 18,79 % ; Exp. 8 868. La Pen,  
1 784 (19,78) ; Chânes, 648 (6,18).

Ins. 6 050 ; Vol. 2 044  
Abs. 66,25 % ; Exp. 1 837  
OUI ..... 1 428 (77,73 %)  
NON ..... 409 (22,26 %)  
24 avril 1988. - Vol. 5 162 ;  
Abs. 18,58 % ; Exp. 5 022. La Pen,  
1 082 (21,44) ; Chânes, 340 (6,73).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol. 12 982 ;  
Abs. 18,17 % ; Exp. 12 877. La Pen,  
3 786 (28,70) ; Chânes, 1 801 (12,82).

Ins. 7 992 ; Vol. 2 818  
Abs. 63,83 % ; Exp. 2 416  
OUI ..... 1 773 (73,38 %)  
NON ..... 411 (26,61 %)  
24 avril 1988. - Vol. 6 441 ;  
Abs. 18,11 % ; Exp. 6 308. La Pen,  
1 477 (23,41) ; Chânes, 888 (14,23).

Ins. 15 759 ; Vol. 5 995  
Abs. 61,95 % ; Exp. 5 487  
OUI ..... 3 876 (70,63 %)  
NON ..... 1 611 (29,36 %)  
24 avril 1988. - Vol.

# la Nouvelle-Calédonie

pas reçu d'écho significatif dans sa ville. De même la circonscription d'Ussel de M. Jacques Chirac n'a pas été plus sensible à l'appel national de son député : à peine pesa-on à enregistrer une légère baisse des voix par rapport à l'ensemble du département. Cependant, avec 15,71 %, les bulletins blancs ou nuls sont plus importants que la moyenne nationale.

## CORSE-DU-SUD

Ins., 91 379 ; Vol., 21 952  
Abs., 75,97 % ; Exp., 21 048  
OUI ..... 17 122 (81,34 %)  
NON ..... 3 926 (18,65 %)  
24 avril 1988. - Vol., 62 985 ;  
Abs., 31,56 % ; Exp., 61 927. Chirac, 19 850 (31,73) ; La Pen, 9 174 (14,81).

## HAUTE-CORSE

## HAUTE-CORSE

Ins., 113 347 ; Vol., 29 623  
Abs., 73,86 % ; Exp., 28 177  
OUI ..... 23 652 (83,94 %)  
NON ..... 4 525 (16,05 %)  
24 avril 1988. - Vol., 76 484 ;  
Abs., 53,22 % ; Exp., 76 255. Chirac, 22 868 (30,38) ; La Pen, 9 040 (12,01).

## BASTIA

Ins., 20 338 ; Vol., 4 843  
Abs., 76,18 % ; Exp., 4 439  
OUI ..... 3 830 (86,28 %)  
NON ..... 609 (13,71 %)  
24 avril 1988. - Vol., 13 045 ;  
Abs., 38,66 % ; Exp., 12 548. Chirac, 2 724 (21,70) ; La Pen, 1 824 (15,33).

## CALVI

Ins., 2 752 ; Vol., 549  
Abs., 80,03 % ; Exp., 519  
OUI ..... 368 (70,90 %)  
NON ..... 151 (29,09 %)  
24 avril 1988. - Vol., 1 868 ;  
Abs., 32,06 % ; Exp., 1 854. Chirac, 486 (26,88) ; La Pen, 478 (25,87).

## CORTE

Ins., 3 968 ; Vol., 935  
Abs., 76,43 % ; Exp., 882  
OUI ..... 778 (88,20 %)  
NON ..... 104 (11,79 %)  
24 avril 1988. - Vol., 2 879 ;  
Abs., 38,11 % ; Exp., 2 518. Chirac, 793 (31,48) ; La Pen, 286 (11,35).

Le fort taux d'abstention peut s'expliquer, d'une part, par l'absence d'une réelle campagne électorale, que seuls les nationalistes ont animée en organisant l'unique réunion publique d'appel au vote favorable, et d'autre part, par la discrétion du MRG, le parti dominant dans le département, en butte aux critiques du ministre de l'Intérieur et qui a certainement voulu démontrer au PS local que, sans lui, aucune victoire ne sera possible aux prochaines municipales.

Le nombre des « oui » - formés par l'union des nationalistes, du PCF et du PS - reste pour M. Jean Zuccarelli, le maire MRG de Bastia, la preuve la plus évidente que le PS conduit par M. Laurent Croci, premier adjoint, ne pourra pas constituer une concurrence de poids en mars prochain.

## COTE-D'OR

Ins., 310 939 ; Vol., 109 050  
Abs., 64,92 % ; Exp., 96 064  
OUI ..... 74 602 (77,65 %)  
NON ..... 21 462 (22,34 %)  
24 avril 1988. - Vol., 254 801 ;  
Abs., 18,84 % ; Exp., 250 228. Chirac, 55 176 (22,04) ; La Pen, 34 833 (13,91).

## DIJON

Ins., 75 226 ; Vol., 26 361  
Abs., 64,95 % ; Exp., 21 871  
OUI ..... 18 686 (78,27 %)  
NON ..... 5 185 (21,72 %)  
24 avril 1988. - Vol., 80 662 ;  
Abs., 19,84 % ; Exp., 59 728. Chirac, 13 943 (23,34) ; La Pen, 9 139 (13,62).

## BEAUNE

Ins., 12 024 ; Vol., 3 620  
Abs., 69,89 % ; Exp., 3 235  
OUI ..... 2 500 (77,27 %)  
NON ..... 735 (22,72 %)  
24 avril 1988. - Vol., 9 738 ;  
Abs., 19,08 % ; Exp., 9 540. Chirac, 2 192 (22,97) ; La Pen, 1 277 (13,38).

## CHENOVE

Ins., 4 506 ; Vol., 1 603  
Abs., 64,42 % ; Exp., 1 461  
OUI ..... 1 226 (83,91 %)  
NON ..... 235 (16,08 %)  
24 avril 1988. - Vol., 7 586 ;  
Abs., 25,24 % ; Exp., 7 489. La Pen, 1 286 (17,20) ; Chirac, 983 (13,89).

## LANGVIC

Ins., 4 646 ; Vol., 1 366  
Abs., 70,59 % ; Exp., 1 247  
OUI ..... 961 (77,06 %)  
NON ..... 286 (22,93 %)  
24 avril 1988. - Vol., 3 578 ;  
Abs., 23,04 % ; Exp., 3 498. La Pen, 625 (17,88) ; Chirac, 608 (17,38).

## MONTBARD

Ins., 4 594 ; Vol., 1 618  
Abs., 64,78 % ; Exp., 1 447  
OUI ..... 1 188 (82,10 %)  
NON ..... 259 (17,89 %)  
24 avril 1988. - Vol., 3 783 ;  
Abs., 17,90 % ; Exp., 3 890. Chirac, 980 (18,58) ; La Pen, 389 (10,54).

## TALANT

Ins., 7 324 ; Vol., 2 728  
Abs., 62,75 % ; Exp., 2 474  
OUI ..... 1 958 (79,14 %)  
NON ..... 516 (20,85 %)  
24 avril 1988. - Vol., 8 058 ;  
Abs., 17,45 % ; Exp., 8 980. Chirac, 1 333 (22,40) ; La Pen, 796 (13,37).

La participation se situe au-dessous de la moyenne nationale (35,07 %), résultat qui est à l'image de la campagne électorale qui s'y est déroulée. Le RPR ne s'est pas du tout exprimé plus que le Parti communiste. Le Parti socialiste, quant à lui, a publié un communiqué dans la presse locale, tandis que le Front national tenait une conférence de presse et une réunion publique. Des quatre départements bourguignons, la Côte-d'Or se situe à la troisième place pour le taux de participation, après la Nièvre et l'Yonne.

## COTES-DU-NORD

Ins., 411 755 ; Vol., 170 153  
Abs., 58,67 % ; Exp., 149 706  
OUI ..... 129 997 (86,83 %)  
NON ..... 19 709 (13,16 %)  
24 avril 1988. - Vol., 353 138 ;  
Abs., 14,46 % ; Exp., 347 485. Chirac, 66 718 (18,91) ; La Pen, 28 827 (8,23).

## SAINT-BRIEUC

Ins., 32 489 ; Vol., 13 399  
Abs., 58,75 % ; Exp., 12 117  
OUI ..... 10 493 (86,59 %)  
NON ..... 1 634 (13,40 %)  
24 avril 1988. - Vol., 28 358 ;  
Abs., 19,15 % ; Exp., 25 998. Chirac, 4 631 (17,81) ; La Pen, 2 345 (9,01).

## DINAN

Ins., 7 796 ; Vol., 3 062  
Abs., 60,72 % ; Exp., 2 678  
OUI ..... 2 185 (81,59 %)  
NON ..... 493 (18,40 %)  
24 avril 1988. - Vol., 8 338 ;  
Abs., 19,23 % ; Exp., 8 210. Chirac, 1 388 (22,38) ; La Pen, 689 (10,77).

## LAMBALLE

Ins., 7 011 ; Vol., 2 941  
Abs., 58,05 % ; Exp., 2 554  
OUI ..... 2 250 (86,09 %)  
NON ..... 304 (11,90 %)  
24 avril 1988. - Vol., 8 144 ;  
Abs., 12,70 % ; Exp., 8 067. Chirac, 1 236 (20,43) ; La Pen, 386 (5,37).

## LANNION

Ins., 11 514 ; Vol., 4 767  
Abs., 58,99 % ; Exp., 4 333  
OUI ..... 3 842 (88,66 %)  
NON ..... 491 (11,33 %)  
24 avril 1988. - Vol., 8 519 ;  
Abs., 17,85 % ; Exp., 8 386. Chirac, 1 635 (22,30) ; La Pen, 740 (10,90).

## LOUDEAC

Ins., 6 774 ; Vol., 2 538  
Abs., 62,53 % ; Exp., 2 224  
OUI ..... 1 976 (85,84 %)  
NON ..... 248 (11,15 %)  
24 avril 1988. - Vol., 5 798 ;  
Abs., 14,41 % ; Exp., 5 888. Chirac, 1 218 (21,42) ; La Pen, 380 (6,33).

## PLÉRIN

Ins., 8 793 ; Vol., 3 636  
Abs., 58,08 % ; Exp., 3 319  
OUI ..... 2 910 (87,67 %)  
NON ..... 409 (12,32 %)  
24 avril 1988. - Vol., 7 308 ;  
Abs., 17,11 % ; Exp., 7 183. Chirac, 1 214 (16,90) ; La Pen, 730 (10,16).

## PLOUFRAGAN

Ins., 7 164 ; Vol., 2 989  
Abs., 58,27 % ; Exp., 2 673  
OUI ..... 2 359 (88,25 %)  
NON ..... 314 (11,74 %)  
24 avril 1988. - Vol., 6 097 ;  
Abs., 14,94 % ; Exp., 5 986. Chirac, 776 (13,00) ; La Pen, 482 (8,07).

La participation est une nouvelle fois plus élevée que la moyenne nationale. C'est une habitude dans ce département ancré à gauche depuis plus d'une décennie. Les écarts entre les taux de participation sont relativement faibles, quelle que soit la dominante politique des villes ou des circonscriptions. A gauche, le PC a joué le jeu, et le pourcentage de voix dans des villes à majorité communiste comme Plérin, Ploufragan sont dans la bonne moyenne. A droite, les villes de Dinan et plus encore de Loudeac ont marqué leur différence, mais on y a voté « oui » plus qu'ailleurs - sauf à Dinan (81,59 %). Quant à Lannion (à majorité RPR), le pourcentage des voix est « oui » est proche de la moyenne du département.

## CREUSE

Ins., 110 525 ; Vol., 39 052  
Abs., 64,66 % ; Exp., 33 726  
OUI ..... 29 090 (86,25 %)  
NON ..... 4 636 (13,74 %)  
24 avril 1988. - Vol., 89 183 ;  
Abs., 19,78 % ; Exp., 86 833. Chirac, 24 822 (28,20) ; La Pen, 9 770 (7,78).

## GUERET

Ins., 9 723 ; Vol., 3 836  
Abs., 60,54 % ; Exp., 3 360  
OUI ..... 2 928 (87,14 %)  
NON ..... 432 (12,85 %)  
24 avril 1988. - Vol., 7 825 ;  
Abs., 18,28 % ; Exp., 7 642. Chirac, 1 934 (28,30) ; La Pen, 680 (9,50).

## AUBUSSON

Ins., 3 600 ; Vol., 1 334  
Abs., 62,94 % ; Exp., 1 171  
OUI ..... 967 (84,28 %)  
NON ..... 184 (15,71 %)  
24 avril 1988. - Vol., 3 034 ;  
Abs., 15,81 % ; Exp., 2 538. Chirac, 789 (27,18) ; La Pen, 248 (8,37).

## LA SOUTERRAINE

Ins., 3 980 ; Vol., 1 549  
Abs., 61,08 % ; Exp., 1 364  
OUI ..... 1 200 (87,97 %)  
NON ..... 164 (12,02 %)  
24 avril 1988. - Vol., 3 211 ;  
Abs., 19,52 % ; Exp., 3 122. Chirac, 848 (20,78) ; La Pen, 220 (7,04).

La participation a été faible, mais la proportion de « oui » (86,25 %) a été élevée : les électeurs qui se sont déplacés étaient largement favorables au projet de loi. Les bulletins blancs ou nuls et les bulletins « non » sont sensiblement égaux.

## DORDOGNE

Ins., 300 451 ; Vol., 132 208  
Abs., 55,99 % ; Exp., 112 012  
OUI ..... 91 190 (81,41 %)  
NON ..... 20 822 (18,58 %)  
24 avril 1988. - Vol., 267 774 ;  
Abs., 14,84 % ; Exp., 251 567. Chirac, 69 791 (23,78) ; La Pen, 24 682 (9,81).

## PÉRIGUEUX

Ins., 21 228 ; Vol., 8 026  
Abs., 62,19 % ; Exp., 6 937  
OUI ..... 5 605 (80,79 %)  
NON ..... 1 332 (19,20 %)  
24 avril 1988. - Vol., 17 078 ;  
Abs., 19,88 % ; Exp., 16 742. Chirac, 4 688 (28,00) ; La Pen, 1 860 (18,31).

## BERGERAC

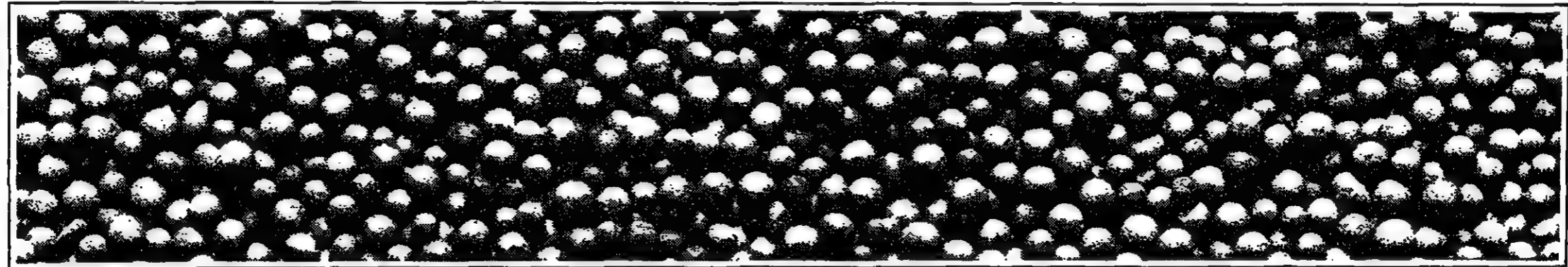
Ins., 19 357 ; Vol., 8 070  
Abs., 58,30 % ; Exp., 6 956  
OUI ..... 5 345 (76,84 %)  
NON ..... 1 611 (23,15 %)  
24 avril 1988. - Vol., 14 043 ;  
Abs., 17,84 % ; Exp., 16 899. Chirac, 3 277 (20,87) ; La Pen, 2 427 (16,46).

## COULOUNIEUX-CHAMPIERS

Ins., 6 120 ; Vol., 2 756  
Abs., 54,96 % ; Exp., 2 471  
OUI ..... 2 103 (85,10 %)  
NON ..... 368 (14,89 %)  
24 avril 1988. - Vol., 8 284 ;  
Abs., 18,20 % ; Exp., 8 153. Chirac, 883 (17,20) ; La Pen, 438 (8,47).

(Lire la suite page 20.)

# SAINT-GOBAIN LA PERFORMANCE



minibilles en céramique - grossissement environ 10.

## SAINT-GOBAIN UN LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DES CÉRAMIQUES INDUSTRIELLES

Les Céramiques Industrielles, matériaux de base des fours de Verrerie et de Métallurgie, sont utilisées dans les industries de pointe telles que les industries spatiale, aéronautique, électronique.

Saint-Gobain, grâce à ses efforts soutenus de recherche, développe continuellement une large gamme de produits céramiques de haute technologie : ainsi les minibilles qui contribuent à la qualité des bandes magnétiques, les fils de silice qui permettent aux engins spatiaux de résister aux chocs thermiques et les cristaux détecteurs pour les appareils médicaux du type scanner.

La qualité de ces produits permet à nos clients, industriels du monde entier, d'améliorer constamment leurs propres performances.



NOTRE MÉTIER : LA COMPÉTITION

# Le référendum sur

# Nouvelle-C

(Suite de la page 19.)

**SARLAT-LA-CANÉDA**  
Ins., 6 954 ; Vol., 2 920  
Abs., 58,00 % ; Exp., 2 509

OUI ..... 2 059 (82,06 %)  
NON ..... 450 (17,93 %)

24 avril 1988. - Vol., 8 440 ;  
Abs., 15,47 % ; Exp., 9 254. Chânc., 2 328  
(25,15) ; La Pen., 847 (12,12).

**TERRASSON-LA-VILLEDIEU**  
Ins., 3 997 ; Vol., 1 563  
Abs., 60,89 % ; Exp., 1 338

OUI ..... 1 087 (81,24 %)  
NON ..... 251 (18,75 %)

24 avril 1988. - Vol., 3 442 ;  
Abs., 14,44 % ; Exp., 3 357. Chânc., 916  
(27,28) ; La Pen., 407 (12,12).

Déjà championnes du civisme pour la deuxième tour des élections cantonales, la Dordogne se distingue à nouveau avec un taux de participation de 44 %. La campagne électorale a pourtant été quasi inexistante, aucun dirigeant local ne s'exprimant sur le sujet. L'actualité politique était davantage consacrée à la démission du président du conseil général puis à sa réélection (le Monde du 3 novembre).

Si le score obtenu par le « oui » est proche de la moyenne nationale, on observe un pourcentage relativement important de bulletins blancs ou nuls (6,72 % des inscrits et 15,27 % des votants). Le taux de participation est de 37 % seulement à Périgueux, ville dont le maire est M. Yves Guéna. Mais ce taux dépasse la moyenne départementale dans d'autres communes administrées par le RPR, comme Thiviers (42 %), où le maire est M. Thémis (42 %). En revanche, la mobilisation électorale n'a atteint que 29 % à Terrasson, dont le municipalité est communiste.

Le pourcentage de « non » est de 17,93 % à Sarlat, en Dordogne. Le taux de participation est de 37 % seulement à Périgueux, ville dont le maire est M. Yves Guéna. Mais ce taux dépasse la moyenne départementale dans d'autres communes administrées par le RPR, comme Thiviers (42 %), où le maire est M. Thémis (42 %). En revanche, la mobilisation électorale n'a atteint que 29 % à Terrasson, dont le municipalité est communiste.

## DOUBS

Ins., 306 257 ; Vol., 116 794  
Abs., 61,86 % ; Exp., 102 689

OUI ..... 84 368 (82,15 %)  
NON ..... 18 321 (17,84 %)

24 avril 1988. - Vol., 288 818 ;  
Abs., 16,89 % ; Exp., 280 444. Chânc.,  
53 886 (21,51) ; La Pen., 98 109 (14,41).

**BESANCON**  
Ins., 59 302 ; Vol., 23 622  
Abs., 60,30 % ; Exp., 21 297

OUI ..... 17 524 (82,28 %)  
NON ..... 3 773 (17,71 %)

24 avril 1988. - Vol., 48 440 ;  
Abs., 18,71 % ; Exp., 47 889. Chânc.,  
9 480 (19,82) ; La Pen., 7 802 (16,94).

**AUDINCOURT**  
Ins., 8 905 ; Vol., 2 891  
Abs., 67,53 % ; Exp., 2 600

OUI ..... 2 199 (84,57 %)  
NON ..... 401 (15,42 %)

24 avril 1988. - Vol., 8 081 ;  
Abs., 29,89 % ; Exp., 8 001. La Pen.,  
1 122 (17,28) ; Chânc., 938 (14,38).

**BETHONCOURT**  
Ins., 3 389 ; Vol., 1 104  
Abs., 67,42 % ; Exp., 1 012

OUI ..... 869 (85,96 %)  
NON ..... 143 (14,03 %)

24 avril 1988. - Vol., 2 619 ;  
Abs., 23,06 % ; Exp., 2 664. La Pen., 488  
(18,29) ; Chânc., 278 (10,72).

**MONTBELLARD**  
Ins., 13 582 ; Vol., 5 786  
Abs., 62,86 % ; Exp., 5 111

OUI ..... 4 177 (81,72 %)  
NON ..... 934 (18,27 %)

24 avril 1988. - Vol., 12 583 ;  
Abs., 18,30 % ; Exp., 12 348. Chânc.,  
2 480 (20,08) ; La Pen., 1 848 (14,96).

**PONTARLIER**  
Ins., 11 163 ; Vol., 4 339  
Abs., 61,13 % ; Exp., 3 843

OUI ..... 3 222 (83,94 %)  
NON ..... 621 (16,05 %)

24 avril 1988. - Vol., 9 008 ;  
Abs., 18,80 % ; Exp., 8 828. Chânc., 1 548  
(17,53) ; La Pen., 1 360 (15,29).

**En raison des résultats du référendum, la rubrique offres d'emploi est reportée.**

**Le Monde**

fera paraître, dans ses éditions du mardi 8 datées 9 novembre et mercredi 9 datées 10 novembre, plus de 30 pages d'offres d'emploi.

## VALENTIGNEY

Ins., 7 604 ; Vol., 2 535  
Abs., 66,66 % ; Exp., 2 297

OUI ..... 1 948 (84,90 %)  
NON ..... 349 (15,10 %)

24 avril 1988. - Vol., 8 848 ;  
Abs., 23,32 % ; Exp., 6 698. Chânc., 876  
(15,40) ; La Pen., 803 (14,05).

La mobilisation électorale (38,13 %) a été à peine supérieure à la moyenne nationale dans ce département qui accueille pourtant, depuis un mois et demi, les premiers des quatre cents sièges législatifs dans les accords de Matignon prévus de faire des cadres de la future administration territoriale. Toutefois, à Audincourt et à Béthoncourt, communes gérées par le Parti communiste, moins de 33 % des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes. La fédération départementale du PCF du Doubs, pourtant placée en quarantaine par le comité central, a respecté la consigne en faveur du « oui » adoptée par les instances nationales.

Le « non » n'a obtenu que 17,93 % des voix dans l'ensemble du département et même moins de 15 % à Béthoncourt.

## DROME

Ins., 274 641 ; Vol., 104 772  
Abs., 61,85 % ; Exp., 92 133

OUI ..... 75 215 (81,63 %)  
NON ..... 16 918 (18,36 %)

24 avril 1988. - Vol., 225 752 ;  
Abs., 17,85 % ; Exp., 221 196. Chânc.,  
40 569 (18,34) ; La Pen., 36 938 (16,69).

## VALENCIE

Ins., 37 971 ; Vol., 11 669  
Abs., 64,00 % ; Exp., 12 311

OUI ..... 9 739 (79,10 %)  
NON ..... 1 573 (20,89 %)

24 avril 1988. - Vol., 29 848 ;  
Abs., 31,32 % ; Exp., 29 458. Chânc.,  
6 819 (18,76) ; La Pen., 5 386 (18,21).

## BOURG-DE-PEAGE

Ins., 5 844 ; Vol., 2 051  
Abs., 64,90 % ; Exp., 1 844

OUI ..... 1 469 (79,66 %)  
NON ..... 375 (20,33 %)

24 avril 1988. - Vol., 4 683 ;  
Abs., 20,10 % ; Exp., 4 600. La Pen., 883  
(18,78) ; Chânc., 680 (14,19).

## BOURG-LÈS-VALENCIE

Ins., 11 173 ; Vol., 4 327  
Abs., 61,27 % ; Exp., 3 904

OUI ..... 3 146 (80,58 %)  
NON ..... 758 (19,41 %)

24 avril 1988. - Vol., 9 281 ;  
Abs., 17,04 % ; Exp., 9 071. La Pen.,  
1 624 (17,90) ; Chânc., 1 447 (15,98).

## MONTÉLIMAR

Ins., 17 460 ; Vol., 7 397  
Abs., 57,63 % ; Exp., 6 421

OUI ..... 4 993 (77,76 %)  
NON ..... 1 428 (22,23 %)

24 avril 1988. - Vol., 14 933 ;  
Abs., 14,44 % ; Exp., 14 718. Chânc.,  
2 830 (19,22) ; La Pen., 2 708 (18,38).

## PIERRELATTE

Ins., 7 414 ; Vol., 2 655  
Abs., 64,18 % ; Exp., 2 336

OUI ..... 1 686 (71,91 %)  
NON ..... 656 (28,08 %)

24 avril 1988. - Vol., 6 050 ;  
Abs., 18,41 % ; Exp., 5 938. La Pen.,  
1 472 (24,80) ; Chânc., 1 011 (17,08).

## ROMANS-SUB-ISÈRE

Ins., 19 737 ; Vol., 6 655  
Abs., 66,38 % ; Exp., 3 968

OUI ..... 4 847 (81,21 %)  
NON ..... 1 121 (18,78 %)

24 avril 1988. - Vol., 18 228 ;  
Abs., 23,20 % ; Exp., 18 008. La Pen.,  
2 844 (18,81) ; Chânc., 2 448 (16,28).

Seul département de gauche de la région Rhône-Alpes, la Drôme présente des résultats à peu près identiques aux résultats nationaux. Ce résultat global reflète toutefois mal les nuances du scrutin. A Romans, municipalité socialiste, on observe un taux de participation les plus faibles du département (33,61 %). A Valence, autre municipalité socialiste, les électeurs du premier canton, qui viennent de réélire le conseiller général RPR Régis Parent, ont voté « non » à 28 %.

Mais c'est à Pierrelatte, dont le maire est M. Jean Meunier (CDS), que

le « non » réalise son meilleur score avec 28 % des suffrages exprimés, un résultat proche en pourcentage de celui de M. Jean-Marie Le Pen lors de l'élection présidentielle.

En revanche, on note que vingt-six communes du département ont voté « oui » à 100 %. Dans toute la région de Die, près de la moitié des inscrits se sont déplacés pour voter « oui » à 90 %.

## EURE

Ins., 335 060 ; Vol., 123 467  
Abs., 63,15 % ; Exp., 106 236

OUI ..... 82 390 (77,55 %)  
NON ..... 23 846 (22,44 %)

24 avril 1988. - Vol., 278 168 ;  
Abs., 17,00 % ; Exp., 272 878. Chânc.,  
53 857 (19,57) ; La Pen., 38 288 (14,04).

## ÉVREUX

Ins., 27 745 ; Vol., 9 154  
Abs., 67,01 % ; Exp., 8 147

OUI ..... 6 492 (79,68 %)  
NON ..... 1 655 (20,31 %)

24 avril 1988. - Vol., 20 883 ;  
Abs., 26,63 % ; Exp., 20 180. Chânc.,  
3 819 (18,92) ; La Pen., 2 720 (13,47).

## LES ANDELYS

Ins., 4 920 ; Vol., 1 805  
Abs., 63,13 % ; Exp., 1 567

OUI ..... 1 187 (75,74 %)  
NON ..... 380 (24,25 %)

24 avril 1988. - Vol., 4 104 ;  
Abs., 17,20 % ; Exp., 3 980. Chânc., 989  
(24,09) ; La Pen., 818 (20,80).

## BERNAY

Ins., 6 915 ; Vol., 2 542  
Abs., 63,23 % ; Exp., 2 140

OUI ..... 1 730 (80,34 %)  
NON ..... 410 (19,15 %)

24 avril 1988. - Vol., 6 634 ;  
Abs., 20,56 % ; Exp., 6 370. Chânc., 966  
(17,97) ; La Pen., 676 (10,70).

## GISORS

Ins., 5 837 ; Vol., 2 023  
Abs., 65,46 % ; Exp., 1 752

OUI ..... 1 395 (79,62 %)  
NON ..... 357 (20,37 %)

24 avril 1988. - Vol., 4 751 ;  
Abs., 19,32 % ; Exp., 4 673. Chânc., 974  
(18,81) ; La Pen., 607 (12,98).

## LOUVIERS

Ins., 10 901 ; Vol., 3 776  
Abs., 65,36 % ; Exp., 3 382

OUI ..... 2 742 (81,07 %)  
NON ..... 648 (18,92 %)

24 avril 1988. - Vol., 8 432 ;  
Abs., 23,10 % ; Exp., 8 242. Chânc., 1 286  
(16,93) ; La Pen., 1 219 (14,71).

## PONT-AUDEMER

Ins., 5 507 ; Vol., 2 027  
Abs., 63,19 % ; Exp., 1 762

OUI ..... 1 476 (83,42 %)  
NON ..... 292 (16,57 %)

24 avril 1988. - Vol., 4 630 ;  
Abs., 16,48 % ; Exp., 4 648. Chânc., 896  
(19,30) ; La Pen., 389 (8,38).

## VERNON

Ins., 13 503 ; Vol., 4 933  
Abs., 63,46 % ; Exp., 4 326

OUI ..... 3 375 (78,01 %)  
NON ..... 951 (21,98 %)

24 avril 1988. - Vol., 10 820 ;  
Abs., 20,77 % ; Exp., 10 607. Chânc.,  
3 300 (21,88) ; La Pen., 1 789 (16,88).

La participation a été légèrement inférieure à la moyenne nationale (36,13 %). Les consignes du RPR semblent avoir été respectées dans une ville comme Vernon, où ce parti est fortement implanté et détient le maire. Le PS, il est vrai, ne s'était pas réellement mobilisé pour cette consultation. M. François Loncle, député et maire de Brionne, confiant lui-même à Libération, jeudi 3 novembre : « La fédération ne font strictement rien. Pas d'affichage dans le canton. Il y a juste quelques maires qui ont fait décoller tel et tel des campagnes ».

## EURE-ET-LOIR

Ins., 254 666 ; Vol., 98 153  
Abs., 61,45 % ; Exp., 84 456

OUI ..... 65 123 (77,10 %)  
NON ..... 19 333 (22,89 %)

24 avril 1988. - Vol., 213 811 ;  
Abs., 16,83 % ; Exp., 209 406. Chânc.,  
40 427 (19,30) ; La Pen., 22 246 (10,61).

## CHARTRES

Ins., 21 833 ; Vol., 8 623  
Abs., 60,50 % ; Exp., 7 608

OUI ..... 6 887 (80,00 %)  
NON ..... 1 521 (19,99 %)

24 avril 1988. - Vol., 17 742 ;  
Abs., 18,00 % ; Exp., 17 422. Chânc.,  
3 500 (20,08) ; La Pen., 2 262 (12,92).

## CHATEAUDUN

Ins., 8 999 ; Vol., 3 528  
Abs., 60,79 % ; Exp., 3 087

OUI ..... 2 825 (87,79 %)  
NON ..... 562 (15,79 %)

24 avril 1988. - Vol., 7 508 ;  
Abs., 17,71 % ; Exp., 7 388. Chânc., 1 737  
(15,45) ; La Pen., 938 (12,72).

## DREUX

Ins., 7 806 ; Vol., 3 039  
Abs., 66,34 % ; Exp., 4 721

OUI ..... 3 463 (83,35 %)  
NON ..... 1 258 (26,64 %)

24 avril 1988. - Vol., 11 866 ;  
Abs., 24,49 % ; Exp., 11 672. La Pen.,  
2 542 (21,77) ; Chânc., 1 788 (15,31).

## LUCÉ

Ins., 11 769 ; Vol., 3 749  
Abs., 68,14 % ; Exp., 3 358

OUI ..... 2 661 (79,24 %)  
NON ..... 687 (20,75 %)

24 avril 1988. - Vol., 8 709 ;  
Abs., 26,08 % ; Exp., 8 507. La Pen.,  
1 438 (16,80) ; Chânc., 1 059 (12,44).

## NOGENT-LE-ROTTU

Ins., 8 310 ; Vol., 3 456  
Abs., 58,41 % ; Exp., 2 970

OUI ..... 2 331 (78,48 %)  
NON ..... 639 (21,51 %)

24 avril 1988. - Vol., 7 092 ;  
Abs., 15,15 % ; Exp., 6 918. Chânc., 1 257  
(18,10) ; La Pen., 781 (11,28).

22,89 % de « non », c'est peu plus que la moyenne nationale. On peut l'expliquer par la bonne implantation du Front national dans les trois cantons de Dreux, où le « non » recueille plus de 28 % des suffrages exprimés. Néanmoins, le « non » obtient ses meilleurs scores dans les cantons RPR d'Anet (29,82 %) et La Ferrière-Vidame (30,84 %). Il tourne également autour de 25 % dans des cantons tenus par l'UDF (Amboise, Châteauneuf) et dans des cantons tenus par la gauche (Jeanville, Thiron et Orgères), où l'influence du RPR est de loin plus forte que celle du Front national.

A Chartres, municipalité socialiste, le « oui » recueille 80 %, mais cela ne représente que 28 % des inscrits. Le taux d'abstention s'élève à 60,50 %. La mobilisation souhaitée par le maire de cette ville, Georges Lemaire, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, n'a pas eu lieu.

## FINISTÈRE

Ins., 612 015 ; Vol., 231 034  
Abs., 62,25 % ; Exp., 206 853

OUI ..... 176 496 (85,32 %)  
NON ..... 30 571 (14,67 %)

24 avril 1988. - Vol., 512 068 ;  
Abs., 16,76 % ; Exp., 506 656. Chânc.,  
105 807 (20,92) ; La Pen., 50 148 (9,81).

## QUIMPER

Ins., 37 123 ; Vol., 16 162  
Abs., 56,46 % ; Exp., 14 694

OUI ..... 13 671 (88,95 %)  
NON ..... 1 623 (11,04 %)

24 avril 1988. - Vol., 31 707 ;  
Abs., 18,18 % ; Exp., 31 321. Chânc.,  
6 783 (18,38) ; La Pen., 3 021 (9,64).

## BREST

Ins., 94 225 ; Vol., 34 276  
Abs., 63,02 % ; Exp., 31 676

OUI ..... 26 785 (84,55 %)  
NON ..... 4 891 (15,44 %)

24 avril 1988. - Vol., 74 718 ;  
Abs., 20,89 % ; Exp., 73 948. Chânc.,  
13 272 (17,94) ; La Pen., 9 280 (11,17).

## CONCARNEAU

Ins., 14 524 ; Vol., 5 268  
Abs., 63,72 % ; Exp., 4 822

OUI ..... 4 175 (86,58 %)  
NON ..... 647 (13,41 %)

24 avril 1988. - Vol., 11 391 ;  
Abs., 21,94 % ; Exp., 11 233. Chânc.,  
2 015 (17,93) ; La Pen., 1 223 (10,88).

## DOUARNENEZ

Ins., 13 346 ; Vol., 4 730  
Abs., 64,55 % ; Exp., 4 239

OUI ..... 3 588 (84,64 %)  
NON ..... 651 (15,35 %)

24 avril 1988. - Vol., 10 478 ;  
Abs., 21,97 % ; Exp., 10 341. Chânc.,  
1 827 (18,88) ; La Pen., 1 143 (11,02).

## GUIPAVAS

Ins., 8 808 ; Vol., 2 996  
Abs., 61,62 % ; Exp., 2 635

OUI ..... 2 289 (83,83 %)  
NON ..... 426 (16,16 %)

24 avril 1988. - Vol., 8 828 ;  
Abs., 12,75 % ; Exp., 8 744. Chânc., 1 487  
(21,30) ; La Pen., 708 (10,48).

## LANDERNEAU

Ins., 9 792 ; Vol., 3 699  
Abs., 62,22 % ; Exp., 3 366

OUI ..... 2 940 (87,34 %)  
NON ..... 426 (12,65 %)

24 avril 1988. - Vol., 8 268 ;  
Abs., 16,08 % ; Exp., 8 178. Chânc., 1 888  
(18,47) ; La Pen., 683 (8,10).

## MORLAIX

Ins., 11 462 ; Vol., 4 409  
Abs., 61,53 % ; Exp., 4 021

OUI ..... 3 569 (88,75 %)  
NON ..... 452 (11,24 %)

24 avril 1988. - Vol., 9 182 ;  
Abs., 20,76 % ; Exp., 8 985. Chânc., 1 788  
(19,48) ; La Pen., 690 (7,90).

## FLOUGASTEL-DAOULAS

Ins., 7 902 ; Vol., 2 628  
Abs., 66,74 % ; Exp., 2 342

OUI ..... 1 995 (85,18 %)  
NON ..... 347 (14,81 %)

24 avril 1988. - Vol., 6 811 ;  
Abs., 16,74 % ; Exp., 6 527. Chânc., 1 478  
(22,68) ; La Pen., 894 (10,18).

## QUIMPERLE

Ins., 7 755 ; Vol., 3 092  
Abs., 60,12 % ; Exp., 2 838

OUI ..... 2 485 (87,56 %)  
NON ..... 353 (12,43 %)

24 avril 1988. - Vol., 6 414 ;  
Abs., 17,71 % ; Exp., 6 322. Chânc., 1 083  
(16,88) ; La Pen., 926 (15,32).

## LE BELECQ-KERHUON

Ins., 7 806 ; Vol., 3 039  
Abs., 66,34 % ; Exp., 4 721

OUI ..... 3 463 (83,35 %)  
NON ..... 1 258 (26,64 %)

24 avril 1988. - Vol., 11 866 ;  
Abs., 24,49 % ; Exp., 11 672. La Pen.,  
2 542 (21,77) ; Chânc., 1 788 (15,31).

M. Louis Le Penec, ministre des DOM-TOM, a fait mention la promesse selon laquelle « nul n'est prophète en son pays ». Dans la ville dont il est le maire, Mellec, la participation au référendum dépasse les 61 % et le « oui » enregistre un taux impressionnant : plus de 92 % des suffrages. En revanche, l'ensemble du département avec 62,25 % d'abstention se retrouve dans la moyenne nationale. Les « non » se situent toutefois nettement en dessous de la moyenne nationale, dans ce département où M. Le Pen, à l'élection présidentielle de 1988, avait fait un score inférieur de plus de 5 points à son résultat national.

## GARD

Ins., 392 485 ; Vol., 144 070  
Abs., 63,29 % ; Exp., 129 021

OUI ..... 102 636 (79,54 %)  
NON ..... 26 385 (20,45 %)

24 avril 1988. - Vol., 326 909 ;  
Abs., 17,26 % ; Exp., 318 985. La Pen.,  
69 778 (20,58) ; Chânc., 49 060 (15,35).

## NIMES

Ins., 78 586 ; Vol., 25 553  
Abs., 67,48 % ; Exp., 21 516

OUI ..... 18 330 (77,94 %)  
NON ..... 5 186 (22,05 %)

24 avril 1988. - Vol., 62 969 ;  
Abs., 20,29 % ; Exp., 61 985. La Pen.,  
13 286 (21,44) ; Chânc., 10 347 (16,88).

## ALÈS

Ins., 28 336 ; Vol., 10 079  
Abs., 64,43 % ; Exp., 9 063

OUI ..... 7 451 (82,21 %)  
NON ..... 1 612 (17,78 %)

24 avril 1988. - Vol., 23 250 ;  
Abs., 18,65 % ; Exp., 22 673. La Pen.,  
4 086 (18,00) ; Chânc., 3 861 (16,79).

## BAGNOLS-SUR-CÈZE

Ins., 12 219 ; Vol., 4 282  
Abs., 64,93 % ; Exp., 3 820

OUI ..... 2 951 (77,25 %)  
NON ..... 969 (22,74 %)

24 avril 1988. - Vol., 9 400 ;  
Abs., 23,06 % ; Exp., 9 225. La Pen.,  
1 898 (21

# la Nouvelle-Calédonie

## BORDEAUX

Ins. 118 487; Vol. 42 346  
 Abs. 64,26%; Exp. 38 376  
 OUI ..... 29 511 (76,89%)  
 NON ..... 8 865 (23,10%)  
 24 avril 1988. - Vol. 82 071 ;  
 Abs. 22,95 %; Exp. 80 815. Chârnac,  
 22 279 (24,53); La Pen, 11 703 (12,88).

## BÈGLES

Ins. 16 089; Vol. 5 991  
 Abs. 62,76%; Exp. 5 476  
 OUI ..... 4 803 (87,71%)  
 NON ..... 673 (12,28%)  
 24 avril 1988. - Vol. 12 212 ;  
 Abs. 24,64 %; Exp. 12 018. Chârnac,  
 1 328 (11,05); La Pen, 1 123 (9,34).

## LE BOUSCAT

Ins. 14 352; Vol. 5 631  
 Abs. 60,76%; Exp. 5 097  
 OUI ..... 3 393 (76,43%)  
 NON ..... 1 238 (23,56%)  
 24 avril 1988. - Vol. 12 059 ;  
 Abs. 16,16 %; Exp. 11 978. Chârnac,  
 2 911 (24,50); La Pen, 1 448 (12,17).

## CENON

Ins. 12 332; Vol. 5 001  
 Abs. 59,45%; Exp. 4 660  
 OUI ..... 4 011 (86,07%)  
 NON ..... 649 (13,92%)  
 24 avril 1988. - Vol. 9 852 ;  
 Abs. 20,43 %; Exp. 9 710. La Pen,  
 1 348 (13,88); Chârnac, 1 004 (10,33).

## CESTAS

Ins. 9 858; Vol. 4 438  
 Abs. 54,98%; Exp. 4 009  
 OUI ..... 3 393 (84,36%)  
 NON ..... 616 (15,63%)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 648 ;  
 Abs. 16,98 %; Exp. 8 602. Chârnac, 1 328  
 (15,59); La Pen, 940 (11,12).

## EYSINES

Ins. 9 659; Vol. 3 818  
 Abs. 60,47%; Exp. 3 455  
 OUI ..... 2 790 (80,75%)  
 NON ..... 665 (19,24%)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 040 ;  
 Abs. 16,98 %; Exp. 7 887. Chârnac, 1 431  
 (18,14); La Pen, 1 001 (12,59).

## GRADIGNAN

Ins. 13 317; Vol. 5 344  
 Abs. 58,96%; Exp. 5 067  
 OUI ..... 4 098 (80,87%)  
 NON ..... 969 (19,12%)  
 24 avril 1988. - Vol. 10 878 ;  
 Abs. 18,17 %; Exp. 10 884. Chârnac,  
 2 145 (20,07); La Pen, 1 181 (10,86).

## LIBOURNE

Ins. 14 453; Vol. 5 428  
 Abs. 62,44%; Exp. 4 823  
 OUI ..... 3 779 (78,35%)  
 NON ..... 1 044 (21,64%)  
 24 avril 1988. - Vol. 11 880 ;  
 Abs. 18,38 %; Exp. 11 675. Chârnac,  
 2 718 (23,28); La Pen, 1 293 (11,07).

## LORMONT

Ins. 9 841; Vol. 3 807  
 Abs. 61,31%; Exp. 3 536  
 OUI ..... 2 988 (84,50%)  
 NON ..... 548 (15,49%)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 188 ;  
 Abs. 17,10 %; Exp. 8 088. La Pen,  
 1 226 (15,18); Chârnac, 768 (9,46).

## MÉRIGNAC

Ins. 35 192; Vol. 14 343  
 Abs. 59,24%; Exp. 11 184  
 OUI ..... 10 776 (81,73%)  
 NON ..... 2 408 (18,26%)  
 24 avril 1988. - Vol. 28 654 ;  
 Abs. 16,75 %; Exp. 28 222. Chârnac,  
 4 878 (16,87); La Pen, 3 671 (12,86).

## PESSAC

Ins. 30 964; Vol. 11 872  
 Abs. 61,65%; Exp. 10 799  
 OUI ..... 8 831 (81,77%)  
 NON ..... 1 968 (18,22%)  
 24 avril 1988. - Vol. 24 980 ;  
 Abs. 16,84 %; Exp. 24 582. Chârnac,  
 4 487 (18,31); La Pen, 2 877 (12,11).

## SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

Ins. 14 158; Vol. 6 399  
 Abs. 54,80%; Exp. 5 677  
 OUI ..... 4 623 (81,43%)  
 NON ..... 1 054 (18,56%)  
 24 avril 1988. - Vol. 12 189 ;  
 Abs. 14,28 %; Exp. 11 903. Chârnac,  
 2 081 (17,31); La Pen, 1 247 (11,31).

## TALENCE

Ins. 20 234; Vol. 7 712  
 Abs. 61,88%; Exp. 7 048  
 OUI ..... 5 856 (83,08%)  
 NON ..... 1 192 (16,91%)  
 24 avril 1988. - Vol. 16 470 ;  
 Abs. 14,81 %; Exp. 16 224. Chârnac,  
 3 229 (19,90); La Pen, 1 783 (10,98).

## LA TESTE

Ins. 13 556; Vol. 4 943  
 Abs. 63,53%; Exp. 4 440  
 OUI ..... 3 283 (73,94%)  
 NON ..... 1 157 (26,05%)  
 24 avril 1988. - Vol. 11 148 ;  
 Abs. 17,82 %; Exp. 10 977. Chârnac,  
 2 382 (21,89); La Pen, 1 885 (16,18).

## VILLENAVE-D'ORNON

Ins. 13 088; Vol. 6 167  
 Abs. 59,12%; Exp. 5 633  
 OUI ..... 4 783 (84,91%)  
 NON ..... 890 (15,08%)  
 24 avril 1988. - Vol. 12 613 ;  
 Abs. 16,77 %; Exp. 12 441. Chârnac,  
 1 768 (14,13); La Pen, 1 389 (11,24).

## GIROUDE

La participation est inférieure de huit points à celle du second tour des cantonales: 58,25% contre 46,55 le 7 octobre. Le « oui » l'emporte avec 79,83% contre 20,16% pour le « non ». Le maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, qui, bien que membre du RPR, s'était prononcé pour le

« oui », a effectivement voté dimanche après-midi. Ce ne fut pas le cas de son premier adjoint et dauphin, M. Jacques Valade. L'ancien président du RPR du conseil général était en déplacement au Maroc. La prise de position de M. Chaban-Delmas n'a cependant guère eu d'effet ni sur la participation ni sur la répartition des voix des électeurs bordelais: 57,74% ont pris part au scrutin; 76,89% ont voté « oui » et 23,10% ont voté « non ». Dans les communes de la banlieue bordelaise dirigées par des maires RPR orthodoxes, le taux de participation est même plus élevé qu'à Bordeaux: 59,34% à Pessac, 59,23% au Boussac et 56,11% à Talence.

Dans la plupart des communes dirigées par la gauche, le « oui » atteint ou dépasse 80%. C'est le cas en particulier à Bègles où le maire est communiste (87,7% de « oui »).

## HÉRAULT

Ins. 514 159; Vol. 193 907  
 Abs. 62,28%; Exp. 176 138  
 OUI ..... 135 654 (77,01%)  
 NON ..... 40 484 (22,98%)  
 24 avril 1988. - Vol. 422 193 ;  
 Abs. 18,23 %; Exp. 416 060. La Pen,  
 82 866 (19,91); Chârnac, 71 894 (17,32).

## MONTPELLIER

Ins. 109 190; Vol. 39 526  
 Abs. 63,80%; Exp. 36 364  
 OUI ..... 27 360 (75,23%)  
 NON ..... 9 004 (24,76%)  
 24 avril 1988. - Vol. 85 186 ;  
 Abs. 22,34 %; Exp. 84 108. La Pen,  
 17 588 (20,90); Chârnac, 16 640 (18,88).

## AGDE

Ins. 12 415; Vol. 4 041  
 Abs. 67,45%; Exp. 3 637  
 OUI ..... 2 997 (71,48%)  
 NON ..... 1 040 (28,51%)  
 24 avril 1988. - Vol. 10 124 ;  
 Abs. 19,27 %; Exp. 9 897. La Pen,  
 2 371 (23,71); Chârnac, 2 188 (21,88).

## BÈZIERS

Ins. 51 332; Vol. 16 715  
 Abs. 67,43%; Exp. 15 205  
 OUI ..... 10 919 (71,81%)  
 NON ..... 4 286 (28,18%)  
 24 avril 1988. - Vol. 39 276 ;  
 Abs. 22,32 %; Exp. 38 677. La Pen,  
 8 587 (22,20); Chârnac, 7 388 (19,09).

## CASTELNAU-LE-LEZ

Ins. 8 096; Vol. 2 938  
 Abs. 63,71%; Exp. 2 704  
 OUI ..... 1 984 (73,37%)  
 NON ..... 728 (26,62%)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 802 ;  
 Abs. 16,37 %; Exp. 8 708. Chârnac, 1 604  
 (23,91); La Pen, 1 406 (20,98).

## FRONTIGNAN

Ins. 10 880; Vol. 4 203  
 Abs. 61,36%; Exp. 3 828  
 OUI ..... 2 929 (76,51%)  
 NON ..... 899 (23,48%)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 986 ;  
 Abs. 17,84 %; Exp. 8 822. La Pen,  
 1 867 (22,18); Chârnac, 1 130 (12,80).

## LODÈVE

Ins. 5 331; Vol. 1 915  
 Abs. 64,07%; Exp. 1 710  
 OUI ..... 1 237 (72,33%)  
 NON ..... 473 (27,66%)  
 24 avril 1988. - Vol. 4 257 ;  
 Abs. 20,44 %; Exp. 4 188. La Pen, 938  
 (22,38); Chârnac, 946 (18,40).

## LUNEL

Ins. 10 528; Vol. 3 773  
 Abs. 64,16%; Exp. 3 386  
 OUI ..... 2 435 (71,91%)  
 NON ..... 951 (28,08%)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 756 ;  
 Abs. 17,30 %; Exp. 8 561. La Pen,  
 2 289 (26,67); Chârnac, 1 286 (14,72).

## MAUCOUC

Ins. 8 040; Vol. 2 973  
 Abs. 63,02%; Exp. 2 734  
 OUI ..... 1 984 (72,56%)  
 NON ..... 798 (27,43%)  
 24 avril 1988. - Vol. 6 777 ;  
 Abs. 16,53 %; Exp. 6 678. La Pen,  
 1 578 (23,63); Chârnac, 1 148 (17,21).

## SÈTE

Ins. 38 614; Vol. 10 100  
 Abs. 64,70%; Exp. 9 192  
 OUI ..... 6 795 (73,92%)  
 NON ..... 2 397 (26,07%)  
 24 avril 1988. - Vol. 29 071 ;  
 Abs. 19,83 %; Exp. 22 944. La Pen,  
 4 881 (20,23); Chârnac, 3 887 (16,94).

Le pourcentage des « non » dépasse la moyenne nationale dans ce département où le Front national avait obtenu l'un de ses meilleurs scores à l'élection présidentielle. Le nombre des abstentions est comparable, globalement, à la moyenne nationale, mais il est plus fort dans les villes administrées par des maires RPR, comme Agde (67,45%), Béziers (67,44%) et Castelnaud-le-Lès (63,71%). Le nombre de bulletins blancs ou nuls atteint 9,16% pour le département, 8,69% à Montpellier, 9,03% à Béziers et 8,9% à Sète. Sur l'ensemble des cinq départements du Languedoc-Roussillon, il dépasse les 10% (10,23%) des votants et 3,94% des inscrits.

## ILLE-ET-VILAINE

Ins. 530 681; Vol. 199 262  
 Abs. 62,45%; Exp. 176 794  
 OUI ..... 151 070 (85,44%)  
 NON ..... 25 724 (14,55%)  
 24 avril 1988. - Vol. 440 908 ;  
 Abs. 17,03 %; Exp. 432 401. Chârnac,  
 90 688 (20,94); La Pen, 57 341 (16,88).

## RENNES

Ins. 112 556; Vol. 43 424  
 Abs. 61,42%; Exp. 40 117  
 OUI ..... 35 265 (87,96%)  
 NON ..... 4 852 (12,03%)  
 24 avril 1988. - Vol. 87 010 ;  
 Abs. 22,78 %; Exp. 85 815. Chârnac,  
 14 483 (16,88); La Pen, 7 986 (9,08).

## CESSON-SÉVIGNÉ

Ins. 8 315; Vol. 3 661  
 Abs. 55,97%; Exp. 3 337  
 OUI ..... 2 932 (87,86%)  
 NON ..... 485 (12,13%)  
 24 avril 1988. - Vol. 7 058 ;  
 Abs. 15,31 %; Exp. 6 981. Chârnac, 1 386  
 (19,89); La Pen, 586 (8,41).

## DINARD

Ins. 7 239; Vol. 2 833  
 Abs. 60,80%; Exp. 2 490  
 OUI ..... 1 927 (77,38%)  
 NON ..... 563 (22,61%)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 892 ;  
 Abs. 17,90 %; Exp. 8 801. Chârnac, 1 518  
 (20,10); La Pen, 906 (10,99).

## FOUGÈRES

Ins. 16 900; Vol. 6 323  
 Abs. 67,46%; Exp. 5 593  
 OUI ..... 4 871 (87,89%)  
 NON ..... 722 (12,90%)  
 24 avril 1988. - Vol. 13 907 ;  
 Abs. 17,90 %; Exp. 13 888. Chârnac, 2 904  
 (21,36); La Pen, 864 (7,01).

## REDON

Ins. 6 228; Vol. 2 400  
 Abs. 61,46%; Exp. 2 184  
 OUI ..... 1 924 (88,89%)  
 NON ..... 260 (11,90%)  
 24 avril 1988. - Vol. 5 140 ;  
 Abs. 17,82 %; Exp. 5 066. Chârnac, 938  
 (18,51); La Pen, 436 (8,60).

## SAINT-MALO

Ins. 34 274; Vol. 13 039  
 Abs. 61,95%; Exp. 11 468  
 OUI ..... 9 339 (81,43%)  
 NON ..... 2 129 (18,56%)  
 24 avril 1988. - Vol. 27 182 ;  
 Abs. 21,13 %; Exp. 26 647. Chârnac,  
 8 872 (22,03); La Pen, 2 889 (10,84).

## VITRÉ

Ins. 9 498; Vol. 3 672  
 Abs. 61,33%; Exp. 3 187  
 OUI ..... 2 762 (86,66%)  
 NON ..... 425 (13,33%)  
 24 avril 1988. - Vol. 7 998 ;  
 Abs. 16,81 %; Exp. 7 791. Chârnac, 1 541  
 (19,77); La Pen, 842 (16,98).

Avec un taux de participation de près de 12 points inférieur à celui des dernières cantonales, l'Ille-et-Vilaine fait un peu mieux que la moyenne nationale. Cela ne suffit toutefois à faire passer le score de ce département tant le socialiste Edmond Hervé, député et maire de Rennes, dont le parti a activement fait campagne pour le « oui », que le centriste Pierre Méliès, qui, tout en appelant à voter oui au niveau national, n'a fait aucune campagne - pas le moindre affichage sur les murs de Rennes - sur le terrain.

Cesson-Sévigné a voté à plus de 44%, alors qu'à Dinard, dont le maire est le sénateur RPR Yves Bourges, les « non » dépassent les 22% pour une moyenne départementale de 14,55%. C'est dans les villes que les votants ont été les plus nombreux. Les conseillers d'un « référendum plus » avancés par les autonomistes et les indépendantistes bretons désireux de voir évoluer aux municipalités nationales les faveurs consenties au FNLS n'ont guère mobilisé.

## INDRE

Ins. 181 072; Vol. 71 684  
 Abs. 60,41%; Exp. 60 941  
 OUI ..... 49 859 (80,58%)  
 NON ..... 11 882 (19,41%)  
 24 avril 1988. - Vol. 152 369 ;  
 Abs. 16,24 %; Exp. 147 931. Chârnac,  
 29 401 (19,87); La Pen, 16 778 (11,34).

## CHATEAUBOUX

Ins. 33 384; Vol. 12 779  
 Abs. 61,72%; Exp. 11 191  
 OUI ..... 9 048 (88,85%)  
 NON ..... 1 143 (11,14%)  
 24 avril 1988. - Vol. 152 369 ;  
 Abs. 16,24 %; Exp. 147 931. Chârnac,  
 29 401 (19,87); La Pen, 16 778 (11,34).

## LE BLANC

Ins. 5 351; Vol. 2 135  
 Abs. 60,10%; Exp. 1 815  
 OUI ..... 1 439 (79,28%)  
 NON ..... 376 (20,71%)  
 24 avril 1988. - Vol. 4 561 ;  
 Abs. 14,95 %; Exp. 4 427. Chârnac, 1 028  
 (22,17); La Pen, 629 (13,94).

## DÉOLES

Ins. 5 675; Vol. 2 409  
 Abs. 57,55%; Exp. 2 140  
 OUI ..... 1 831 (85,56%)  
 NON ..... 389 (14,43%)  
 24 avril 1988. - Vol. 4 789 ;  
 Abs. 15,99 %; Exp. 4 684. Chârnac, 643  
 (13,81); La Pen, 608 (13,02).

## ISSOUDUN

Ins. 10 167; Vol. 4 322  
 Abs. 57,39%; Exp. 3 788  
 OUI ..... 3 158 (83,36%)  
 NON ..... 639 (16,63%)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 735 ;  
 Abs. 14,90 %; Exp. 8 618. Chârnac, 1 327  
 (15,57); La Pen, 944 (11,08).

La participation a été relativement plus élevée dans les cantons où l'on vote traditionnellement à gauche, comme celui d'Issoudun (ville dont le maire est M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la Formation), et le « oui » y a dépassé les 83% des exprimés. Dans les cantons

de Châteaoux-Est, M. Michel Aurillac, vice-président du conseil général, ancien ministre (RPR) de la coopération, qui avait appelé à l'abstention, a été mal vu: 42,12% des électeurs sont, en effet, allés aux urnes pour voter « oui » à 84,84%.

## INDRE-ET-LOIRE

Ins. 350 025; Vol. 132 472  
 Abs. 62,15%; Exp. 116 227  
 OUI ..... 93 698 (80,61%)  
 NON ..... 22 529 (19,38%)  
 24 avril 1988. - Vol. 285 825 ;  
 Abs. 18,89 %; Exp. 279 280. Chârnac,  
 51 106 (18,28); La Pen, 24 156 (12,22).

## TOURS

Ins. 77 639; Vol. 27 863  
 Abs. 64,11%; Exp. 24 973  
 OUI ..... 20 048 (80,27%)  
 NON ..... 4 927 (19,72%)  
 24 avril 1988. - Vol. 59 548 ;  
 Abs. 23,88 %; Exp. 58 544. Chârnac,  
 11 140 (18,92); La Pen, 7 331 (12,52).

## AMBOISE

Ins. 7 112; Vol. 2 726  
 Abs. 61,67%; Exp. 2 476  
 OUI ..... 1 838 (77,19%)  
 NON ..... 543 (22,80%)  
 24 avril 1988. - Vol. 5 839 ;  
 Abs. 16,38 %; Exp. 5 718. Chârnac, 1 306  
 (22,89); La Pen, 676 (11,82).

## CHINON

Ins. 6 222; Vol. 2 288  
 Abs. 63,22%; Exp. 2 029  
 OUI ..... 1 664 (82,01%)  
 NON ..... 365 (17,98%)  
 24 avril 1988. - Vol. 4 883 ;  
 Abs. 21,66 %; Exp. 4 783. Chârnac, 840  
 (17,83); La Pen, 480 (9,85).

## JOUÉ-LES-TOURS

Ins. 21 303; Vol. 8 074  
 Abs. 62,09%; Exp. 7 198  
 OUI ..... 5 886 (81,77%)  
 NON ..... 1 182 (18,22%)  
 24 avril 1988. - Vol. 17 080 ;  
 Abs. 20,00 %; Exp. 16 701. Chârnac,  
 2 748 (16,46); La Pen, 2 467 (14,77).

## SAINT-AVERTIN

Ins. 7 735; Vol. 3 126  
 Abs. 59,58%; Exp. 2 769  
 OUI ..... 2 204 (79,59%)  
 NON ..... 565 (20,40%)  
 24 avril 1988. - Vol. 6 822 ;  
 Abs. 15,87 %; Exp. 6 394. Chârnac, 1 288  
 (20,30); La Pen, 788 (12,28).

## SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Ins. 10 474; Vol. 4 128  
 Abs. 60,58%; Exp. 3 664  
 OUI ..... 2 992 (79,20%)  
 NON ..... 762 (20,79%)  
 24 avril 1988. - Vol. 8 679 ;  
 Abs. 16,39 %; Exp. 8 433. Chârnac, 1 860  
 (22,08); La Pen, 1 008 (11,98).

# Le référendum sur

Nouvelle-Calédonie

**LOIRE**

Ins. 475 522 ; Vol. 161 854  
Abs. 65,96 % ; Exp. 140 937

OUI ..... 117 555 (83,40 %)  
NON ..... 23 382 (16,59 %)

24 avril 1988. - Vol. 380 851 ;  
Abs. 20,26 % ; Exp. 373 215. Chânes,  
66 908 (17,92) ; La Pen. 64 808 (17,36).

**SAINT-ETIENNE**

Ins. 118 899 ; Vol. 37 027  
Abs. 68,85 % ; Exp. 33 473

OUI ..... 27 645 (82,58 %)  
NON ..... 5 828 (17,41 %)

24 avril 1988. - Vol. 88 846 ;  
Abs. 25,72 % ; Exp. 87 800. La Pen.  
18 878 (19,28) ; Chânes. 15 107 (17,24).

**LE CHAMONN-FEUGEROLLES**

Ins. 9 006 ; Vol. 2 981  
Abs. 68,90 % ; Exp. 2 618

OUI ..... 2 129 (81,32 %)  
NON ..... 489 (18,67 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 451 ;  
Abs. 22,98 % ; Exp. 7 289. La Pen.  
2 073 (28,44) ; Chânes. 777 (10,61).

**FIRMINY**

Ins. 14 618 ; Vol. 4 973  
Abs. 65,98 % ; Exp. 4 501

OUI ..... 3 839 (85,29 %)  
NON ..... 662 (14,70 %)

24 avril 1988. - Vol. 11 218 ;  
Abs. 23,86 % ; Exp. 10 977. La Pen.  
2 198 (20,02) ; Chânes. 1 389 (12,68).

**MONTEBRISON**

Ins. 8 740 ; Vol. 3 121  
Abs. 64,29 % ; Exp. 2 647

OUI ..... 2 116 (79,93 %)  
NON ..... 531 (20,06 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 154 ;  
Abs. 17,81 % ; Exp. 6 894. Chânes. 1 482  
(20,78) ; La Pen. 989 (13,71).

**LA RICAMARIE**

Ins. 6 140 ; Vol. 1 861  
Abs. 69,69 % ; Exp. 1 720

OUI ..... 1 421 (82,61 %)  
NON ..... 299 (17,38 %)

24 avril 1988. - Vol. 4 864 ;  
Abs. 24,72 % ; Exp. 4 589. La Pen.  
1 307 (28,48) ; Chânes. 386 (8,40).

**RIVE-DE-GIER**

Ins. 8 006 ; Vol. 2 831  
Abs. 64,63 % ; Exp. 2 593

OUI ..... 2 241 (86,42 %)  
NON ..... 352 (13,57 %)

24 avril 1988. - Vol. 8 872 ;  
Abs. 18,32 % ; Exp. 6 468. La Pen.  
1 083 (16,28) ; Chânes. 738 (11,41).

**ROANNE**

Ins. 26 779 ; Vol. 8 965  
Abs. 66,32 % ; Exp. 7 892

OUI ..... 6 722 (85,17 %)  
NON ..... 1 170 (14,82 %)

24 avril 1988. - Vol. 21 004 ;  
Abs. 22,88 % ; Exp. 20 888. Chânes.  
3 440 (16,70) ; La Pen. 118 (0,58).

**ROCHE-LA-MOLLIÈRE**

Ins. 5 920 ; Vol. 1 921  
Abs. 67,33 % ; Exp. 1 697

OUI ..... 1 413 (83,26 %)  
NON ..... 284 (16,73 %)

24 avril 1988. - Vol. 4 783 ;  
Abs. 19,76 % ; Exp. 4 683. La Pen.  
1 002 (21,48) ; Chânes. 641 (13,74).

**BRIOUDE**

Ins. 4 963 ; Vol. 1 907  
Abs. 61,57 % ; Exp. 1 637

OUI ..... 1 397 (85,33 %)  
NON ..... 240 (14,66 %)

24 avril 1988. - Vol. 4 185 ;  
Abs. 15,99 % ; Exp. 4 074. Chânes. 857  
(21,03) ; La Pen. 401 (9,84).

**YSSINGEAUX**

Ins. 4 470 ; Vol. 1 612  
Abs. 63,93 % ; Exp. 1 303

OUI ..... 1 068 (81,83 %)  
NON ..... 237 (18,16 %)

24 avril 1988. - Vol. 3 781 ;  
Abs. 15,88 % ; Exp. 3 642. Chânes. 882  
(18,72) ; La Pen. 621 (14,30).

**LOIRE-ATLANTIQUE**

Ins. 703 242 ; Vol. 265 083  
Abs. 62,30 % ; Exp. 236 032

OUI ..... 200 971 (85,14 %)  
NON ..... 35 061 (14,85 %)

24 avril 1988. - Vol. 573 853 ;  
Abs. 18,89 % ; Exp. 562 108. Chânes.  
111 074 (19,78) ; La Pen. 96 420 (10,03).

**NANTES**

Ins. 154 740 ; Vol. 57 297  
Abs. 62,97 % ; Exp. 52 160

OUI ..... 43 394 (83,19 %)  
NON ..... 8 766 (16,80 %)

24 avril 1988. - Vol. 117 835 ;  
Abs. 24,06 % ; Exp. 116 289. Chânes.  
23 931 (20,58) ; La Pen. 12 613 (10,78).

**LA BAULE-ESCOUPLAC**

Ins. 11 883 ; Vol. 4 214  
Abs. 64,53 % ; Exp. 3 740

OUI ..... 2 821 (75,42 %)  
NON ..... 919 (24,57 %)

24 avril 1988. - Vol. 8 892 ;  
Abs. 18,77 % ; Exp. 8 840. Chânes. 2 672  
(30,10) ; La Pen. 1 294 (13,24).

**BOUGUENAIS**

Ins. 9 418 ; Vol. 3 936  
Abs. 58,20 % ; Exp. 3 637

OUI ..... 3 259 (89,68 %)  
NON ..... 378 (10,31 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 737 ;  
Abs. 17,87 % ; Exp. 7 802. Chânes. 918  
(12,07) ; La Pen. 861 (9,88).

**LA CHAPELLE-SUR-ERDRÉ**

Ins. 9 044 ; Vol. 3 835  
Abs. 57,59 % ; Exp. 3 510

OUI ..... 3 096 (86,32 %)  
NON ..... 490 (13,67 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 742 ;  
Abs. 18,63 % ; Exp. 7 615. Chânes. 1 211  
(16,90) ; La Pen. 908 (10,82).

**CHATEAUBRIANT**

Ins. 9 524 ; Vol. 3 604  
Abs. 62,13 % ; Exp. 3 201

OUI ..... 2 814 (87,91 %)  
NON ..... 387 (12,08 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 807 ;  
Abs. 16,42 % ; Exp. 7 708. Chânes. 1 428  
(18,82) ; La Pen. 788 (9,79).

**COURNON**

Ins. 10 627 ; Vol. 4 348  
Abs. 59,08 % ; Exp. 4 048

OUI ..... 3 680 (90,98 %)  
NON ..... 368 (9,01 %)

24 avril 1988. - Vol. 8 807 ;  
Abs. 17,83 % ; Exp. 8 884. Chânes. 820  
(10,81) ; La Pen. 815 (9,40).

**VERTOU**

Ins. 11 689 ; Vol. 4 853  
Abs. 58,48 % ; Exp. 4 298

OUI ..... 3 682 (85,66 %)  
NON ..... 616 (14,33 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 031 ;  
Abs. 14,32 % ; Exp. 8 840. Chânes. 1 862  
(18,82) ; La Pen. 827 (9,40).

**SAINT-JEAN-DE-BRAYE**

Ins. 9 910 ; Vol. 3 987  
Abs. 59,76 % ; Exp. 3 492

OUI ..... 2 840 (81,32 %)  
NON ..... 652 (18,67 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 925 ;  
Abs. 19,91 % ; Exp. 7 740. Chânes. 1 300  
(16,78) ; La Pen. 1 140 (14,72).

**SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE**

Ins. 9 195 ; Vol. 3 600  
Abs. 60,84 % ; Exp. 3 191

OUI ..... 2 432 (82,48 %)  
NON ..... 599 (17,51 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 647 ;  
Abs. 17,12 % ; Exp. 7 458. La Pen.  
1 206 (16,16) ; Chânes. 1 189 (15,67).

**LOIRET**

Ins. 363 483 ; Vol. 139 999  
Abs. 61,48 % ; Exp. 120 504

OUI ..... 94 241 (78,20 %)  
NON ..... 26 263 (21,79 %)

24 avril 1988. - Vol. 305 570 ;  
Abs. 18,28 % ; Exp. 298 532. Chânes.  
62 761 (21,02) ; La Pen. 44 664 (14,92).

**ORLÈANS**

Ins. 56 145 ; Vol. 21 678  
Abs. 61,38 % ; Exp. 19 183

OUI ..... 15 193 (79,28 %)  
NON ..... 3 996 (20,71 %)

24 avril 1988. - Vol. 45 083 ;  
Abs. 20,24 % ; Exp. 44 288. Chânes.  
9 810 (21,47) ; La Pen. 8 008 (18,58).

**CHALETTE-SUR-LOING**

Ins. 7 444 ; Vol. 2 534  
Abs. 63,69 % ; Exp. 2 259

OUI ..... 1 876 (83,04 %)  
NON ..... 363 (16,95 %)

24 avril 1988. - Vol. 6 077 ;  
Abs. 18,05 % ; Exp. 5 818. La Pen. 951  
(16,07) ; Chânes. 772 (13,04).

**FLEURY-LES-AUBRAIS**

Ins. 12 402 ; Vol. 5 120  
Abs. 58,71 % ; Exp. 4 578

OUI ..... 3 866 (84,44 %)  
NON ..... 712 (15,55 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 150 ;  
Abs. 18,44 % ; Exp. 9 916. Chânes. 1 242  
(12,82) ; La Pen. 1 236 (12,45).

**GIEN**

Ins. 8 889 ; Vol. 3 658  
Abs. 58,84 % ; Exp. 3 094

OUI ..... 2 298 (74,27 %)  
NON ..... 796 (25,72 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 334 ;  
Abs. 17,90 % ; Exp. 7 171. Chânes. 1 242  
(16,88) ; La Pen. 1 268 (17,60).

**MONTARGIS**

Ins. 9 162 ; Vol. 2 998  
Abs. 67,27 % ; Exp. 2 583

OUI ..... 2 015 (78,81 %)  
NON ..... 548 (21,18 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 344 ;  
Abs. 20,48 % ; Exp. 7 182. Chânes. 1 091  
(23,84) ; La Pen. 1 072 (14,92).

**LOT**

Ins. 121 132 ; Vol. 57 832  
Abs. 52,25 % ; Exp. 48 868

OUI ..... 41 103 (84,11 %)  
NON ..... 7 765 (15,88 %)

24 avril 1988. - Vol. 103 753 ;  
Abs. 14,77 % ; Exp. 101 401. Chânes.  
24 160 (23,82) ; La Pen. 8 482 (9,39).

**CABORS**

Ins. 12 083 ; Vol. 5 360  
Abs. 55,64 % ; Exp. 4 699

OUI ..... 3 946 (83,97 %)  
NON ..... 753 (16,02 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 089 ;  
Abs. 16,82 % ; Exp. 9 846. Chânes. 2 047  
(20,70) ; La Pen. 918 (10,29).

**FIGEAC**

Ins. 6 786 ; Vol. 2 502  
Abs. 57,23 % ; Exp. 2 521

OUI ..... 2 076 (82,34 %)  
NON ..... 445 (17,65 %)

24 avril 1988. - Vol. 5 883 ;  
Abs. 18,13 % ; Exp. 5 494. Chânes. 1 181  
(21,18) ; La Pen. 406 (7,48).

**GOURDON**

Ins. 3 428 ; Vol. 1 467  
Abs. 57,20 % ; Exp. 1 278

OUI ..... 1 071 (83,90 %)  
NON ..... 287 (16,10 %)

24 avril 1988. - Vol. 2 851 ;  
Abs. 17,04 % ; Exp. 2 767. Chânes. 667  
(23,83) ; La Pen. 189 (7,21).

**LOT-ET-GARONNE**

Ins. 223 199 ; Vol. 92 371  
Abs. 58,61 % ; Exp. 79 260

OUI ..... 61 642 (71,77 %)  
NON ..... 17 618 (22,22 %)

24 avril 1988. - Vol. 189 102 ;  
Abs. 16,81 % ; Exp. 184 797. Chânes.  
34 238 (18,52) ; La Pen. 28 488 (15,41).

**LOZÈRE**

Ins. 36 749 ; Vol. 21 461  
Abs. 62,18 % ; Exp. 17 814

OUI ..... 14 615 (82,04 %)  
NON ..... 3 199 (17,95 %)

24 avril 1988. - Vol. 47 044 ;  
Abs. 17,88 % ; Exp. 46 228. Chânes.  
12 448 (26,93) ; La Pen. 5 377 (11,63).

**MENDE**

Ins. 6 513 ; Vol. 2 518  
Abs. 61,33 % ; Exp. 2 192

OUI ..... 1 780 (81,20 %)  
NON ..... 412 (18,79 %)

24 avril 1988. - Vol. 5 480 ;  
Abs. 18,61 % ; Exp. 5 378. Chânes. 1 228  
(22,77) ; La Pen. 682 (12,50).

**MARVEJOIS**

Ins. 3 441 ; Vol. 1 229  
Abs. 64,28 % ; Exp. 1 087

OUI ..... 938 (86,29 %)  
NON ..... 149 (13,70 %)

24 avril 1988. - Vol. 2 890 ;  
Abs. 18,80 % ; Exp. 2 846. Chânes. 618  
(21,78) ; La Pen. 600 (17,88).

**SAINT-CHÉLY-D'ARCHER**

Ins. 2 920 ; Vol. 1 047  
Abs. 64,14 % ; Exp. 899

OUI ..... 731 (81,31 %)  
NON ..... 168 (18,68 %)

24 avril 1988. - Vol. 2 483 ;  
Abs. 15,57 % ; Exp. 2 441. Chânes. 634  
(25,97) ; La Pen. 284 (11,63).

**AGEN**

Ins. 20 822 ; Vol. 7 670  
Abs. 63,16 % ; Exp. 6 796

OUI ..... 5 210 (76,66 %)  
NON ..... 1 586 (23,33 %)

24 avril 1988. - Vol. 18 258 ;  
Abs. 22,48 % ; Exp. 18 960. Chânes.  
2 978 (16,87) ; La Pen. 2 953 (16,00).

**MARMANDE**

Ins. 13 086 ; Vol. 5 402  
Abs. 58,71 % ; Exp. 4 575

OUI ..... 3 632 (79,38 %)  
NON ..... 943 (20,61 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 744 ;  
Abs. 18,31 % ; Exp. 10 508. Chânes.  
1 877 (18,81) ; La Pen. 1 582 (14,78).

**NÉRAC**

Ins. 5 099 ; Vol. 2 080  
Abs. 59,20 % ; Exp. 1 777

OUI ..... 1 367 (73,55 %)  
NON ..... 479 (26,44 %)

24 avril 1988. - Vol. 4 423 ;  
Abs. 13,84 % ; Exp. 4 323. Chânes. 860  
(19,68) ; La Pen. 722 (16,70).

**LE PASSAGE-D'AGEN**

Ins. 6 017 ; Vol. 2 478  
Abs. 58,81 % ; Exp. 2 248

OUI ..... 1 764 (78,46 %)  
NON ..... 484 (21,53 %)

24 avril 1988. - Vol. 5 080 ;  
Abs. 18,39 % ; Exp. 4 918. Chânes. 842  
(17,12) ; La Pen. 710 (14,43).

**TONNEINS**

Ins. 6 669 ; Vol. 3 211  
Abs. 51,85 % ; Exp. 2 728

OUI ..... 2 137 (83,33 %)  
NON ..... 391 (21,66 %)

24 avril 1988. - Vol. 5 803 ;  
Abs. 11,78 % ; Exp. 5 771. Chânes. 917  
(15,80) ; La Pen. 983 (16,30).

**VILLENEUVE-SUR-LOT**

Ins. 16 822 ; Vol. 6 282  
Abs. 62,63 % ; Exp. 5 503

OUI ..... 3 999 (72,64 %)  
NON ..... 1 506 (27,35 %)

24 avril 1988. - Vol. 13 818 ;  
Abs. 20,29 % ; Exp. 13 231. Chânes.  
2 786 (20,82) ; La Pen. 2 884 (19,30).

**MANCHE**

Ins. 349 117 ; Vol. 117 271  
Abs. 66,40 % ; Exp. 101 067

OUI ..... 81 546 (80,68 %)  
NON ..... 19 521 (19,31 %)

24 avril 1988. - Vol. 281 888 ;  
Abs. 17,39 % ; Exp. 278 080. Chânes.  
64 212 (23,28) ; La Pen. 28 783 (10,77).

**SAINT-LO**

Ins. 14 015 ; Vol. 5 342  
Abs. 61,88 % ; Exp. 4 827

OUI ..... 4 207 (87,15 %)  
NON ..... 620 (12,84 %)

24 avril 1988. - Vol. 11 188 ;  
Abs. 20,72 % ; Exp. 10 988. Chânes.  
2 118 (19,27) ; La Pen. 828 (8,44).

**CHERBOURG**

Ins. 16 743 ; Vol. 5 850  
Abs. 65,06 % ; Exp. 5 304

OUI ..... 4 211 (79,39 %)  
NON ..... 1 093 (20,60 %)

24 avril 1988. - Vol. 12 888 ;  
Abs. 23,89 % ; Exp. 12 687. Chânes.  
2 482 (19,54) ; La Pen. 1 655 (12,24).

**CHOLET**

Ins. 34 267 ; Vol. 12 185  
Abs. 64,44 % ; Exp. 10 834

OUI ..... 9 410 (86,85 %)  
NON ..... 1 424 (13,14 %)

24 avril 1988. - Vol. 27 884 ;  
Abs. 18,81 % ; Exp. 27 224. Chânes.  
4 455 (16,38) ; La Pen. 3 043 (11,17).

**LES PONTS-DE-CÉ**

Ins. 7 399 ; Vol. 3 167  
Abs. 57,19 % ; Exp. 2 751

OUI ..... 2 317 (84,22 %)  
NON ..... 434 (15,77 %)

24 avril 1988. - Vol. 6 293 ;  
Abs. 15,00 % ; Exp. 6 138. Chânes. 1 038  
(16,83) ; La Pen. 582 (9,48).

**SAINTE-BARTHELEMY-D'ANJOU**

Ins. 6 449 ; Vol. 2 640  
Abs. 59,06 % ; Exp. 2 375

OUI ..... 2 076 (87,41 %)  
NON ..... 299 (12,58 %)

24 avril 1988. - Vol. 5 345 ;  
Abs. 18,37 % ; Exp. 5 214. Chânes. 718  
(13,67) ; La Pen. 428 (8,22).

**SALMUR**

Ins. 19 031 ; Vol. 6 535  
Abs. 65,06 % ; Exp. 5 672

OUI ..... 4 423 (77,97 %)  
NON ..... 1 249 (22,02 %)

24 avril 1988. - Vol. 15 088 ;  
Abs. 21,18 % ; Exp. 14 788. Chânes.  
3 479 (23,56) ; La Pen. 1 489 (10,18).

**TRELAZE**

Ins. 8 840 ; Vol. 2 765  
Abs. 59,57 % ; Exp. 2 499

OUI ..... 2 281 (91,27 %)  
NON ..... 218 (8,72 %)

24 avril 1988. - Vol. 5 484 ;  
Abs. 19,83 % ; Exp. 5 357. La Pen. 518  
(8,53) ; Chânes. 447 (8,34).

**LOZÈRE**

Ins. 36 749 ; Vol. 21 461  
Abs. 62,18 % ; Exp. 17 814

OUI ..... 14 615 (82,04 %)  
NON ..... 3 199 (17,95 %)

24 avril 1988. - Vol. 47 044 ;  
Abs. 17,88 % ; Exp. 46 228. Chânes.  
12 448 (26,93) ; La Pen. 5 377 (11,63).

**MENDE**

Ins. 6 513 ; Vol. 2 518  
Abs. 61,33 % ; Exp. 2 192

OUI ..... 1 780 (81,20 %)  
NON ..... 412 (18,79 %)

24 avril 1988. - Vol. 5 480 ;  
Abs. 18,61 % ; Exp. 5 378. Chânes. 1 228  
(22,77) ; La Pen. 682 (12,50).

**MARVEJOIS**

Ins. 3 441 ; Vol. 1 229  
Abs. 64,28 % ; Exp. 1 087

OUI ..... 938 (86,29 %)  
NON ..... 149 (13,70 %)

24 avril 1988. - Vol. 2 890 ;  
Abs. 18,80 % ; Exp. 2 846. Chânes. 618  
(21,78) ; La Pen. 600 (17,88).

**SAINT-CHÉLY-D'ARCHER**

Ins. 2 920 ; Vol. 1 047  
Abs. 64,14 % ; Exp. 899

OUI ..... 731 (81,31 %)  
NON ..... 168 (18,68 %)

24 avril 1988. - Vol. 2 483 ;  
Abs. 15,57 % ; Exp. 2 441. Chânes. 634  
(25,97) ; La Pen. 284 (11,63).

**LE MONDE**  
*diplomatique*  
Novembre 1988

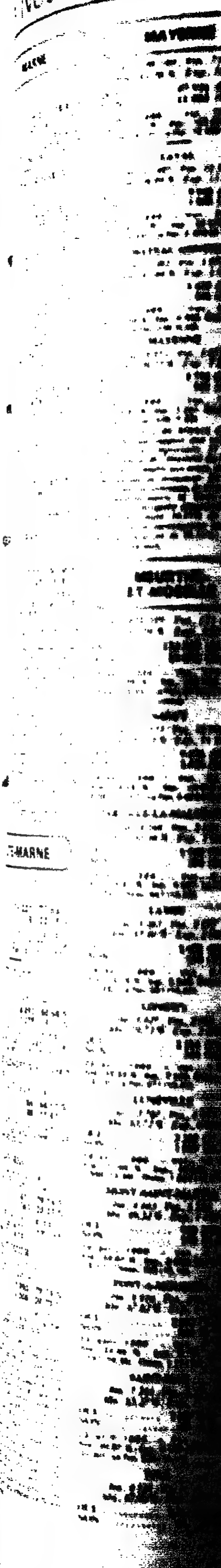
**ENSEIGNEMENT : L'INJUSTICE**

*L'Europe des marchands est-elle en train de saper la culture de l'Europe ? A l'école, à l'université, les esprits sont formés pour servir avant tout les besoins de l'entreprise, reine de l'économie. C'est une nouvelle injustice faite à la jeunesse, ainsi dépossédée de la pensée. Tandis que persistent d'autres inégalités sociales dans tout le système d'enseignement.*

**L'ALGÉRIE SOUS LE CHOC**

*Pourquoi les émeutes ? Pourquoi cette violence démesurée dans la répression ? Les conflits internes, au sein du pouvoir, ont-ils favorisé l'explosion ? De quel poids pèsent la conjoncture internationale, la baisse de la rente pétrolière et le remboursement de la dette extérieure dans la politique du gouvernement algérien ? Le Monde diplomatique s'interroge sur les raisons de la révolte d'une génération sacrifiée, et explique pourquoi il ne peut y avoir de vraies réformes économiques sans une radicale réforme politique.*

En vente chez votre marchand de journaux



la Nouvelle-Calédonie

MARNE
Ins. 352 284 ; Vol. 115 010
Abs. 67,35 % ; Exp. 100 447
OUI ..... 79 231 (78,87 %)
NON ..... 21 216 (21,12 %)

CHALONS-SUR-MARNE
Ins. 27 939 ; Vol. 8 739
Abs. 68,72 % ; Exp. 7 704
OUI ..... 6 023 (78,18 %)
NON ..... 1 681 (21,81 %)

EPERNAY
Ins. 16 950 ; Vol. 5 255
Abs. 82,82 % ; Exp. 4 652
OUI ..... 3 828 (82,28 %)
NON ..... 824 (17,71 %)

REIMS
Ins. 95 618 ; Vol. 29 306
Abs. 69,14 % ; Exp. 26 738
OUI ..... 21 995 (82,26 %)
NON ..... 4 743 (17,73 %)

TINQUEUX
Ins. 6 471 ; Vol. 2 288
Abs. 64,64 % ; Exp. 2 079
OUI ..... 1 773 (85,28 %)
NON ..... 306 (14,71 %)

VITRY-LE-FRANCOIS
Ins. 9 625 ; Vol. 2 821
Abs. 70,69 % ; Exp. 2 523
OUI ..... 2 020 (80,00 %)
NON ..... 505 (20,00 %)

HAUTE-MARNE
Ins. 146 605 ; Vol. 53 366
Abs. 63,59 % ; Exp. 45 358
OUI ..... 35 220 (77,64 %)
NON ..... 10 138 (22,35 %)

CHALMONT
Ins. 17 870 ; Vol. 6 315
Abs. 64,66 % ; Exp. 5 566
OUI ..... 4 491 (80,68 %)
NON ..... 1 975 (19,31 %)

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES
Ins. 539 ; Vol. 182
Abs. 65,23 % ; Exp. 134
OUI ..... 86 (64,17 %)
NON ..... 48 (35,82 %)

LANGRES
Ins. 5 934 ; Vol. 2 124
Abs. 64,20 % ; Exp. 1 794
OUI ..... 1 431 (79,76 %)
NON ..... 363 (20,23 %)

SAINT-DIZIER
Ins. 20 130 ; Vol. 5 560
Abs. 72,37 % ; Exp. 4 988
OUI ..... 3 980 (79,79 %)
NON ..... 1 008 (20,20 %)

Lors des consultations électorales précédentes, la Haute-Marne avait connu une participation supérieure à la moyenne nationale. Cette fois, le département ne s'est pas spécialement distingué, avec 63,6 % d'abstention. Dans un petit village, Ecot-la-Combe, l'urne est même restée vide : aucun des trente « oui » sont en retrait de 2 points par rapport au résultat national que l'on retrouve dans les trois principales villes du département. Mais les « oui » l'échinent nettement à Colombey-les-Deux-Églises, sanctuaire du gaullisme, où ils représentent seulement 64 % des suffrages exprimés.

MAYENNE
Ins. 196 160 ; Vol. 71 477
Abs. 63,56 % ; Exp. 58 994
OUI ..... 47 931 (81,24 %)
NON ..... 11 063 (18,75 %)

LAVAL
Ins. 31 487 ; Vol. 13 574
Abs. 56,89 % ; Exp. 11 808
OUI ..... 9 945 (84,22 %)
NON ..... 1 863 (15,77 %)

CHATEAU-GONTIER
Ins. 5 282 ; Vol. 1 975
Abs. 62,60 % ; Exp. 1 685
OUI ..... 1 439 (85,40 %)
NON ..... 246 (14,59 %)

MAYENNE
Ins. 8 871 ; Vol. 3 872
Abs. 65,35 % ; Exp. 3 280
OUI ..... 2 735 (83,38 %)
NON ..... 545 (16,61 %)

MEURTHE-ET-MOSELLE
Ins. 468 389 ; Vol. 171 470
Abs. 63,39 % ; Exp. 152 805
OUI ..... 123 803 (81,02 %)
NON ..... 29 002 (18,97 %)

NANCY
Ins. 37 353 ; Vol. 12 990
Abs. 65,23 % ; Exp. 11 585
OUI ..... 9 076 (78,34 %)
NON ..... 2 906 (21,65 %)

JARVILLE-LA-MALGRANGE
Ins. 6 246 ; Vol. 2 126
Abs. 63,96 % ; Exp. 1 904
OUI ..... 1 518 (79,72 %)
NON ..... 386 (20,27 %)

LAXOU
Ins. 9 365 ; Vol. 3 277
Abs. 65,00 % ; Exp. 2 990
OUI ..... 2 452 (82,00 %)
NON ..... 538 (17,99 %)

LONGVY
Ins. 9 927 ; Vol. 2 903
Abs. 70,73 % ; Exp. 2 668
OUI ..... 2 324 (87,10 %)
NON ..... 344 (12,89 %)

LUNÉVILLE
Ins. 13 707 ; Vol. 4 972
Abs. 63,72 % ; Exp. 4 408
OUI ..... 3 399 (77,18 %)
NON ..... 1 009 (22,89 %)

MONT-SAINT-MARTIN
Ins. 4 043 ; Vol. 1 232
Abs. 69,52 % ; Exp. 1 138
OUI ..... 960 (84,35 %)
NON ..... 178 (15,64 %)

PONT-A-MOUSSON
Ins. 8 916 ; Vol. 2 887
Abs. 67,62 % ; Exp. 2 619
OUI ..... 2 853 (78,38 %)
NON ..... 566 (21,61 %)

VANDEUVRE-LES-NANCY
Ins. 18 452 ; Vol. 5 927
Abs. 67,87 % ; Exp. 5 433
OUI ..... 4 486 (82,56 %)
NON ..... 947 (17,43 %)

VILLERS-LES-NANCY
Ins. 10 815 ; Vol. 4 550
Abs. 57,92 % ; Exp. 4 046
OUI ..... 3 313 (81,88 %)
NON ..... 733 (18,11 %)

VILLERUPT
Ins. 6 789 ; Vol. 2 573
Abs. 62,10 % ; Exp. 2 440
OUI ..... 2 243 (91,92 %)
NON ..... 197 (8,07 %)

MEUSE
Ins. 139 911 ; Vol. 53 640
Abs. 61,66 % ; Exp. 45 996
OUI ..... 35 801 (77,83 %)
NON ..... 10 195 (22,16 %)

BAR-LE-DUC
Ins. 11 416 ; Vol. 4 290
Abs. 62,42 % ; Exp. 3 805
OUI ..... 3 174 (83,41 %)
NON ..... 631 (16,58 %)

COMMERCY
Ins. 4 010 ; Vol. 1 517
Abs. 62,16 % ; Exp. 1 320
OUI ..... 1 071 (81,13 %)
NON ..... 249 (18,86 %)

VERDUN
Ins. 12 276 ; Vol. 4 366
Abs. 64,43 % ; Exp. 3 889
OUI ..... 3 075 (79,06 %)
NON ..... 814 (20,93 %)

MORBIHAN
Ins. 441 896 ; Vol. 163 132
Abs. 63,08 % ; Exp. 142 906
OUI ..... 118 080 (82,62 %)
NON ..... 24 826 (17,37 %)

VANNES
Ins. 27 072 ; Vol. 10 483
Abs. 61,27 % ; Exp. 9 414
OUI ..... 7 505 (79,72 %)
NON ..... 1 909 (20,27 %)

AURAY
Ins. 6 497 ; Vol. 2 588
Abs. 60,16 % ; Exp. 2 299
OUI ..... 1 873 (81,47 %)
NON ..... 426 (18,52 %)

HENNEBONT
Ins. 10 017 ; Vol. 4 228
Abs. 57,79 % ; Exp. 3 793
OUI ..... 3 351 (88,34 %)
NON ..... 442 (11,65 %)

LANESTER
Ins. 15 276 ; Vol. 6 196
Abs. 59,43 % ; Exp. 5 658
OUI ..... 4 912 (86,81 %)
NON ..... 746 (13,18 %)

LORIENT
Ins. 42 629 ; Vol. 15 742
Abs. 63,07 % ; Exp. 14 304
OUI ..... 11 655 (81,48 %)
NON ..... 2 649 (18,51 %)

PLOEMEUR
Ins. 10 514 ; Vol. 4 078
Abs. 61,21 % ; Exp. 3 617
OUI ..... 2 994 (82,77 %)
NON ..... 623 (17,22 %)

PONTIVY
Ins. 8 820 ; Vol. 3 682
Abs. 58,25 % ; Exp. 3 243
OUI ..... 2 840 (87,57 %)
NON ..... 403 (12,42 %)

CREUTZWALD
Ins. 8 546 ; Vol. 3 424
Abs. 71,63 % ; Exp. 2 229
OUI ..... 1 843 (82,68 %)
NON ..... 386 (17,31 %)

FAMECK
Ins. 7 709 ; Vol. 2 641
Abs. 65,74 % ; Exp. 2 480
OUI ..... 2 066 (83,30 %)
NON ..... 414 (16,69 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

HAOGONDANGE
Ins. 5 393 ; Vol. 1 942
Abs. 63,99 % ; Exp. 1 771
OUI ..... 1 488 (84,02 %)
NON ..... 283 (15,97 %)

HAYANGE
Ins. 10 359 ; Vol. 3 414
Abs. 67,04 % ; Exp. 3 114
OUI ..... 2 563 (82,30 %)
NON ..... 581 (17,69 %)

MAIZIERS-LES-METZ
Ins. 5 772 ; Vol. 1 918
Abs. 66,77 % ; Exp. 1 749
OUI ..... 1 447 (82,73 %)
NON ..... 302 (17,26 %)

MOSSELLE
Ins. 666 283 ; Vol. 216 143
Abs. 67,55 % ; Exp. 192 294
OUI ..... 152 560 (79,33 %)
NON ..... 39 734 (20,66 %)

METZ
Ins. 68 787 ; Vol. 21 686
Abs. 68,47 % ; Exp. 19 820
OUI ..... 15 629 (78,95 %)
NON ..... 4 911 (21,04 %)

BEHREN-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

FLORANCE
Ins. 7 166 ; Vol. 2 359
Abs. 67,08 % ; Exp. 2 159
OUI ..... 1 772 (82,07 %)
NON ..... 387 (17,92 %)

FORBACH
Ins. 12 981 ; Vol. 3 120
Abs. 75,96 % ; Exp. 2 841
OUI ..... 2 284 (88,39 %)
NON ..... 557 (19,60 %)

FREYING-MERLEBACH
Ins. 10 305 ; Vol. 2 951
Abs. 72,09 % ; Exp. 2 633
OUI ..... 2 146 (81,44 %)
NON ..... 489 (18,55 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENNE-LES-FORBACH
Ins. 4 715 ; Vol. 1 053
Abs. 77,66 % ; Exp. 949
OUI ..... 779 (82,08 %)
NON ..... 170 (17,91 %)

RENDEZ-VOUS A PARLY 2 SUR COLLECTIONS DE SAISON 5/12 NOVEMBRE Centre commercial Parly 2 Av. Charles de Gaulle 78150 Le Chesnay Point information. Tél. : 39.54.30.45 Parly 2, un nouveau monde.

# Le référendum sur

Nouvelle C...

(Suite de la page 23.)

<b>MONTIGNY-LES-METZ</b>	
Ins. 15 728 ; Vol. 3 488	
Abs. 65,10 % ; Exp. 4 982	
OUI ..... 3 825 (76,77 %)	
NON ..... 1 157 (23,22 %)	
24 avril 1988. - Vol. 12 818	
Abs. 16,88 % ; Exp. 12 582. Le Pen, 2 165 (17,20) ; Chirac, 2 146 (17,05).	
<b>MOYEUVEUR-GRANDE</b>	
Ins. 6 160 ; Vol. 3 792	
Abs. 38,44 % ; Exp. 3 369	
OUI ..... 2 753 (81,71 %)	
NON ..... 616 (18,28 %)	
24 avril 1988. - Vol. 4 823	
Abs. 19,87 % ; Exp. 4 798. Le Pen, 710 (14,79) ; Chirac, 357 (7,43).	
<b>ROMBAS</b>	
Ins. 6 098 ; Vol. 2 183	
Abs. 64,20 % ; Exp. 1 991	
OUI ..... 1 677 (84,22 %)	
NON ..... 314 (15,77 %)	
24 avril 1988. - Vol. 5 078	
Abs. 17,18 % ; Exp. 4 982. Le Pen, 1 031 (20,89) ; Chirac, 561 (11,25).	
<b>SAINT-AVOLD</b>	
Ins. 11 240 ; Vol. 3 339	
Abs. 70,29 % ; Exp. 3 010	
OUI ..... 2 378 (79,00 %)	
NON ..... 632 (20,99 %)	
24 avril 1988. - Vol. 8 947	
Abs. 20,30 % ; Exp. 8 777. Le Pen, 1 865 (21,13) ; Chirac, 1 639 (17,53).	
<b>SARREBOURG</b>	
Ins. 8 888 ; Vol. 2 588	
Abs. 70,88 % ; Exp. 2 273	
OUI ..... 1 720 (75,67 %)	
NON ..... 553 (24,32 %)	
24 avril 1988. - Vol. 8 888	
Abs. 21,82 % ; Exp. 8 888. Le Pen, 1 611 (22,58) ; Chirac, 1 608 (23,51).	
<b>SARREGUÉMINES</b>	
Ins. 15 923 ; Vol. 4 028	
Abs. 74,70 % ; Exp. 3 575	
OUI ..... 2 787 (71,95 %)	
NON ..... 788 (20,04 %)	
24 avril 1988. - Vol. 12 808	
Abs. 20,85 % ; Exp. 12 318. Le Pen, 2 807 (22,79) ; Chirac, 2 038 (16,52).	
<b>STIRING-WENDEL</b>	
Ins. 5 229 ; Vol. 1 997	
Abs. 76,58 % ; Exp. 1 822	
OUI ..... 1 593 (82,49 %)	
NON ..... 319 (17,50 %)	
24 avril 1988. - Vol. 8 828	
Abs. 23,88 % ; Exp. 8 828. Le Pen, 1 841 (24,23) ; Chirac, 730 (11,48).	
<b>THONVILLE</b>	
Ins. 23 840 ; Vol. 8 366	
Abs. 67,82 % ; Exp. 7 517	
OUI ..... 6 062 (80,64 %)	
NON ..... 1 485 (19,35 %)	
24 avril 1988. - Vol. 20 884	
Abs. 18,18 % ; Exp. 20 884. Chirac, 3 928 (19,08) ; Le Pen, 3 247 (16,74).	
<b>UCKANGE</b>	
Ins. 4 496 ; Vol. 1 362	
Abs. 69,70 % ; Exp. 1 239	
OUI ..... 1 042 (82,76 %)	
NON ..... 217 (17,23 %)	
24 avril 1988. - Vol. 3 728	
Abs. 17,43 % ; Exp. 3 860. Le Pen, 821 (22,43) ; Chirac, 378 (10,24).	
<b>WOIPPY</b>	
Ins. 6 728 ; Vol. 2 043	
Abs. 69,63 % ; Exp. 1 862	
OUI ..... 1 470 (78,94 %)	
NON ..... 392 (21,05 %)	
24 avril 1988. - Vol. 5 463	
Abs. 18,50 % ; Exp. 5 348. Le Pen, 1 290 (24,11) ; Chirac, 828 (9,81).	

<b>YUTZ</b>		
Ins. 10 289 ; Vol. 3 279		
Abs. 68,13 % ; Exp. 2 911		
OUI ..... 2 360 (81,07 %)		
NON ..... 551 (18,92 %)		
24 avril 1988. - Vol. 8 276		
Abs. 19,38 % ; Exp. 8 103. Le Pen, 1 418 (17,47) ; Chirac, 1 131 (13,96).		
<i>A l'occasion des six référendums organisés entre septembre 1958 et avril 1972, la Moselle s'est toujours distinguée par un taux de participation supérieur de 6 points au moins à la moyenne nationale, et d'une proportion de « oui » dépassant de plus de 10 points celle de l'ensemble de l'Hexagone. Mais, cette fois, ces écarts traditionnels se sont effacés : le second a disparu et le premier s'est inversé, puisque les Mosellans ont moins voté que l'ensemble de la France.</i>		
<i>A Metz même, la présence du maire centriste, M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur dans le gouvernement de M. Michel Rocard, ne semble guère avoir influencé les électeurs.</i>		
<i>Dans ce contexte de tiède mobilisation, la commune de Moyeuveur-Grande constitue une exception remarquable : la participation dépasse les 61 %. Cela n'a rien de mystérieux : le référendum y était compté au premier tour d'une élection municipale partielle. Le député et maire, M. René Drouin (PS), et une partie du conseil municipal ayant démissionné.</i>		
<i>A Sarrebourg, le chef de l'ancien premier ministre Pierre Messmer, le taux de participation est de 29 % et le « oui » a recueilli 75,67 % des exprimés.</i>		
<b>NIEVRE</b>		
Ins. 175 807 ; Vol. 72 406		
Abs. 58,81 % ; Exp. 63 817		
OUI ..... 53 078 (83,17 %)		
NON ..... 10 739 (16,82 %)		
24 avril 1988. - Vol. 148 093		
Abs. 17,83 % ; Exp. 143 197. Chirac, 24 378 (17,02) ; Le Pen, 13 828 (9,72).		
<b>NEVERS</b>		
Ins. 27 720 ; Vol. 10 811		
Abs. 60,99 % ; Exp. 9 678		
OUI ..... 8 112 (83,81 %)		
NON ..... 1 566 (16,18 %)		
24 avril 1988. - Vol. 21 980		
Abs. 21,34 % ; Exp. 21 980. Chirac, 3 804 (16,70) ; Le Pen, 2 153 (9,88).		
<b>CHATEAU-CHINON</b>		
Ins. 1 840 ; Vol. 1 065		
Abs. 42,11 % ; Exp. 928		
OUI ..... 811 (87,39 %)		
NON ..... 117 (12,60 %)		
24 avril 1988. - Vol. 1 588		
Abs. 14,08 % ; Exp. 1 588. Chirac, 188 (12,00) ; Le Pen, 82 (5,23).		
<b>COSNE-COURS-SUR-LOIRE</b>		
Ins. 8 799 ; Vol. 3 582		
Abs. 39,29 % ; Exp. 3 097		
OUI ..... 2 420 (78,14 %)		
NON ..... 671 (21,85 %)		
24 avril 1988. - Vol. 7 238		
Abs. 18,28 % ; Exp. 7 085. Chirac, 1 168 (16,48) ; Le Pen, 878 (12,31).		
<i>La participation a été légèrement supérieure à la moyenne nationale dans ce département flétri du président de la République. Nevers, dont le maire est M. Pierre Bérégovoy, n'a voté qu'à 39 %, mais à Château-Chinon, dont M. Mitterrand fut le maire, 57,88 % des inscrits ont participé au scrutin.</i>		
<b>NORD</b>		
Ins. 1 630 736 ; Vol. 644 273		
Abs. 60,49 % ; Exp. 539 068		
OUI ..... 433 250 (77,49 %)		
NON ..... 125 818 (22,50 %)		
24 avril 1988. - Vol. 1 380 078		
Abs. 18,78 % ; Exp. 1 329 195. Le Pen, 201 473 (15,18) ; Chirac, 199 741 (15,02).		
<b>LILLE</b>		
Ins. 91 980 ; Vol. 32 390		
Abs. 64,89 % ; Exp. 28 644		
OUI ..... 22 717 (79,30 %)		
NON ..... 5 927 (20,69 %)		
24 avril 1988. - Vol. 68 794		
Abs. 25,74 % ; Exp. 67 874. Chirac, 11 056 (16,33) ; Le Pen, 10 987 (16,24).		
<b>ARMENTIÈRES</b>		
Ins. 16 474 ; Vol. 7 237		
Abs. 56,07 % ; Exp. 6 163		
OUI ..... 4 979 (80,78 %)		
NON ..... 1 184 (19,21 %)		
24 avril 1988. - Vol. 13 928		
Abs. 15,88 % ; Exp. 13 948. Le Pen, 1 782 (13,15) ; Chirac, 1 687 (12,23).		
<b>CAMBRAI</b>		
Ins. 33 280 ; Vol. 8 913		
Abs. 61,88 % ; Exp. 7 669		
OUI ..... 5 723 (74,62 %)		
NON ..... 1 946 (25,37 %)		
24 avril 1988. - Vol. 19 238		
Abs. 17,75 % ; Exp. 18 809. Chirac, 3 526 (18,74) ; Le Pen, 2 871 (16,26).		
<b>COUDEKERQUE-BRANCHE</b>		
Ins. 16 418 ; Vol. 7 583		
Abs. 53,81 % ; Exp. 6 603		
OUI ..... 5 223 (79,10 %)		
NON ..... 1 380 (20,89 %)		

<b>FACHES-THUMESNIL</b>	
Ins. 12 363 ; Vol. 5 148	
Abs. 58,35 % ; Exp. 4 302	
OUI ..... 3 614 (80,27 %)	
NON ..... 888 (21,72 %)	
24 avril 1988. - Vol. 10 180	
Abs. 18,11 % ; Exp. 9 874. Le Pen, 1 607 (16,11) ; Chirac, 1 363 (13,58).	
<b>FOURMIES</b>	
Ins. 9 106 ; Vol. 3 647	
Abs. 39,94 % ; Exp. 3 134	
OUI ..... 2 559 (81,65 %)	
NON ..... 575 (18,34 %)	
24 avril 1988. - Vol. 7 831	
Abs. 18,40 % ; Exp. 7 831. Chirac, 1 241 (16,20) ; Le Pen, 858 (11,17).	
<b>GRANDE-SYNTHE</b>	
Ins. 13 460 ; Vol. 5 308	
Abs. 39,07 % ; Exp. 4 610	
OUI ..... 3 726 (80,82 %)	
NON ..... 884 (19,17 %)	
24 avril 1988. - Vol. 11 004	
Abs. 13,96 % ; Exp. 10 701. Le Pen, 1 774 (16,57) ; Chirac, 928 (8,87).	
<b>HALLUIN</b>	
Ins. 10 994 ; Vol. 4 462	
Abs. 39,41 % ; Exp. 3 881	
OUI ..... 2 921 (75,26 %)	
NON ..... 960 (24,73 %)	
24 avril 1988. - Vol. 9 458	
Abs. 13,96 % ; Exp. 9 222. Le Pen, 1 727 (18,72) ; Chirac, 1 108 (11,98).	
<b>HAUTMONT</b>	
Ins. 9 884 ; Vol. 3 264	
Abs. 66,97 % ; Exp. 2 886	
OUI ..... 2 132 (73,87 %)	
NON ..... 754 (26,12 %)	
24 avril 1988. - Vol. 7 892	
Abs. 18,48 % ; Exp. 7 891. Le Pen, 2 120 (27,07) ; Chirac, 928 (11,88).	
<b>HAZEBROUCK</b>	
Ins. 14 016 ; Vol. 6 517	
Abs. 53,50 % ; Exp. 5 523	
OUI ..... 4 293 (77,72 %)	
NON ..... 1 230 (22,27 %)	
24 avril 1988. - Vol. 12 184	
Abs. 13,29 % ; Exp. 11 819. Chirac, 1 822 (13,72) ; Le Pen, 1 381 (11,43).	
<b>HEM</b>	
Ins. 11 907 ; Vol. 4 653	
Abs. 60,92 % ; Exp. 4 059	
OUI ..... 3 620 (74,48 %)	
NON ..... 1 039 (25,59 %)	
24 avril 1988. - Vol. 10 082	
Abs. 14,97 % ; Exp. 9 886. Le Pen, 2 001 (20,24) ; Chirac, 1 438 (14,82).	
<b>LAMBERSART</b>	
Ins. 20 129 ; Vol. 7 729	
Abs. 61,60 % ; Exp. 6 693	
OUI ..... 5 115 (76,42 %)	
NON ..... 1 578 (23,57 %)	
24 avril 1988. - Vol. 16 381	
Abs. 18,86 % ; Exp. 16 118. Chirac, 3 250 (20,16) ; Le Pen, 2 178 (13,51).	
<b>LOMME</b>	
Ins. 13 329 ; Vol. 7 165	
Abs. 60,90 % ; Exp. 6 452	
OUI ..... 5 261 (81,54 %)	
NON ..... 1 191 (18,45 %)	
24 avril 1988. - Vol. 14 841	
Abs. 16,70 % ; Exp. 14 841. Le Pen, 2 170 (14,88) ; Chirac, 1 418 (9,71).	
<b>LOOS</b>	
Ins. 11 961 ; Vol. 4 814	
Abs. 59,75 % ; Exp. 4 230	
OUI ..... 3 384 (80,00 %)	
NON ..... 846 (20,00 %)	
24 avril 1988. - Vol. 9 884	
Abs. 18,01 % ; Exp. 9 883. Le Pen, 1 430 (14,84) ; Chirac, 1 072 (11,12).	
<b>LA MADELEINE</b>	
Ins. 13 699 ; Vol. 4 753	
Abs. 63,30 % ; Exp. 4 045	
OUI ..... 3 822 (74,70 %)	
NON ..... 1 623 (25,29 %)	
24 avril 1988. - Vol. 10 718	
Abs. 22,82 % ; Exp. 10 498. Chirac, 2 232 (21,28) ; Le Pen, 1 483 (14,22).	
<b>MARCOEN-BARCEUL</b>	
Ins. 25 451 ; Vol. 9 075	
Abs. 64,34 % ; Exp. 7 750	
OUI ..... 5 524 (71,27 %)	
NON ..... 2 226 (28,72 %)	
24 avril 1988. - Vol. 20 927	
Abs. 18,83 % ; Exp. 19 884. Chirac, 5 259 (26,28) ; Le Pen, 2 730 (13,68).	
<b>MAUBEUGE</b>	
Ins. 21 149 ; Vol. 7 037	
Abs. 66,63 % ; Exp. 6 285	
OUI ..... 4 794 (76,27 %)	
NON ..... 1 491 (23,72 %)	
24 avril 1988. - Vol. 16 480	
Abs. 22,28 % ; Exp. 16 138. Le Pen, 3 639 (22,58) ; Chirac, 2 213 (13,71).	
<b>MONS-EN-BARCEUL</b>	
Ins. 14 407 ; Vol. 5 241	
Abs. 63,62 % ; Exp. 4 631	
OUI ..... 3 660 (79,83 %)	
NON ..... 971 (20,96 %)	
24 avril 1988. - Vol. 11 174	
Abs. 23,13 % ; Exp. 10 981. Le Pen, 1 827 (17,58) ; Chirac, 1 471 (13,42).	
<b>RAISMES</b>	
Ins. 9 718 ; Vol. 3 890	
Abs. 39,97 % ; Exp. 3 507	
OUI ..... 2 837 (80,89 %)	
NON ..... 670 (19,10 %)	
24 avril 1988. - Vol. 8 332	
Abs. 14,29 % ; Exp. 8 138. Le Pen, 1 059 (12,70) ; Chirac, 681 (8,36).	
<b>RONCHIN</b>	
Ins. 12 100 ; Vol. 4 839	
Abs. 60,00 % ; Exp. 4 290	
OUI ..... 3 428 (79,90 %)	
NON ..... 862 (20,09 %)	
24 avril 1988. - Vol. 9 525	
Abs. 21,57 % ; Exp. 9 344. Le Pen, 1 421 (15,20) ; Chirac, 1 180 (12,82).	

<b>ROUBAIX</b>	
Ins. 43 981 ; Vol. 15 806	
Abs. 64,06 % ; Exp. 14 086	
OUI ..... 10 652 (71,36 %)	
NON ..... 4 634 (28,63 %)	
24 avril 1988. - Vol. 35 950	
Abs. 20,12 % ; Exp. 34 703. Le Pen, 6 420 (24,28) ; Chirac, 4 443 (12,80).	
<b>SAINT-AMAND-LES-EAUX</b>	
Ins. 11 604 ; Vol. 4 010	
Abs. 63,44 % ; Exp. 3 480	
OUI ..... 2 725 (78,38 %)	
NON ..... 755 (21,69 %)	
24 avril 1988. - Vol. 9 408	
Abs. 18,29 % ; Exp. 9 148. Le Pen, 1 289 (14,08) ; Chirac, 1 173 (12,82).	
<b>SAINT-POL-SUR-MER</b>	
Ins. 15 295 ; Vol. 5 877	
Abs. 61,57 % ; Exp. 5 224	
OUI ..... 4 076 (78,02 %)	
NON ..... 1 148 (21,97 %)	
24 avril 1988. - Vol. 12 711	
Abs. 17,03 % ; Exp. 12 371. Le Pen, 2 048 (16,53) ; Chirac, 928 (7,48).	
<b>SIN-LE-NOBLE</b>	
Ins. 11 395 ; Vol. 4 031	
Abs. 64,62 % ; Exp. 3 614	
OUI ..... 3 028 (83,78 %)	
NON ..... 586 (16,21 %)	
24 avril 1988. - Vol. 8 981	
Abs. 21,48 % ; Exp. 8 740. Le Pen, 1 139 (13,03) ; Chirac, 928 (10,78).	
<b>TOURCOING</b>	
Ins. 52 966 ; Vol. 20 445	
Abs. 61,39 % ; Exp. 17 758	
OUI ..... 12 015 (67,65 %)	
NON ..... 5 743 (32,34 %)	
24 avril 1988. - Vol. 43 918	
Abs. 17,30 % ; Exp. 42 988. Le Pen, 10 284 (23,88) ; Chirac, 8 850 (12,91).	
<b>VALENCIENNES</b>	
Ins. 25 456 ; Vol. 8 641	
Abs. 66,03 % ; Exp. 7 330	
OUI ..... 5 578 (74,07 %)	
NON ..... 1 952 (25,92 %)	
24 avril 1988. - Vol. 20 028	
Abs. 21,03 % ; Exp. 19 710. Chirac, 3 888 (20,28) ; Le Pen, 3 614 (14,27).	
<b>VILLENEUVE-D'ASCQ</b>	
Ins. 35 457 ; Vol. 18 822	
Abs. 59,34 % ; Exp. 13 286	
OUI ..... 10 672 (80,32 %)	
NON ..... 2 614 (19,67 %)	
24 avril 1988. - Vol. 29 288	
Abs. 18,88 % ; Exp. 29 278. Chirac, 3 980 (13,82) ; Le Pen, 3 888 (13,44).	
<b>WASQUEHAL</b>	
Ins. 12 489 ; Vol. 4 852	
Abs. 61,14 % ; Exp. 4 202	
OUI ..... 3 073 (73,13 %)	
NON ..... 1 129 (26,86 %)	
24 avril 1988. - Vol. 10 338	
Abs. 17,88 % ; Exp. 10 116. Chirac, 1 786 (17,64) ; Le Pen, 1 631 (16,12).	
<b>WATTRELOS</b>	
Ins. 29 095 ; Vol. 10 453	
Abs. 64,07 % ; Exp. 9 310	
OUI ..... 6 853 (73,60 %)	
NON ..... 2 457 (26,39 %)	
24 avril 1988. - Vol. 23 382	
Abs. 18,89 % ; Exp. 22 887. Le Pen, 5 281 (23,00) ; Chirac, 1 807 (7,90).	

<b>COMPÏÈGNE</b>	
Ins. 21 569 ; Vol. 7 938	
Abs. 63,19 % ; Exp. 6 991	
OUI ..... 5 135 (73,45 %)	
NON ..... 1 856 (26,54 %)	
24 avril 1988. - Vol. 17 831	
Abs. 17,12 % ; Exp. 17 848. Chirac, 3 936 (22,30) ; Le Pen, 2 696 (15,67).	
<b>CREIL</b>	
Ins. 16 112 ; Vol. 5 549	
Abs. 65,55 % ; Exp. 5 094	
OUI ..... 3 988 (78,28 %)	
NON ..... 1 106 (21,71 %)	
24 avril 1988. - Vol. 13 012	
Abs. 28,40 % ; Exp. 11 781. Le Pen, 2 384 (20,21) ; Chirac, 1 390 (11,78).	
<b>MONTATAIRE</b>	
Ins. 6 759 ; Vol. 2 399	
Abs. 64,32 % ; Exp. 2 208	
OUI ..... 1 865 (84,46 %)	
NON ..... 343 (15,53 %)	
24 avril 1988. - Vol. 5 483	
Abs. 18,06 % ; Exp. 5 404. Le Pen, 988 (18,20) ; Chirac, 484 (8,40).	
<b>NOGENT-SUR-OISE</b>	
Ins. 10 241 ; Vol. 3	





Le référendum sur

(Suite de la page 25.)

VILLEURBANNE

Ins. 62 561 ; Vol. 23 280
Abs. 62,78 % ; Exp. 21 474
OUI ..... 17 785 (82,82 %)
NON ..... 3 689 (17,17 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

En règle générale, le « non » dépasse sensiblement la barre des 20 % dans des villes gérées par la droite comme Lyon (22,27 %) qui compta M. Jean-Jack Querryman, député et porte-parole national du PS, et à Meyzieu (22,27 %), administré par M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement. Givors, dont le maire est M. Camille Vallin (PC), obtient le ruban bleu avec 69,37 % de « oui ».

HAUTE-SAONE

Ins. 165 315 ; Vol. 67 253
Abs. 59,31 % ; Exp. 57 439
OUI ..... 45 439 (79,10 %)
NON ..... 12 000 (20,89 %)

Avec 67,38 %, le département de M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, enregistre un taux d'abstention record. On ne relève pas de différences importantes de participation entre les zones rurales et urbaines. La couleur politique des maires ne semble avoir joué aucun rôle quant aux taux de participation enregistrés : ainsi Chalons-sur-Saône (RPR) et Mâcon (PS) affichent-elles un score sensiblement égal (légalement supérieur à 30 %).

HAUTE-SARRE

Ins. 361 956 ; Vol. 132 682
Abs. 63,34 % ; Exp. 115 112
OUI ..... 95 366 (82,84 %)
NON ..... 19 746 (17,15 %)

Plus de 63 % d'abstentions : jamais une telle proportion n'avait été atteinte en Haute-Sarre, où l'on a vu, sous de Gaulle, les référendums dépasser entre 81 % et 85 % des inscrits. Parmi les parlementaires deux-sévriens, seuls les deux députés socialistes, Mme Ségoline Royal et M. André Clerf, avaient pris la parole durant la campagne pour préconiser de voter « oui ». Par ailleurs, le Front national, dans un communiqué remis à la presse locale, avait expliqué pourquoi il voterait « non ». Ni l'UDF ni le RPR n'avaient exprimé leur position. En Deux-Sèvres, M. Jean-Marie La Pan avait recueilli 15 219 voix au premier tour de l'élection présidentielle. Le « non » au référendum totalise 12 151 bulletins. L'érosion du Front national constatée depuis mai au cours des consultations successives montre que l'influence du mouvement représente un peu moins de 3 % des électeurs. En revanche, il est difficile d'apprécier le « oui » par rapport à un Parti socialiste qui représente environ la moitié de l'électorat et par rapport à l'UDF, qui réunit la plupart des élus locaux (maires et conseillers généraux). Ni M. Jean de Gaulle, député RPR, ni les rares élus du Rassemblement n'avaient exprimé publiquement leur point de vue.

SAONE-ET-LOIRE

Ins. 395 060 ; Vol. 128 887
Abs. 67,37 % ; Exp. 110 776
OUI ..... 93 366 (84,28 %)
NON ..... 17 410 (15,71 %)

Les villes de gauche ont davantage voté que les sites de droite. Si Gray, dont le maire est M. Christian Bergelin, ancien secrétaire d'Etat RPR, n'a voté qu'à 37,4 %, la participation électorale dépasse les 41,6 % à Vesoul, administré par M. Pierre Chastelat (UDF-PR), président du conseil régional de Franche-Comté. L'électorat rural s'est aussi peu mobilisé que l'électorat urbain, puisque la participation départementale - 40,68 % - est la même que la participation moyenne des cinq principales villes.

SAONE-ET-LOIRE

Ins. 395 060 ; Vol. 128 887
Abs. 67,37 % ; Exp. 110 776
OUI ..... 93 366 (84,28 %)
NON ..... 17 410 (15,71 %)

Les villes de gauche ont davantage voté que les sites de droite. Si Gray, dont le maire est M. Christian Bergelin, ancien secrétaire d'Etat RPR, n'a voté qu'à 37,4 %, la participation électorale dépasse les 41,6 % à Vesoul, administré par M. Pierre Chastelat (UDF-PR), président du conseil régional de Franche-Comté. L'électorat rural s'est aussi peu mobilisé que l'électorat urbain, puisque la participation départementale - 40,68 % - est la même que la participation moyenne des cinq principales villes.

SAONE-ET-LOIRE

Ins. 395 060 ; Vol. 128 887
Abs. 67,37 % ; Exp. 110 776
OUI ..... 93 366 (84,28 %)
NON ..... 17 410 (15,71 %)

Les villes de gauche ont davantage voté que les sites de droite. Si Gray, dont le maire est M. Christian Bergelin, ancien secrétaire d'Etat RPR, n'a voté qu'à 37,4 %, la participation électorale dépasse les 41,6 % à Vesoul, administré par M. Pierre Chastelat (UDF-PR), président du conseil régional de Franche-Comté. L'électorat rural s'est aussi peu mobilisé que l'électorat urbain, puisque la participation départementale - 40,68 % - est la même que la participation moyenne des cinq principales villes.

SAONE-ET-LOIRE

Ins. 395 060 ; Vol. 128 887
Abs. 67,37 % ; Exp. 110 776
OUI ..... 93 366 (84,28 %)
NON ..... 17 410 (15,71 %)

Les villes de gauche ont davantage voté que les sites de droite. Si Gray, dont le maire est M. Christian Bergelin, ancien secrétaire d'Etat RPR, n'a voté qu'à 37,4 %, la participation électorale dépasse les 41,6 % à Vesoul, administré par M. Pierre Chastelat (UDF-PR), président du conseil régional de Franche-Comté. L'électorat rural s'est aussi peu mobilisé que l'électorat urbain, puisque la participation départementale - 40,68 % - est la même que la participation moyenne des cinq principales villes.

DIGOIN

Ins. 6 116 ; Vol. 2 046
Abs. 66,54 % ; Exp. 1 819
OUI ..... 1 563 (85,92 %)
NON ..... 256 (14,07 %)

Parallèlement à la baisse des « oui », il faut citer Saint-Marceau, où les électeurs se sont déplacés à près de 56 % en votant « oui » à 87 %, l'un des records. La visite d'une douzaine de maires caniques conduits par le Parti socialiste n'était pas passée inaperçue. Comme à Marolles-les-Bains, chez M. Pierre Guezec, que l'écrivain Catherine Poytan décrit-il y a peu comme un « Canaque de la politique » après son éviction du RPR (et la perte de son siège de député) pour avoir soutenu la cause des Médiévistes (et celle de M. Edgard Pisani) ; et M. Guezec a d'ailleurs mobilisé qu'ailleurs (41,56 % de participation). Le « oui » ne recueille - que - 75,64 %.

DIGOIN

Ins. 6 116 ; Vol. 2 046
Abs. 66,54 % ; Exp. 1 819
OUI ..... 1 563 (85,92 %)
NON ..... 256 (14,07 %)

Parallèlement à la baisse des « oui », il faut citer Saint-Marceau, où les électeurs se sont déplacés à près de 56 % en votant « oui » à 87 %, l'un des records. La visite d'une douzaine de maires caniques conduits par le Parti socialiste n'était pas passée inaperçue. Comme à Marolles-les-Bains, chez M. Pierre Guezec, que l'écrivain Catherine Poytan décrit-il y a peu comme un « Canaque de la politique » après son éviction du RPR (et la perte de son siège de député) pour avoir soutenu la cause des Médiévistes (et celle de M. Edgard Pisani) ; et M. Guezec a d'ailleurs mobilisé qu'ailleurs (41,56 % de participation). Le « oui » ne recueille - que - 75,64 %.

DIGOIN

Ins. 6 116 ; Vol. 2 046
Abs. 66,54 % ; Exp. 1 819
OUI ..... 1 563 (85,92 %)
NON ..... 256 (14,07 %)

Parallèlement à la baisse des « oui », il faut citer Saint-Marceau, où les électeurs se sont déplacés à près de 56 % en votant « oui » à 87 %, l'un des records. La visite d'une douzaine de maires caniques conduits par le Parti socialiste n'était pas passée inaperçue. Comme à Marolles-les-Bains, chez M. Pierre Guezec, que l'écrivain Catherine Poytan décrit-il y a peu comme un « Canaque de la politique » après son éviction du RPR (et la perte de son siège de député) pour avoir soutenu la cause des Médiévistes (et celle de M. Edgard Pisani) ; et M. Guezec a d'ailleurs mobilisé qu'ailleurs (41,56 % de participation). Le « oui » ne recueille - que - 75,64 %.

DIGOIN

Ins. 6 116 ; Vol. 2 046
Abs. 66,54 % ; Exp. 1 819
OUI ..... 1 563 (85,92 %)
NON ..... 256 (14,07 %)

Parallèlement à la baisse des « oui », il faut citer Saint-Marceau, où les électeurs se sont déplacés à près de 56 % en votant « oui » à 87 %, l'un des records. La visite d'une douzaine de maires caniques conduits par le Parti socialiste n'était pas passée inaperçue. Comme à Marolles-les-Bains, chez M. Pierre Guezec, que l'écrivain Catherine Poytan décrit-il y a peu comme un « Canaque de la politique » après son éviction du RPR (et la perte de son siège de député) pour avoir soutenu la cause des Médiévistes (et celle de M. Edgard Pisani) ; et M. Guezec a d'ailleurs mobilisé qu'ailleurs (41,56 % de participation). Le « oui » ne recueille - que - 75,64 %.

DIGOIN

Ins. 6 116 ; Vol. 2 046
Abs. 66,54 % ; Exp. 1 819
OUI ..... 1 563 (85,92 %)
NON ..... 256 (14,07 %)

Parallèlement à la baisse des « oui », il faut citer Saint-Marceau, où les électeurs se sont déplacés à près de 56 % en votant « oui » à 87 %, l'un des records. La visite d'une douzaine de maires caniques conduits par le Parti socialiste n'était pas passée inaperçue. Comme à Marolles-les-Bains, chez M. Pierre Guezec, que l'écrivain Catherine Poytan décrit-il y a peu comme un « Canaque de la politique » après son éviction du RPR (et la perte de son siège de député) pour avoir soutenu la cause des Médiévistes (et celle de M. Edgard Pisani) ; et M. Guezec a d'ailleurs mobilisé qu'ailleurs (41,56 % de participation). Le « oui » ne recueille - que - 75,64 %.

DIGOIN

Ins. 6 116 ; Vol. 2 046
Abs. 66,54 % ; Exp. 1 819
OUI ..... 1 563 (85,92 %)
NON ..... 256 (14,07 %)

Parallèlement à la baisse des « oui », il faut citer Saint-Marceau, où les électeurs se sont déplacés à près de 56 % en votant « oui » à 87 %, l'un des records. La visite d'une douzaine de maires caniques conduits par le Parti socialiste n'était pas passée inaperçue. Comme à Marolles-les-Bains, chez M. Pierre Guezec, que l'écrivain Catherine Poytan décrit-il y a peu comme un « Canaque de la politique » après son éviction du RPR (et la perte de son siège de député) pour avoir soutenu la cause des Médiévistes (et celle de M. Edgard Pisani) ; et M. Guezec a d'ailleurs mobilisé qu'ailleurs (41,56 % de participation). Le « oui » ne recueille - que - 75,64 %.

DIGOIN

Ins. 6 116 ; Vol. 2 046
Abs. 66,54 % ; Exp. 1 819
OUI ..... 1 563 (85,92 %)
NON ..... 256 (14,07 %)

Parallèlement à la baisse des « oui », il faut citer Saint-Marceau, où les électeurs se sont déplacés à près de 56 % en votant « oui » à 87 %, l'un des records. La visite d'une douzaine de maires caniques conduits par le Parti socialiste n'était pas passée inaperçue. Comme à Marolles-les-Bains, chez M. Pierre Guezec, que l'écrivain Catherine Poytan décrit-il y a peu comme un « Canaque de la politique » après son éviction du RPR (et la perte de son siège de député) pour avoir soutenu la cause des Médiévistes (et celle de M. Edgard Pisani) ; et M. Guezec a d'ailleurs mobilisé qu'ailleurs (41,56 % de participation). Le « oui » ne recueille - que - 75,64 %.

DIGOIN

Ins. 6 116 ; Vol. 2 046
Abs. 66,54 % ; Exp. 1 819
OUI ..... 1 563 (85,92 %)
NON ..... 256 (14,07 %)

Parallèlement à la baisse des « oui », il faut citer Saint-Marceau, où les électeurs se sont déplacés à près de 56 % en votant « oui » à 87 %, l'un des records. La visite d'une douzaine de maires caniques conduits par le Parti socialiste n'était pas passée inaperçue. Comme à Marolles-les-Bains, chez M. Pierre Guezec, que l'écrivain Catherine Poytan décrit-il y a peu comme un « Canaque de la politique » après son éviction du RPR (et la perte de son siège de député) pour avoir soutenu la cause des Médiévistes (et celle de M. Edgard Pisani) ; et M. Guezec a d'ailleurs mobilisé qu'ailleurs (41,56 % de participation). Le « oui » ne recueille - que - 75,64 %.

SAVOIE

Ins. 229 724 ; Vol. 78 186
Abs. 65,96 % ; Exp. 69 758
OUI ..... 58 480 (83,83 %)
NON ..... 11 278 (16,16 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

SAVOIE

Ins. 229 724 ; Vol. 78 186
Abs. 65,96 % ; Exp. 69 758
OUI ..... 58 480 (83,83 %)
NON ..... 11 278 (16,16 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

SAVOIE

Ins. 229 724 ; Vol. 78 186
Abs. 65,96 % ; Exp. 69 758
OUI ..... 58 480 (83,83 %)
NON ..... 11 278 (16,16 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

SAVOIE

Ins. 229 724 ; Vol. 78 186
Abs. 65,96 % ; Exp. 69 758
OUI ..... 58 480 (83,83 %)
NON ..... 11 278 (16,16 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

SAVOIE

Ins. 229 724 ; Vol. 78 186
Abs. 65,96 % ; Exp. 69 758
OUI ..... 58 480 (83,83 %)
NON ..... 11 278 (16,16 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

SAVOIE

Ins. 229 724 ; Vol. 78 186
Abs. 65,96 % ; Exp. 69 758
OUI ..... 58 480 (83,83 %)
NON ..... 11 278 (16,16 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

SAVOIE

Ins. 229 724 ; Vol. 78 186
Abs. 65,96 % ; Exp. 69 758
OUI ..... 58 480 (83,83 %)
NON ..... 11 278 (16,16 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

SAVOIE

Ins. 229 724 ; Vol. 78 186
Abs. 65,96 % ; Exp. 69 758
OUI ..... 58 480 (83,83 %)
NON ..... 11 278 (16,16 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

ANNEMASSE

Ins. 13 081 ; Vol. 4 258
Abs. 67,44 % ; Exp. 3 853
OUI ..... 3 158 (81,96 %)
NON ..... 695 (18,03 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

ANNEMASSE

Ins. 13 081 ; Vol. 4 258
Abs. 67,44 % ; Exp. 3 853
OUI ..... 3 158 (81,96 %)
NON ..... 695 (18,03 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

ANNEMASSE

Ins. 13 081 ; Vol. 4 258
Abs. 67,44 % ; Exp. 3 853
OUI ..... 3 158 (81,96 %)
NON ..... 695 (18,03 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

ANNEMASSE

Ins. 13 081 ; Vol. 4 258
Abs. 67,44 % ; Exp. 3 853
OUI ..... 3 158 (81,96 %)
NON ..... 695 (18,03 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

ANNEMASSE

Ins. 13 081 ; Vol. 4 258
Abs. 67,44 % ; Exp. 3 853
OUI ..... 3 158 (81,96 %)
NON ..... 695 (18,03 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

ANNEMASSE

Ins. 13 081 ; Vol. 4 258
Abs. 67,44 % ; Exp. 3 853
OUI ..... 3 158 (81,96 %)
NON ..... 695 (18,03 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

ANNEMASSE

Ins. 13 081 ; Vol. 4 258
Abs. 67,44 % ; Exp. 3 853
OUI ..... 3 158 (81,96 %)
NON ..... 695 (18,03 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

ANNEMASSE

Ins. 13 081 ; Vol. 4 258
Abs. 67,44 % ; Exp. 3 853
OUI ..... 3 158 (81,96 %)
NON ..... 695 (18,03 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

THONON-LES-BAINS

Ins. 17 322 ; Vol. 6 241
Abs. 63,97 % ; Exp. 5 526
OUI ..... 4 373 (79,13 %)
NON ..... 1 153 (20,86 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

THONON-LES-BAINS

Ins. 17 322 ; Vol. 6 241
Abs. 63,97 % ; Exp. 5 526
OUI ..... 4 373 (79,13 %)
NON ..... 1 153 (20,86 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

THONON-LES-BAINS

Ins. 17 322 ; Vol. 6 241
Abs. 63,97 % ; Exp. 5 526
OUI ..... 4 373 (79,13 %)
NON ..... 1 153 (20,86 %)

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4%). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste comme Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,56 %), mais aussi à Toray (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 57 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Heru, et plus de 58 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

THONON-LES-BAINS

Ins. 17 322 ; Vol. 6 241
Abs. 63,97 % ; Exp. 5 526
OUI ..... 4 373 (79,13 %)
NON ..... 1 153 (20,86 %)

# la Nouvelle-Calédonie

**DOULLENS**  
Ins. 4 797 ; Vol. 1 823  
Abs. 61,99 % ; Exp. 1 602

**OUI** ..... 1 192 (74,40 %)  
**NON** ..... 410 (25,59 %)

24 avril 1988. - Vol. 3 919 ;  
Abs. 17,75 % ; Exp. 3 830. Chânc. 644  
(16,81) ; La Pen. 532 (13,88).

**PÉRONNE**  
Ins. 5 423 ; Vol. 2 150  
Abs. 60,35 % ; Exp. 1 837

**OUI** ..... 1 452 (79,04 %)  
**NON** ..... 385 (20,95 %)

24 avril 1988. - Vol. 4 618 ;  
Abs. 16,03 % ; Exp. 4 533. Chânc. 712  
(15,72) ; La Pen. 570 (12,57).

L'abstention (40,79 % de votants) est  
notamment forte que la moyenne nationale.  
L'influence du RPR est difficile à  
mesurer, aucune ville importante  
n'ayant de maire de cette tendance. On  
peut noter le gros score du « non » à  
Doullens (25,6 %), ville dont le maire,  
le sénateur Jacques Mélenec, n'avait  
pas pris une position définitive de celle  
de son parti. Le CDS. M. Le Pen avait  
obtenu 13,89 % des voix à Doullens.

**TARN**  
Ins. 252 418 ; Vol. 113 890  
Abs. 54,88 % ; Exp. 95 743

**OUI** ..... 77 021 (88,44 %)  
**NON** ..... 18 722 (19,55 %)

24 avril 1988. - Vol. 218 101 ;  
Abs. 14,73 % ; Exp. 210 840. Chânc.  
40 319 (18,18) ; La Pen. 31 110 (14,77).

**ALBI**  
Ins. 31 605 ; Vol. 11 269  
Abs. 58,01 % ; Exp. 11 473

**OUI** ..... 9 532 (83,08 %)  
**NON** ..... 1 941 (16,91 %)

24 avril 1988. - Vol. 25 943 ;  
Abs. 18,33 % ; Exp. 25 181. Chânc.  
5 171 (20,42) ; La Pen. 3 060 (12,08).

**CARMAUX**  
Ins. 8 827 ; Vol. 4 041  
Abs. 54,22 % ; Exp. 3 656

**OUI** ..... 3 279 (89,68 %)  
**NON** ..... 377 (10,31 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 128 ;  
Abs. 18,93 % ; Exp. 8 841. Chânc. 918  
(13,22) ; La Pen. 551 (7,83).

**CASTRES**  
Ins. 30 319 ; Vol. 12 904  
Abs. 57,43 % ; Exp. 10 909

**OUI** ..... 8 161 (74,80 %)  
**NON** ..... 2 748 (25,19 %)

24 avril 1988. - Vol. 25 393 ;  
Abs. 18,88 % ; Exp. 24 775. La Pen.  
5 284 (21,20) ; Chânc. 4 787 (19,28).

**GRAULHET**  
Ins. 8 804 ; Vol. 3 835  
Abs. 56,44 % ; Exp. 3 202

**OUI** ..... 2 534 (79,13 %)  
**NON** ..... 668 (20,86 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 841 ;  
Abs. 13,88 % ; Exp. 7 480. La Pen.  
1 384 (18,78) ; Chânc. 1 308 (17,58).

**MAZAMET**  
Ins. 8 653 ; Vol. 3 472  
Abs. 59,87 % ; Exp. 2 943

**OUI** ..... 2 182 (74,14 %)  
**NON** ..... 761 (25,85 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 883 ;  
Abs. 16,11 % ; Exp. 7 419. Chânc. 1 748  
(23,58) ; La Pen. 1 408 (18,97).

Dans la cité minière de Carmaux, où  
la majorité de gauche, les « oui »  
atteignent 89,68 % alors qu'ils ne représentent  
que 74,14 % à Mazamet, ville  
de M. Jacques Limoux, député RPR,  
ancien secrétaire d'Etat, et 74,80 % à  
Castres, ville de M. Bernard Anthony,  
un des responsables du Front national.

**TARN-ET-GARONNE**  
Ins. 143 945 ; Vol. 62 401  
Abs. 56,64 % ; Exp. 53 379

**OUI** ..... 41 518 (77,77 %)  
**NON** ..... 11 861 (22,22 %)

24 avril 1988. - Vol. 122 089 ;  
Abs. 16,11 % ; Exp. 119 313. Chânc.  
24 351 (20,40) ; La Pen. 18 123 (15,18).

**MONTAUBAN**  
Ins. 34 812 ; Vol. 15 400  
Abs. 55,76 % ; Exp. 13 516

**OUI** ..... 10 464 (77,41 %)  
**NON** ..... 3 052 (22,58 %)

24 avril 1988. - Vol. 27 710 ;  
Abs. 16,87 % ; Exp. 27 150. Chânc.  
5 489 (20,21) ; La Pen. 4 206 (15,49).

**CASTELSARRASIN**  
Ins. 3 175 ; Vol. 3 376  
Abs. 58,70 % ; Exp. 2 981

**OUI** ..... 2 389 (80,14 %)  
**NON** ..... 592 (19,85 %)

24 avril 1988. - Vol. 8 716 ;  
Abs. 17,81 % ; Exp. 8 562. La Pen.  
1 084 (16,51) ; Chânc. 1 059 (16,13).

**MOISSAC**  
Ins. 8 610 ; Vol. 3 391  
Abs. 60,61 % ; Exp. 2 926

**OUI** ..... 2 233 (76,31 %)  
**NON** ..... 693 (23,68 %)

24 avril 1988. - Vol. 8 995 ;  
Abs. 19,54 % ; Exp. 8 533. La Pen.  
1 351 (19,77) ; Chânc. 1 304 (19,08).

Le Tarn-et-Garonne fait mieux que  
la moyenne nationale, avec 44,23 % de  
participation. Seul le petit canton de  
Lavit atteint un taux de participation  
voisin de 50 %.

**VAR**  
Ins. 539 834 ; Vol. 186 923  
Abs. 65,37 % ; Exp. 169 472

**OUI** ..... 114 400 (67,50 %)  
**NON** ..... 55 072 (32,49 %)

24 avril 1988. - Vol. 440 097 ;  
Abs. 18,90 % ; Exp. 433 521. La Pen.  
108 752 (25,08) ; Chânc. 96 320 (19,91).

**TOULON**  
Ins. 114 505 ; Vol. 36 089  
Abs. 68,48 % ; Exp. 33 343

**OUI** ..... 21 836 (63,08 %)  
**NON** ..... 12 307 (36,91 %)

24 avril 1988. - Vol. 98 719 ;  
Abs. 22,08 % ; Exp. 98 558. La Pen.  
23 949 (27,04) ; Chânc. 16 571 (18,71).

**DRAGUIGNAN**  
Ins. 19 150 ; Vol. 6 257  
Abs. 62,10 % ; Exp. 5 570

**OUI** ..... 4 647 (70,94 %)  
**NON** ..... 1 903 (29,05 %)

24 avril 1988. - Vol. 15 680 ;  
Abs. 18,09 % ; Exp. 15 394. La Pen.  
3 482 (22,61) ; Chânc. 2 930 (19,03).

**FREJUS**  
Ins. 23 440 ; Vol. 6 885  
Abs. 70,62 % ; Exp. 6 214

**OUI** ..... 3 876 (62,37 %)  
**NON** ..... 2 338 (37,62 %)

24 avril 1988. - Vol. 18 227 ;  
Abs. 22,67 % ; Exp. 18 018. La Pen.  
5 096 (28,11) ; Chânc. 3 880 (21,38).

**LA GARDE**  
Ins. 14 208 ; Vol. 5 295  
Abs. 62,73 % ; Exp. 4 884

**OUI** ..... 3 319 (67,95 %)  
**NON** ..... 1 565 (32,04 %)

24 avril 1988. - Vol. 11 880 ;  
Abs. 18,95 % ; Exp. 11 583. La Pen.  
2 886 (25,94) ; Chânc. 1 918 (16,53).

**HYÈRES**  
Ins. 30 514 ; Vol. 10 003  
Abs. 67,21 % ; Exp. 9 015

**OUI** ..... 5 921 (65,67 %)  
**NON** ..... 3 094 (34,32 %)

24 avril 1988. - Vol. 25 288 ;  
Abs. 17,87 % ; Exp. 24 883. La Pen.  
6 286 (25,24) ; Chânc. 5 898 (23,70).

**SAINT-RAPHAËL**  
Ins. 19 847 ; Vol. 6 108  
Abs. 69,22 % ; Exp. 5 325

**OUI** ..... 3 389 (61,17 %)  
**NON** ..... 2 145 (38,82 %)

24 avril 1988. - Vol. 16 348 ;  
Abs. 18,23 % ; Exp. 16 118. Chânc.  
4 521 (28,04) ; La Pen. 4 217 (26,19).

**LA SEYNE-SUR-MER**  
Ins. 39 589 ; Vol. 12 879  
Abs. 67,46 % ; Exp. 11 929

**OUI** ..... 8 461 (70,92 %)  
**NON** ..... 3 468 (29,07 %)

24 avril 1988. - Vol. 31 789 ;  
Abs. 18,12 % ; Exp. 31 216. La Pen.  
7 988 (25,48) ; Chânc. 4 189 (13,46).

**SIX-POURS**  
Ins. 20 555 ; Vol. 6 738  
Abs. 67,21 % ; Exp. 6 247

**OUI** ..... 3 980 (63,23 %)  
**NON** ..... 2 297 (36,76 %)

24 avril 1988. - Vol. 18 308 ;  
Abs. 21,19 % ; Exp. 18 051. La Pen.  
4 772 (26,73) ; Chânc. 3 105 (18,34).

**LA VALETTE-DU-VAR**  
Ins. 13 039 ; Vol. 4 275  
Abs. 67,21 % ; Exp. 3 937

**OUI** ..... 2 353 (64,84 %)  
**NON** ..... 1 384 (35,15 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 384 ;  
Abs. 20,81 % ; Exp. 10 248. La Pen.  
2 893 (27,93) ; Chânc. 1 829 (17,83).

Dans ce département où, au premier  
tour de l'élection présidentielle, le  
Front national avait recueilli les suffrages  
de son quart de l'électorat et où,  
au second tour, M. Jacques Chirac  
avait assez nettement devancé M. Mi-  
tternand, avec plus de 56 % des suf-  
frages, les électeurs varois sont  
demeurés fidèles à cette double asti-  
cude : un fort pourcentage de « non »  
[près d'un suffrage exprimé sur trois],  
qui semble correspondre aux consignes  
du FN, et une abstention [près de deux  
électeurs sur trois] nettement au-dessus  
de la moyenne nationale, qui paraît traduire  
l'influence du RPR, et de sa cam-  
pagne en faveur d'une « non-participation  
active ». Le cas est net à  
Toulon, avec près de 37 % de « non » et  
près de 68,5 % d'abstentions, et à Fréjus  
[dont le maire est M. François Léonard],  
où ces chiffres atteignent respectivement  
37,62 % et 70,63 %.

**VAUCLUSE**  
Ins. 302 568 ; Vol. 118 003  
Abs. 60,99 % ; Exp. 103 412

**OUI** ..... 76 557 (74,03 %)  
**NON** ..... 26 855 (25,96 %)

24 avril 1988. - Vol. 255 089 ;  
Abs. 16,13 % ; Exp. 248 032. La Pen.  
57 724 (23,11) ; Chânc. 41 789 (16,72).

**AVIGNON**  
Ins. 53 614 ; Vol. 24 593  
Abs. 54,12 % ; Exp. 19 303

**OUI** ..... 14 392 (74,55 %)  
**NON** ..... 4 911 (25,44 %)

24 avril 1988. - Vol. 44 781 ;  
Abs. 16,97 % ; Exp. 44 090. La Pen.  
10 353 (23,51) ; Chânc. 7 350 (16,89).

**APT**  
Ins. 7 787 ; Vol. 2 706  
Abs. 65,24 % ; Exp. 2 351

**OUI** ..... 1 672 (71,11 %)  
**NON** ..... 679 (28,88 %)

24 avril 1988. - Vol. 8 142 ;  
Abs. 21,98 % ; Exp. 6 014. La Pen.  
1 534 (25,50) ; Chânc. 1 078 (17,87).

**BOLLÈNE**  
Ins. 8 874 ; Vol. 3 237  
Abs. 63,52 % ; Exp. 2 869

**OUI** ..... 2 233 (77,83 %)  
**NON** ..... 636 (22,16 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 124 ;  
Abs. 19,81 % ; Exp. 6 974. La Pen.  
1 711 (24,83) ; Chânc. 678 (12,58).

**CARPENTRAS**  
Ins. 16 534 ; Vol. 5 455  
Abs. 67 % ; Exp. 4 784

**OUI** ..... 3 230 (67,51 %)  
**NON** ..... 1 554 (32,48 %)

24 avril 1988. - Vol. 12 980 ;  
Abs. 21,70 % ; Exp. 12 704. La Pen.  
3 041 (23,93) ; Chânc. 2 191 (17,24).

**CAVAILLON**  
Ins. 14 114 ; Vol. 4 969  
Abs. 64,79 % ; Exp. 4 297

**OUI** ..... 3 051 (71,00 %)  
**NON** ..... 1 246 (28,99 %)

24 avril 1988. - Vol. 11 816 ;  
Abs. 18,09 % ; Exp. 11 338. La Pen.  
2 843 (25,07) ; Chânc. 2 013 (17,78).

**L'ISLE-SUR-LA-SORGUE**  
Ins. 9 443 ; Vol. 3 633  
Abs. 61,52 % ; Exp. 3 192

**OUI** ..... 2 369 (74,21 %)  
**NON** ..... 823 (25,78 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 784 ;  
Abs. 19,29 % ; Exp. 7 618. La Pen.  
1 891 (24,82) ; Chânc. 1 219 (15,92).

**ORANGE**  
Ins. 16 376 ; Vol. 5 706  
Abs. 65,13 % ; Exp. 4 968

**OUI** ..... 3 316 (66,74 %)  
**NON** ..... 1 682 (33,25 %)

24 avril 1988. - Vol. 13 844 ;  
Abs. 15,71 % ; Exp. 13 582. La Pen.  
3 877 (27,07) ; Chânc. 2 881 (19,00).

**PERTUIS**  
Ins. 9 334 ; Vol. 3 591  
Abs. 61,52 % ; Exp. 3 190

**OUI** ..... 2 403 (75,32 %)  
**NON** ..... 787 (24,67 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 870 ;  
Abs. 14,88 % ; Exp. 7 817. La Pen.  
1 882 (24,07) ; Chânc. 1 113 (14,23).

**LE PONTET**  
Ins. 9 267 ; Vol. 3 591  
Abs. 61,24 % ; Exp. 3 161

**OUI** ..... 2 210 (69,91 %)  
**NON** ..... 951 (30,08 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 938 ;  
Abs. 14,66 % ; Exp. 7 803. La Pen.  
2 114 (27,00) ; Chânc. 1 089 (14,07).

**SORGUES**  
Ins. 10 073 ; Vol. 3 686  
Abs. 63,40 % ; Exp. 3 285

**OUI** ..... 2 289 (69,68 %)  
**NON** ..... 996 (30,31 %)

24 avril 1988. - Vol. 8 300 ;  
Abs. 18,00 % ; Exp. 8 141. La Pen.  
2 829 (31,08) ; Chânc. 1 011 (12,41).

La participation a été nettement inférieure à  
celle du département (40,27 %) que dans l'ensemble  
du département (39,6 %). Pour le maire  
RPR du chef-lieu, M. Jean-Pierre  
Roux, la consultation continue « un  
flacou indécidable pour le gouverne-  
ment ».

**LE ROCHE-SUR-YON**  
Ins. 20 419 ; Vol. 12 783  
Abs. 57,97 % ; Exp. 11 240

**OUI** ..... 9 763 (86,85 %)  
**NON** ..... 1 477 (13,14 %)

24 avril 1988. - Vol. 25 246 ;  
Abs. 16,44 % ; Exp. 24 720. Chânc.  
4 168 (16,84) ; La Pen. 1 847 (8,68).

**CHALLANS**  
Ins. 10 091 ; Vol. 3 401  
Abs. 66,29 % ; Exp. 2 870

**OUI** ..... 2 396 (83,48 %)  
**NON** ..... 474 (16,51 %)

24 avril 1988. - Vol. 8 466 ;  
Abs. 16,38 % ; Exp. 8 214. Chânc. 2 010  
(24,47) ; La Pen. 703 (8,55).

**FONTENAY-LE-COMTE**  
Ins. 9 252 ; Vol. 3 701  
Abs. 59,99 % ; Exp. 3 211

**OUI** ..... 2 619 (85,56 %)  
**NON** ..... 592 (18,43 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 821 ;  
Abs. 15,21 % ; Exp. 7 660. Chânc. 1 594  
(20,80) ; La Pen. 681 (8,89).

**LES HERBIERS**  
Ins. 8 656 ; Vol. 2 905  
Abs. 66,43 % ; Exp. 2 434

**OUI** ..... 2 084 (85,62 %)  
**NON** ..... 350 (14,37 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 802 ;  
Abs. 12,83 % ; Exp. 7 401. Chânc. 1 883  
(25,44) ; La Pen. 848 (8,76).

**LES SABLES-D'OLONNE**  
Ins. 13 104 ; Vol. 4 569  
Abs. 65,13 % ; Exp. 4 043

**OUI** ..... 3 142 (77,71 %)  
**NON** ..... 901 (22,28 %)

24 avril 1988. - Vol. 10 203 ;  
Abs. 22,79 % ; Exp. 10 025. Chânc.  
2 586 (25,28) ; La Pen. 1 297 (12,83).

Le « oui » obtient 82,55 % des  
aspirants. C'est dans les bassins de  
gauche, au sud du département  
(Fontenay-le-Comte et Luçon), et à la  
Roche-sur-Yon que le « oui » enregistre  
les meilleurs résultats. A la Roche-sur-  
Yon - municipalité socialiste - il figure  
même avec les 87 %.

Le « non » (17,44 %) fait ses  
meilleurs scores à Saint-Jean-de-Mons, à  
Noirmoutier et aux Sables-d'Olonne, là  
où le Front national avait fait des progrès  
lors de l'élection présidentielle. En  
Vendée, la campagne a été ardue ;  
aucune personnalité politique locale  
n'avait pris publiquement position.

**VIENNE**  
Ins. 269 271 ; Vol. 102 103  
Abs. 62,08 % ; Exp. 87 617

**OUI** ..... 71 948 (82,11 %)  
**NON** ..... 15 669 (17,88 %)

24 avril 1988. - Vol. 224 480 ;  
Abs. 17,14 % ; Exp. 218 446. Chânc.  
47 588 (21,77) ; La Pen. 20 325 (9,30).

**POITIERS**  
Ins. 45 010 ; Vol. 17 693  
Abs. 60,69 % ; Exp. 15 809

**OUI** ..... 13 119 (82,98 %)  
**NON** ..... 2 690 (17,01 %)

24 avril 1988. - Vol. 38 581 ;  
Abs. 21,30 % ; Exp. 34 837. Chânc.  
7 228 (20,78) ; La Pen. 3 088 (8,79).

**CHATELLERAULT**  
Ins. 24 377 ; Vol. 8 804  
Abs. 63,88 % ; Exp. 7 703

**OUI** ..... 6 244 (81,05 %)  
**NON** ..... 1 459 (18,94 %)

24 avril 1988. - Vol. 21 389 ;  
Abs. 13,19 % ; Exp. 18 328. Chânc.  
3 391 (17,91) ; La Pen. 2 283 (11,90).

**LOUDES**  
Ins. 5 521 ; Vol. 1 852  
Abs. 66,45 % ; Exp. 1 562

**OUI** ..... 1 273 (81,49 %)  
**NON** ..... 289 (18,50 %)

24 avril 1988. - Vol. 4 894 ;  
Abs. 18,38 % ; Exp. 4 384. Chânc. 806  
(18,44) ; La Pen. 468 (10,42).

**MONTMORILLON**  
Ins. 4 500 ; Vol. 1 823  
Abs. 59,48 % ; Exp. 1 528

**OUI** ..... 1 269 (83,04 %)  
**NON** ..... 259 (16,95 %)

24 avril 1988. - Vol. 3 910 ;  
Abs. 18,87 % ; Exp. 3 797. Chânc. 918  
(24,08) ; La Pen. 293 (7,71).

Un pourcentage de « oui » légèrement  
supérieur à la moyenne nationale  
(82,73 % des 269 271 inscrits), un  
pourcentage de participation inférieur à  
58 % des inscrits et un fort taux de bul-  
letins blancs ou nuls (14,2 % des  
votants), les électeurs n'ont pas man-  
ifesté outre mesure leur intérêt. La carte  
politique du département n'a pas été  
radicalement à la faveur de ce second tour  
de l'élection présidentielle, où M.  
Chirac avait fait un peu moins que  
celui de M<sup>me</sup> Edith Cresson.

**HAUTE-VIENNE**  
Ins. 261 170 ; Vol. 114 188  
Abs. 56,27 % ; Exp. 98 336

**OUI** ..... 84 300 (85,72 %)  
**NON** ..... 14 036 (14,27 %)

24 avril 1988. - Vol. 221 440 ;  
Abs. 18,57 % ; Exp. 216 029. Chânc.  
47 899 (22,13) ; La Pen. 10 862 (7,93).

**LIMOGES**  
Ins. 85 013 ; Vol. 36 164  
Abs. 57,46 % ; Exp. 31 575

**OUI** ..... 26 841 (85,00 %)  
**NON** ..... 4 734 (14,99 %)

24 avril 1988. - Vol. 70 788 ;  
Abs. 18,91 % ; Exp. 68 784. Chânc.  
14 985 (21,78) ; La Pen. 6 249 (9,08).

**ISLE**  
Ins. 5 394 ; Vol. 2 520  
Abs. 53,28 % ; Exp. 2 222

**OUI** ..... 1 934 (87,03 %)  
**NON** ..... 288 (12,96 %)

24 avril 1988. - Vol. 4 652 ;  
Abs. 13,81 % ; Exp. 4 526. Chânc. 927  
(18,27) ; La Pen. 309 (6,82).

**PANAZOL**  
Ins. 6 028 ; Vol. 2 776  
Abs. 53,94 % ; Exp. 2 388

**OUI** ..... 2 046 (85,42 %)  
**NON** ..... 348 (14,57 %)

24 avril 1988. - Vol. 5 283 ;  
Abs. 12,46 % ; Exp. 5 119. Chânc. 1 158  
(22,62) ; La Pen. 440 (8,59).

**SAINTE-JUNIEN**  
Ins. 8 677 ; Vol. 3 775  
Abs. 56,49 % ; Exp. 3 334

**OUI** ..... 2 917 (87,49 %)  
**NON** ..... 417 (12,50 %)

24 avril 1988. - Vol. 7 476 ;  
Abs. 14,32 % ; Exp. 7 271. Chânc. 1 420  
(19,52) ; La Pen. 627 (7,24).

**SAINTE-YRIEUX-LA-PERCHÉ**  
Ins. 6 032 ; Vol. 2 714  
Abs. 55,00 % ; Exp. 2 276

**OUI** ..... 1 943 (85,36 %)  
**NON** ..... 333 (14,63 %)

24 avril 1988. - Vol. 5 184 ;  
Abs. 14,86 % ; Exp. 5 007. Chânc. 1 232  
(26,50) ; La Pen. 385 (8,69).

Supérieure au taux national, la parti-  
cipation se confirme pourtant pas les  
prévisions des observateurs dans ce  
département réputé très « civique ».

Elle ne dépasse les 50 % que dans quel-  
ques zones rurales (plus de 60 % dans  
la commune montagnarde de Sainte-  
Anne-Saint-Priest).

Une surprise : la proportion élevée de  
bulletins nuls (13,88 % des votants)  
qui excède très sensiblement le nombre  
des « non ». Ce phénomène est général  
dans le département, sauf à Limoges.  
L'importance de l'abstention en interdit  
toute interprétation active : il affecte de  
la même façon les cantons communiste  
(Saint-Junien), socialiste (Isle, Panazol)  
ou de droite (Bellac, la sous-  
préfecture du nord du département).  
Le mot d'ordre de « non-participation  
active » du RPR ne

# Anniversaire

## Le centenaire de la naissance du « Père de l'Europe »

### Sur les traces de Jean Monnet...

Mais où sont passées les deux bergères profondes et amples ? En quittant la maison fraîchement ravinée où vécut Jean Monnet, à Bazoches-sur-Guyonne, le visiteur s'inquiète. Venu pour honorer, presque s'introducteur par effraction dans le cadre qui fut celui du « Père de l'Europe », il éprouve cette légère frustration des amoureux à qui l'on a dérobé leur ration de félicité. Les documents photographiques sur lesquels il a si longtemps rêvé, ces clichés hisse avec ces bibus campagnards chargés de livres aux anciennes reliures, le cheval de peintre de Silvia Monnet en arrière-plan et ces deux bons gros fauteuils, coussins et joutes tendus de velours cramoisis, ce peut-il qu'ils ne renvoient plus à rien ?

Hier encore — enfin, il y a quarante ans — le général Eisenhower et son ami Monnet les ont tournés vers la cheminée. On les imagine, discutant là, au coin du feu, dans un anglais fonctionnel, de l'approvisionnement en blé de la France au lendemain de la Libération ou du plan Marshall. Mais aujourd'hui, les bergères ont disparu, laissant place à un bonnet musée déclinant, panneau après panneau, les grandes étapes de la carrière d'un homme qui aura traversé le siècle (1888-1979) sans se faire connaître du public mais au service de tous.

Ces sacrés fauteuils, il faut donc aller les dénicher à Lausanne, au siège de la Fondation Jean-Monnet, pour compléter le puzzle. Ils vous attendent bien sagement, bien au large, dans le grenier de la ferme de Dorigny, désormais haut-lieu de la mémoire européenne puisque quelques douze tonnes d'archives y reposent tranquillement. C'est là, dans ce morceau de campagne vaudoise grignotée par le campus universitaire de Lausanne, qu'attendent quelques meubles rescapés de la maison de Bazoches. Les bergères, bien sûr, sur lesquelles un esprit avisé et pieux a déposé de petits cartons blancs, « Ne touchez pas, SVP », un canapé à dos droit de même facture, et une table basse de

bois brun, anodine pour le pèlerin non averti.

Arrêtez-vous quelques secondes. « L'Europe est née là », vous dirait-on. Et c'est vrai. Car c'est autour de ce meuble sans prétention mais de bon aloi que se sont réunis, fin avril 1950, Paul Reuter, professeur de droit, Etienne Hirsch, collaborateur et compagnon de Jean Monnet, et « l'homme d'Etat du monde » — selon la formule lancée un jour par John Kennedy — pour rédiger, tout un dimanche, le projet de ce qui allait devenir le plan Schuman : la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

#### La maison natale à Cognac

Faut-il regretter aujourd'hui qu'aucun lieu ne préserve vraiment ce qui fut le cadre de vie de Jean Monnet ? Faut-il répudier cette nostalgie comme vaine et passablement sentimentale ? Laissons ce débat, en remarquant simplement qu'en dehors de ses fidèles, le « Père de l'Europe » ne fut l'objet, durant presque dix ans, que de fort peu d'attentions de la part de ses concitoyens.

Sa maison natale à Cognac, au numéro 5 de la rue Neuve-des-Remparts, a tout juste reçu l'accroche solennelle d'une belle plaque commémorative, la semaine dernière. Une maison modeste, qui ne reflète pas la position bourgeoise occupée, à la fin du dix-neuvième siècle, par sa famille. Une maison de deux étages, en plein centre-ville, qui fut, pour partie, l'habitation d'un artisan sellier et y a quelques décennies, comme en témoignent encore de grosses lettres noires dérivées sur la façade : « Sellarie-Carrasserie ».

Cognac n'a pourtant pas tout perdu et conserve — dans son patrimoine privé — une « maison bourgeoise », comme on dit au bord de la Charente, solidement bâtie, en retrait, 52, avenue Frino-Martell, anciennement rue de Pons, sur laquelle flotte jour et nuit ce parfum

Le centenaire de la naissance de Jean Monnet — né le 9 novembre 1888 — sera marqué mercredi par le transfert des cendres du « Père de l'Europe » au Panthéon. Un hommage lui sera rendu par le président de la République en présence des chefs d'Etat et de gouvernement européens.

Une visite à Cognac, sa ville natale, à Bazoches-sur-Guyonne, où il résida — entre deux voyages — de 1945 à sa mort, en 1979, et à Lausanne, où se trouvent l'ensemble de ses archives, nous a montré que le culte de Jean Monnet, s'il a toujours eu ses fidèles dans le monde entier, a jusqu'à présent peu mobilisé ses concitoyens.

d'alcool vieilli que l'on appelle ici « part des anges ». C'est que cet hôtel particulier trapu dissimule mal derrière lui les longs chais gris où reposent les eaux-de-vie dans leurs fûts de chêne. De ces « caves » en rez-de-chaussée sortent de nos jours, comme il y a un siècle, les cognacs Jean-Gabriel Monnet — le nom du père de Jean — surtout appréciés en République fédérale d'Allemagne et dans les pays scandinaves.

Voilà près de trente ans, en 1961, que Jean Monnet et sa famille ont cédé la quasi-totalité de leurs parts de cette société. Mais le nom demeure, préservé de toute manipulation publicitaire par une clause juridique. Le nom demeure, et rien d'autre, car la maison patricienne a perdu son odeur et son charme au cours de plusieurs restaurations coups de balai. Plusieurs parquets et cheminées, l'escalier et quelques trumeaux ont été préservés de la tourmente mais il faut imaginer qu'il y eut au premier étage, à la place des bureaux spacieux et fonctionnels que l'on découvre, quatre chambres et quatre salles de bain, suffisamment donc pour héberger, selon la tradition, les clients étrangers de passage.

« Cognac est un alambic », a pu écrire François Fontaine, dans un beau texte (1). Jean Monnet y a acquis la patience et la concentration. Mais il fut, dès l'âge de seize ans, un citoyen du monde, d'abord pensionnaire en Grande-Bretagne, pour apprendre l'anglais, puis commis voyageur des cognacs Jean-Gabriel Monnet aux Etats-Unis, en Suède, en Russie, en Egypte...

Même chargé, plus tard, d'organiser le ravitaillement des Français à partir de Londres, en 14-18, ou encore secrétaire général adjoint de la Société des nations à Genève, de 1920 à 1923, sauveur du zloty polonais et du leu roumain, monnaie en perdition dans les années 20, banquier à San-Francisco, conseiller financier du gouvernement chinois à Shanghai, puis maître-d'œuvre financier des chemins de fer chinois, c'est toujours à Cognac qu'il revint, parfois pour remettre de l'ordre dans l'affaire familiale, toujours pour y embrasser sa mère.

#### De Bazoches à Lausanne

Ce n'est qu'après-guerre — il séjourna entre 1939 et 1944 à Londres, Washington, Alger, puis de nouveau à Washington, à la demande successive de Churchill, Roosevelt et de Gaule — qu'il acheta une propriété à Honjurray, commune de Bazoches. Une maison basse, coiffée de chaume et rehaussée de pierre, dont les sols de terre battue étaient recouverts de briques à l'ancienne. Une maison prise dans les vallonnements de l'Île-de-France, non loin des premiers contreforts de la forêt de Rambouillet.

Jean Monnet avait pris l'habitude de vivre à la campagne. Il n'était pas question pour lui de changer. A l'âge de vingt ans, il avait découvert, dans les Rocheuses, le plaisir et la nécessité de la marche à pied pour libérer son esprit des soucis médiocres, puis se concentrer sur une idée. Un art de vivre. C'est donc par une marche

rituelle, gros godillots cloutés aux pieds, canne à la main et chapeau de pluie sur la tête, qu'il commençait chaque journée, avant de rejoindre son travail à Paris : rien moins que d'organiser le plan, cette « ardente obligation », et d'œuvrer inlassablement pour l'Europe.

De cette maison, il reste les murs, le toit, une partie du jardin, à défaut du mobilier, des sols et de ce je-ne-sais-quoi qui vous donne l'impression de sentir une présence. Parce qu'il eut une vie d'errance — grand financier et grand diplomate — peut-être Jean Monnet crut-il qu'il lui suffirait de mettre à l'abri ses précieuses archives pour tout préserver. Aussi, en achetant, voici quelques années, la maison de Bazoches et en créant le musée pédagogique et froid que l'on sait, le Parlement européen a-t-il peut-être répondu au vœu secret d'un homme tout entier au par une seule obsession : faire l'Europe. Rien d'impossible à cela.

Mais il faut alors impérativement se rendre à Lausanne — et plus précisément à la ferme de Dorigny, entièrement aménagée pour célébrer le culte du Monnet — non pas pour

sentir le père de l'Europe mais pour le comprendre, pour saisir l'ampleur de ses vues et l'ampleur de son acharnement. Les documents originaux sont là, soigneusement archivés, qui témoignent de l'entêtement de Jean Monnet à promouvoir son idée fixe.

En regard, les quelques effets personnels du grand homme qui ont pu être récupérés semblent, de fait, bien pâles. Mais au moins rassurants. Cette vieille cantine de fer, dans laquelle Monnet serrait ses papiers les plus secrets en 1939-1940, à Londres, ce regard, symbolisant ruse et intelligence, cette abeille représentant le travail et ce herbier la prudence, animaux de paille remis amicalement par un syndicaliste européen, ces livres offerts au « petit Jean » par son père, n'humanisent-ils pas une figure en passe de devenir un pur concept ?

Un peu de chair ne peut faire de mal à l'Europe.

LAURENT GRELSAMER.

(1) Plus loin avec Jean Monnet, Fondation Jean Monnet, pour l'Europe, 80 p. 1983.

La Maison de Jean-Monnet. — On peut visiter la Maison de Jean-Monnet tous les jours, de 14 heures à 18 heures, sauf le lundi et le mardi. L'entrée est gratuite. Située à proximité du château de Pontchartrain, la Maison de Jean-Monnet se trouve à Bazoches-sur-Guyonne, près de Montfort-l'Amaury (Yvelines).

Pour tous renseignements, téléphoner au 16-1 34-86-12-43.

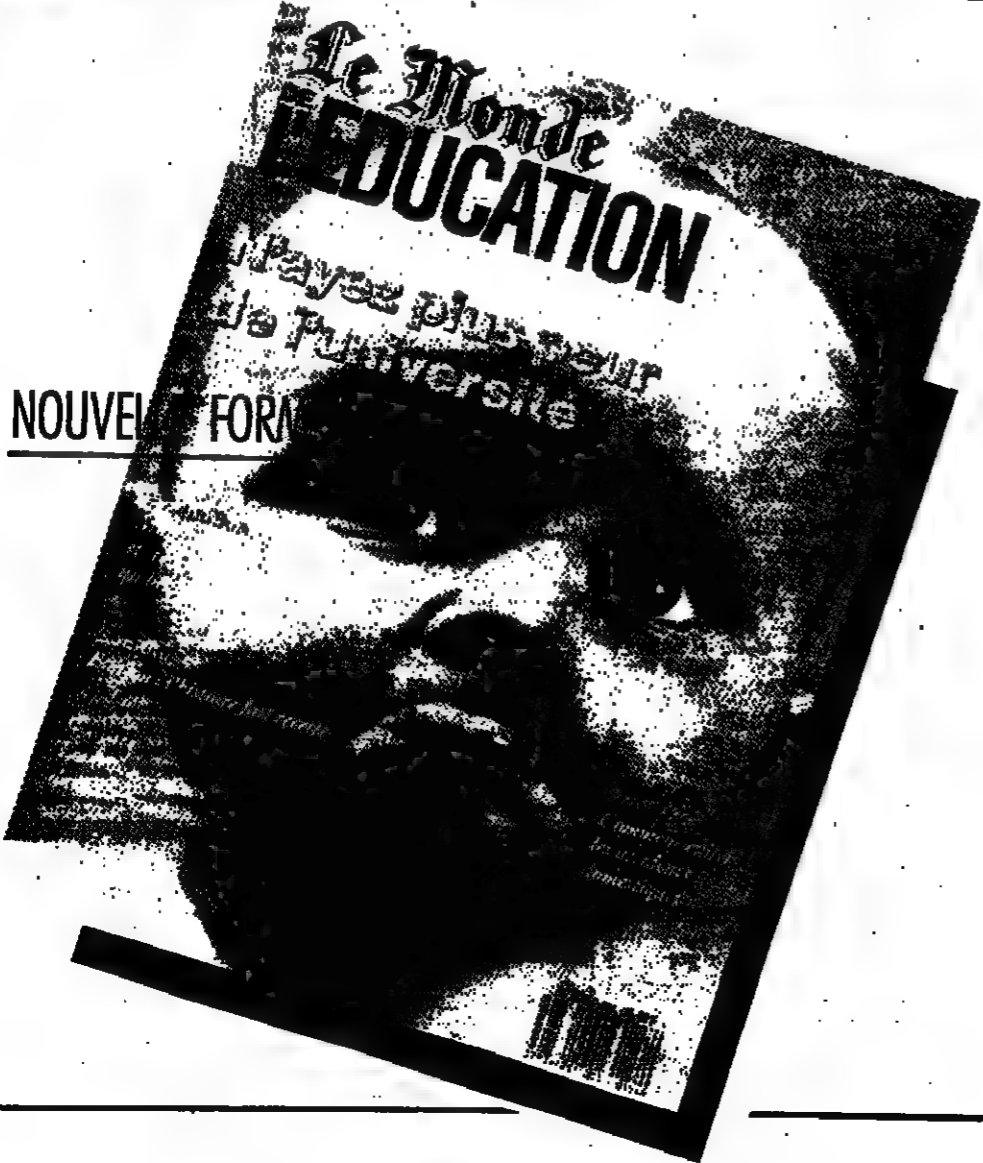
La Fondation Jean-Monnet pour l'Europe. — La Fondation Jean-Monnet pour l'Europe a été créée par acte notarié, le 4 octobre 1978, sur délegation de Jean Monnet, six mois avant sa mort. C'est le professeur Henri Rieben, titulaire de la chaire d'intégration européenne de l'université de Lausanne, qui la préside comme le lui avait demandé son ami. La fondation met à la disposition des chercheurs les archives de Jean Monnet. Toutes ne sont cependant pas classées. Les documents relatifs à la jeunesse du « Père de

l'Europe » et ceux concernant son activité au sein du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe (1955-1975) n'ont pas encore été dépouillés. Une photothèque propose un choix d'environ deux mille clichés. D'autre part, la Fondation s'est notamment enrichie des papiers européens de Robert Schumann, ministre français des affaires étrangères de juillet 1948 à janvier 1953, et ceux de Robert Marjolin, vice-président de la Commission européenne de 1958 à 1967.

Enfin, le Centre de recherches européennes a publié depuis 1957 plus de cent soixante-dix ouvrages consacrés à l'Europe. Plusieurs textes de Jean Monnet ont ainsi été publiés, de même que la correspondance entre Monnet et Schumann entre 1947 et 1953.

Pour tous renseignements : Fondation Jean-Monnet, Ferme de Dorigny, CH-1015 Lausanne, Suisse. Tél. : 31/46-42-80.

# Le Monde DE L'EDUCATION



## N'AYEZ PLUS PEUR DE L'UNIVERSITÉ !

Des étudiants de mieux en mieux encadrés, des formations plus tournées vers la vie professionnelle, des diplômes qui résistent à la crise. Redécouvrez les universités !

### AVENIR

L'évaluation des maîtrises de sciences et techniques : des diplômes performants pour des emplois qualifiés.

### CULTURE

Pourquoi les romans et les livres historiques font-ils recette ?

### LOISIRS

Les jeunes "accros" de la Cinémathèque.

### PRATIQUE

Les enfants, premières victimes des accidents domestiques. Comment les éviter ?

## Le Monde DE L'EDUCATION

POUR BIEN COMPRENDRE SES ENFANTS. POUR PRÉPARER LEUR AVENIR.

NUMERO DE NOVEMBRE - 124 PAGES 15 F

En vente chez votre marchand de journaux

M. Kasdi Merbah

Un homme de



ALGÉRIE : pour lancer un programme de réformes

M. Kasdi Merbah a été nommé premier ministre

Nommer un premier ministre avec le nouveau profil du poste défini par la Constitution amendée le 3 novembre relevait de la gageure. Pourtant, le président Chadli n'a pas attendu. Quarante-huit heures après avoir « empoché » un 92,27% de « oui » lors du référendum sur la séparation des pouvoirs entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, il a nommé M. Kasdi Merbah à cette fonction délicate.

Avec la nomination de M. Kasdi Merbah, la question de savoir si le président algérien nommerait un premier ministre à titre transitoire, pour aller jusqu'au congrès du FLN les 27 et 28 novembre puis jusqu'à la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, ou plutôt un chef de gouvernement qui prendrait le taureau par les cornes et commencerait à mettre en application les réformes économiques, est devenue caduque. Car la personnalité même du nouveau premier ministre ne laisse place qu'à la seconde hypothèse. L'homme est connu. « Intègre, travailleur, efficace », sont les qualificatifs qui reviennent le plus souvent dans les conversations à son sujet. Il est colonel, ce qui ne gêne rien, car cela signifie qu'il bénéficie du soutien de l'armée. Il est d'origine kabyle et réunira forcément tous les suffrages d'une région considérée comme particulièrement frondeuse. Il a cheminé fidèlement au côté du président Boumediène. Au nom de ce passé, les courants de gauche, qui se manifestent de plus en plus ostensiblement, peuvent d'ores et déjà tirer la conclusion que l'ouverture économique prônée par

le président Chadli depuis trois ans ne se fera pas au détriment de la base économique et sociale sur laquelle s'appuie le système algérien. Ou, du moins, les formes seront-elles respectées. En un mot, il n'est pas question avec M. Merbah de passer du socialisme, fut-il original dans son concept algérien, au capitalisme débridé. Il y aura peut-être une « infitah » (ouverture), mais elle sera contrôlée : pas question, non plus, de sombrer dans le modèle égyptien que les économistes algériens redoutent à juste titre.

Le jeu des générations aidant, les Algériens sont de moins en moins nombreux à pouvoir se souvenir de l'ère Boumediène, où la sécurité militaire — dirigée par M. Merbah — était un outil de répression efficace. Les arrestations étaient nombreuses, fréquentes, et les disparitions aussi. C'était l'époque où le régime ne reculait pas devant les assassinats politiques, qu'il ne cherchait même pas à nier.

Un nouvel équilibre

Le nouveau premier ministre apparaît d'un seul coup comme un homme de consensus. Il n'a d'ailleurs clairement affirmé, en déclarant, au sortir du bureau présidentiel, sa nomination, qu'il allait « mener de larges consultations » pour former son gouvernement. Ce souci d'élargir l'éventail politique va dans le sens des propositions du président Chadli, qui a souhaité, dernièrement, ramener le FLN à ce qu'il était à son heure de gloire, entre 1954 et 1962 : un front politique ouvert à tous les courants. Le VI<sup>e</sup> congrès, qui se tiendra dans trois

semaines, devrait connaître un début d'application des directives présidentielles. Quelque mille personnes invitées à participer aux travaux de l'Assemblée, au côté des élus de la base et des membres de droit (bureau politique, comité central, députés, etc.).

Le président Chadli a donc choisi un premier ministre indiscutable, dont la réputation d'efficacité est garantie de la capacité de mener à bien les réformes et de faire face à une situation économique catastrophique. Le chef de l'Etat a du reste défini la politique du futur gouvernement en lui donnant pour objectif « la poursuite cohérente et organisée des réformes économiques, et principalement le passage à l'autonomie des entreprises publiques, le fonctionnement du secteur privé, et la réorganisation et le développement de l'agriculture ». Il a aussi insisté sur « l'urgence d'un programme de réformes du système éducatif et de formation sous tous ses aspects », ainsi que sur « la lutte contre la bureaucratie et le développement des infrastructures sociales ».

La nomination de M. Merbah marque aussi un nouvel équilibre qui est apparemment en train de se réaliser au sein même du « club » réformiste. Après avoir été un « boumediéniste » fervent, le nouveau chef du gouvernement s'est taillé une réputation d'efficacité comme ministre de l'Industrie lourde, puis de l'Agriculture, en démantelant notamment ce qui avait fait la singularité du système Boumediène. Son passage à l'Agriculture est significatif. Il a parcellisé et redistribué à des « travailleurs du secteur » ce qui avait été auparavant nationale-

lisé et transformé en domaines sociaux autogérés, au moment de la « révolution agraire », l'un des bastions de l'idéologie boumediéniste avec « l'industrialisation industrielle ». Il incarne maintenant, à côté d'autres hommes politiques en vue, comme le ministre de l'Intérieur du gouvernement précédent, M. El Hadi Khédri, la tendance à la fois réformiste et moderniste.

Tampon et fusible

A son nouveau poste, M. Merbah illustrera également la banalisation progressive des institutions. Il est, à la fois, le tampon et le fusible. Il doit amortir les soubresauts et les cabots de la vie politique pour que la fonction présidentielle ne soit en aucun cas soumise au saisis de la conjoncture. Il portera sa part du mécontentement populaire. Le président pourra alors en jouer comme d'une soupape de sécurité, pour se protéger lui-même. Mais, ce renforcement de la fonction présidentielle a pour corollaire un pas vers « plus de démocratie ».

Le premier ministre est maintenant responsable de sa politique devant l'Assemblée, qui jugera son programme et ses actes. Bien sûr, tant que celle-ci reflète le parti tout-puissant, la réforme constitutionnelle est vide de sens. Cependant si, à terme, les députés sont élus sur des critères indépendants de leur appartenance au parti, la fonction deviendra un élément moteur de la vie politique algérienne, en d'autres termes, un tremplin pour la démocratie.

FREDERIC FRITSCHER.

TUNISIE

Le président Ben Ali a gracié tous les condamnés politiques

TUNIS de notre correspondant

Il n'y a plus de condamnés politiques dans les prisons tunisiennes depuis la fin de la fin de novembre 1987, avait entraîné quelque cent cinquante interpellations. Cette affaire, dans laquelle des officiers de l'armée, des policiers et des douaniers sont compromis, doit être appelée devant la justice militaire à une date qui n'a pas encore été fixée. Enfin, outre la levée d'une substantielle assignation à résidence, M. Ben Ali a réduit ou annulé le reliquat des peines de deux mille trente et un condamnés de droit commun, dont quatre cent soixante-quatre ont, ainsi, recouvré la liberté.

La Ligue tunisienne des droits de l'homme s'est aussitôt félicitée de ces mesures et souhaité, dans un communiqué, « que l'ère du jugement et de l'emprisonnement des personnes ayant des opinions différentes soit définitivement révolue ».

Depuis le 7 novembre 1987, plus de huit mille personnes ont bénéficié de mesures de grâce présidentielle.

MICHEL DEURÉ.

(1) Dont M. Nejib Chabbil, secrétaire du Rassemblement socialiste progressiste, récemment raccommodé (Le Monde du 15 septembre).

(2) « L'émir » du MTI, M. Rachid Ghannouchi, gracié en mai dernier après sa condamnation aux travaux forcés à perpétuité en septembre 1987, s'est vu restituer son passeport récemment.

Les relations jordano-palestiniennes

Le divorce entre les deux rives du Jourdain semble inexorable

AMMAN de notre envoyée spéciale

La reprise du dialogue, le 22 octobre, entre le roi Hussein de Jordanie et le chef de l'OPLP, M. Yasser Arafat, a été pour premier effet positif de rassurer quelque peu les Palestiniens de Jordanie, ou plutôt, devrait-on les appeler aujourd'hui, les Jordaniens d'origine palestinienne. Mais elle ne freinera pas l'inexorable mouvement de rupture entre les deux rives du Jourdain annoncé par le souverain hachémite le 31 juillet. Les retombées de la décision du roi n'ont pas fini de se faire sentir. Déjà, les premières mesures sont entrées en vigueur à Amman. Elles ont pour conséquence ultime de faire des Jordaniens et des Palestiniens des peuples frères, mais indépendants.

En ce sens, il y a quelque dérisoire à repartir avec insistance, comme le font les dirigeants égyptiens, de Confédération jordano-palestinienne. Une telle éventualité, prévue dans les diverses résolutions du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil) n'a toujours été envisagée, côté palestinien, qu'après l'établissement d'un Etat indépendant. Du côté jordanien, on insiste aujourd'hui sur le même point. La délégation commune jordano-palestinienne — tout comme une future confédération — étaient, avant le 31 juillet, soulignées-t-on à Amman, un moyen offert à l'OPLP pour lui permettre d'accéder à la table de négociations. Cela, ajoutés, est déposé. « Une confédération, affirme un haut responsable jordanien, ne peut se faire qu'entre deux Etats. La Jordanie existe, tandis que l'Etat palestinien reste à créer. Encore faudrait-il consulter les deux peuples pour connaître leur décision à ce sujet ».

En attendant, le souci est plutôt en Jordanie de bien séparer les deux entités constituant les deux rives du Jourdain, unies depuis 1950, pour réorganiser la vie du royaume en conséquence. Comme le souligne un officiel : « la décision de rupture nous a fait reprendre conscience de notre identité jordanienne, et c'est à cela que nous devons travailler ».

A côté des mesures officielles, comme le remplacement à leur expiration des passeports jordaniens valables cinq ans, qui possèdent les habitants de Cisjordanie, par des passeports temporaires, sortes de documents de voyage délivrés pour deux ans, ou bien la limitation à un mois de la durée maximale du séjour en Jordanie des Palestiniens des territoires occupés, d'autres mesures, plus discrètes, sont prises. Ainsi, on a récemment interdit d'importer en Jordanie tout vêtement, photo, slogan, cassette « autre que jordanien », c'est-à-dire « palestinien », même si cela n'est pas exprimé clairement. La vigilance demandée aux directeurs d'école pour qu'ils ne per-

mettent pas le port dans leur établissement de vêtements paramilitaires ou de keffiyeh sur lesquels sont imprimés des photos ou slogans autres que jordaniens va dans le même sens.

Le gouvernement jordanien règle le sort des Palestiniens au cas par cas, ce qui lui laisse une marge d'appréciation non négligeable, notamment pour décider, dans des occasions litigieuses, qui est jordanien et qui est palestinien. On reconnaît d'ailleurs dans certaines administrations que la distinction, sur des critères purement objectifs, est quasiment impossible à faire, tant les deux peuples sont liés.

Une crise économique sans précédent

Toutefois, les conséquences ne se sont pas fait attendre pour les Palestiniens des territoires occupés, déjà beaucoup moins nombreux à se rendre en Jordanie. La rupture a en particulier frappé les étudiants, qui ont vu réduire drastiquement leur possibilité d'accès aux universités jordaniennes. Du fait que ces derniers sont considérés aujourd'hui comme des étrangers, leur quota d'admission dans les établissements jordaniens — lesquels sont, il est vrai déjà surpeuplés — a été ramené à celui des étudiants en provenance d'autres pays arabes, soit 3% du total, au lieu de 10%. Or, il ne bénéficie pas non plus des facilités réciproques accordées dans chaque université du monde arabe aux étudiants des pays frères, dans la mesure où ils ne sont plus comptabilisés sur le quota jordanien.

Pour être discutés dans son application, la rupture n'en a pas moins des conséquences politiques et économiques qui n'avaient pas été sérieusement envisagées. Si le divorce entre les deux rives du Jourdain n'est pas à l'origine de la crise économique sans précédent que traverse la Jordanie, il reste que la rupture est intervenue au plus mauvais moment, et qu'elle a aggravé la situation, notamment monétaire du pays.

Outre le fait que les Cisjordaniens détiennent 13 à 20% des moyens de paiement jordaniens, ils avaient en dépôt, au 31 juillet, sur des comptes en dinars en Jordanie l'équivalent de 600 à 800 millions de dollars. Brusquement inquiets pour leur avenir, ils ont voulu changer ces dinars en dollars, aggravant ainsi la pression sur la monnaie jordanienne, qui a perdu, depuis le début de l'année, 30% de sa valeur par rapport au dollar.

On estime que les Cisjordaniens ont retiré 200 à 300 millions de dollars de leurs comptes en Jordanie. Compte tenu des maigres réserves en devises de la Banque centrale de Jordanie — 28 millions de dollars à la fin d'août —, le gouvernement fut incapable d'intervenir efficacement

pour freiner la chute du dinar. Il a donc pris la décision, le 15 octobre, de le faire flotter pour tenter d'équilibrer le taux officiel et celui du marché.

Au contraire, l'économie réalisée par le Trésor jordanien du fait de la rupture est minime, puisque les dépenses dans les territoires occupés représentaient seulement 51 millions de dollars sur un budget global de 2 milliards 340 millions. Le volume des échanges entre les deux rives du Jourdain, soumis aujourd'hui à des restrictions, est lui aussi négligeable. Il ne représentait que moins de 1% des exportations jordaniennes et environ 3% des importations, essentiellement des fruits et légumes.

Tunides revendications

Sur le plan politique, si la rupture — et surtout la façon brutale dont elle a été décidée — a fait naître une grande inquiétude dans la société palestinienne de Jordanie, elle suscite aussi un début de revendications chez les Transjordaniens. Ceux-ci commencent à réclamer plus de possibilités d'expression politique, notamment l'élection démocratique d'un Parlement purement jordanien. Or, sur ce point, la récente prise de contrôle de la presse, pourtant peu suspecte d'opposition, par le gouvernement, n'est pas de très bon augure. En changeant autoritairement les conseils d'administration des journaux pour y mettre des hommes à sa dévotion, le gouvernement a fait disparaître ce qui subsistait d'intérêt et de ton critique, au sens positif du terme, dans la presse jordanienne. Cette dissolution autoritaire des conseils d'administration a, en outre, inquiété les milieux économiques qui y ont vu une menace d'intervention gouvernementale dans les affaires privées.

Quant au scrutin législatif, dont un décret royal publié le 2 octobre a reporté la date jusqu'à ce que le gouvernement achève l'amendement de la loi électorale en annulant les sièges des représentants de Cisjordanie, il n'est pas, à l'heure actuelle, une priorité. Elles pourraient avoir lieu dans deux ou trois ans, délai nécessaire à la clarification de la situation de tous les Palestiniens.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Un homme de dossiers

ALGER de notre correspondant

Il s'appelle Abdellah Khelif. Mais on le connaît sous le nom de Kasdi Merbah, le pseudonyme qu'il s'était choisi pendant la guerre d'indépendance. Ce quarantenaire d'origine kabyle, est premier ministre de l'Algérie depuis le samedi 5 novembre. Ainsi en a décidé le président Chadli qui devait annoncer rapidement cette nomination après la plébiscite du 3 novembre (Le Monde du 6 novembre). « Il est tout sur tout le monde, personne ne sait rien sur lui », disait-on de M. Merbah alors qu'il dirigeait l'importante sécurité militaire, la redoutée « SM », à l'époque du président Boumediène. De fait, le nouveau premier ministre est un homme secret, peu rompu aux contacts médiatiques, bien qu'il appartienne depuis toujours aux instances dirigeantes algériennes.

Habile manouvrier

Il était membre de l'Union des étudiants algériens, lorsqu'il rejoignit le maquis dans la Wilaya V, après la grève des étudiants de 1956. Outre ses plus tard, ses qualités d'organisateur le font remarquer et nommer à la tête du service des renseignements opérationnels, à l'état-major de l'ALN (armée de libération nationale). M. Kasdi Merbah, en dépit de son jeune âge, a participé aux négociations qui devaient déboucher sur l'indépendance de son pays : aux rencontres secrètes des Rousses en 1961, puis aux multiples entretiens d'Evian auxquels il assistait en qualité d'expert militaire au sein de la délégation officielle du FLN, ce qui lui valut d'être parmi les négociateurs des dispositions militaires des accords d'Evian en 1962.

Après l'indépendance de l'Algérie, et la création du ministère de la Défense nationale, il est nommé directeur de la sécurité militaire, un poste qu'il occupera jusqu'à la mort du président Boumediène, dont il a été l'un des plus proches collaborateurs. Il

avait, du reste, participé activement au coup d'Etat du 19 juin 1965 qui avait porté le colonel Houari Boumediène au pouvoir. Sa fidélité ne fut jamais prise en défaut. Il fut l'un des promoteurs algériens des « non-alignés », et prit une part importante à l'orga-



nisation de la deuxième conférence de l'organisation qui se tint à Alger en 1973.

M. Kasdi Merbah est sorti de l'ombre, où l'avait maintenu sa fonction, en décembre 1978, au moment de la mort du président Boumediène, dont la longue agonie avait ouvert une guerre de succession entre MM. Abdelaziz Bouneftika, le père de la diplomatie algérienne et le colonel Yahiaoui, un homme fort du parti. Ses qualités d'habile manouvrier étaient alors apparues. C'est lui qui — après avoir acquis la conviction que son passé et ses origines kabyles lui interdisaient de prétendre à la magistrature suprême — avait fait désigner à l'appâtât d'être, lors du IV<sup>e</sup> congrès du FLN en janvier 1979, le colonel Chadli Bendjedid, comme seul candidat à la présidence de la République, en sa qualité d'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé.

Du terme de ce congrès, il est nommé membre du bureau politique du comité central du FLN. Il y restera jusqu'à ce que le président Chadli contracte le BP, de sept à sept membres seulement en juin 1980. Il y reviendra cependant quatre ans plus tard, en qualité de membre suppléant.

Il est écarté de la direction de la sécurité militaire par le président Chadli, qui le nomme secrétaire général du ministère de la Défense au mois de mai 1979, puis vice-ministre du même département au mois de juillet 1980. M. Kasdi Merbah entame alors une carrière gouvernementale importante qui le conduira au poste de chef de gouvernement. Entre-temps, il succède à M. Lyssens, au ministère de l'Industrie lourde, le 12 janvier 1982, prenant à l'occasion des fonctions « définitivement civiles ».

Il reste à ce poste jusqu'au mois de janvier 1984 où il devient ministre de l'Agriculture. Il conserve ce portefeuille jusqu'au 15 février 1988, date à laquelle le président Chadli le nomme ministre de la Santé en remplacement de M. Djamel Houhou.

M. Kasdi Merbah, qui est licencié en droit, passe pour un homme de culture. Il a une solide réputation de travailleur acharné. « C'est un homme de dossier, efficace et méthodique », disent volontiers ses collaborateurs qu'il entraîne pourtant souvent sur le terrain, où ses tournées fréquentes sont redoutées. Le 4 octobre, alors que Ben-el-Oued allait s'enflammer dans la nuit, il avait accompagné le président Chadli dans une visite d'inspection dans la wilaya (département) de Médéa, à une centaine de kilomètres d'Alger. Il avait fait au président les honneurs d'un centre de production d'antibiotiques qu'il venait de réorganiser, au quelques mois, alors que le secteur du médicament demeure crucial pour l'Algérie.

F. F.

(Publicité)  
**PARIS VA-T-IL RATER LE COCHE ?**  
Félicitez les opérateurs français habités à l'inverse du marché français. Comment, pourquoi s'expriment ces réticences, à l'heure où l'Italie, Britanniques et Américains préparent une entrée en force.  
Dans le numéro de novembre d'Arabes, en kiosques et en librairies 78, rue Joffroy, 75017 Paris Tél. : 46.22.34.14

● MAURITANIE : décès d'un détenu politique. Un ancien ministre mauritanien de la Santé, M. Djigo Tahirou, est décédé le mois dernier en détention, a-t-on déclaré dimanche 6 novembre, de source autorisée à Nouakchott. Le décès, survenu dans la prison de Waleta (sud-est de la Mauritanie), est le quatrième affectant un détenu négro-mauritanien dans cet ancien fortin dant de l'époque de la colonisation française. M. Djigo Tahirou avait été condamné en septembre 1988 après la perquisition, trois mois plus tôt, du Manifeste du Négro-Africain opprimé. Deux autres hommes, condamnés dans le cadre de la

même affaire, Tène Youssouf Gueye, écrivain, et le lieutenant Ba Alassane Oumar, avaient, eux aussi, trouvé la mort ces derniers semaines dans le même prison. — (AFP)

● MAURICE : Attentat manqué contre le premier ministre. — Le premier ministre mauricien, M. Anerood Jugnauth est sorti indemne d'une tentative d'attentat perpétrée, dimanche 6 novembre, par un prêtre hindou de soixante-huit ans. L'assailant, armé d'un revolver, a eu le temps de tirer à deux reprises dans sa direction avant d'être maîtrisé par les forces de l'ordre. — (Reuters)

PEUR  
SÉCURITÉ !  
professionnelle  
Ses enfants  
votre journal

# Amériques

## ÉTATS-UNIS : l'élection présidentielle

### Dukakis l'obstiné contre Bush le favori



#### CUBA Les difficultés de la vie quotidienne s'aggravent

La Havane. — Le constat est général à La Havane : les difficultés de la vie quotidienne de la population cubaine s'aggravent alors que le ton des autorités s'est durci face à un mécontentement grandissant. Depuis deux mois, une dégradation sensible de la distribution, notamment alimentaire, s'est ajoutée aux traditionnelles difficultés de transport et de communication, et a déclenché la grogne de l'homme de la rue.

Signe des temps, le quotidien du Parti communiste cubain, *Granma*, a reconnu, mardi 1<sup>er</sup> novembre, les difficultés qui existent à La Havane dans la distribution du lait frais, de l'huile et de la viande.

La presse cubaine ne se réfère, en réalité, qu'à un petit bout de la partie visible de l'iceberg. Dans la capitale, des queues se forment pendant la nuit, dans l'attente de l'ouverture, le matin de magasins généralement vides. La viande, le poisson, les produits laitiers, les légumes frais, les fruits et le café ont presque disparu des étalages. Des voyageurs venant de province font état de rationnement des œufs, devenus l'un des aliments de base de l'alimentation cubaine.

Agissant comme une sorte de baromètre du mécontentement, les *holas* (fausses nouvelles) concernant la tenue de manifestations anti-gouvernementales ont fait leur réapparition après plusieurs années d'absence.

Ces rumeurs, toujours difficiles à vérifier, font le tour de La Havane en moins de vingt-quatre heures et s'amplifient : les dernières signalaient des concerts de casseroles dans les quartiers populaires, des marches d'irrespect à Fidel Castro dans l'obscurité des cinémas à l'heure de la projection des bandes d'actualité, et des manifestations de jeunes contestataires, réprimées par la police.

#### Répression contre les « antisociaux »

Deux ans après avoir lancé la politique de « rectification des erreurs », le discours de Fidel Castro n'a pas changé : priorité à la production et à l'exportation pour juguler une dette qui a dépassé les 6 milliards de dollars, et en conséquence, restriction de la consommation intérieure. Le numéro un cubain continue d'appeler à l'effort, au travail, à l'austérité et au respect de la morale révolutionnaire, seul comportement, selon lui, qui réglera la crise du pays à long terme.

Premiers dits par ce durcissement, les « antisociaux », une catégorie qui regroupe, à Cuba, aussi bien les dissidents, les spéculateurs que les vandales. Pour la première fois depuis deux ans, des dissidents — en l'occurrence des membres du groupe Pro Arte Libre — ont été arrêtés et condamnés, au mois d'octobre, à des peines de prison pour avoir voulu déposer une gerbe au pied du monument dédié au héros national cubain, José Martí.

Les autorités ne cachent pas que les bornes sont dépassées quand la contestation dissidente veut s'exprimer dans la rue. La même semaine, des jeunes étaient condamnés également à des peines de prison pour avoir saccagé un autobus et, toujours en octobre, la police a opéré une rafle contre deux cent cinquante personnes spéculant sur les produits alimentaires. — (AFP)

#### HAÏTI Une radio indépendante annonce la mort du colonel Jean-Claude Paul

Le colonel Jean-Claude Paul aurait été retrouvé mort, le dimanche 6 novembre, à son domicile de Port-au-Prince. Selon une station de radio indépendante, Radio-Haïti Inter, il aurait été victime d'une crise cardiaque. Considéré comme l'un des hommes forts du régime du général Namphy, renversé le 17 septembre dernier, le commandant du bataillon Dessalines avait été mis à la retraite début octobre par le nouveau chef de l'Etat, le général Prosper Avril.

Mais, surtout, le colonel Jean-Claude Paul s'était rendu célèbre après son inculpation pour trafic de drogue en mars dernier par un tribunal américain de Miami. Il était notamment accusé d'avoir mis son ranch à la disposition des trafiquants pour l'exportation de cocaïne vers les Etats-Unis. L'administration américaine avait fait de la mise à l'écart du colonel Paul un préalable à l'éventuelle reprise de son aide à Haïti. Au départ du colonel à la retraite, un porte-parole du département d'Etat avait déclaré : « Il s'agit d'un développement positif qui améliorera les perspectives de notre coopération dans la lutte contre le trafic de drogue. »

La mort du colonel, si elle est confirmée de source officielle, ne devrait donc guère gêner les autorités de Port-au-Prince, sinon en paraissant trop « bienvenue ». — (AFP, AP)

(Suite de la première page.)  
Mais sur certains sujets parmi les plus sensibles, l'Amérique centrale parce qu'elle est toute proche et très instable, le Proche-Orient, parce que les Etats-Unis y portent une responsabilité écrasante, rien de vraiment nouveau.

En revanche, combien d'efforts n'ont-ils pas été déployés par l'équipe Bush pour associer, dans l'esprit du public, M. Dukakis à Willie Horton, un assassin autorisé à sortir pour le week-end d'une prison du Massachusetts, et par le candidat démocrate pour accrédi-ter l'idée d'un couple « Bush-Noriega » (l'homme fort du Panama, inculpé aux Etats-Unis pour trafic de drogue) ?

#### Noir et Perversaire

Cette campagne « négative », menée pour une bonne part à coup de publicités télévisées, a atteint cette année une intensité sans précédent. Sans doute parce que ni l'un ni l'autre n'avait une aura personnelle assez forte, ni de « message » suffisamment clair à faire passer, chacun des deux candidats s'est attaché à noircir son adversaire, quitte à en donner une image caricaturale sinon mensongère.

Le Dukakis version Bush se situe ainsi à l'extrême gauche de l'opinion américaine, il est d'une faiblesse coupable à l'égard des criminels, ignore la grandeur de l'Amérique et ne songe qu'à affaiblir sa défense, en ruinant son économie sous le poids d'impôts nouveaux. Le Bush version Dukakis est, lui, le candidat des riches, un privilégié qui ignore tout du sort des Américains « comme vous et moi », un homme totalement incompétent qui a échoué dans tout ce qu'il a entrepris...

A ce petit jeu, c'est le camp républicain qui s'est révélé le plus efficace, là aussi parce que sa campagne publicitaire a été confiée à des spécialistes éprouvés, tandis que M. Dukakis a tenu à garder toutes les rênes dans ses mains, alors que ses « chevaux » tiraient à hue et à dia. Mais, au cours de la dernière quinzaine de la campagne, les démocrates ont, au moins en partie, retourné la situation en leur faveur, en se posant en « vic-

times » d'une effroyable campagne de « distortions ».

En réalité, les responsabilités sont largement partagées - la convention démocrate d'Atlanta fut un festival d'attaques personnelles blessantes contre M. Bush, et certains courtiers expédiés aux électeurs le montrant par exemple



affublé d'une tête de cochon, avec, en légende : « Voulez-vous qu'il épouse votre sœur ? » Mais, peut-être pour la seule raison qu'elles étaient techniques, ce sont les pubs républicaines qui ont marqué la campagne - les prisonniers qui ne font que passer à travers la porte-tourniquet d'une prison, les ordures et les poissons morts qui flottent dans le port de Boston (pour contrer les attaques de M. Dukakis en matière d'écologie)...

Même lorsqu'ils ont cherché, par contraste, à donner une image positive d'eux-mêmes, les candidats ont utilisé des procédés essentiellement publicitaires. Une mise en scène, un décor ou un déguisement et des petites phrases, le tout avec un objectif unique : retenir l'attention des télévisions et tenir dans le cadre standard (habituellement trente secondes) d'une séquence télévisée.

Le procédé est désormais bien connu et largement dénoncé comme artificiel. Les candidats font pourtant valoir, non sans quelque raison, que, lorsqu'ils essaient de donner un peu de substance à leur propos, les médias audiovisuels ignorent leurs efforts, préférant montrer

M. Bush en train d'écailler un poisson ou M. Dukakis lançant, pour la centième fois, une balle de baseball devant un parterre de caméras.

Seule consolation pour le public, la manipulation de l'image présente certains risques : M. Dukakis n'a trompé personne en apparaissant, lourdement cas-

qué, à la tourelle d'un tank, mais il a fait beaucoup rire les ses dévots.

#### Un arrière-goût déplaçant

Superficielle, fabriquée, peu satisfaisante pour l'esprit, la campagne 88 laisse incontestablement un arrière-goût déplaçant, et le fait que 60 % des démocrates et 40 % des républicains ne soient pas satisfaits du choix qui s'offre à eux ajoute au malaise général.

Mais il est également vrai que les deux prétendants se sont facilement imposés au cours des primaires - M. Bush dès le mois de mars - et ont fait preuve, l'un et de l'autre, de ténacité et de solidité. Celui qui, au départ, n'était que l'un des « sept nains » démocrates, M. Dukakis, est même le plus envieux du lot, a rapidement pris le dessus, s'imposant comme un personnage volontaire, intelligent et, de plus, habile à recueillir les fonds considérables.

Quant à M. Bush, il lui a fallu encore moins de temps (deux mois, de janvier à mars) pour régler leur compte à ses rivaux républicains, en faisant montre, lui aussi, d'une combativité qu'on ne lui soupçonnait guère. Mais plus remarquable encore fut la

métamorphose publique d'un homme qui semblait voué à jouer les seconds rôles, parce qu'il l'avait fait modestement et loyalement aux côtés de M. Reagan.

La mue et l'envol de M. Bush sont précisément datés : c'est à la mi-août, à la convention républicaine de La Nouvelle-Orléans, que M. Reagan lui a expressément passé le flambeau, que le candidat républicain a saisi d'une main ferme, surprenant ceux qui l'avaient si longtemps considéré comme un « molleson ». Mais c'est aussi à ce moment que M. Bush fit, seul, le très étrange choix de sénateur Dan Quayle pour figurer à ses côtés sur le ticket républicain, et donc, éventuellement, à la Maison Blanche. Un choix aventureux qui a conduit nombre d'Américains à s'interroger sur le jugement de M. Bush dès qu'il est tout à fait libre de ses actes.

#### M. Reagan le troisième homme

Dans les derniers mois de la campagne, M. Bush a aussi donné de lui-même une image double, jouant à la fois les durs et les doux. « Conservateur » déclaré et partisan de la peine de mort, il a posé inlassablement au milieu de policiers, tout en souhaitant une Amérique « plus gentille ». Le message, plutôt contradictoire, semble pourtant être assez bien passé. Mais il reste assez brouillé, à l'image d'un candidat que certains soupçonnent d'avoir plus de bonnes intentions que d'idées très arrêtées.

#### Positions au gré des circonstances

M. Dukakis, lui aussi, a souvent semblé flotter entre ses convictions personnelles et l'extrême prudence dont il a longtemps fait preuve au long de sa campagne. Sur bien des points, y compris sur la défense, ou sur les échanges extérieurs, il a modifié ses positions au gré des circonstances, et, pour garder encore mieux ses arrières, il a choisi comme collègue un homme - le sénateur Bentsen - idéologiquement beaucoup plus proche de son adversaire que de lui-même.

Ce n'est qu'aux tout derniers jours de la campagne, alors que sa défaite semblait assurée et qu'il s'est résolu à jouer le tout pour le tout, que M. Dukakis a donné aux foules l'impression d'être enfin

lui-même : impression seulement, car le discours passablement démagogique qu'il s'est alors décidé à adopter s'accorde mal à la personnalité d'un homme qui a placé sa carrière politique sous le signe de la compétence et de la probité.

M. Dukakis a été handicapé par son manque de contact personnel, de chaleur, et surtout peut-être par l'impression d'arrogance qu'il donne souvent. L'un des meilleurs commentateurs américains, David Broder, du *Washington Post*, le juge en ces termes : « En démocratie, un homme qui ne sait pas écouter ne peut pas conduire, et, dans cette campagne, M. Dukakis semble avoir fort peu écouté et fort peu appris. »

#### M. Reagan le troisième homme

Au-delà des péripéties et des insuffisances de la campagne, et au-delà des qualités et des défauts des deux candidats, il reste une réalité essentielle, qui semble bien devoir être d'un poids décisif mardi. Alors qu'aucun des deux prétendants n'avait de message très convaincant à communiquer, l'un des deux, M. Bush, bénéficiait d'un avantage considérable : l'appui d'un homme qui s'apprete à quitter la Maison Blanche salué avec sympathie et reconnaissance par ses compatriotes, et surtout le sentiment, largement partagé dans le public, que l'Amérique se porte bien et qu'il n'y a pas de raison majeure de changer de cap.

Mais si M. Reagan a bien été le troisième homme de cette campagne - à laquelle il prend d'ailleurs un plaisir évident à participer - on ne peut oublier d'en citer au moins un quatrième : le pasteur Jesse Jackson, qui s'est chargé de rappeler ses lacunes à cette Amérique « prospère et en paix ». Il l'a fait parfois avec outrance, mais aussi avec infiniment de talent et de conviction. Et il est bien décidé à continuer son combat pour l'égalité politique réelle des Noirs, et naturellement pour lui-même. Selon sa propre expression : « Tant que ce n'est pas fini, ce n'est pas fini, et même après, ce n'est pas fini. » M. Jackson est déjà prêt à se remettre en course... pour 1992.

JAN KRAUZE.

### Les critiques contre la gestion du gouverneur Dukakis Boston boude son « miracle »

BOSTON  
(Massachusetts)  
de notre envoyée spéciale

Où chercher ? Près des eaux huileuses du port, le plus pollué des Etats-Unis, là où les rondes de mouettes criardes ont l'air de faire une « navet » permanente ? Parmi les gros titres des journaux qui annonçaient que le Massachusetts venait encore d'emprunter 400 millions de dollars pour « boucler » l'année ? Ou pourquoi pas dans les vieilles échoppes de Faneuil Hall revues par le design ? Mais non, rien. Excepté quelques « yuppies » dégustant en ranga serrés leur « brie » et leurs « sushi », tout en compulsant d'un œil morne les cours désespérément inaccessibles de l'immobilier.

Pourtant, même en ces temps de froid scepticisme électoral, un « miracle » ça devait bien laisser des traces ! Surtout celui-là : en neuf mois de campagne, le pays en avait assez entendu parler de cette fameuse résurrection du Massachusetts, sous la houlette de l'austère gouverneur Dukakis.

Une histoire belle comme un conte présidentiel, celle d'un Etat déserté par l'industrie et victime de ses vieux réflexes dépensiers du New Deal, qui avait reculé le fond dans les années 70, pour littéralement renaitre dix ans plus tard entre les mains expertes de M. Dukakis. Il convient toutefois de préciser que l'Etat « renaissant » était plutôt surdoué (doté de Harvard, la plus vieille université américaine, et du Massachusetts Institute of Technology, le plus grand vivier de carreaux) et que les bonnes fées qui se sont penchées sur son berceau avaient pour nom, la NASA, la guerre du Vietnam et celle « des étoiles », qui ont permis à la recherche de pointe de prendre ses quartiers sur cette rocade de la haute technologie qu'est la « route 128 ».

Bref - miracle ! - entre 1975 et 1986 le chômage chutait de neuf points, et le budget passait d'un déficit de 550 millions de dollars à un excédent de 400 millions. Assez pour permettre au gouverneur-accoucheur de cette nouvelle prospérité de parler d'une « décennie de progrès, réussie, sans précédent et qui continuera jusqu'en l'an 2000 et même au-delà ».

#### « Plus qu'à Dallas »

A dire vrai, pourtant, Boston la miraculée commence à perdre la foi, et à se demander si elle n'a pas été plutôt victime d'un mirage. Et chacun de grogner soudain contre le bien-être acquis. « Le vrai miracle, ici, ce sont nos prix », affiche avec ironie la compagnie de location de voitures Budget ; chez Mac Donald, faute de main-d'œuvre (avec un chômage à moins de 3 %), le patron ne déçoit pas, obligé de susciter les vocations à 7,5 dollars l'heure, alors que la firme n'en offre pas même la moitié à ses employés de la côte ouest.

A Cambridge, le docteur Amy Duconvy déplore, en riant à peine, « de ne plus trouver assez de romans en librairie » dans une ville tout entière « vouée au culte de la réussite et à la biographie de ses héros, de Donald Trump à Les Laccosa ». Quant à Jonathan Rowe, réfugié dans la mausolée immaculée du Christian Science Monitor, pour lequel il couvre la politique locale, il envisage carrément de s'exiler : « La moindre maison coûte 180 000 dollars au bas mot, et la ville devient irrespirable, elle perd son identité. Les tours poussent partout, et si l'on n'appartient ni à la recherche ni à la finance on est marginalisé : c'est pis qu'à Dallas... »

L'ennui, dans ce concert de bouddes, c'est que les critiques économiques ne sont

pas les moins virulentes. A les en croire, à l'exception de la construction, du tourisme et de quelques services, la croissance est largement retombée. Pis, en deux ans, l'industrie traditionnelle (textile, chaussures) déjà bien touchée, aurait perdu 60 000 emplois. Quant à la révolution technologique, certains s'accusent d'avoir négligé de diversifier, en mesurant tous ses missiles dans le même panier. Enfin, pour assombrir le tout, le semaine dernière, le secrétaire aux finances de l'Etat, Frank Kaefe, a dû reconnaître que les rentrées d'octobre n'ayant pas atteint les prévisions « le Massachusetts avait fini le mois avec 190 millions de dollars de découvert à la banque ».

En d'autres termes l'Etat a vécu au-dessus de ses moyens, et des coupes sont déjà envisagées dans des programmes présentés - à juste titre - comme révolutionnaires, tels que la recherche sur le SIDA ou la réinsertion professionnelle des chômeurs.

#### Une « arrogance de missionnaire »

L'idole chuterait-elle de son piédestal ? « Le gouverneur a su gérer l'abandon mais pas la crise », explique un responsable de l'aide sociale ; « il a sauté dans le bateau quand le vent soufflait les voiles », ajoute Jonathan Rowe. Et tous d'exhumer les mauvais souvenirs du temps de « Duke ! » (le surnom donné à la première administration Dukakis entre 1974 et 1978) où, face au marasme et après avoir juré le contraire, le gouverneur a augmenté considérablement les impôts et fait tomber le couperet sur les programmes sociaux. Pas un ami qui, avant la fin de la conversation, ne l'ait renié trois fois, rappelant « son arrogance de missionnaire » ou son « entêtement à vouloir ignorer les problèmes » qui fit dire à son prédécesseur : « Il pensait qu'il pouvait étaler le budget de l'Etat

sur la table de la cuisine et tout examiner avec sa femme Kitty, mais c'était autrement plus coriace ».

Malgré la mauvaise humeur apparente - due en grande partie à la piètre performance du candidat démocrate dans les sondages - M. Dukakis n'a conservé pas moins un carré de supporters fidèles. Ne serait-ce que le polyglotte chef du rayon masculin de Filene's Basement, le grand magasin, où le très économe Duke vient faire ses emplettes « tous les jours à l'heure du déjeuner », qui fait visiter son étalage comme un musée, aux touristes intéressés...

Mais parler de miracle, sans passer par Harvard, serait vain. Le vrai foi « dukakiste » pépite toujours au cœur de la Kennedy School of Government, où pendant sa traversée du désert, le « Duke » enseigne et opère, paraît-il, sa propre ascèse politique, en découvrant - lui le libéral obstiné - que consensus et partenariat étaient les deux mamelles du succès. Et de quoi parle-t-on, à la Kennedy School ?... de miracle. La vrai, cette fois, car, comme l'explique Eric Elbert, ancien élève de M. Dukakis avant d'être aujourd'hui un de ses conseillers : « Le miracle si souvent évoqué était le fruit d'un heureux concours de circonstances. Actuellement, nous sommes dans une phase de transition, mais nous préparons la relève, et ce miracle-là nous pourrions en réclamer toute la paternité ! »

Et de parler de centres d'excellence, robotique, plastiques de pointe et énergie solaire revisitée avant de conclure, ramené à de plus banales réalités : « Dormage que la campagne du gouverneur ait été si lente à décoller, sur la distance nous serions gagnants ! A présent, le véritable « vrai miracle » serait qu'il soit élu... »

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

Europe

URSS : un monument aux victimes de Katyn

Moscou maintient que les officiers polonais ont été massacrés par les Allemands

MOSCOU de notre correspondant

Quotidiennement prônée par M. Gorbatchev et son équipe, la vérité historique n'est décidément pas aisée à établir en URSS. Dimanche 6 novembre, au beau milieu du pont des fêtes de la Révolution mais en pleine période de tension socio-politique en Pologne, les Izvestia ont ainsi l'occasion d'annoncer à la mémoire des officiers de l'armée polonaise tués pendant la guerre en Union soviétique, près de Katyn.

aurait pu contribuer à apaiser la rusephobie des Polonais. Or non seulement il n'y a aucune déclaration de ce genre, mais l'organe du gouvernement soviétique fait commentarier cette décision par un obscur fonctionnaire qui explique que l'épave de l'armée polonaise avait été « fusillée par les fascistes en 1943 en même temps que des prisonniers soviétiques ».

C'est effectivement là la thèse qui a toujours été soutenue tant par les Soviétiques que par les officiels de la République populaire de Pologne. Cette version des choses est cependant si contestée que, en septembre 1987, les autorités soviétiques et polonaises avaient mis en place une commission d'historiens chargée de tirer au clair — entre autres — les tâches blanches de l'Histoire — cette

affaire de Katyn. En juillet dernier, lorsque M. Gorbatchev s'était rendu en visite officielle en Pologne, toute la population avait espéré que ce serait à l'occasion d'une reconnaissance de la culpabilité soviétique.

Polemique

Le secrétaire général avait, en fait, évité toute allusion au dossier, et donc, cruellement déçu. Son entourage avait fait valoir qu'il convenait de dépassionner le débat, de laisser le temps faire son œuvre et de laisser surtout l'Histoire aux historiens. Trois mois plus tard, c'est l'inspecteur principal de la direction des musées et des arts créatifs de la fédération de Russie, un Monsieur V. Ananiev, qui tranche.

Ou plutôt qui tranche sans trancher, car le même homme indique aux lecteurs des Izvestia que la question de savoir qui accuse de ces meurtres « était longtemps restée contestée, [car], à l'Ouest, on affirmait que les commandants polonais avaient été tués sur ordre de la direction du NKVD ». « Je ne peux pas être juge dans cette polémique, ajoute le fonctionnaire, mais je sais qu'en leur temps des spécialistes sont allés à Katyn, ont procédé à des fouilles et prouvé que les officiers polonais avaient été fusillés à l'aide d'armes allemandes ».

Autrement dit, la thèse de la culpabilité soviétique existe, elle n'est pas scandaleuse en elle-même, mais elle n'est pas retenue par ce Monsieur Ananiev, qui ne peut néanmoins « pas juger ». Ce n'est pas l'Histoire, c'est n'importe quoi, et se posent, en conséquence, deux questions : premièrement, qu'en pensent la commission d'historiens théoriquement appelée à trancher et les deux hommes, MM. Gorbatchev et Jaruzelski, qui l'avaient mise en place ? Deuxièmement, qui a pu juger utile d'écarter un peu plus les Polonais juste après l'annonce de la fermeture des chantiers de Gdansk ?

BERNARD GUETTA.

POLOGNE : la fermeture des chantiers Lénine à Gdansk

M. Lech Walesa menace de déclencher des grèves si le gouvernement ne revient pas sur sa décision

Lech Walesa, le président de Solidarité, a lancé, dimanche 6 novembre, un ultimatum au pouvoir en annonçant qu'il proclamerait mardi l'état de préparation à la grève dans toute la Pologne si, d'ici là, le gouvernement ne revenait pas sur sa décision de fermer les chantiers navals Lénine à Gdansk. Le leader syndical a déclaré, au cours d'un meeting à Gdansk, qu'il donnerait ensuite un nouveau sursis de huit jours au pouvoir pour « suspendre » cette décision. Faute de quoi, a-t-il précisé, il appellera les « plus courageux » des ouvriers polonais à « cesser immédiatement le travail ».

Lech Walesa a fait montre d'une très grande détermination. S'adressant au premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, il a lancé : « Réfléchissez à ce que vous faites. Même si vous nous écrasez aujourd'hui avec vos matraques et vos chars, nous reviendrons demain, dans six mois, dans un an, et nous vaincrons ». « Si ce n'est pas moi, ce seront mes fils », a-t-il ajouté. « J'ai été trompé par le parlement [le pouvoir] de la table ronde » qui veut maintenant me prendre mon pain », a encore dit le Prix Nobel de la Paix. La fermeture de l'établissement « n'a aucune raison économique », a réaffirmé le président de Solidarité : « Il y a des gens qui disent que je suis un pleutre, je n'ai pas peur. Je n'ai peur ni des démagogues qui sont dans nos rangs ni de ceux qui sont dans les chars ».

« Vous vous êtes trompés »

Le dirigeant syndical a invité le pouvoir à reconnaître son « erreur ». « Avez-vous que vous vous êtes trompés, a-t-il déclaré. Il n'est pas difficile de mettre le feu à Gdansk et à la Pologne tout entière. Mais la Pologne est notre maison commune (...). La Pologne n'a vraiment pas besoin de grève. J'essaie de convaincre le reste de mes forces à ne pas lancer le pays vers l'anarchie. Mais on me pousse de tous les côtés ».

La déclaration de Lech Walesa faisait suite à un communiqué de la direction nationale de Solidarité (KKW), qui a « jugé nécessaire » d'organiser en Pologne des actions de protestation contre le pouvoir. Même s'il n'était pas totalement en accord avec la vingtaine de membres de la KKW, Lech Walesa, qui n'a jamais dissimulé son inquiétude face aux grèves, s'est « démocratiquement » rangé de leur côté. Par ailleurs, le pape Jean-Paul II s'est dit vendredi 4 novembre « préoccupé » pour les ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk, et a réaffirmé sa sympathie pour le syndicat polonais. Selon l'Observateur Romano de dimanche, le pape a tenu ces propos devant deux cent cinquante pèlerins conduits au Vatican par l'évêque de Pelplin, Mgr Marian Przykucki.

L'organe du Saint-Siège a publié les propos du pape en polonais et en italien. « En ce jour si solennel pour moi », a dit Jean-Paul II, « je salue cordialement tous mes concitoyens, et en particulier les habitants de Gdansk ». Jean-Paul II a exprimé le souhait que les propos qu'il tenait « soient connus de tous les intéressés » et de « tous mes concitoyens dans ma patrie ». — (AFP.)

La Lettonie n'est pas prêteuse

MOSCOU de notre correspondant

Le conseil des ministres de Lettonie vient d'appeler la population de cette République à se prononcer pour ou contre l'interdiction d'exporter vers d'autres régions les produits mis en vente dans le commerce de détail.

L'article de presse par lequel a été lancée cette consultation indique que, en une seule journée, les bureaux de poste de Riga se sont vu confier pour expédition 12 tonnes de produits alimentaires, dont 2 tonnes de gruau, 1 tonne de viande en conserve et plus de 2 tonnes de bonbons. Les meubles et appareils électroménagers partent, eux, par chemin de fer ou par avion, et cette situation suscite la colère ouverte des Lettons, qui, pour être mieux approvisionnés que d'autres, ne vivent tout de même pas dans un hypermarché.

Autre proposition sur laquelle ils ont donc été appelés à se prononcer par leur gouvernement : l'instauration d'une carte de résident qui leur réserverait « et à eux seuls » l'achat de produits difficiles à trouver.

La Pravda a reproduit sans commentaire, le vendredi 4 novembre, cet article de Sovetskaja Latvija, mais l'a accompagné d'une lettre de dénonciation en règle, signée par un Letton membre du parti et enseignant :

« La Russie, écrit-il notamment, vivra très bien sans notre beurre et nos bonbons, mais nous autres, sans blé, charbon, gaz, pétrole, ciment, fer, machines, etc., nous ne subsistons même pas sur nous-mêmes ».

Au passage, cette lettre désigne comme responsable de ce « délire nationaliste » le Front populaire qui s'est récemment créé en Lettonie avec le soutien, comme dans les deux autres Républiques baltes, de M. Gorbatchev.

B. G.

GUY SORMAN le tiers-monde en poche. Image of Guy Sorman with a book titled 'Le tiers-monde en poche' and 'Le Livre de Poche' logo.

EN BREF

● YUGOSLAVIE : rectificatif. — Dans le bulletin de l'étranger du vendredi 21 octobre consacré à la crise yougoslave et au problème des nationalités, nous avons parlé, par erreur, de la minorité serbe de la Voïvodine et du Kosovo. Comme nous le signalons fort justement un lecteur, les Serbes ont toujours été majoritaires dans la province autonome de Voïvodine. Ils représentent, selon le dernier recensement de 1986, 64,12 % de la population. Au Kosovo, en revanche, l'exode s'étant accéléré au cours des huit dernières années, la communauté serbe ne représente plus aujourd'hui qu'environ 10 % de la population.

● DANEMARK : décès du député européen Klaus Toksvig. — Klaus Toksvig, vice-président danois du groupe conservateur au Parlement européen, est décédé d'une crise cardiaque, samedi 5 novembre, à l'issue d'une réunion électorale en Angleterre, où il était venu soutenir un collègue britannique dans la perspective du scrutin de juin 1989.

Journaliste pendant vingt-quatre ans à la radio-télévision danoise, correspondant à Washington puis à Londres, il avait choisi la politique en 1981.

BELGIQUE

Le pirate du Bistel était un conseiller du premier ministre...

Le pirate informatique qui s'était introduit dans le message télématique du premier ministre belge, M. Wilfried Martens, était un ancien conseiller du chef du gouvernement et un des membres du Parti social-chrétien auquel appartient M. Martens, a révélé, le samedi 5 novembre, la presse belge, citant des sources judiciaires.

Ce pirate tenait la Belgique en haleine depuis le 21 octobre dernier, date à laquelle le journal flamand De Standaard, proche du Parti social-chrétien, écrivait, preuves à l'appui, qu'un pirate s'était introduit clandestinement dans la messagerie Bistel mise en place par le premier ministre. Ce réseau permet aux membres du gouvernement d'échanger des informations et d'avoir accès à plusieurs bases de données ainsi qu'aux dépêches des agences de presse. M. Martens avait déposé une plainte contre X.

Selon les journaux, le pirate, âgé de vingt-six ans, s'appelle Bart Halewycx. Licencié en droit, il avait accompli son service militaire en qualité de conseiller du premier ministre afin d'initier le chef du gouvernement à la télématique. Il connaissait donc les codes d'accès au réseau.

Restait à trouver un mot de passe. Selon les milieux judiciaires, rien n'était plus facile puisque la sœur du pirate était une proche collaboratrice du secrétaire d'Etat à l'environnement et aux affaires sociales...

La jeune femme a été laissée à la disposition du juge d'instruction. De source politique, on indique que le premier ministre, actuellement en voyage au Zaïre, pourrait retirer sa plainte, aucun préjudice — sinon moral — n'ayant été causé au système Bistel généralement qualifié par la presse de « jouet » du chef du gouvernement. — (AFP.)

Diplomatie

L'avenir du Cambodge

Difficiles négociations entre Khmers à Fère-en-Tardenois

Les négociations entre Cambodgiens ont repris, lundi 7 novembre, à Fère-en-Tardenois, dans la région parisienne. Le prince Sihanouk, M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, et M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), participent à ces discussions qui doivent prendre fin mardi après-midi. Auparavant, le prince Sihanouk avait reçu, samedi, M. Son Sann et, dimanche, M. Hun Sen.

Cette réunion, à l'image des précédentes négociations entre Khmers, semble se prêter aux coups de théâtre. Il a fallu trois jours de tractations pour régler les questions de protocole. Dimanche, le prince a accepté de participer personnellement aux discussions, alors qu'il avait envisagé de confier la direction de sa délégation à son fils, le prince Ranaridh. De son côté, M. Hun Sen est revenu sur son refus de rencontrer — s'il se présente, ce qui n'est pas entièrement exclu — M. Khieu

Samphan, le représentant attitré des Khmers rouges.

L'intérêt de cette conférence dépendra, pour l'essentiel, des propositions concrètes que M. Hun Sen doit émettre lundi, et de l'accueil que leur réservera le prince Sihanouk. La délégation de Phnom-Penh entend, en outre, obtenir des éclaircissements de la part de M. Son Sann, qui représente l'autre faction anticomuniste de la résistance khmère et qui a tenu des propos très sévères, mercredi dernier, à la tribune des Nations unies sur le régime de M. Hun Sen.

Au total, trois séances de travail sont prévues : deux lundi et une mardi après-midi. Rencontrant la presse dimanche, à l'issue de leur déjeuner de travail à Fère-en-Tardenois, le prince Sihanouk et M. Hun Sen n'ont pas préjugé l'issue des entretiens.

JEAN-CLAUDE POMONTL.

Les négociations irano-irakiennes

M. Perez de Cuellar est reparti à New-York les mains vides

Genève (Nations unies). — Le secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuellar, a quitté Genève, samedi 5 novembre, sans avoir pu débloquer, comme il en avait le ferme espoir, les pourparlers de paix entre l'Iran et l'Irak.

Tout au plus a-t-il pu indiquer, à l'issue d'une ultime réunion avec les ministres des affaires étrangères des deux pays, avoir constaté « très clairement la détermination politique » de l'Iran et l'Irak à se conformer au cessez-le-feu.

Il a également pu faire état de « l'atmosphère très agréable », qui a régné au cours de la nouvelle série de discussions, commencée le 31 octobre, ajoutant : « Ce n'est pas parce que je pars que le processus est interrompu. Nos représentants spécial, M. Jar Eliasson, poursuivra les négociations toute la semaine prochaine et me fera un rapport au plus tard le 16 novembre ».

« On ne peut à ce stade parler de résultat », a confirmé le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, qui a souligné son

intention de poursuivre les pourparlers « de bonne foi et avec sérieux », et a rappelé que, pour avoir un accord, il fallait être deux.

Le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati, a estimé pour sa part que la négociation était bloquée en raison du refus de l'Irak d'accepter le retrait des troupes sur les frontières internationalement reconnues, « éliminé » de tout progrès. — (AFP.)

● SÉNÉGAL : reprise des relations diplomatiques avec la Libye. — Après le Zaïre, le Sénégal s'apprête à rétablir ses relations diplomatiques avec la Libye, rompues en juin 1980 à l'initiative du gouvernement sénégalais. La rupture de ces relations faisait suite à des accusations sénégalaises d'ingérence inadmissible de la Libye dans ses affaires intérieures. A l'époque, Tripoli accueillait des opposants intégristes musulmans sénégalais et avait enrôlé des Sénégalais pour des actions de déstabilisation au Sénégal. — (AFP.)

# Société

## Le comité d'éthique se prononce sur les expérimentations en cas de mort cérébrale

Un rapport et un avis du comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé sur « l'expérimentation médicale et scientifique sur des sujets en état de mort cérébrale » ont été rendus publics lundi 7 novembre.

Selon ces textes, « un médecin ne peut procéder à des expériences sur un sujet en état de mort cérébrale, à moins que le sujet n'ait déclaré de son vivant, et par écrit, vouloir faire « don de son corps à la science » ou à la « recherche scientifique ».

Quelques mois après le procès de Poitiers — au cours duquel il fut révélé qu'une expérimentation avait été faite sur un sujet en état de « coma dépassé » — à des fins médico-légales par le professeur Alain Milhaud du CHU d'Amiens, « l'avis du comité d'éthique était très attendu. La question posée était extrêmement simple : est-il ou non licite pour un médecin de faire des expérimentations scientifiques sur des sujets en état de « coma dépassé » ?

Avant toute chose, et rejoignant en cela la position de l'Académie de médecine (le Monde du 27 mai), le comité d'éthique estime que « le terme de « mort cérébrale » doit être préféré à celui de « coma dépassé » afin d'éviter la confusion avec les comas prolongés ». La mort cérébrale, précise l'avis, « signifie l'arrêt irréversible de toute activité du cerveau (hémisphères et tronc cérébral). Elle correspond à une destruction de l'ensemble des cellules cérébrales. Le cerveau est mort mais les fonctions de maintien de la vie sont assurées par un sang dont la teneur en oxygène et en gaz carbonique est maintenue au niveau physiologique grâce à la respiration artificielle ».

Un tel état, ajoute le comité d'éthique, n'est possible que par l'intervention des techniques modernes de réanimation. Il ne peut être maintenu que quelques jours. Et le comité d'éthique de trancher une bonne fois pour toutes : « La mort cérébrale est la mort de l'individu ».

Dès lors que le diagnostic de mort cérébrale est posé — l'avis précise en

détail les signes de la mort cérébrale — et que le certificat de décès est fait par deux médecins hospitaliers, il peut être procédé en vertu du décret du 31 mars 1978 à un prélèvement d'organes en vue d'une transplantation.

En revanche, précise l'avis du comité d'éthique, « le contrat tacite qui lie le malade et le médecin ne comporte pas que le médecin puisse procéder ou laisser procéder sur le malade à des expériences scientifiques ». « L'intérêt de la recherche scientifique est à prendre en considération, admet le comité d'éthique, mais nous devons placer en premier le respect dû à la personne et à sa dépouille mortelle, la loyauté vis-à-vis de sa famille, la confiance qui ne peut être trahie ». C'est pourquoi, indique l'avis, « nous ne pensons pas que l'on puisse pour des expériences scientifiques, se prévaloir d'un consentement présumé du sujet comme la loi permet de le faire pour les transplantations d'organes. Il y a une différence entre une transplantation d'organe susceptible de sauver une vie humaine dans l'immédiat et une expérimentation dont le résultat n'est pas prévisible ».

En conséquence, le comité d'éthique « estime qu'un médecin ne peut procéder à des expériences sur un sujet en état de mort cérébrale, à moins que le sujet n'ait déclaré de son vivant, et par écrit, vouloir faire « don de son corps à la science » ou à la « recherche scientifique ».

On aurait pu s'attendre à ce que l'avis fasse état de la nécessité de demander, avant chaque expérimentation, l'accord d'un comité d'éthique. Dans leur rapport, les membres du comité national d'éthique abordent cette question et estiment « qu'il serait vain d'écarter la possibilité de réunir d'urgence un comité d'éthique pour chaque cas ». En outre, précise le rapport, « il y a peu de lieux de crainte aussi la disparité des avis donnés par les divers comités d'éthique locaux, servant une certaine confusion et créant une jurisprudence hétéroclite qui ne serait pas longtemps tolérable ».

La position du comité d'éthique est en fait plus nuancée qu'il n'y paraît.

Elle pourrait même satisfaire tous ceux qui, à la suite du professeur Alain Milhaud, ont signé un « Testament de vie » (le Monde du 10 mars). Dans ce texte, les signataires indiquent en effet : « Dans le cas où après un accident je me trouverais en coma dépassé (mort cérébrale = mort), j'accepte que mon corps serve en priorité aux prélèvements d'organes à des fins thérapeutiques ou pour toute autre expérimentation utile aux progrès et aux connaissances médicales ».

### Non pour les états végétatifs

Ces signataires seront, en revanche, moins satisfaits d'un autre rapport du comité d'éthique, consacré celui-là aux expériences sur un sujet en état végétatif chronique. Selon le comité, en effet, ces sujets « sont encore des personnes humaines, ce sont des malades. Leur cerveau n'est pas mort. Ils ne sont plus dans le coma. Peut-être ont-ils conscience de quelque chose, peut-être ressentent-ils certaines douleurs ». Cet état végétatif chronique peut durer des années à condition de pourvoir des soins. Une récupération n'est pas impossible au cours des premiers mois.

En conséquence, et en reprenant un avis publié le 24 février 1986, les membres du comité d'éthique estiment que le médecin « ne peut se servir d'un sujet en état végétatif chronique pour d'autres expériences que celles qui pourraient avoir une utilité pour le malade lui-même ».

Pour leur part, les signataires du « Testament de vie » étaient prêts à aller plus loin : « Dans le cas d'un état végétatif chronique [...] j'accepte que les experts en recherche clinique pratiquent sur moi des essais diagnostiques et thérapeutiques d'intérêt général, présumés non dangereux ».

FRANCK NOUCH.

## La coordination des infirmières devient une association de type 1901

Les infirmières et infirmiers de la coordination réunis en assemblée générale, samedi 5 novembre, ont décidé de donner une structure officielle permanente à leur mouvement en formant une association loi de 1901. Ils ont également fixé un calendrier afin de maintenir une mobilisation pour aboutir à une grève générale fin janvier, avant les états généraux prévus en février pour étudier notamment la place des infirmières dans l'équipe soignante.

La coordination travaillait jusqu'ici dans la transparence. Les débats de samedi étaient à huis clos et les observateurs ont pu noter que les délégués étaient plus âgés et que les hommes et les représentants du secteur psychiatrique étaient plus nombreux.

A une très large majorité, l'Assemblée a voté pour « l'ouverture de vraies négociations sur la base de la plateforme revendicative », et a rejeté « une grève dure commençant avant janvier ».

Jusqu'à présent la coordination insistait sur son autonomie et acceptait sans enthousiasme que d'autres catégories se joignent à leur mouvement. Samedi, les partisans des actions communes sont parvenus, en jouant sur les abstentions, à faire voter que « la coordination nationale infirmière se donne pour priorité et urgence de tra-

vailer à la mobilisation unitaire » (pour : 151, contre : 118, abstentions : 110). Une décision qui entraînera peut-être une scission dans le mouvement, mais dont l'objectif était d'obtenir une mobilisation massive dans les hôpitaux afin de mettre en avant les revendications de tous les personnels et de pousser en première ligne le débat sur la santé et le fonctionnement hospitalier.

Le bureau a fait voter une autre motion qui fait passer le « combat unitaire » par le fameux comité de liaison dont les pouvoirs ont été scotchés d'assemblée en assemblée. Désormais, non seulement le comité peut organiser des actions communes, mais il pourra discuter des plate-formes de tous les collectifs et coordinations.

La coordination Ile-de-France voulait engager des actions dures (ultimatums, grèves) dès cette semaine, mais les difficultés de mobilisation en province l'ont obligée à abandonner ce projet. Elle s'est donc attachée à assurer une pérennisation du mouvement. La formule adoptée — l'association loi de 1901 — permet une officialisation et offre un cadre juridique indispensable pour, notamment, le recensement des fonds.

La création d'un syndicat a été repoussée à cause des nombreux abstentionnistes (31 pour, 135 contre, 224 abstentions) qui ont longuement expliqué qu'il était prématuré de créer un syndicat. Il est vrai que les membres déjà syndiqués de la coordination (notamment ceux de la CFDT, qui vont bientôt se réunir en congrès) préfèrent, dans un premier temps, régler leurs comptes au sein de leur fédération dont ils ont contesté l'autorité pendant le conflit.

Un détail qui peut avoir de l'importance dans les futures décisions de la coordination : une motion a été votée pour élargir la représentation de l'Ile-de-France, dont les positions sont plus radicales.

Enfin, pour complaire aux « participationnistes », l'assemblée a décidé d'accepter l'offre de M. Claude Evin de travailler avec le ministère au sein des commissions sur l'arrêté concernant l'entrée dans les écoles d'infirmières et sur la place et la mission de l'infirmière au sein des établissements (la coordination spécifie public et privé).

Des manifestations régionales ont été fixées pour le 14 novembre, jour de vote du budget de la santé au Parlement, pour le 15 novembre, à 14 h 30, devant le siège de l'Union hospitalière privée, où doit être discutée une des conventions avec le privé pour le 19 novembre, avec ensuite une assemblée générale afin d'actualiser la plateforme revendicative ; pour le 1<sup>er</sup> décembre, enfin, jour de mise en application du protocole d'accord. Le 1<sup>er</sup> mai 1989, la coordination souhaiterait organiser une manifestation européenne.

CHRISTIANE CHAMBEAU.

## FAITS DIVERS

● Remise en liberté d'un policier meurtrier involontaire d'une adolescente. — André Lafarge, quarante-deux ans, gardien de la paix qui avait mortellement blessé une adolescente en tirant une balle en l'air le 10 octobre, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), a été remis en liberté, vendredi 4 novembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Le policier avait été inculpé, le 11 octobre, d'homicide involontaire, par M<sup>me</sup> Catherine Sapène, juge d'instruction au tribunal de Bobigny. Contrairement aux réquisitions du parquet, le juge avait estimé que le policier qui vient d'être libéré devait être placé sous mandat de dépôt (le Monde du 13 octobre).

● Huitième inculpation dans l'affaire des pompes funèbres de Nice. — Olivier Robaut, directeur de la société de pompes funèbres Lamy-Touvain, de Nice, a été inculpé notamment de corruption active et active, le samedi 5 novembre, à la maison d'arrêt de la villa. Il lui est reproché d'avoir créé une caisse noire pour verser des gratifications aux employés de la morgue de l'hôpital Pasteur de Nice.

Cette inculpation est la huitième depuis l'ouverture d'une information fin août dans cette affaire (le Monde du 26 août).

## ENVIRONNEMENT

● La Bresse manifeste contre les déchets radioactifs. — Plus d'un millier de manifestants, dont deux conseillers généraux et les seize maires concernés, ont défilé, samedi 5 novembre, à Saint-Trivier-de-Courtes (Ain), pour protester contre le projet de stockage de déchets radioactifs envisagé par l'Agence nationale des déchets radioactifs (ANDRA). Ils ont mis le feu aux documents pris la veille dans les bureaux de l'agence et ils en ont symboliquement muré les portes. L'ANDRA a porté plainte contre un commando qui a neutralisé une pelleteuse du chantier. L'association Sauvegarde de la Bresse a, pour sa part, annoncé qu'elle avait disposé des mines sur la commune de Saint-Julien-sur-Reynouze, où l'ANDRA procède actuellement à des prélèvements de sol.

(1) Pour ce qui est des enfants de moins de trois ans, l'avis précise que l'imprégnation des signes de mort cérébrale est difficile et que de ce fait « la période d'observation doit être portée à quarante-huit heures ».

## Les policiers sont très fermement mis en garde contre le racisme et le mauvais usage des armes

Dans une circulaire de M. Pierre Verbrugghe

Les pratiques racistes, inadmissibles en elles-mêmes et sanctionnées par la loi, sont encore plus « intolérables » et « choquantes » lorsqu'elles émanent de fonctionnaires de police contre lesquels des sanctions « extrêmement sévères » seront demandées : telle est la substance d'une circulaire adressée à tous les gardiens de la paix parisiens par le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe. Ce dernier attire aussi l'attention des policiers sur l'usage de leur arme, parfois abusif, ce qui a conduit récemment à plusieurs incidents graves.

« Le déroulement de plusieurs affaires récentes, écrit M. Verbrugghe, me conduit à vous écrire personnellement en garde à l'égard de deux types de comportements intolérables : l'incitation à la haine raciale et un mauvais usage de votre arme de dotation.

« Deux de vos collègues ont ainsi facilité dernièrement la diffusion de tracts à caractère raciste : ils ont été suspendus de leurs fonctions et ils vont être évidemment traduits prochainement devant le conseil de discipline. Mais je souligne que je serai amené, à cette occasion, à demander à leur rencontre une sanction extrêmement sévère.

« La mise au service d'idéologies et de pratiques racistes répri-

mées par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, qui, en soi, n'est jamais admissible, est encore plus choquante, en effet, lorsqu'elle est le fait de fonctionnaires à la fois dépositaires d'une partie de l'autorité de la puissance publique et chargés de faire respecter la paix civile.

« C'est pourquoi, ajoute le préfet, je n'aurai à ce titre jamais aucune indulgence ».

M. Verbrugghe cite, ensuite, le cas d'un policier qui a récemment trouvé la mort « à la suite d'une erreur de manipulation » d'une arme et indique, d'autre part, que deux autres policiers ont été suspendus de leurs fonctions et déferés au parquet pour avoir « fait usage de leur arme (...) sans être en état de légitime défense ».

Datée du 24 octobre, la circulaire a été ou doit être lue dans tous les locaux de police, à chaque prise de service, par les commissaires ou brigadiers responsables.

## Deux maladies endémiques

Le ton particulièrement ferme de cette circulaire témoigne d'une volonté, sinon nouvelle, du moins, pour une fois, solennellement affirmée de s'attaquer à deux des maux qui sévissent de manière endémique dans certains services de police des grandes villes : le racisme et l'usage inconsidéré des armes.

« Sans être a priori plus racistes que la moyenne de la population dont ils sont issus, les gardiens de la paix, confrontés tous les jours aux phénomènes de la délinquance et de la misère, vivent dans un environnement qui, à l'usage, favorise la diffusion d'explications sociales simplificatrices. C'est sur ce terrain que se sont développées des organisations « syndicales » plus préoccupées de la dénonciation des immigrés que de la défense du statut professionnel de leurs adhérents, la principale d'entre elles étant la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), liée au Front national — qui en a assuré l'indépendance partielle — et à l'Association légitime défense. Une scission de la FPIP a, depuis, donné naissance au SPFF, groupuscule encore plus radical.

Le reste que des mains anonymes ont épinglé ou distribué des tracts racistes à plusieurs reprises, dans plusieurs commissariats. L'un de ceux-ci, diffusés dans le commissariat du vingtième arrondissement de Paris, a valu récemment à un brigadier membre du SPFF et à un gardien de la paix stagiaire une mesure de suspension. C'est cette dernière affaire qui est à l'origine de la circulaire du préfet de police.

Quant au problème de l'emploi des armes soulevé par M. Verbrugghe, il n'est pas moins actuel que les incitations à la haine raciale. A Paris et dans ses banlieues, chaque nuit est l'occasion d'incidents plus ou moins dramatiques liés au manque de maîtrise de leurs armes par des fonctionnaires. Chez beaucoup de policiers, le manque de formation et d'entraînement, comme les campagnes sur l'insécurité de ces dernières années, semblent avoir quelque peu gommé la conscience des contraintes qui pèsent sur eux en matière de tir, entraînant incidents ou méprises. Le 8 octobre, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), une adolescente de treize ans qui était à son balcon a été tuée par un

gardien hors service qui avait tiré en l'air pour intimider les protagonistes d'une dispute (le Monde du 11 octobre). Parfois ce sont les policiers qui sont, comme en témoignent les exemples cités par la circulaire, les premières victimes de leur laxisme professionnel.

Le tir, enfin, est parfois lié à la manifestation d'un racisme plus ou moins insidieux — de nombreux jeunes de banlieue s'en plaignent — ou à un racisme clairement avoué. C'est ainsi que, le 23 juin, en état de forte imprégnation alcoolique, l'inspecteur Serge Lecanu, secrétaire général de la FPIP, se sentant, selon ses déclarations « menacé » a tiré en l'air alors que passait à sa portée une voiture transportant « plusieurs individus de couleur ».

La prise de position du préfet de police lui vaudra, à n'en pas douter, quelques sévères critiques à l'intérieur de l'institution. Si aucun cadre de la police n'a pu, publiquement en tout cas, déposer à couvrir les actes racistes, la pratique quotidienne veut que de telles affaires se règlent plus souvent dans l'intimité du service que sur le front des troupes et, encore moins, sur la place publique. Nul doute que de nombreux policiers auront le sentiment d'être pris globalement à partie par une circulaire qu'ils n'apprécieraient que modérément. Mais le préfet de police semble convaincu qu'une énergie prise de position des responsables de la police parisienne, et avant tout de celui qui est le premier d'entre eux, est le seul moyen de contenir certaines inclinations souvent présentes dans un service de police.

GEORGES MARION.

## En Suisse

## La découverte d'un nouveau blanchiment d'argent de la drogue pourrait avoir des incidences politiques

fois admis qu'elle avait déjà vécu des semaines plus agréables que les dernières, tout en ajoutant qu'elle espérait que les gens sauraient faire la distinction entre elle-même et son mari. Elle a aussi rappelé qu'elle avait personnellement pris l'initiative de proposer au Parlement un renforcement des dispositions du code pénal pour mieux combattre le blanchiment d'argent provenant du trafic de drogue ou d'origine douteuse.

Cette nouvelle affaire de recyclage de « narco-dollars » a mis en évidence les lacunes de la législation actuelle. Pour l'instant, il ne s'agit pas d'un délit à moins que l'argent « lavé » ait été « réinvesti » dans le trafic de drogue. Tout au plus existe-t-il, depuis le scandale de détournement de fonds qui avait éclaté en 1977 à la filiale du Crédit suisse à Chiasso, une « convention de diligence » en vertu de laquelle les banques se sont engagées à vérifier « consciencieusement » l'identité de leurs clients. Elles ont eu beau se satisfaire de cette convention sensiblement renforcée depuis lors, cela n'a certainement pas suffi à empêcher cette nouvelle filière baptisée « connexion libanaise » de « laver » entre un et 1,5 milliard de dollars sur des comptes en banque suisses.

Le ministère public du canton de Tessin a confirmé ce chiffre. Il précise qu'un coup de filet, en février 1987, à Bellinzona, avait permis l'interpellation de neuf personnes et la saisie de cent kilos de morphine-base et d'héroïne, le plus gros procès jamais enregistré en Suisse. Parmi les personnes arrêtées se trouvaient six Libanais, un Syrien, un Suisse d'origine turque et un Turc. Actuellement, deux des Libanais sont toujours en détention préventive au Tessin, inculpés de violation de la loi sur les stupéfiants, de participation à une escroquerie et de faux dans les litres.

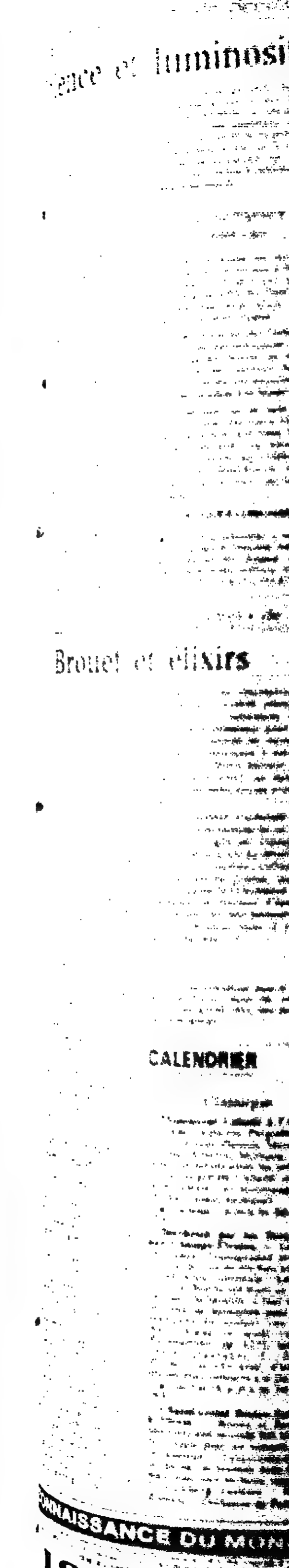
### Un réseau de cinquante membres

Selon les révélations du Tages an Zeiger, les deux Libanais inculpés seraient les cerveaux de ce réseau qui compterait de cinquante à soixante membres. La « connexion libanaise » contrôlerait le trafic d'un bout à l'autre de la chaîne depuis les plantations de pavot jusqu'aux opérations de blanchiment de l'argent. Ses ramifications s'étendent du Liban à la Turquie en passant par la Syrie, l'Iran et l'Irak, et se prolongent jusqu'en France, aux Etats-Unis et en Suisse. Transitant par Sofia, l'argent était acheminé vers Zurich puis déposé auprès de sociétés financières ou sur des comptes dans les trois principales banques suisses. Le juge instructeur de Zurich a indiqué que plusieurs comptes bancaires avaient été bloqués, et des renseignements demandés sur leurs propriétaires.

En août dernier, la société Sharkarchi avait été mise en cause par la télévision turque pour être mêlée à un trafic d'or entre la Suisse et la Turquie. Le nom de M. Kopp, encore vice-président de cette société, fut cité, de même qu'il fut associé à d'autres affaires plus ou moins douteuses. Une enquête avait été ouverte à son sujet pour fraude fiscale. La crédibilité de M<sup>me</sup> Kopp ne risque-t-elle pas de pâtir de ces accusations ?

La « connexion libanaise » n'a donc pas fini de susciter des interrogations en Suisse. Faut-il déjà y voir comme plusieurs quotidiens un prolongement de la « Pizsa connexion », réseau analogue de blanchiment de narco-dollars, qui avait défrayé la chronique dans le Tessin de langue italienne en 1985 ?

JEAN-CLAUDE BURRIER.



CONNAISSANCE DU MONDE  
ISRAEL



# Culture

## MUSIQUES

Réentendre Fats Domino

### La fin des fayots



CLAUDE GUSTON

seulement, d'ailleurs, quand il chante à déchirer l'âme *Trouble blues*. Mais quand il rit tout autant.

A vingt ans, il enregistre *The Fat Man*. Le succès est immédiat, colossal, inattendu. C'est la dernière fois que Domino signe Antoine. Il est désormais « Fats » Domino, comme le héros du film de Rossen, *The Hustler*, s'appelle Minnesota « Fats ». Question de corpulence (et de beignets, de poulet frit et de haricots rouges).

Il connaît alors ses meilleures années d'invention, se change en légende pour la communauté noire, plonge avec ravissement dans le blues et la ballade, un œil toujours tourné vers le pays et la maison — les gens du Sud sont incorrigibles (*Hey L.A.-bas, Going Home*).

Il est le premier artiste noir à passer à la gloire universelle tout seul, avec *Ain't That Shame*, sans intermédiaire, sans se faire piquer ses trouvailles par des blancs-bees montés en épingle par les radios et les compagnies de disques. Le premier à franchir la ligne d'apartheid qui passait même dans la voix, surtout dans la voix (*O tempora, o mores...*).

Et là commencent les vraies années de succès : *Blueberry Hill*, *I'm in Love Again*, *My Blue Heaven*, *Poor Me*, *Blue Monday*, *Walking to New Orleans* (décidément, une idée fixe). Il gagne en audience ce qu'il perd en qualité propre : c'est l'absolue loi du genre. Tout le monde veut le chanter. Puisse-t-il n'être plus exactement lui-même, on le découvre à tout va. Trop tard, mais c'est le jeu.

La télévision et le cinéma lui font fête (on accepte même son image : c'est dire, c'est vraiment un tournant, la fin des fayots et le début des haricots rouges pour tous). Comme il a commencé tôt, avant tout le monde, on s'imagine l'avoir toujours connu et, évidemment, l'avoir trop entendu. On n'a jamais trop entendu Fats Domino. Personne ne peut prendre des airs lassés aux premières notes de *Blueberry Hill*. Personne.

Justement, parce qu'on en sait le syncope, cette lecture agaçante, ce mouvement des mots qui pousse et entraîne comme un sanglot. Or alors, il convient de méditer les derniers vers de la fable, les moins connus : « Ne sentirez-vous plus de charme qui m'arrête ? Ai-je passé le temps d'aimer ? » Et plutôt que de se replier sur des moues d'enfant gâté, méditez l'exemple de l'épouse de Fats Domino : elle n'a vu son mari en robe qu'une fois, surprise sage, avant leur mariage, il y a plus de trente-sept ans. On dit qu'elle n'en est pas lassée.

FRANÇOIS MARMANDE.  
\* Fats Domino au Méridien-Paris-Boule, club Lionel Hampton, du 7 au 20 novembre (sauf le 13 et le 17), à 22 h 30 et 0 h 15. Tél. : 47-58-12-30.

### L'intégrale des quatuors de Beethoven

## Violence et luminosité

Le Quatuor Alban-Berg donne actuellement au Théâtre des Champs-Élysées une intégrale Beethoven d'une extrême beauté, qui sera présentée dans quatorze grandes villes européennes.

Comment résister à un tourbillon beethovenien d'une telle violence ? Le Quatuor Alban-Berg nous éblouit de toutes parts dans ces interprétations drues, survoltées, sèches. Dès le premier thème, s'acharnant du *Quatuor en ut mineur op. 18 n° 4*, il prend l'auditeur à la gorge et ce le lâchera plus jusqu'à la fin, même dans l'*andante* galant tout en notes piquées, très brèves, presque électriques, même dans le *menuet* où il coupe un peu court au lyrisme, et naturellement dans la fournaise du *rondo final*, où le premier couplet mériterait peut-être de plus nettes respirations.

Mais que de splendeurs dans le quatuorisme *Quatuor en ut mineur op. 131* avec cette sonorité si ferme et frémissante à la fois qui irrigue les lignes de la fugue ! Les musiciens font patte de velours, se surprennent peut-être à rêver, même si à la fin ils dénaturent de poignants *sfzando* sous une violence vraiment abusive.

Tous les mouvements s'enchaînent ensuite dans une suprême

clarté — l'échange entre les quatre partenaires atteint à une sorte de divination au-delà de l'infaillibilité, comme un jeu supérieur avec les formes — la subtilité, le goût le plus fin, la poésie naïve ou fantastique, colorent les variations qui montent jusqu'à ces entrelacs sublimes d'arabesques de cristal.

### L'intelligence musicale

Le *presto* dans un milieu des étoiles jusqu'à la plainte si bouleversante de l'*adagio* qui précède l'immense bataille du *final*, épique et fabuleuse sous leurs archets comme la *Grande Fugue*.

On est confondu par l'intelligence musicale de ces musiciens qui font saillir tous les détails, les moindres suggestions de l'écriture beethovenienne à travers ces trajectoires fulgurantes, tendues à se briser.

Et pourtant on se sent parfois comme écrasé, par cette vision qui vous transperce, qui vous fait frissonner, malgré son admirable lumière ; passé au crible de la modernité, Beethoven serait-il dépourvu à ce point de tendresse humaine ?

JACQUES LONCHAMPT.

\* Lire notre calendrier. L'intégrale a été gravée par le Quatuor Alban-Berg chez EMI sur dix disques compacts réunis dans trois coffrets (CDC 7, 47 127 à 129, 131 à 133, 135 à 138).

Pianiste, chanteur, compositeur et chef d'orchestre, Antoine Domino, dit « Fats », en raison de son poids, est au club Lionel Hampton (deux concerts par soir) du 7 au 20 novembre, avec quatorze musiciens. Inchangé, au bout de cinquante ans de carrière, soixante ans d'âge et soixante-dix millions de disques vendus dans le monde. Elvis Presley n'en a pas fait autant.

A soixante ans — soixante ans seulement on le croit toujours plus âgé — Fats Domino passe dix mois par an loin de la maison. Pourtant, il n'aime pas les avions. Mais la musique de La Nouvelle-Orléans voyage si bien ! Son épouse n'a jamais quitté la ville (« Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre : l'un d'eux — selon la version douloureuse de Tristan Bernard — s'envolait au logis. » Point final).

Ce n'est pas que Fats Domino s'ennuie au logis. Simplement, il fait son métier de pionnier du rock and roll avec conscience. De toute façon, il doit bien rentrer de temps en temps au logis, puisqu'il a huit enfants.

Sur la route, il vit à l'hôtel, avec la télé et sa Bible. Et il fait la cuisine pour l'orchestre (haricots rouges, poulet frit, beignets, un parfum de La Nouvelle-Orléans). A tout bout de champ, où qu'il soit, il appelle sa femme (« Amants, heureux amants, voulez-vous voyager... »)

Le reste du temps, il chante *Blueberry Hill* comme au premier jour et descend dans la salle en dansant à la fin du récital, ainsi que tous les publics du monde entier attendent qu'il le fasse, s'imaginant chaque fois que ce n'est que pour eux. Sans un brin de cérémonie, le souvenir de La Nouvelle-Orléans ne vaudrait pas tripette.

Fats Domino est un homme sans histoire sur qui la chance est tombée. Des types comme lui, plus doués même, le quartier en regrettait. Il est né en 1928. Le père taquinait le violon, et l'oncle maternel (celui dont on compte : revoir les *Structures de la parenté* de Lévy-Strauss) jouait avec des clients sérieux comme Kid Ory ou Oscar Celestin qu'on nommait Papa Celestin (ce qui ne fait pas très festival de Bayreuth, il faut bien l'avouer).

S'étant donné des leçons à lui-même sur une espèce de piano qu'un cousin éloigné avait oublié chez ses parents (oublier un piano... Toute une civilisation en trois mots), il

commence une carrière semi-professionnelle sur les dix ans. On veut dire par là qu'il ramène à la maison les trois sous qu'on lui lance dans des bistrot assez modestes.

Il vient d'achever à la même époque des études assez fulgurantes que profitables, puisqu'elles lui permettent d'écrire une certaine de chansons reprises par la planète entière. Pour l'instant, de jour, il est à l'usine. Les deux ne lui sont pas encore carrément tombés sur la tête.

### Un voile de mélancolie

Pour fixer les idées, il faut savoir que l'style New-Orléans de l'époque a exactement le même rapport avec ce qui s'est assez désastreusement répandu sous ce vocable (ter-

rases de cafés, plages, bals d'écoles d'ingénieurs, meetings du Front national), que la Callas avec Rika Zaraï. D'ailleurs, à ce moment-là, il n'y a plus de style à proprement parler. Les bordels de Storyville, le quartier le plus vibrant, sont fermés depuis 1917 (*le Monde* du 1<sup>er</sup> novembre), et Antoine Domino est plutôt un pianiste de blues influencé par toutes les modes du temps : les grandes machines à swing de Kansas-City, le poivre des Caraïbes, les rythmes nouveaux, la sauce méditerranéenne et le vieux fond de Dixieland.

Dans un bain de gaieté non feinte, de jovialité débridée, Fats promène toujours sa voix truculente et son (presque) imperceptible mais ténace voile de mélancolie. La mélancolie du départ et des bateaux. La mélancolie des gens du Sud. Pas

### Le « Deuxième Concerto pour piano » de Berio

## Brouet et élixirs

Où l'on voit qu'une suite dodécaphonique de Schoenberg peut être plus plaisante qu'un divertissement de Berio.

Qui a dit que les abonnés de l'Orchestre de Paris n'aimaient pas la musique contemporaine ? Non, ils pas, vendredi, applaudi avec acharnement, comme une symphonie de Beethoven, la création du *Deuxième Concerto pour piano* de Luciano Berio ?

Bien loin de tant de superbes partitions de son auteur, l'œuvre ne semble pourtant pas mériter tant d'honneur. C'est un brouet à l'eau claire, bien peu substantiel, mais violent et tressautant en permanence, épuisant pour le pianiste, ténant de figures abstraites, fécond en notes répétées, attaqué sur le mode percussif vingt-six minutes durant.

Berio a pris pour base son premier concerto, *Points on the Curve to Find* (une partition très volubile mais bien plus séduisante) et il intitule ce second concerto *Echoing Curves*, où écrit-il : « *la linéarité, la symétrie et le caractère monodique des Points sont jetés dans une sorte de chambre d'échos* [...] »

### Une bonne humeur merveilleuse

Le piano et les deux grosses masses d'orchestre se couvrent et se neutralisent mutuellement, si bien qu'on ne perçoit qu'une nébuleuse sonore sans forme, les propositions effroyablement linéaires et schématiques du soliste suscitant des « échos », des prolongements qui se perdent dans l'orchestre.

Au bout d'un quart d'heure, le tempo frénétique s'apaise et le piano dialogue avec un orgue électrique sans que les notes soient frappées moins brutalement. La conclusion enfin calme, sur de longues bandes instrumentales, n'accorde pas pour autant de reconfort poétique.

Daniel Barenboïm défendait héroïquement cette œuvre qui lui est dédiée, sous la direction de Pierre Boulez qui nous avait heureusement offerts auparavant, avec sept musiciens de l'Ensemble InterContemporain, un élixir, un antidote capable de lutter contre tout déception : l'exécution étincelante de la *Suite* op. 29 de Schoenberg (piano, trio à

cordes, trio de clarinettes) qui transfigurait l'aridité présumée de cette œuvre strictement sérielle, comme le compositeur avait transfiguré les musiques de danse et de variétés germaniques à son époque (1925). Une bonne humeur merveilleuse, une alacrité, un dynamisme enivré dont nous allions avoir grand besoin...

Et le concert s'achevait dans la lumière harmonieuse de la *Mer*, de Debussy, dirigée par Daniel Barenboïm, dont le souci du détail, un peu trop accusé parfois, s'effaçait derrière un ample lyrisme, tandis que les musiciens de l'Orchestre de Paris donnaient le meilleur d'eux-mêmes en souvenir de leur premier patron, Charles Münch, mort il y a tout juste vingt ans (1).

J. L.

(1) Une exposition dans le foyer de la salle Pleyel réunit de très belles photos du grand chef, des documents, des témoignages.

### CALENDRIER

#### Classique

Monteverdi Caballé à l'Attiéso. — Dans Gasparini, Pergolesi, Giordani, Galuppi, Puccini, Mercadante, Gomes, Albeniz, Morpon, Turina, sans distinction entre les petits maîtres et les grands, Caballé, on ne s'en lasse jamais (ici accompagné par Michel Zanetti au piano).

\* Ce lundi 7, à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-41.

Beethoven par les Berg (suite) aux Champs-Élysées. — La clarté, l'éclat, l'homogénéité de ce quatuor est le fruit de dix-huit années de cohabitation musicale. Les *Quatuors* de Beethoven étant un de leurs chevaux de bataille, il faut planifier ce mois de novembre pour ne pas manquer de croiser ces quatre Autrichiens ce lundi (premier *Rasumovsky*, op. 127), lundi prochain (*Quatuors*, 3, 10, « *Les Harpes* » et 13) avec, d'ici le 28, encore deux concerts à la clé.

\* Les 7 et 14, à 20 h 30. Tél. : 47-04-74-57.  
Classé-croisé Boulez-Barenboïm à Pleyel. — Boulez et Barenboïm associent une seconde fois leur force de frappe pour un concert à deux orchestres : Intercontemporain dirigé par le premier dans la *Sérénade avec voix de basse*, opus 24, de Schoenberg (soliste : Stephen Roberts) ; Orchestre de Paris dirigé

par le même pour la création française du *Concerto pour piano*, d'York Hiller. Barenboïm passera du clavier à la tribune pour diriger les *Images*, de Debussy.

\* Les 9 et 10, à 20 h 30. Tél. : 45-63-07-96.

Ciccolini joue français à Issy-les-Moulineaux. — Cinquante ans de la vie artistique française ou l'univers musical de Vincent d'Indy : tel est le thème d'une exposition qui se tient actuellement à Issy-les-Moulineaux. Le pianiste Aldo Ciccolini, au style délicieux, est pour l'occasion convié pour un récital Ravel, Séverac, Pierné et, bien sûr, Vincent d'Indy.

\* Samedi 12, à 20 h 30. Palais des congrès. Tél. : 46-42-70-91.

#### Jazz

Didier Levallet à Demos. — Le bassiste et compositeur Didier Levallet vient de publier un disque *Euridice* (CD, EVC 06) à la tête de son Swing Strings System (guitares, violons, violoncelles), un des groupes les plus originaux du moment. L'entreprise de Didier Levallet se poursuit, optimiste et toujours nouvelle, avec des musiciens de qualité (Pifarély, Capon, Benhamon, Couturier, etc.) Il est à Demos pour un soir.

\* Mardi 8, Demos, à 21 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

Badaut au Sunset. — Un des jeunes pianistes et animateurs les plus entreprenants. On le connaît en grand orchestre (La bande à Badaut). Mais en club, dans l'intimité du trio, l'écoute est différente. Plus exigeante et plus familière à la fois. A découvrir.

\* Mardi 8 (jusqu'au 12), au Sunset, à 22 heures. Tél. : 40-26-46-60.

André Condouant, guitariste. — Guadeloupéen, André Condouant est un musicien trop discret. Pas un professionnel pourtant qui se trompe sur sa qualité. Il suffit de considérer le groupe réuni pour son passage d'un soir au New-Morning. Sa carrière est longue. Et il ne cherche aucune ligne de fuite, aucune synthèse en trompe-l'oreille : Condouant est juste un guitariste de jazz. Il n'y en a pour ainsi dire plus.

\* Mercredi 9, au New-Morning, à 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Manuel Rocheman en solo. — Pianiste de la dernière génération, fidèle à Martial Solal mais en train de trouver sa propre voie, Manuel Rocheman explore un univers intérieur très tendu et secret. Rien de hâbleur, rien de démonstratif : sur un fond technique (classique) extrêmement solide, une démarche poétique, douce.

\* Vendredi 11, Demos, à 21 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

CONNAISSANCE DU MONDE  
SALLES PLEYEL : Lundi 7 novembre 1988 (19 h 30), mardi 8 (19 h 30), mercredi 9 (19 h et 20 h 30), jeudi 10 (20 h 30), vendredi 11 (19 h, 18 h 30 et 21 h), dimanche 13 (14 h 30)  
FILM DE LOUIS PANAASSÉ - TERRE D'ISRAËL  
La Galiléa, La Judée, Mer Rouge, Jérusalem. Vues dans un libbouz. Aller au déer.  
Les Sémites. A l'écoute des chrétiens, des juifs et des musulmans.  
PROGRAMME SUITES : MEXIQUE, PAYS D'AMAZONIE. Tél. : 45-61-10-88 - Luc. SALLE PLEYEL 29.

JARDIN D'HIVER  
THEATRE OUVERT  
JACQUES BONNAFFE CATHERINE JACOB  
PARIS-NORD  
Attractions pour noces et banquets  
DERNIERE LE 19 NOVEMBRE  
Représentation ouverte le 11 novembre

DEMAIN, J'ENLEVE MA CENSURE  
LA GONNIFERTE  
Produit par...  
Distribué par...

Verbrugge  
ment mis en garde  
usage des armes

liques

argent de la drogue  
olitiques

# Culture

## MUSIQUES

Une biographie iconoclaste de John Lennon

### Contestataire en costume de zombie

Huit ans après sa mort, l'image de l'ancien Beatle est mise à nue Et à mal.

Albert Goldman, ancien professeur à l'université Columbia, est un spécialiste des biographies qui dérangent. Il y a sept ans, il a publié ainsi un portrait d'Elvis Presley, Caligula à l'heure des Cadillac et du fast food livré aux excès en tout genre. Aujourd'hui il raconte John Lennon, celui qui, chez les Beatles, était l'élément dur, le contestataire. Albert Goldman a mené six années d'enquêtes et a interviewé amis, parents et associés du musicien. Il livre présent un portrait iconoclaste de l'auteur d'Imagine, « toujours abrité derrière quelque un qui soit capable de lui dire ce qu'il peut faire. Il peut se révolter contre ses anges gardiens, les quitter. Mais la porte par laquelle il sort conduit toujours à une relation du même ordre. La seule fois où il a essayé de s'engager sur cette terre incertaine où ne régnait aucune figure de mère protectrice, il s'est enlisé dans les sables mouvants d'un « week-end perdu », un épisode qui le hantera jusqu'à la fin de sa vie ».

Goldman relate bien sûr l'aventure des quatre petits « pros » de Liverpool. Mais à New-York, où il s'est réfugié dans les années 70, John Lennon allait vivre comme un reclus, dans le fameux immeuble des stars du Dakota, face à Central Park. Entre 1975, où il rassemble sur un album ses rocks préférés, et 1980 où il enregistre Double Fantasy, un « divertissement de cœur », selon le sous-titre du disque, il observe un silence total.

Plusieurs fois, l'ancien Beatle a voulu repartir de zéro. « Chaque fois qu'il s'est découvert une nouvelle passion, dit encore Goldman, que ce soit le LSD, la méditation transcendante ou la thérapie par le cri primal, il a espéré renouveau. A présent, il reste enfermé dans sa chambre, « amorphe », évitant de toucher qui que ce soit et fumant « des sticks thaïlandais, (prenant) « l'héroïne et (mangeant) des champignons hallucinogènes. Quand il ne dort pas, il semble plongé dans une transe où personne ne peut le rejoindre. Il est devenu un fantôme dont la présence se fait à peine sentir dans la maison ». Et quand il sort de sa chambre, c'est pour errer dans les rues comme un zombie.

John Lennon est l'un des auteurs rock à avoir le plus célébré l'indépendance et la liberté de l'individu. Le livre d'Albert Goldman le montre envahi d'une étonnante peur de la vie, victime de la violence et façonné par elle dès sa jeunesse. « Ce livre, c'est comme si John avait dit assis dans une deuxième fois », a déclaré Yoko Ono, singulièrement mise à mal (et singulièrement négligée) par les enquêtes d'Albert Goldman. Paul McCartney, que Goldman n'a pas pu compter non plus parmi ses témoins, mais dont les conflits avec son ancien partenaire sont décrits sans ménagement, a qualifié le même ouvrage de « ramassis d'ordures ».

C. F. ★ Stock, 460 pages, 129 F.

galerie ariette gimaray

**DMITRIENKO**

"couples"

19 octobre - 19 novembre 1988

12, rue mazarine, paris 6<sup>e</sup>

tél. 45.34.71.80

AVANT DE MOURIR IL VEUT SAVOIR POURQUOI ?

## CINÉMA

Les cinéastes danois à la conquête de Paris

### Visages de l'adolescence

Sofie Graabøel — une découverte — est Ester dans les années 30 et la moderne « Juliette » des années 80. Les lycéens de Twist and shout appartiennent aux années 60.

Depuis quelques années, le cinéma danois, en pleine renaissance économique et artistique, triomphe dans les festivals internationaux. A Paris, un récent festival (du 19 au 25 octobre) a donné le coup de projecteur à la sortie de *Pelle le conquérant* de Bille August. Et à celle de deux œuvres ayant en commun le thème de l'adolescence, mais d'esprit et de style totalement différents.

*Les Rues de mon enfance* a été réalisé en 1986 par Astrid Henning-Jensen, septuagénnaire qui, seule ou associée à son mari Bjarne Henning-Jensen (se souvient-on de la fille de l'homme et de Uro ?), a une longue carrière derrière elle. Très populaire au Danemark, Astrid Henning-Jensen y a connu un — nouveau — grand succès avec ce tableau de mœurs d'un quartier ouvrier de Copenhague au début des années 30.

L'humanisme de Bille August

Une adolescente, Ester (Sofie Graabøel), vit avec ses parents et son frère Carl dans un logement exigü, au fond de la cour d'un immeuble pour prolétaires. Les idées socialistes de son père la pèsent un peu à l'écart de ses camarades d'école. Elle rêve, écrit des poèmes en cachette, se heurte aussi aux difficultés de l'existence.

Le film n'escamote pas la misère et la promiscuité, mais évite le naturalisme. La reconstruction « rétro » est comme un enjolivement du souvenir.

Astrid Henning-Jensen a choisi la tendresse, l'amitié à l'égard de ses personnages et fait la part belle à sa jeune interprète, charmante, sensible, discrètement émue. Sofie Graabøel est considérée comme la nouvelle star danoise (elle apparaissait dans *Gauguin* d'Henning Carlsen, elle joue dans *Pelle le conquérant*). Elle a deux ans de plus dans *Rami et Juliet* d'Eric Clausen, peintre en bâtiment devenu cinéaste, et qui porte sur le Danemark contemporain un regard très critique.

Juliet, caissière de nuit d'un garage de la banlieue de Copenhague, s'éprend de Rami (Saleh Malek), un jeune Palestinien réfugié. Placé sous le double signe de Shakespeare et de *West Side Story*, ce film revendique avec violence — et une surprenante frénésie esthétique — le droit à l'amour contre les préjugés des familles, le racisme et les ferments de mort des luttes politiques, ce qui ne va pas sans ambiguïté. Le couple, symbole d'une jeunesse qui veut simplement vivre et aimer, se débat dans un univers de couleurs métalliques et froides.

Eric Clausen, toute originalité affirmée, a frappé fort, ce qui n'a pas plu au public danois. Bille August tournait, lui aussi, le des aux conventions des films d'adolescence avec *Twist and Shout* (*Le Monde* du 24 avril), qui, réalisé en 1984 revenait sur le Danemark des années 60 pour la chronique d'une enfance victime de la morale puritaine d'une société petite-bourgeoise. L'hommage de Bille August fait chaud au cœur.

JACQUES SCLIER.

ERRATUM. — M. Jean-Marie Rosenzweig, de l'Association française de copologie (15, rue Nobel, 67460 Souffrèwerheim), nous indique que, contrairement à ce que Jean-Pierre Péroncel-Hugoz a écrit dans son article sur l'exposition copte de Louvain-la-Neuve (*Le Monde* des arts et spectacles du 13 octobre), sur la foi d'informations recueillies à l'université de Louvain-la-Neuve, les trois premiers congrès de copologie n'ont pas eu lieu à Rome, Varsovie et Québec mais au Caire (1976), à Rome (1980) et à Varsovie (1984).

## BICENTENAIRE

La Révolution française à Los Angeles

### Sous les palmiers, les cocardes

L'université de Californie, à Los Angeles, inaugure en ce début novembre sa part de célébration du Bicentenaire de la Révolution française. Un programme ambitieux.

Inauguré, sur ce rivage du Pacifique versé à l'Asie, dans cette métropole du vingt et unième siècle, et le dernier avant-poste de Far-West, incongru, l'air de la Carmagnole ? La Californie n'a pas laissé à la côte Est, traditionnellement tournée vers l'Europe, l'exclusivité du Bicentenaire de la Révolution française.

Et depuis quatre ans déjà, UCLA prépare activement, en collaboration étroite avec les services culturels du consulat français de Los Angeles, un programme d'expositions, de conférences, de cours et de manifestations culturelles particulièrement copieux. La présence française n'aura jamais été aussi importante sur la côte Ouest que pendant les quinze prochains mois.

L'exposition de cent quatre-vingts caricatures, « Politics and Polemics: French Caricature and the French Revolution 1789-1799 », inaugure cette série de manifestations. L'université américaine l'a proposée à la Bibliothèque nationale, et préparée conjointement.

Ces images de la Révolution, peu connues, seront une découverte pour le public anglo-saxon. « Et deux siècles après », précise Laure Beaumont-Maillet, conservateur en chef du département des estampes à la Bibliothèque nationale, elles n'ont rien perdu de leur virulence. « Il est vrai que dans le « Bébête-show » d'aujourd'hui, souvent, le ridicule tue ! L'exposition, assortie d'un catalogue complet, est attendue ensuite à New-York, Paris et Vizille.

Le programme académique est imposant. Difficile ensuite aux étudiants et au public californiens d'ignorer la Révolution française, ses faits ou ses interprétations. Une véritable cohorte d'universitaires et de chercheurs (français ou américains), ont été invités à participer à des colloques (Michel Vovelle de l'université d'Aix-Marseille, Claude Langlois de Rouen, Michel Melot du Centre Georges-Pompidou, Philippe Roger du CNRS, mèneront ce

mois-ci la conférence de la Western Society for French History).

De nombreux colloques de spécialistes et des réunions publiques auront lieu, notamment « Littérature et idéologie bourgeoises : l'écrivain dans la Révolution » (avec Jean-Claude Bonnet et Chantal Thomas du CNRS, Michel Delon de Paris-X Nanterre, Jean Sgard de Grenoble). « Les femmes et la Révolution » (avec Dominique Dessanti). « Paris 1789 - Los Angeles 1989 » (avec Jean Baudrillard), mais aussi « La Révolution française et l'Amérique latine » (avec Régis Debray), etc.

Cinq professeurs français ont été conviés à venir enseigner pendant un trimestre. Le 10 mai 1989, une vidéoconférence publique, retransmise par satellite entre UCLA et le Centre Georges-Pompidou, débattit de la signification historique de la Révolution française et des droits de l'homme de 1789 à nos jours. Des universitaires se rendront aussi à Santa-Barbara, à San Diego, à Tucson (Arizona), à Albuquerque (Nouveau-Mexique).

Citons également les expositions : « Photographies » (89 images pour une révolution, à Colorado-Springs), « L'Encyclopédie »...

### Bastille Day

Enfin, les Archives de film de UCLA, en coopération avec la Cinémathèque française, ont monté pour le printemps une rétrospective de films sur la Révolution, une vingtaine de courts et de longs métrages, américains, français, italiens, hongrois, allemands, depuis le premier, tourné en 1897 : *L'Assassinat de Marat et la Mort de Robespierre*, jusqu'aux productions récentes. La rétrospective se déplacera dans vingt-cinq villes des Etats-Unis. Un catalogue inventorié et commenté tous les films sur le sujet.

Un tel programme nécessite des moyens. Outre la contribution de l'université elle-même et de la National Endowment for the Humanities, « nous étions déterminés, et nous sommes allés chercher l'argent auprès des fondations privées et des sponsors », précise le professeur Robert Maniquis, qui coordonne le Comité du Bicentenaire. Il évalue

son budget à environ 1,5 million de dollars.

Stimulé par pareille fièvre révolutionnaire, bon nombre de projets autonomes ont vu le jour. Ainsi Paul Verdier va monter le 1789 d'Ariane Mouchkine, qui tournera dans une dizaine de villes américaines. Egalement inscrit à ce calendrier, le Festival musical du Bicentenaire, à l'Hollywood Bowl, un ensemble de manifestations de musique baroque, etc.

Le clou de ces festivités est réservé au 14 juillet, « Bastille Day », dit-on ici : un bal des citoyens, donné sur les pelouses de ce campus-jardin qu'est UCLA, au son de l'orchestre toulousain La Jai et ses instruments populaires anciens.

CLAUDINE MULARD.

### Rouget de l'Isle au Panthéon

Le bicentenaire de la Révolution verra-t-il les cendres de Claude-Joseph Rouget de l'Isle transférées au Panthéon ?

M. Richard Dell'Agnola, le maire de Thiais (Val-de-Marne), où l'auteur de la *Marseillaise* a été enterré au siècle dernier, vient de demander au président de la République de faire le nécessaire. Ainsi pourrait être réparé un oubli de l'Histoire.

L'auteur de la *Marseillaise* qui avait démissionné de l'armée en 1796 après avoir été envoyé l'année précédente à Brno, vécut ensuite obscurément, pauvrement même, jusqu'à la révolution de juillet 1830. Louis-Philippe le fit ensuite chevalier de la Légion d'honneur et lui accorda une pension.

Vers 1824, il fut hébergé chez le général Blain à Thiais. En 1826, il s'installa chez Mme Voisier au 4, rue des Vertus à Choisy-le-Roi. C'est là qu'il mourut en 1838. La maison existe toujours (1). Seule une plaque rappelle le souvenir de Rouget de l'Isle. Il fut inhumé à Thiais dans un petit enclos rue du Pavé-de-Grignon qui appartenait, semble-t-il, au général Blain. En 1861, ses restes furent transférés au cimetière de Choisy-le-Roi.

En 1915, Raymond Poincaré était alors président de la République, les cendres de Rouget de l'Isle devaient être transférées au Panthéon. Le gouvernement de l'époque présidé par René Viviani ne put faire appliquer cette décision car les responsables s'aperçurent au dernier moment qu'il fallait un texte législatif. En pleine guerre, il était trop tard pour réunir la Chambre des députés et le Sénat à ce sujet. C'est ainsi que depuis 1915 Rouget de l'Isle repose aux Invalides dans le caveau des gouverneurs.

Soixante-trois ans plus tard, la municipalité de Thiais demanda au président de la République la mise en route de la procédure législative qui permettrait enfin l'entrée de l'auteur de l'hymne national au Panthéon. Le bicentenaire de la Révolution française offre ainsi à la V<sup>e</sup> République l'opportunité de réaliser ce qui n'a pu l'être par le III<sup>e</sup>.

FRANCIS GOUGE.

(1) Elle se trouve aujourd'hui au numéro 6 d'une rue qui porte son nom depuis le 6 mars 1981.

### POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMME

Le charme de "La nuit Bengali" ce sont les brumes de mouette, les nuits chaudes, le parfum des soirées sur la terrasse, l'excitation d'une certaine atmosphère.

Une première partie flamboyante... Un film troublant, pittoresque, foisonnant, dépayssant, esthétiquement réussi.

Où s'ite est belle cette route des Indes.

Ce film aux images somptueuses, enivré de couleurs et de sons décrit avec finesse les secrets de l'Orient.

Les images sont fortes, hautes par l'iride millénaire.

Avec un incalculable talent de mise en scène, Nicolas Klotz recrée une Inde envoûtante et complexe... une expérience stupéfiante.

La Nuit Bengali

বঙ্গের রজনী

### PALAIS DES CONGRÈS à partir du 18 novembre 1988

1789 1989  
Sous le patronage du Ministère de la Culture et avec le concours de la Mission du Bicentenaire de la Révolution Française et la Mairie de Paris

### ROBERT HOSSEIN



### La LIBERTÉ ou la MORT

Texte de ALAIN DECAUX - STELLIO LORENZI - GEORGES SORIA

VOUS POUVEZ LOUER SUR PLACE

PALAIS DES CONGRES THEATRE MOGADOR  
PALAIS DES SPORTS CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE  
FNAC TOUTES AGENCES

ET PAR TELEPHONE 48 28 40 90 EUROPE 1

C'EST SON MEILLEUR ELEVE. IL MEURT. POURQUOI ?

IL LUI ARRACHE SON SECRET. ELLE MEURT. POURQUOI ?



# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi (sauf dimanche-journée). Signification des symboles:  $\square$  Signalé dans « Le Monde radio-télévision »  $\square$  Film à émettre  $\square$  Ou peut voir  $\square$  Ne pas manquer  $\square$  ou  $\square$  Chef-d'œuvre ou classique.

## Lundi 7 novembre

**TF 1**  
20.40 **Félicités**: Chéniss. De Philippe Lefebvre, avec Alain Delon, Edwige Fenech, Ingrid Iscovi, 4. Ma petite maman. 22.15 **Mémoires**: Goussé à la une. Digne Barthe, présenté par Robert Namias. Thème: « De la fugue au suicide chez l'adolescent ». 23.35 **Journal** et **Météo**. 23.55 **Mémoires**: **Mémoires**. 23.55 **Félicités**: L'homme à pétales. 24.59 **Félicités**: **Synopsis**. 25.15 **Mémoires**: **Goussé** à la une. 3.30 **Documentaire**: **Histoire de la vie**. 4.38 **Mémoires**. 4.45 **Documentaire**: **Histoires naturelles**. 5.35 **Documentaire**: **Histoire de la vie**.

**A 2**  
20.35 **L'heure de vérité**. Invité: Raymond Barre. L'ancien premier ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Leche et Laurent Joffrin (*le Nouvel Observateur*). 22.15 **Chéniss**: Et Dieu créa la femme  $\square$  Film français de Roger Vadim (1956). Avec Brigitte Bardot, Curd Jürgens, Jean-Louis Trintignant, Christian Marquand. 23.45 **Informations**: 24 heures sur la 2. 6.10 **Mémoires**: **De côté de chez Fred** (rediff.).

**FR 3**  
20.30 **Chéniss**: le **Mémoires**  $\square$  Film américain d'Ulu Grosbard (1978). Avec Dustin Hoffman, Theresa Russell, Harry Dean Stanton. 22.30 **Journal** et **Météo**. 22.55 **Mémoires**: **Chéniss**. 23.00 **Mémoires**: **Chéniss**. 23.45 **Informations**: 24 heures sur la 3. 6.10 **Mémoires**: **De côté de chez Fred** (rediff.).

**CANAL PLUS**  
20.30 **Chéniss**: le **Cré de la nuit**  $\square$  Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Christophe Malavoy, Michèle May, Jacques Penot, Jean-Pierre Kalfon. 22.15 **Flash d'informations**. 22.20 **Mémoires**: **Bonsoir**. 22.20 **Football**: à 22.50, **box**; à 23.20, **football américain**. 6.15 **Chéniss**: **Travail**  $\square$  Film français de Jean-Charles Tacchella (1987). Avec Ann-Gisel Glass, Thierry Frémont, Simon de La Brosse. 2.05 **Série**: **La méditation de la bougie**. 2.30 **Boxe**. Championnats du monde mi-lourds et supermoyens.

**LA 5**  
20.30 **Les accords de Shéar**: Le malin de Fugère. Téli-film de Lambert Lamy, avec Paolo Malco, Virginia Bryant. 22.30 **Les accords de Shéar**. Les tribunaux du magazine. 23.00 **Série**: **Spencer**. 0.00 **Journal de samedi**. 0.05 **Capitaine Furillo** (rediff.). 1.05 **L'inspecteur Derrick** (rediff.). 2.05 **Le fortune de Rougon** (rediff.). 2.55 **Journal de la nuit**. 3.00 **Le temps des ans** (rediff.). 3.50 **Série à Paris** (rediff.). 4.03 **Voilà, voilà** (rediff.). 5.03 **Félicités**: **Le côté de chez Fred**.

**M 6**  
20.35 **Félicités**: A nous deux Manhattan. De Douglas Hickox et Richard Michaels, avec Valérie Bertinelli, Barry Bostwick (dernier épisode). 22.25 **Série**: **Le Sésame**. 23.15 **Journal**. 23.30 **Mémoires**: **Adventures** (rediff.). 23.55 **Mémoires**: **Rougon**. 0.00 **Mémoires**: **Chéniss**. 0.45 **Mémoires**: **Jazz**. 1.15 **Mémoires**: **Boulevard des églises**. 2.00 **Mémoires**: **Chéniss** (rediff.). 2.30 **Félicités**: **Les Mémoires de Paris** (6<sup>e</sup> épisode). 2.45 **Félicités**: **Le dessous du ciel** (6<sup>e</sup> épisode). 3.00 **Mémoires**: **M 6**  $\square$  **à** (rediff.). 3.55 **Le glorieux et la balance** (rediff.). 4.25 **Mémoires**: **M 6**  $\square$  **à** (rediff.). 5.30 **Les Mémoires de Paris** (rediff.). 5.35 **Le dessous du ciel** (rediff.). 5.50 **Mémoires**: **Boulevard des églises**.

**FRANCE-CULTURE**  
20.30 **L'histoire en direct**. Les deux missions de Jean Monnet. 21.30 **Dramatique**. Alain Cuny et Pierre Reverdy (1<sup>er</sup> partie). 22.40 **Côte de France**. 0.05 **De jour en jour**. 0.50 **Mémoires**: **Coda**. **La vie en bleu**: **Mémoires**.

**FRANCE-MUSIQUE**  
20.30 **Ensemble**  $\square$  **Organo**. Concert (en direct de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois): Chant milanais ou chant ambrosien, par l'Ensemble Organum, dir. Marcel Pérès. A 22 h 30, **Concerto vocal**: **Ozello** (Ave Maria), de Verdi; **Lodovica** (Fiançailles perdantes) de Montecchi; **Gli Innamorati** (Sera così), de Rossini, par l'Orchestra de la Rai de Milan. A 22 h 50, **Les enregistrements d'Ignaz Friedmann**. A 23 h 07, **Ma patrie**, six poèmes symphoniques de Smetana, par l'Orchestra de la Rai de Turin. 6.30 **Deuxième**. Intégrale des quatuors de Beethoven.

## Mardi 8 novembre

**TF 1**  
13.40 **Félicités**: **Chéniss**. 14.30 **Série**: **Commissaire Loup**. 16.00 **Variétés**: **Les chœurs de la rue**. 16.30 **Jeux**: **Orléans**. 16.50 **Club** **Debutants** **autumn**. 17.50 **Série**: **Chéniss**. 18.40 **Avant la recherche**. 18.55 **Félicités**: **Santa-Barbara**. 19.25 **Jeux**: **Le jeu de la fortune**. 20.00 **Journal**, **Météo** et **Temps vert**. 20.40 **Chéniss**: **Tu fais pas le poids, sénéral!**  $\square$  Film américain de Hal Needham (1980). Avec Burt Reynolds, Jackie Gleason, Jerry Reed, Dom de Luise. 22.25 **Mémoires**: **Ciel mes amants!** **Présenté par** **Christophe Dechavanne**. Avant le début de la nuit spéciale consacrée à l'élection présidentielle américaine. 23.25 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission animée par **Christophe Dechavanne** et **Dominique Bromberg** à Paris, entourés d'Édith Piaf, David Hallyday, Vally et Simon Soriaty (directeur de l'École des hautes études internationales et université John Hopkins à Washington), Jean-Louis Trintignant, Jacques Trépo, de Boston, un siège des démocrates, et Alain Chailion, de Houston, un siège des républicains.

**A 2**  
14.30 **Mémoires**: **Boulevard des églises**. **Présenté par** **Pierre Tchernia** et **Frédéric Miterrand**. **Les compagnons de Beal**. 16.45 **Flash d'informations**. 16.10 **Mémoires**: **De côté de chez Fred**. De Frédéric Miterrand. Spécial **Lettres**. 17.10 **Flash d'informations**. 17.15 **Mémoires**: **Cratichis 5-15**. **La panthère rose**; **La petite merveille**. 17.50 **Série**: **Mae Guyer**. 18.40 **Jeux**: **Des chiffres et des lettres**. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **Dernière finale à Nîmes**. 19.15 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les Noirs**, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mycéisme. 23.15 **Election présidentielle** (suite). 23.30 **Informations**: **24 heures sur la 2**. 23.45 **Mémoires**: **Stroptan**. 0.00 **Actualités** **internationales**. 19.30 **Flash d'informations**. 19.35 **Plezier de rire**: **Tel père, tel fils**. 20.00 **Journal**. 20.30 **Mémoires**: **Chéniss**: **la Mort aux enchères**  $\square$  Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 23.05 **Nuit spéciale** de **Félicités** **présentées** **américaines**. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abocher, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Bacchi, Jacques Merliano, Christophe Martz. De 23.20 **Mémoires**: **L'Amérique** **écrits**. De Claude Chélli et Gilles de Maistre. **Cinq visages de l'Amérique**: **les**



# Sports

## FOOTBALL : le nouvel intendant de l'équipe de France

### Le système Bez

Devenu responsable de l'équipe de France de football le 1<sup>er</sup> novembre, le trio Michel Platini-Gérard Houllier-Claude Bez s'est aussitôt mis au travail avant le déplacement en Yougoslavie le 19 novembre. Les deux premiers ont assisté à la rencontre Matra RP-Auxerre le samedi 5 novembre au Parc des Princes. Le dernier prépare matériellement le voyage de Belgrade.

#### BORDEAUX de notre envoyé spécial

La personnalité de Claude Bez dérange. Le visage barré par une épaisse moustache, le menton carré, cet Aquitain de quarante-huit ans est de la race des gagnateurs. Lorsqu'il se fixe un objectif, les moyens justifient la fin. En dix ans de présidence, il a hissé Bordeaux au sommet du football français. En basant sa politique sur le travail, la constance et la rigueur.

Trois qualités qu'il entend appliquer à l'équipe de France. Et, comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, c'est Mach II, l'agence de voyage des Girondins de Bordeaux, qui organisera le déplacement à Belgrade à la place de la Société des wagons-lits. Les journalistes, contrairement aux habitudes prises depuis trente ans, ne monteront pas dans le même avion. C'est également Mach II qui sera chargé de l'hébergement de la sélection nationale, tâche pour laquelle les nombreux déplacements des Girondins en Europe lui ont donné une certaine expérience. Pour le reste, Claude Bez n'en dit pas plus, continuant de s'imposer un « devoir de réserve ».

Expliquera-t-il un jour toutes les connexions qui ont été établies entre lui-même, la Fédération, la Ligue nationale du football (LNF), Canal Plus et Jean-Claude Darmon et qui ont abouti à l'introduction du trio Platini-Bez-Houllier à la tête de l'équipe de France ? Racontera-t-il un jour l'histoire de ce véritable patchwork ? Non. Pourtant, ce serait marrain et intéressant. Sans doute trop marrain, trop intéressant. On sait seulement que certains présidents de club ont été consultés en ce

qui concerne sa nomination en tant que délégué : « Tout ce qui est devenu est mal interprété. Quand je dis que quelqu'un est blanc, vous, journalistes en concluez que les autres sont noirs ».

Les relations prochaines entre l'équipe de France et la presse ne seront pas placées sous le signe de l'ouverture. Gérard Houllier, présent à Bordeaux-Monaco, s'est éclipé discrètement dès la fin du match.

On se croirait revenu huit ans en arrière, lorsque M. Bez inaugura avec des rédacteurs du quotidien régional Sud-Ouest un nouveau type de relations avec la presse. La crise avait connu son point culminant en 1986, avec l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte du stade municipal pour plusieurs caméraman de la télévision et pour les collaborateurs de l'équipe. La presse étant, selon lui, devenue un monde d'affaires, le football un spectacle, il n'y avait plus, selon le président girondin, de droit à l'information qui tiennent : « Le problème de la presse est essentiellement économique, nous devons voir ce débat en termes de business (1) ».

Et le business, Claude Bez connaît. Patron d'un cabinet d'expertise comptable, il fut le premier, à la fin des années 70, à investir systématiquement dans des journaux de classe internationale pour renforcer son équipe. Le procédé n'était pas très apprécié, mais au

bout de quatre années Bordeaux quittait la seconde moitié du classement où il se morfondait depuis dix ans et se qualifiait pour une Coupe d'Europe. Depuis, trois titres de champion de France, deux Coupes de France et deux demi-finales européennes ont enrichi le palmarès bordelais.

Les Girondins sont présents pour la huitième année consécutive - un record en France - en Coupe d'Europe. En plus de joueurs de talent et d'un entraîneur aux compétences reconnues, Aimé Jacquet, Claude Bez s'est attaché à donner un esprit de club à tous les Girondins, de la star au plus modeste employé. La rigueur est partout présente, aux entraînements, dans le respect des heures de repos quand ils sont pris en commun, dans la tenue vestimentaire - costume ou survêtement identique pour tous.

Avec de pareils résultats, M. Bez a gagné en respectabilité. On ne s'attache plus à Bordeaux de voir une marque de supermarché paraître non pas le club, mais les rencontres. Lorsque l'équipe fait une tournée à Los Angeles, plusieurs journalistes de secteurs d'activités dynamiques de la région l'accompagnent.

Le président girondin achète, vend, fait des bénéfices qu'il réinvestit aussitôt. Dans de nouveaux joueurs, dans un siège social luxueux ou dans d'autres activités. Les Girondins de Bordeaux sont désormais majoritaires dans les conseils

d'administration d'un hôtel, d'une radio FM, d'un journal, de divers magazines, et de CAP Girondins, un centre d'accueil pour des stagiaires de jeunes footballeurs. Et de l'agence de voyage Mach II.

Paradoxe : la section professionnelle soutient également - sans profits directs - d'autres sections sportives des Girondins de Bordeaux, à l'origine club omnisports. « Nous nous devons de les aider, car, à part les municipalités, qui s'épuisent sans elles sont sollicitées, il n'y a rien. Les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, ne font rien pour le sport de masse ».

#### Un homme à deux facettes

Tout Claude Bez est dans cette contradiction. Défenseur du sport de masse, et en même temps vendeur du sport d'élite. Il ne prend pas plaisir à regarder un match, les enjeux étant désormais trop importants. Pourtant, il s'investit encore plus dans le football à travers l'équipe de France et dans d'autres sports. Il est capable de mettre Bernard Tapie plus bas que terre en trois phrases qu'il débitera d'une seule traite alors qu'en temps normal il bégaié.

Il semble naïf en évoquant Platini : « Il s'engage alors que rien ne l'oblige et il ne prend pas de coup. Moi, bêtement, j'ai pensé que c'était bien de sa part. Et puis j'ai vu cette agressivité pendant la conférence de presse. Tout le monde n'a pas pensé comme moi. » Puis plus tard, en évoquant la démission d'Arrêt Jorge de son poste d'entraîneur du Matra Racing de Paris, il est capable de taper encore sur un sélectionneur déjà enterré : « Je préfère ceux qui démissionnent, qui partent d'eux-mêmes, à ceux qui pleurent parce qu'on les jette ».

Claude Bez a deux facettes, celle de l'homme d'affaires mégakomane, aux méthodes radicales, aux coups de goule dévastateurs. Celle du passionné, défenseur du sport, capable d'oublier tous ses rendez-vous d'un après-midi pour répondre aux questions de lycéens. La première facette est si éclatante qu'elle éclipse la seconde.

THÉRESE CERINATO.

(1) *Marine et blanc*, n° 138 du 15 octobre.

### Platini en visite

La sélection nationale nationale Michel Platini était à Bordeaux dans l'après-midi du samedi 5 novembre. Fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est tracée depuis sa prise de fonction, il n'a pas voulu préciser les raisons de sa visite éclair en Gironde, se contentant d'une plaisanterie : « Je suis venu profiter du soleil. A Nancy, il faisait froid. » Il est à peu près sûr, cependant, qu'il a rencontré Jean Tigana, le capitaine des Girondins, qu'il envisage de rappeler en équipe de France. Le Bordelais, de son

côté, s'est une nouvelle fois refusé à toute déclaration.

La sélection nationale nationale, avant de se rendre au Parc des Princes, a réaffirmé que tout joueur sélectionné serait soumis à des sanctions en cas de refus. Il a également ajouté : « Pour le moment, et bien que je ne refuse aucune interview aux journalistes, j'ai l'impression de jouer contre la presse plutôt que contre la Yougoslavie. Cela ne fait rien : je continuerai ce que je fais depuis dix ans. Je parle mais je ne dis rien ».

T. C.

## RUGBY : France-Argentine à Nantes

### Le syndrome néo-zélandais

Cinq mois après avoir été battu par les Pumas argentins à Buenos-Aires (18-6), le Quinze de France a pris à Nantes, le 4 novembre, une revanche musclée devant trente-deux mille spectateurs enthousiastes : l'équipe dont Philippe Diarraux reprenait le capitainat s'est imposée (29-9) comme elle l'avait fait en 1986 sur la même pelouse face aux All Blacks néo-zélandais.

Une telle récompense aurait enchanté n'importe qui. Serge Blanco est trop fin pour l'avoir acceptée sans retenue. Il savait en effet que le désigner meilleur du champ c'était faire abstraction de l'énorme travail des autres, qui ont péri cette victoire comme un bouillonnement malaxé la pâte avant de la mettre au four. Blanco, c'est le panache, c'est-à-dire la superflu, dans une équipe qui vient de signer un bail avec la rigueur, en d'autres termes le gros œuvre.

C'est cette manière que l'entraîneur Jacques Fouroux veut appliquer pour que les Français s'imposent dans la Coupe du monde 1991, dont ils ont été désignés tête de série numéro deux. En tout cas, il n'a pas jugé utile de modifier la composition de l'équipe pour disputer le second test-match contre l'Argentine, vendredi 11 novembre, à Lille, à l'exception de Gilles Bourguignon, qui, blessé, cédera sa place en deuxième ligne à Alain Llorcaux.

Le jeu proposé au public par le commanditaire de la FFR a souligné involontairement cette contradiction. A un Laurent Rodriguez usant jusqu'à l'abus de sa puissance dans un système construit pour l'usage de la force, les gens ont préféré un Serge Blanco, le fusambule fabricant d'embrouilles.

Un verdict sans valeur parce qu'émis par des juges inexpérimentés ? Il serait rassurant pour Jacques Fouroux de pouvoir le penser. Mais il ne fallait pas être un grand expert, samedi, pour mesurer la peine qu'ont eu les Français avant de faire plier les Argentins. Comment aurait évolué la situation face à une opposition plus agressive, plus structurée, plus armée pour les pénalités ? Trois balles perdues en mêlée sur introduction française, ce n'était pas dramatique dans le contexte nantais. Lors du Tournoi des Cinq Nations ou de la Coupe du monde, cela aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves.

Le sponsoring peut avoir des effets pervers. En tout cas, c'est par ce biais inattendu qu'est tombée la condamnation du style de jeu imprimé au Quinze de France par Jacques Fouroux et adopté pour vaincre l'Argentine, samedi 4 novembre, à Nantes. Fondant que les trente-deux mille spectateurs suivaient la correction administrée aux Argentins, des millions de téléspectateurs étaient, eux, conviés par la Société générale, commanditaire principal de l'équipe de France, à désigner, par l'intermédiaire de leur minuteur, le meilleur joueur de cette rencontre diffusée par Antenne 2.

En clair, ce n'était pas trop dur de faire semblant de jouer comme les All Blacks samedi. Mais ce n'était qu'un simulacre. La densité physique de Philippe Sella, de Marc Andrieu ou de Franck Mesnel serait un facteur dynamisant s'il y avait une réelle continuité dans les actions lancées par les avants. Ce n'est pas le cas. Et en cela ce Quinze français ne pourrait obtenir que le label de « baby black ».

ALAIN GRAUDDO.

A la fin du temps réglementaire ce fut donc Serge Blanco qui reçut le trophée récompensant le meilleur joueur de la rencontre. Auteur du premier essai, inspirateur des deux suivants, omniprésent, l'arrière, qui paraissait avoir rajouté de cinq ans, ne s'était pas contenté de suivre le schéma tactique élaboré au bord du terrain. Il a été opportun, roublard, au besoin traqueur.

## TENNIS : Tournoi d'Anvers

### McEnroe réapprend la victoire

L'Américain John McEnroe, actuellement quatorzième joueur mondial, s'est imposé dimanche 6 novembre en finale du Tournoi d'Anvers, face au Soviétique Andreï Chesnokov (6-1, 7-5, 6-2). Après sa victoire en 1986, l'occasion est ainsi offerte à McEnroe de remporter la raquette de diamant promise à celui qui gagne le titre trois fois en cinq ans.

« Mais, au fond, j'ai toujours eu le sentiment que je pourrais réintégrer les meilleurs. Un ou deux titres en fin d'année vous donnent l'impulsion nécessaire pour vous préparer pour la prochaine saison. Mon tennis est intact. Les autres joueurs savent bien que mon rang actuel ne reflète pas ma valeur ».

Les quatre rencontres gagnées, avec, en passant, une revanche bien sentie contre le Suisse Hasek qui l'avait battu lors du Tournoi de Bercy, n'apportent pas la preuve d'une renaissance sportive. McEnroe le sait sans doute. Mais, même s'il n'a pas eu à affronter un seul attaquant de race à Anvers, un titre reste un titre. Il faut cependant habitude de gagner. « Il s'agit de savoir si j'ai encore netif de vaincre, si je rebâtis ma confiance. Peu à peu, j'y arrive », dit l'Américain.

Il y a dans la tentative de McEnroe de renouer avec son sport et de retrouver ses sensations une qualité de modestie qui n'est pas toujours lapanage des vedettes. Nous avons bien compris lors d'une conversation avec lui que le battre contre un déclin et repousser l'échéance d'une fin de carrière sont des impératifs moraux. Qu'il le doive au jeu et à lui-même. Ce qui est certain, c'est que le personnage est bien mieux intégré dans la vie du circuit, et mieux perché, maintenant qu'il lutte comme un daimé pour remonter à la lumière.

ANVERS correspondance

SON adversaire, Andreï Chesnokov, se trouve confronté à d'autres problèmes. Sur ses 900 000 francs de prix, de loin le chèque le plus important de sa carrière, Chesnokov percevra précisément 3 %. « J'espère, dit-il avec son ironie lugubre habituelle que ma fédération évoluera légèrement à l'avenir ».

MARC BALLADE.

## Les résultats

### Athlétisme

**MARATHON DE NEW-YORK**  
Le Britannique Steve Jones a remporté dimanche 6 novembre, le marathon de New-York en couvrant les 42,195 kilomètres en 2 h 8 min 20 s. Chez les femmes c'est la Norvégienne Grete Waitz qui a triomphé, réalisant ses exploits des années précédentes, puisque cette ancienne institutrice avait gagné de 1978 à 1980 et de 1982 à 1986.

Premier Français, Pierre Levisse s'est classé onzième, en réalisant un temps de 2 h 14 min 38 s.

### Basket-ball

**CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE I A (dixième journée)**

Limoges b. Avignon	90-69
Montpellier b. Antibes	94-91
Saint-Quentin b. Caen	101-76
Nantes b. Tours	99-82
Orthez b. Lorient	99-77
Cholet b. Villeneuve	82-73
Metz b. Monaco	94-80
Gravelines b. RCF Paris	111-106

Classement. - 1. Limoges et RCF Paris, 18 pts ; 2. Cholet et Nantes, 17.

### Football

**CHAMPIONNAT DE FRANCE Première division (dix-huitième journée)**

Bordeaux et Monaco	1-1
Sochaux b. Saint-Etienne	2-1
Nice b. Nantes	1-0
Lille b. Strasbourg	3-1
Auxerre b. Matra Racing	2-1
Marseille b. Toulon	1-0
Paris-SG b. Laval	2-1
Lez b. Caen	3-0
Metz b. Cannes	2-1
Montpellier b. Toulon	1-0

Classement. - 1. Paris-SG, 37 pts ; 2. Auxerre, 36 ; 3. Marseille, 34 ; 4. Metz et Nice, 30 ; 5. Nantes, 29 ; 7. Bordeaux et Sochaux, 28 ; 9. Lille, 27 ; 10. Metz et Cannes, 26 ; 12. Montpellier et Toulon, 25 ; 14. Toulon, 22 ; 15. Matra-Racing, 20 ; 16. Laval et Caen, 17 ; 18. Strasbourg, 12 ; 19. Saint-Etienne, 11 ; 20. Lez, 10.

### Hockey sur glace

**CHAMPIONNAT DE FRANCE Nationale I A (treizième journée)**

Bordeaux b. Grenoble	5-0
Gap et Rouen	6-6
Amiens b. Mont-Bleau	9-3
Briançon b. Tours	10-1
Français Volants b. Vill-de-Lans	7-1

Classement. - 1. Amiens, 20 pts ; 2. Rouen, 20 ; 3. Briançon, 20 ; 4. Français Volants, 19.

### Jeux méditerranéens

L'édition 1993 des Jeux méditerranéens a été attribuée à l'Université d'Agde (Hérault) et la région Langue-d'Oc-Roussillon, par le Comité international des Jeux méditerranéens (CJIM), réuni dimanche 6 novembre à Athènes. La décision a été prise par acclamation des représentants des 17 comités nationaux olympiques des pays méditerranéens siégeant au CJIM et par les membres du Comité international olympique appartenant à des pays méditerranéens. Ce sera la première fois que la France accueillera ces Jeux, créés en 1951.

### Motonautisme

**UN PILOTE FRANÇAIS SE TUE AUX 6 HEURES DE PARIS**  
Un pilote français, Philippe Rabault, quarante-quatre ans, a été tué et un autre, de nationalité néerlandaise, a été blessé lors des Six Heures motonautiques de Paris qui ont eu lieu, dimanche 6 novembre, sur la Seine.

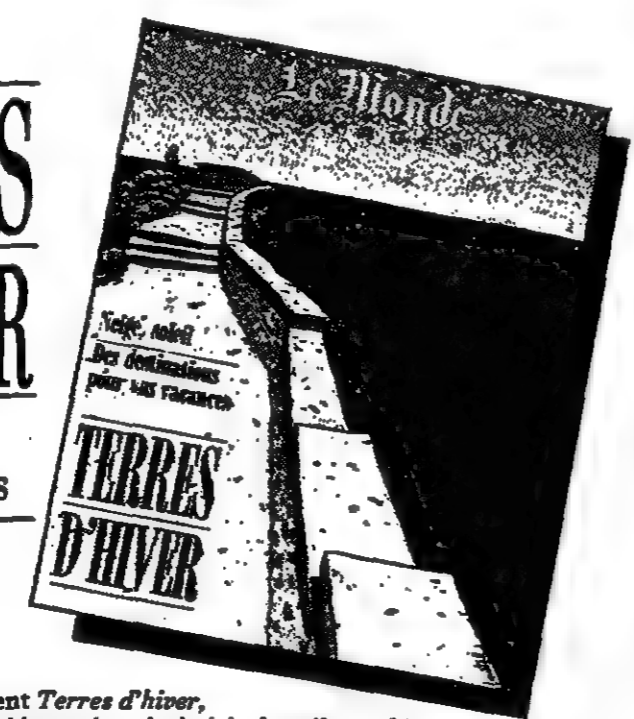
### Tennis

**CHAMPIONNATS DE FRANCE Guy Forget, chez les hommes, et Michèle Lalloué, chez les dames, ont remporté dimanche 6 novembre à Rouen les championnats de France 1988. Forget a facilement battu en finale l'Argentin Eric Winogradsky, (6-3, 6-7 [5-7] 10-8). Originelle de Boulogne, la jeune Maëlle Lavall (dix-huit ans) a pour sa part disposé de Karine Quastrec (6-3, 1-6, 6-4).**

# Le Monde

## TERRES D'HIVER

Neige, soleil pour vos vacances



**DANS** son supplément *Terres d'hiver*, *Le Monde* vous invite à découvrir et à choisir des séjours dépayés, des week-ends insolites et une sélection exclusive de stations de sports d'hiver, à des prix toujours accessibles.

**DESTINATIONS DE RÊVE**. Des reportages en Patagonie, au Japon, en Malaisie, au Cachemire... Pour partir au bout du monde.

**RENDEZ-VOUS EN EUROPE**. Un agenda culturel pour vivre au rythme des capitales européennes.

**ÉCHAPPÉES**. Sur les pas d'écrivains et de peintres célèbres : Chateaubriand, Montaigne, Cézanne, Toulouse-Lautrec...

**STATIONS TOUT SCHUSS**. Une sélection sur mesure pour des vacances authentiques, familiales ou sportives, en France et à l'étranger.

**SUPPLÉMENT MAGAZINE TOUT EN COULEURS**  
80 PAGES - GRATUIT AVEC  
**Le Monde**  
Mardi 8 novembre daté mercredi 9 novembre 1988

# Le Monde ECONOMIE

## LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

# Une dynamique monétaire

Quand, malgré les attaques britanniques, le groupe des Seize explore les chemins de l'union avec optimisme.

L'UNION économique et monétaire de l'Europe progresse. Le comité chargé par le conseil européen de Hanovre, fin juin 1988, d'en étudier et de proposer les étapes concrètes a déjà tenu trois réunions, une sur la méthode, deux sur le fond. Les participants, discrets sur le déroulement de leurs travaux, se félicitent cependant de l'ambiance qui y règne — « exceptionnellement bonne et très libre », pour reprendre les termes d'un gouverneur de banque centrale — et paraissent plutôt optimistes.

Il leur semble dès lors possible de soumettre aux Douze, dans les délais, un rapport comportant des propositions claires et concrètes. Il a été entendu à Hanovre que les chefs d'Etat et de gouvernement en délibéreraient, en juin 1989, lors du conseil européen de Madrid.

Le comité, outre son président, Jacques Delors, comprend les onze gouverneurs de banques centrales, M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne, et trois personnalités désignées par les chefs d'Etat et de gouvernement : MM. Miguel Boyer, président de la Banque extérieure d'Espagne, Alexandre Lamfalussy, directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI), et Niels Thygesen, professeur à l'université de Copenhague.

A en croire plusieurs participants, le comité œuvre de façon harmonieuse et efficace, apparemment insensible aux incartades de M<sup>me</sup> Margaret Thatcher. Depuis le discours de Bruges, le 20 septembre, le premier ministre britannique multiplie les attaques contre toute dérive supranationale, notamment contre l'idée d'une union monétaire, considérée comme une atteinte insupportable à la souveraineté des Etats.

M<sup>me</sup> Thatcher conserve sans doute intacts les moyens de bloquer le processus, mais, aujourd'hui, c'est elle qui se trouve en porte-à-faux. Elle a en effet signé l'Acte unique où les Douze ont confirmé que leur

objectif était de réaliser progressivement l'union économique et monétaire. De plus, à Hanovre, quelles qu'aient été ses arrière-pensées, elle a accepté la création de ce comité dont la mission est tout à fait clairement d'explorer les moyens d'aller de l'avant.

### La charge affective

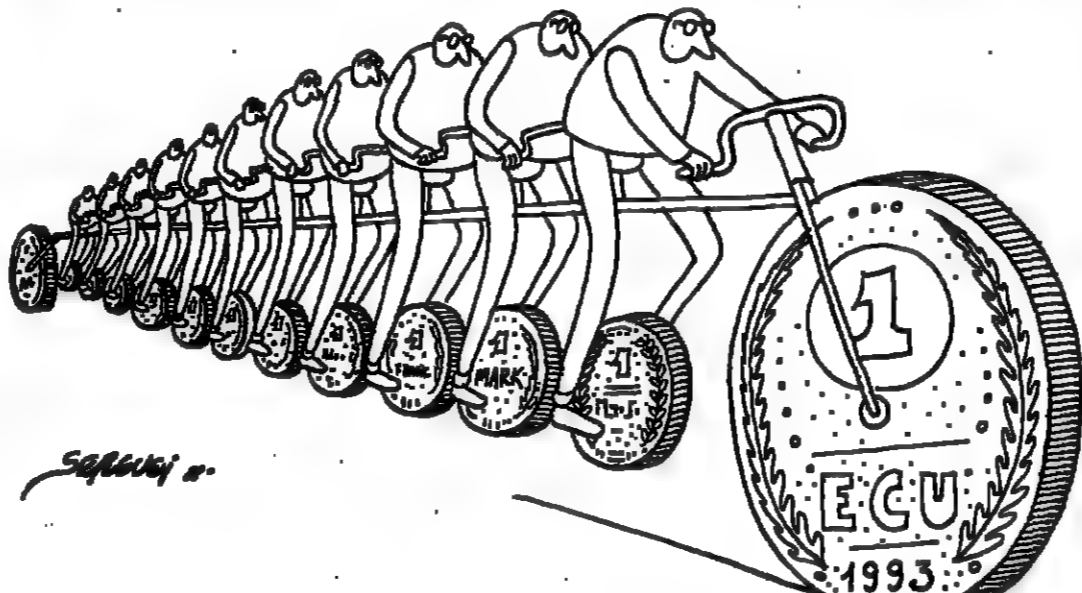
La procédure fixée à Hanovre — et c'était bien ce que voulaient les onze partenaires de M<sup>me</sup> Thatcher — a créé une dynamique qu'il est difficile d'inverser. Les gouverneurs de banque centrale

énoncent les conditions d'un progrès véritable.

Bref, tout le monde joue le jeu de façon constructive. Il n'est venu à personne l'idée d'indiquer qu'il s'agissait là d'une mission impossible et qu'il serait peut-être préférable de le faire savoir. Mais la procédure, aussi directive soit-elle, n'est pas tout.

ductive au sein du groupe, a demandé à chacun une ou plusieurs contributions correspondant à ses goûts et à ses préoccupations.

Ce style a plu sur le plan des relations personnelles. L'entreprise a été engagée aussi bien que possible, et cela nous a permis d'éviter la réaffirmation de vues



### Une étroite collaboration

La Communauté dispose déjà d'une directive sur la convergence qui date de 1974. Il faudra la dynamiser, « mettre un tigre dans le moteur », comme plaisante M. Delors, décider comment passer d'une convergence formelle faite de décisions unilatérales à une coordination plus étroite en vue d'objectifs communs.

Le débat semble soulever quelques difficultés. Il ne s'agit plus d'affirmer, comme le faisaient jadis avec insistance les Allemands, que la coopération monétaire doit être précédée d'une meilleure convergence des politiques économiques. Celle-ci, même perfectible, existe, et elle a été obtenue en vérité grâce à la coopération monétaire. C'est à

cause du système monétaire européen (SME) et de son cercle vertueux que les Français, les Belges, les Italiens, se sont résolument engagés dans la voie de la stabilité.

Les problèmes qui se posent aujourd'hui seraient plutôt de nature inverse : que signifie, en termes d'action conjoncturelle, l'impératif de stabilité monétaire si cher aux Allemands ? Quelles sont les nouvelles contraintes que les uns et les autres sont prêts à s'imposer en son nom ? Quelle est, au contraire, la marge de manœuvre que les politiques nationales voudraient se garder ?

On ne peut pas tous marcher au rythme de la RFA sous prétexte qu'elle ne ressent pas le même besoin de croissance que ses voisins », commente un des protagonistes, pour illustrer la controverse.

Une fois l'horizon défini, le comité devra indiquer le cheminement pour y parvenir, les pas concrets à faire successivement pour passer du SME et de la coopération économique actuelle à l'union. Il lui faudra proposer un calendrier, décrire les étapes, faire référence aux progrès à accomplir dans d'autres domaines de l'intégration pour accompagner le mouvement.

Ce sera la phase la plus délicate, celle où apparaîtront plus souvent qu'aujourd'hui des positions alternatives. Le comité butera d'entrée de jeu sur les problèmes qui nourrissent les discussions depuis que certains Etats membres plaident pour le renforcement du SME au-delà des accords de Nyborg (septembre 1987) : la nécessité d'une pleine participation de la livre sterling et de la lire aux mécanismes de change, les aménagements à apporter aux dispositions concernant les interventions, afin que la charge en soit plus équitablement répartie. Ce seront là les dossiers de demain.

de Bruxelles  
PHILIPPE LEMAITRE.

et les personnalités qui siègent avec eux n'ont évidemment pas accepté cette mission pour la saboter.

« Ce projet d'union monétaire comporte une charge affective considérable, et un échec nous ferait revenir des années en arrière », commente un gouverneur, qui ajoute : « Nous savons parfaitement que les chefs de gouvernement ne vont pas abandonner à la première traversée et que nous avons donc intérêt à

La « méthode Delors » a été bien accueillie par des gens qui sont réputés susceptibles et surtout très sourcilieux dès lors qu'il s'agit de défendre leurs prérogatives. Il est vrai qu'en vertu de leur mandat les gouverneurs siègent au comité à titre personnel.

« Avez-vous un programme, un plan à nous soumettre ? », aurait demandé l'un des participants au président de la Commission. Celui-ci a répondu par la négative et, afin de créer une synergie pro-

stéréotypées que tout le monde combat », raconte l'un des participants.

Il est vrai que les « Seize » n'ont pas commencé par le plus conflictuel. Ils s'efforcent pour l'instant de dépendre d'une manière précise le point d'aboutissement : comment se présente une union économique et monétaire ? Quelles conditions suppose-t-elle réellement ?

Une union monétaire peut se définir par trois éléments : la libre

# Pour l'affirmation de l'ECU

Vis-à-vis de l'extérieur il faut décréter l'ECU seule monnaie de règlement.

par YVES BERNARD (\*)

DEPUIS que la construction européenne a été entreprise, on n'a cessé de discuter, à certains moments critiques, de la question de savoir s'il était nécessaire de réaliser l'union économique avant de franchir des pas décisifs vers l'union monétaire, ou s'il fallait aussi envisager la démarche inverse. Depuis que cette construction se réalise laborieusement, avec des « avancées » et des pauses plus ou moins longues, c'est le premier point de vue qui a toujours prévalu.

Et lorsque l'harmonisation ou l'uniformisation butaient sur certains obstacles, on a toujours utilisé le palliatif des mécanismes d'ajustement monétaire, aujourd'hui dans le cadre du SME, pour contourner les difficultés en marquant ainsi le pas, dans le domaine économique comme dans le domaine monétaire. L'exemple extrême est fourni par le mécanisme des montants compensatoires monétaires mis en œuvre dans le cadre de la politique agricole commune.

L'Acte unique prévoit, comme son nom l'indique, l'achèvement d'un marché homogène dans ses règles de fonctionnement au 1<sup>er</sup> janvier 1993. Conscient des réels enjeux, le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a opportunément obtenu, avec l'appui particulier du président de la République, la mise en place d'un comité des « sages » chargé de faire des propositions permettant d'avancer dans la voie de l'union monétaire.

Il ne faut pas confondre union et uniformisation. Si l'on fait de

l'uniformisation économique totale un principe et un préalable à tout progrès dans l'union monétaire, il est à craindre que l'Europe ne continue de piétiner et de gaspiller certaines potentialités. L'existence, aux Etats-Unis, de différences de législation entre les Etats, même si elle n'est pas sans présenter des inconvénients, n'empêche pas l'union fédérale d'exister, et même d'avoir imposé au monde le régime — d'ailleurs irresponsable depuis 1973 — de sa monnaie. On voit bien actuellement, ne serait-ce que sur les problèmes fiscaux, que la marche vers l'harmonisation, pour souhaitable qu'elle soit assurément, peut prendre du temps, même s'il faut forcer par moments les étapes.

### Un pas décisif

Faire de l'uniformisation un préalable à l'union monétaire, c'est peut-être s'interdire celle-ci pour longtemps. En revanche, un pas décisif vers l'union monétaire s'impose, qui faciliterait à terme la progression vers l'union économique.

Il existe déjà plus qu'un embryon de monnaie européenne, c'est l'ECU. Au départ, l'ECU a joué le rôle d'une unité de compte, fondement des relations entre les monnaies des Etats membres au sein du SME, mode de comptabilisation des opérations de soutien et de crédit que les mécanismes mis en place dans ce cadre comportent. S'il est déjà

puissent procéder entre elles à des règlements en ECU, le rôle « officiel » de la monnaie européenne s'arrête là.

Cependant, ses avantages de stabilité relative liés à sa définition (comme panier des monnaies de la CEE) ont fait naître, puis se développer, un usage privé de l'ECU dans la mesure où des emprunts sont libellés de plus en plus en cette monnaie. Tout se passe comme si se développait une création d'ECU un peu semblable au processus qui a conduit à la naissance et au développement des eurodevises.

Pour autant, le pas décisif n'a pas été franchi officiellement. On avance pour cela de multiples raisons, dont les principales sont le caractère fondamentalement régalién de l'émission monétaire et le fait corollaire qu'une union monétaire implique une banque centrale avec une politique monétaire commune, et donc une restriction à l'indépendance des Etats membres.

En fait, il est parfaitement possible de ménager les traditions, tout en franchissant un pas décisif vers l'union monétaire. Par ailleurs, s'il est nécessaire qu'il y ait effectivement une politique monétaire au niveau d'une banque cen-

trale européenne, on observera que la politique monétaire n'est pas tout et qu'il existe déjà des Etats où les autorités monétaires disposent de quelque autonomie par rapport au pouvoir politique.

Il peut être sage de commencer par laisser libre l'adhésion aux Etats membres de la CEE en dissociant, au moins pour une période donnée, l'appartenance à la Communauté et à l'Union.

Cependant, l'ECU est officiellement décrété monnaie de règlement de l'Union monétaire européenne. Cela signifie que son emploi est licite à l'intérieur des frontières de l'Union, en concurrence avec les monnaies nationales, et qu'à l'extérieur et pour les transactions de contrats nouveaux, l'ECU devient la seule monnaie européenne.

Défini à partir de la base existante au jour « J » (panier de monnaies européennes), il devient monnaie de réserve, dans un système de taux de change flottant par rapport aux autres devises, comme le dollar, au moins dans une première phase. Les monnaies des Etats membres sont définies par un taux de change

(\*) Inspecteur général des finances.

fixe par rapport à l'ECU et, par conséquent, entre elles.

Les transactions ou contrats nouveaux faisant intervenir un partenaire extérieur à l'Union sont établis en ECU ou en une devise étrangère. Les contrats ou transactions en cours restent établis en monnaies nationales désormais fixes entre elles et par rapport à l'ECU, ou transformés en contrats ou transactions en ECU.

Une banque centrale de l'Union est créée, comme émanation des banques des Etats membres qui contribuent à sa dotation par apport d'or et de devises étrangères à l'Union. Les relations entre la Banque centrale et les banques des Etats pourraient correspondre à un schéma s'inspirant du Système fédéral de réserve américain.

(Lire la suite page 40.)

LES AMPHIS  
NIESEC Le Monde  
UNIVERSITÉ DE NANTERRE

L'EUROPE FACE  
AUX QUATRE DRAGONS

JEUDI 17 NOVEMBRE à 12 h 30  
UNIVERSITÉ DE NANTERRE  
AMPHI C - BATIMENT G

avec

Jean-Pierre LANDAU, directeur adjoint à la direction des relations économiques extérieures.

Philippe LASSERRE, professeur au centre euro asie à l'INSEAD.

Federic PARK, consultant international.

Michel BOYER, responsable du « Monde économie ».

# Le prix de l'union

Un régime de changes fixes peut entraîner des fortes difficultés sociales et politiques.

par MARIE-HÉLÈNE DUPRAT (\*)

LES pays de la Communauté doivent, aux termes de la directive adoptée le 13 juin 1988, lever d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 1990 (1992 pour les pays les plus pauvres) toutes les entraves mises à la libre circulation des mouvements de capitaux. L'entreprise représentée, à n'en pas douter, un formidable défi pour le système monétaire européen (SME), dont l'existence a été caractérisée jusqu'à une date récente par la présence dans les pays à monnaie traditionnellement faible — France et Italie notamment — de restrictions sur les flux de capitaux.

Ces restrictions permettaient aux pays membres de préserver une certaine indépendance monétaire que la libre circulation des capitaux réduira à néant en imposant une convergence des politiques monétaires. Les gouvernements pourraient dès lors juger excessifs les coûts de leur appartenance au SME au regard des avantages qu'ils en retirent, et décider de sortir du système, déniaient ainsi à ce dernier toute raison d'être. Le risque est d'autant plus réel que l'intérêt principal présenté jusque-là par le SME pourrait bien, aujourd'hui, tendre à disparaître.

En 1977-1978, lorsque l'idée de former le SME commença de se séduire, l'Allemagne avait des déficits extérieurs et un mark qui s'appréciait. Aussi vit-elle essentiellement le SME comme un moyen d'empêcher ses principaux partenaires commerciaux de recourir à une politique de dévaluation compétitive.

## La discipline allemande

La motivation première des autres pays fut tout autre. Quand, au début des années 80, un consensus se dégaga en Europe sur la nécessité de lutter en priorité contre l'inflation, certains pays, dont la France, cherchèrent à travers leur participation au SME à « emprunter » la crédibilité de la Bundesbank dans le domaine de la discipline monétaire afin de casser les anticipations inflationnistes des agents. Ces pays ont en conséquence alligné leur politique monétaire sur la politique monétaire allemande, conférant à l'Allemagne un rôle central dans le SME.

Mais aujourd'hui, si l'inflation a considérablement reculé, le chômage en revanche connaît une ascension inquiétante. Dans ces

conditions, le recours à une politique monétaire expansionniste pourrait considérablement gagner en séduction si la relance de la croissance pour combattre le chômage venait à supplanter la lutte contre l'inflation comme objectif prioritaire des gouvernements.

Si, le cas échéant, l'Allemagne maintient son objectif d'inflation zéro, alors l'épisode mouvementé de 1981-1983 (on compte cinq modifications des taux directeurs du SME) se répètera. Mais avec la libre circulation des capitaux, les pays à monnaie faible connaîtront une flambée de leurs taux d'intérêt et seront, qui plus est, rapidement obligés de revenir à une politique d'austérité.

La raison en est que le SME, au même titre que tout système de parités fixes, comporte un phénomène d'asymétrie selon lequel les pays participants s'alignent leur

politique monétaire sur celle du pays le moins expansionniste. Si les capitaux sont largement mobiles, cette asymétrie sera renforcée : les pays devront converger plus rapidement encore vers la position monétaire allemande.

A l'origine de ce phénomène se trouve la pratique en Allemagne d'une politique de stérilisation, laquelle vise à protéger le stock de monnaie allemand de toute perturbation extérieure. La Bundesbank, pour réaliser l'objectif monétaire qu'elle s'est fixé, neutralise, via la diminution des crédits à l'économie, l'effet sur sa masse monétaire de ses interventions de change. On pourrait évidemment imaginer que de façon symétrique la Banque de France, par exemple, recoure à des opérations de stérilisation.

(\*) Chargée de recherche à l'Institut français des relations internationales.

Mais les deux pays, dont les monnaies connaissent des évolutions divergentes, ne luttent pas à armes égales. Car la France n'est en mesure de poursuivre cette séquence « intervention-stérilisation » que tant qu'elle dispose de réserves de change pour soutenir sa monnaie. Dès lors que ses réserves s'épuisent, elle est contrainte, soit de quitter le SME, soit de se conformer à la politique monétaire plus restrictive de l'Allemagne (1). En outre, l'accroissement de la mobilité des capitaux accélère la déperdition des réserves, la France devra se renforcer le biais déflationniste inhérent au SME.

La contrainte sera toutefois quelque peu assouplie du fait du dépassement probable des objectifs monétaires de l'Allemagne consécutif aux interventions que la Bundesbank devra opérer sur le marché des changes pour soutenir les parités du SME. Quand la liberté des capitaux est totale, les politiques de stérilisation perdent de leur efficacité : la réduction (l'accroissement) des crédits à l'économie entraîne une hausse (baisse) des taux d'intérêt, un afflux (une sortie) de capitaux étrangers s'ensuit qui rend nécessaires de nouvelles interventions sur le marché des changes et ainsi de suite.

## Une indépendance menacée

En somme, une large mobilité des capitaux en Europe renforcera pour les Etats les coûts de leur appartenance au SME. L'Allemagne, qui possède aujourd'hui de confortables surplus extérieurs, verra son indépendance monétaire sérieusement menacée : les pays à monnaie faible, quant à eux, seront contraints de sacrifier leur croissance sur l'autel du SME, et ce à un moment où le besoin d'une politique de relance pourrait se faire sentir avec une acuité nouvelle.

Le SME se trouve donc piégé au pied du mur avec pour seule perspective le problème de son devenir à résoudre. Un élargissement des marges de fluctuation ou la dérive du SME vers un régime de parités glissantes restreindraient aux pays membres une certaine indépendance monétaire. Mais une telle évolution apparaît

incompatible avec le projet d'intégration économique européenne.

En vérité, l'acheminement vers l'union monétaire, où les pays harmoniseraient leurs politiques monétaires, voire opteraient pour un régime de parités fixes irrévocables est assurément dans l'air. D'ailleurs, il serait difficile de comprendre pourquoi les pays européens ont accepté de lever les contrôles de capitaux, c'est-à-dire de se priver d'un instrument qui leur confère une certaine autonomie financière, s'ils étaient en fait à la recherche d'une plus grande indépendance monétaire.

Il est donc plus naturel de voir là la quête d'une coopération monétaire plus étroite que la suppression des contrôles de capitaux doit susciter. Le défi toutefois est de taille quand les structures économiques des différents pays ne sont pas suffisamment homogènes pour justifier l'union monétaire. Et s'ils jugent bon d'adopter un régime de parités fixes irrévocables, les Etats pourraient être alors contraints de compenser tout différentiel d'inflation au moyen d'un ajustement des salaires.

Des déséquilibres substantiels de balances des paiements sont incompatibles avec l'union monétaire. Aussi est-il possible que, pour résorber ses déficits commerciaux avec l'Allemagne, la France doive rétablir sa compétitivité en abaissant directement les prix relatifs ou les coûts relatifs de production (notamment les coûts salariaux) des entreprises exposées à la concurrence étrangère. Et nombre de salariés pourraient ainsi se trouver obligés d'accepter non seulement une baisse de leurs salaires réels mais aussi une plus grande mobilité géographique selon les conditions nécessaires aux entreprises pour s'adapter à la concurrence extérieure (2). Toute la question, par conséquent, est de savoir si un tel ajustement n'entraînera pas des coûts sociaux et politiques prohibitifs.

(1) Notons qu'il est prévu dans le dispositif du SME des possibilités d'emprunt qui retardent cette échéance.

(2) Une redistribution du facteur capital entre les différents secteurs de l'économie sera vraisemblablement également nécessaire. L'ampleur relative de ces deux mouvements (transfert du facteur capital et du facteur travail) dépendra de l'intensité du capital (ou en travail) des techniques de production de secteur à l'exportation.

## Pour l'affirmation de l'ECU

(suite de la page 39.)

Les monnaies nationales ne sont, pour les opérations nouvelles, utilisables que pour les transactions s'effectuant sur le territoire des Etats membres. Leur cours est déterminé automatiquement chaque jour par référence à celui de l'ECU. Les relations privilégiées existant avec certains Etats extérieurs à la Communauté, sous forme de zones monétaires, par exemple la zone franc, sont naturellement maintenues, sous réserve de l'application des dispositifs énoncés plus haut.

Les Etats membres de l'Union continuent à établir les balances concernant leurs relations avec les autres Etats membres du système, mais elles ne sont plus publiées (1). Seules sont rendues publiques les balances des opérations de l'Union monétaire européenne avec les Etats qui lui sont extérieurs.

## Des propositions révolutionnaires

Ces propositions sont « révolutionnaires » sans doute comme l'étaient le Zollverein en Allemagne au dix-neuvième siècle ou la création du Système fédéral de réserve en 1912 aux Etats-Unis ! Il faut voir cependant que le passage à une union de ce type entraînerait immédiatement un processus positif.

Le fait que les échanges de la Communauté avec l'extérieur soient excédentaires (même si l'Union monétaire européenne ne comporte pas au départ tous les Etats membres de la CEE, comme c'est aujourd'hui le cas pour le SME) ferait aussitôt de l'ECU une monnaie de réserve recherchée. On peut même prévoir qu'il faudrait, au départ, calmer les demandes sur les marchés des changes.

L'apparition d'un pôle ECU serait un facteur de responsabilisation des Etats-Unis et pourrait

servir d'exemple à l'affirmation d'autres monnaies comme instruments de réserve... mettant ainsi fin au règne d'un étalon dollar erratique. En tout état de cause la spéculation ne pourrait plus jouer, par construction, les monnaies européennes les unes contre les autres, et ce seul fait constituerait un apport positif à la croissance et aux équilibres mondiaux.

On pourrait objecter, sans doute, que l'Union reposera sur la solidité de certaines économies et de certaines monnaies. Mais c'est déjà le cas dans la CEE. Et la concrétisation de l'Union ne dispensera pas les Etats membres pour lesquels cela s'impose de fournir l'effort de vitalité et de productivité nécessaire auquel nous sommes les uns et les autres conviés. Et la réalisation d'une union monétaire véritable confèrera plus de souplesse à une circulation des capitaux déjà active, qui ne dispense d'ailleurs pas de développer des politiques tendant à réduire les disparités régionales de développement existant à l'intérieur de la Communauté et des Etats membres eux-mêmes.

En clair, l'union monétaire ne créera pas de problème nouveau par rapport à ceux qui existent. Elle pourra en revanche constituer un facteur susceptible, à terme, de favoriser des évolutions positives au sein d'une confédération européenne. Sans doute les propositions avancées constituent-elles une novation et marquent-elles le franchissement de pas décisifs. Ces pas, il faut savoir, à un moment, les franchir si l'on veut réellement que l'Europe, par son union effective, devienne un pôle de prospérité, de stabilité et de paix pour elle-même et pour le monde.

YVES BERNARD.

(1) Les échanges intercommunautaires, qui prennent dès lors un caractère régional, représentent déjà tant en importations qu'en exportations, environ 58 % de l'ensemble des échanges de la CEE.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Toutes ces obligations sont vendues. Le présent avis n'est publié qu'à titre d'information.

## CNT

### Caisse Nationale des Télécommunications

ECU 100.000.000

Obligations 7 3/8 % 1988-1993

Prix d'émission: 100 % plus les intérêts courus depuis le 28 juin 1988  
Les obligations sont assimilables aux obligations de bonapoint ECU 150.000.000 7 3/8 % 1988-1993 émises le 28 juin 1988

Garanties inconditionnellement par la

République Française

Crédit Commercial de France

Banque Bruxelles Lambert S.A. • Crédit Lyonnais

Credit Suisse First Boston Limited • Mitsubishi Finance International Limited

The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd. • SBCI Swiss Bank Corporation Investment banking

Union Bank of Switzerland (Securities) Limited • Westdeutsche Landesbank Girozentrale

Algemene Bank Nederland N.V. • Banque Générale du Luxembourg S.A.

Banque Internationale à Luxembourg S.A. • BNP Capital Markets Limited

Caisse des Dépôts et Consignations • Dresdner Bank Aktiengesellschaft

IBJ International Limited • Kreditbank International Group

The Long-Term Credit Bank of Japan (Europe) S.A. • Sanwa International Limited

Société Générale • Swiss Volksbank

Nouvelle émission • le 24 octobre 1988

YOUR MBA IN EUROPE



DE L'EUROPE

Les coûts de la Communauté

Le grand marché risque de nuire à certaines régions et de profiter aux firmes étrangères.

Par MICHEL GODET (\*)

baisse proviendra à la fois de l'effet direct de la réduction des coûts et de la pression de la concurrence... La pression à la baisse exercée sur les prix stimulera à son tour la demande...

risque-t-on pas d'affaiblir ainsi les constructeurs européens au profit de fournisseurs étrangers et de porter une grave atteinte à la liberté de contracter ou non et par conséquent au droit de propriété industrielle ?

Soyons clair, notre propos n'est pas de casser l'enthousiasme pour l'Europe, mais de ramener l'objectif de 1992 à ses justes proportions. Les ambitions de la Commission,

(\*) Professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.

L'EUROPE a de nouveau le vent en poupe et la perspective de la réalisation du grand marché intérieur à partir du 1er janvier 1993 fait rêver à plus de croissance, à des prix en baisse et à des millions d'emplois créés. Tel serait le bénéfice attendu du programme législatif de la Commission (trois cents projets de directives consignés dès 1985 dans un livre blanc) afin de réduire les coûts de la non-Europe.

Ainsi, le rêve du marché unique est raconté avec abondance d'images et de chiffres dans un livre de la Commission, « 1992, le défi », publié en même temps dans tous les pays européens. Saluons l'événement : il est rare de voir un rapport officiel aussi joliment écrit qu'un roman !

Une route éprouvante

L'imposante armada d'études, d'expertises et de simulations mise en œuvre par la Commission ne change rien à l'affaire. Les résultats ne sont que des ordres de grandeur issus de simulations selon des hypothèses contraignantes et peu probables, tantôt explicites du type « si la libéralisation est complète et produit tous ses effets ».

Cette dernière hypothèse paraît peu réaliste dans la mesure où, précisément, la réalisation du marché intérieur devrait poser d'importants problèmes socio-économiques dans certaines régions. D'après les experts de la Commission, « la route du marché intérieur sera éprouvante (...).

mais pour les créations d'emplois aucun horizon précis n'est avancé, probablement en raison d'une aggravation du chômage plus forte et plus durable qu'on ne veut bien le dire. Certes, il est prévu d'accroître les fonds structurels pour penser les plaies les plus vives. Mais ne risque-t-on pas de transformer certaines régions en assistées de l'Europe ?

Les entreprises les moins compétitives devront s'adapter ou disparaître, les plus forts prendront la place des plus faibles. On prend ainsi le risque d'affaiblir l'Europe tout court, car « les entreprises étrangères seront bien placées pour saisir les chances que leurs rivales européennes auraient laissées échapper ».

Les experts de la Commission ne jouent-ils pas avec le feu ? Ne poussent-ils pas trop loin leur foi libérale en brandissant la menace d'importations parallèles afin de lutter contre les pratiques commerciales qui tendent à protéger les marchés ou conduire à des abus de position dominante ?

La baisse des prix de nombre de biens et services améliorera la compétitivité internationale des entreprises européennes. Mais la lutte contre les positions dominantes engagée par la Commission ne doit pas devenir excessive. Ce que vise le traité de Rome, c'est l'abus de position dominante, non cette dernière en tant que telle.

Il ne faudrait pas finir par empêcher les entreprises européennes les plus performantes de faire jouer à plein leurs avantages concurrentiels (techniques et économiques) et d'acquiescer ainsi une position de force en Europe qui leur permette d'affronter à armes égales, c'est-à-dire avec de solides bases arrière, les géants américains et japonais. Par ailleurs, il est affirmé, sans démonstration, que la nouvelle concurrence devrait stimuler l'innovation. Qu'il soit permis d'en douter, car ce n'est pas avec des marges laminées que les entreprises pourront accroître leur effort de recherche.

Quelle serait l'ampleur de la restructuration ? Pour imaginer ce qui risque de se passer il suffit de considérer l'exemple de l'industrie textile qui, selon la Commission, est « le domaine où l'intégration des marchés communautaires n'est pas loin d'être achevée ». On sait les drames qu'a connus cette industrie en Europe où 40 % des emplois ont été détruits en une décennie. Ce secteur a déjà connu « l'onde de choc » provoquée par la levée des barrières non tarifaires.

Dans les autres secteurs aussi, « l'onde de choc se traduira par une diminution des coûts et se traduira ensuite aux prix : leur

L'inspiration libérale

Le rêve est trop beau pour être vrai. Les experts de la Commission, néophytes en la matière, ont apparemment repris à leur compte les analyses du Boston Consulting Group sur l'effet d'expérience : l'on sait pourtant depuis longtemps quelles sont les limites de ces analyses trop souvent démenties par les faits.

Idee qui pourrait sembler paradoxale de la part des fonctionnaires européens, car toute politique communautaire risque précisément de fausser les mécanismes du marché et par conséquent d'être néfaste. Cette contradiction échappe aux eurocrates, car l'inspiration libérale cache une volonté interventionniste et supranationale - il s'agit par le biais de « directives » de forcer la concurrence et le libre-échange.

Prenez un exemple, celui des pièces de rechange automobile : la Commission envisage de contraindre les constructeurs automobiles à céder les licences de fabrication moyennant quelques royalties. Ne

aussi légitimes soient-elles, ne doivent pas faire trop illusion.

Le chemin de la construction européenne est plus étroit que jamais. Le plus facile a été fait : pour aller plus avant il faudrait que les Etats acceptent de renoncer à une partie de leur souveraineté nationale, ce qui paraît peu probable. On a vu M<sup>re</sup> Thatcher ne pas renouveler le mandat des deux commissaires britanniques à Bruxelles, jugés trop européens. De même, la RFA n'acceptera jamais l'idée d'une Banque centrale européenne, ne voulant à aucun prix importer l'inflation, et ayant déjà le sentiment de payer plus que son compte pour l'Europe.

Tout bien pesé, l'Europe monétaire avançant à très petits pas, il est probable que l'achèvement du marché intérieur n'est pas pour demain. En attendant les bienfaits promis, veillons à limiter les coûts de l'Europe. L'établissement d'un marché unique aux normes accep-

tées partout pourrait d'abord profiter aux entreprises japonaises ou américaines qui bénéficieraient par ailleurs, en toute impunité, de positions dominantes dans leur pays.

Le bénéfice du marché européen ne doit pas être accordé au reste du monde sans contrepartie. La nouvelle concurrence à l'intérieur de l'Europe doit être compensée par une protection renforcée vis-à-vis de l'extérieur.

Jusqu'à présent la mobilisation autour des objectifs européens paraît salubre. L'effet d'annonce, jouant à plein, provoque la réflexion et incite les acteurs économiques et sociaux à remettre en cause les habitudes, à changer les comportements et à modifier les structures. Cependant, la marge de manœuvre est faible. Emportés par l'euro-enthousiasme nous risquons aussi d'oublier que l'Europe n'est qu'une île dont le sort dépend de celui de l'archipel mondial.

Stratégie bancaire

LE REFUS DE LA DÉRIVE

Par Hervé de Carmoy

La banque connaît aujourd'hui des bouleversements profonds et brutaux. Hervé de Carmoy, administrateur délégué de la Société Générale de Belgique, analyse ici toutes les options stratégiques possibles. Il nous propose avant tout un guide pour l'action.



LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Gagner un an sur les quatre à six que demande un arbre pour donner des premiers fruits, plus nombreux et meilleurs, c'est ce que recherchent les producteurs. C'est ce que leur apporte DSM, l'un des principaux groupes chimiques européens.

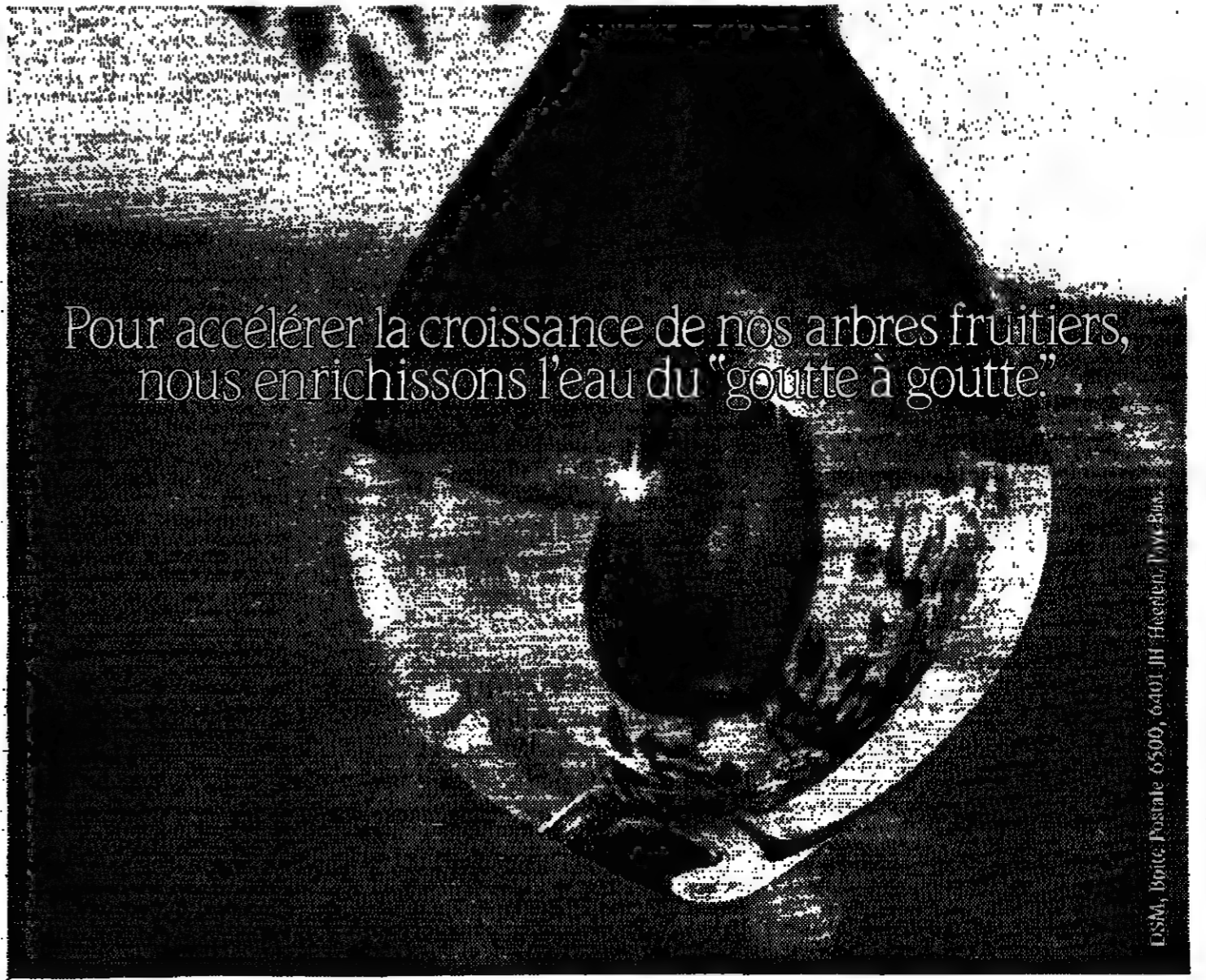
En liaison avec la Station Expérimentale des Producteurs de Fruits aux

Pays-Bas, les chercheurs de DSM ont mis au point un procédé inédit en Europe du Nord, alliant fertilisation et irrigation: la Fertigation.

Un engrais soluble spécialement équilibré enrichit l'eau d'irrigation qui, du même coup, goutte à goutte, fournit aux racines de l'arbre humidité et éléments nutritifs.

Bien qu'en avance d'un an, les fruits obtenus affichent déjà de réels progrès de productivité et de qualité gustative. La Fertigation: certainement, parmi nos technologies, l'une des plus fructueuses.

DSM Nous avons déjà la solution, ou bien nous la trouvons.



Pour accélérer la croissance de nos arbres fruitiers, nous enrichissons l'eau du "goutte à goutte".

DSM, Boite Postale 6500, 6401 JH Havelte, Pays-Bas

YOUR MBA IN EUROPE

HUIT GRANDES BUSINESS SCHOOLS EUROPEENNES PRÉSENTENT LEURS PROGRAMMES À MUNICH ET À PARIS

Munich, 19th November 1988 Saturday 10.00 - 18.00 hrs. Hotel Vier Jahreszeiten Maximilianstrasse 17 8000 Munich 22, West Germany

Paris, 2nd & 3rd December 1988 Friday 14.00 - 18.00 hrs. Saturday 10.00 - 18.00 hrs. Hôtel Mouron 228 Rue de Rivoli 75001 Paris, France

Des ateliers et des présentations sur des aspects spécifiques des programmes seront animés par des responsables et des anciens des programmes MBA, entrée libre pendant les horaires d'ouverture.

Logos and contact information for eight business schools: isa (France), INSEAD (France), ESCP (Belgium), Rotterdam School of Management (The Netherlands), London Business School (United Kingdom), MIT Sloan School of Management (USA), INSETEC (Spain), and Bocconi (Italy).

Registration form with fields for Name, Address, City, Country, and Nationality. Includes checkboxes for requesting brochures.

# La chronique de Paul Fabra

## A quel saint se vouer ?

**Q**UE des sept plus grands pays à économie de marché le seul à enregistrer un excédent budgétaire soit aussi celui dont la balance des paiements, « se détériore » la plus fortement, comme on dit, et où l'inflation relève le plus la tête, voilà qui devrait rendre le cas de la Grande-Bretagne autrement plus intéressant que celui des Etats-Unis. Et mettre une sourdine à la joie « musquée d'avenir », comme disent les Allemands (*Zukunftsmusik*), qui berce les discours pratiquement de tous les politiciens d'Europe occidentale et du Japon, affirmant chaque fois que l'occasion leur en est donnée que tout irait tellement mieux sous le soleil si seulement les Américains venaient à bout du déficit de leurs finances publiques.

Pour la deuxième année consécutive, les mots *public sector debt repayment* (remboursement de la dette du secteur public) ont remplacé, au bas du compte récapitulatif des recettes et des dépenses du budget britannique, l'expression fatidique de *public sector borrowing requirement* (besoins d'emprunt du secteur public) par quoi on mesurait pour chaque exercice, jusqu'en 1988, l'accroissement annuel prévu de l'endettement de l'Etat et de ses dépendances directes (sociétés nationales essentiellement). Dans le discours qu'il a prononcé la semaine dernière aux Communes, le chancelier de l'Echiquier, Nigel Lawson, ne s'est pas fait faute — cela est bien compréhensible — d'insister sur ce remarquable changement de signes (un + substitué à un -) du solde général des comptes publics. Si un ministre français des finances venait un jour à mettre notre budget en suréquilibre, sur quel ton chenterait-il ses propres louanges !

Nigel Lawson pouvait d'autant plus se féliciter de ce résultat qu'il est obtenu pour la première fois cette année en l'absence de tout artifices. Si l'exercice clos le 30 mars 1988 n'avait déposé un surplus qu'à la faveur des recettes provenant de la privatisation, il n'en sera pas de même pour celui qui est en cours. L'excédent prévu de 9,8 milliards de livres dépassera nettement le produit attendu de la vente des actifs industriels et immobiliers de l'Etat. Celui-ci atteindra à ce titre environ 5 milliards de livres, soit 2,7 % des recettes publiques. Autrement dit, même si M<sup>me</sup> Thatcher — qu'à Dieu ne plaise ! — avait renoncé cette année à toute nouvelle dénationalisation, l'exécution de son budget lui aurait laissé un bonus de 4 à 5 milliards, lui permettant de racheter à due concou-

rence une partie des titres de l'énorme dette publique accumulée au fil des ans. Il n'empêche que de nombreux voix s'élèvent à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume-Uni pour réclamer de la Dame de fer une politique budgétaire plus serrée. Tel est notamment le cas de Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE. Veut-il se montrer plus royaliste que le chef du gouvernement de la reine ou bien a-t-il de bonnes raisons de penser que sa rigueur est plus apparente que réelle ?

En mars dernier, Nigel Lawson avait annoncé une inflation (hausse des prix de détail) de l'ordre de 4 % ; il l'évalue aujourd'hui pour l'exercice budgétaire à 6,25 % (elle est présentement de 5,9 %). Mais il ne se laisse pas démonter pour autant : le sommet de la hausse devrait être atteint « au cours du premier semestre de 1989 », à la suite de quoi on reviendrait au rythme de 5 % ou à peu près. Pas plus qu'ailleurs les erreurs de prévision n'empêchent leur auteur de fournir de nouveaux chiffres. Sur, la balance des paiements courants, le chancelier de l'Echiquier s'est trompé du simple au triple. Il avait évalué, il y a six mois, à 4 milliards de livres (comme en 1987) le déficit probable pour 1988. Aujourd'hui, il admet qu'il sera d'au moins 12 milliards de livres — un fameux dérapage ! comme on dirait à Calais, — et vraisemblablement d'autant en 1989.

Une situation britannique n'offre-t-elle pas l'exemple d'un insupportable paradoxe ? De nombreuses études, menées des deux côtés de l'Atlantique et reprises dans un nombre encore plus grand de discours, de rapports officiels, de communiqués solennels, il ressort qu'au moins deux avantages peuvent être raisonnablement attendus d'un rétablissement de l'équilibre budgétaire. Le premier est un événement concomitant du déficit extérieur, quand il existe, tant les deux phénomènes semblent liés, le pouvoir d'achat engendré par les dépenses publiques non couvertes induisant inévitablement des importations supplémentaires. C'est pourquoi on parle aux Etats-Unis des deux déficits « jumeaux » (*twin-deficits*).

Le deuxième avantage, plus controversé, mais qui a aussi une logique pour

lui, est la baisse du niveau des taux d'intérêt, résultant de la disparition de l'effet dit d'éviction qu'exercerait — et qu'exerce sûrement dans une certaine mesure — le Trésor public en se portant systématiquement et cumulativement emprunteur sur le marché des capitaux. L'Etat, en faisant appel à l'épargne publique, écarterait par la même occasion les demandes de fonds émanant du secteur privé.

**O**R, que constate-t-on en Grande-Bretagne ? Exactement l'inverse de ces promesses. Le déficit extérieur croît quand le déficit intérieur disparaît, et les taux d'intérêt ont été portés à un niveau particulièrement élevé : 12 % pour le taux de base bancaire. Pour faire taire les critiques, on répondra à l'étonnement de ceux qui ont gardé la faculté de s'étonner, le chancelier de l'Echiquier ne manque pas d'arguments de séduction. A la tribune du Fonds monétaire international à Berlin, le mois dernier, il a répété que le déficit de la balance des paiements courants ne le concernait pas, puisque celui-ci était entièrement causé par les emprunts à l'étranger d'un secteur privé en pleine expansion — le taux de croissance, plus encore qu'en France, fait des merveilles. L'esquisse n'est pas aussi futile que la religion ambiante de la balance commerciale des paiements pourrait le faire croire. Dans tous les pays du monde, plus un politicien ou un commentateur se ignorent, plus il étanche de l'importance aux chiffres de la balance commerciale et des autres composantes (balance des services, etc.) de la balance des paiements. « Statistiques presque dénuées de signification », dit très bien le célèbre chroniqueur du *Financial Times*, Samuel Brittan. Sakons le courage ou l'impertinence d'un ministre qui ose braver un préjugé aussi tenace. Il n'est pas sûr toutefois que ce soit pour de bonnes raisons.

Quand aux sept relèvements consécutifs des taux à court terme auxquels il a procédé depuis le mois de juin, il les justifie par la nécessité d'en revenir à un taux de croissance plus « soutenable » en longue période. Ce en quoi Nigel Lawson se met en contradiction avec ce que l'on croyait être un des acquis du Thatcherisme. Penser que l'origine des tensions inflationnistes se trouve non pas dans le fonctionnement et le manie-

ment de l'appareil du crédit et de la monnaie, mais dans les progrès trop rapides de l'activité et le plein-emploi de certaines ressources (goulots d'étranglement), c'est réintroduire les schémas d'analyse défrichés des années 60 et suivantes sur l'inflation « par les coûts » (salariés notamment). En définitive, le pouvoir n'offre pas d'explication très claire. Tout se passe comme s'il se ralliait implicitement à celles qui sont actuellement les plus souvent mises en avant par les analystes privés.

Une des idées les plus communément admises (on la professe aussi aux Etats-Unis) est que l'épargne nationale s'est beaucoup affaiblie et qu'en conséquence le pays se trouve dans la nécessité de financer par des emprunts extérieurs une partie croissante de ses investissements. Mais une fois qu'on a dit cela, on n'a pas dit grand-chose, en réalité, sinon cette vérité d'évidence que si un pays est en déficit il s'endette, et que s'il fait appel à des capitaux de l'étranger c'est pour financer des dépenses qui ne le sont pas sur ses propres ressources.

Mais si on veut pousser plus loin le raisonnement en termes « macro-économiques », ce qui impliquerait qu'on puisse chiffrer cette fameuse insuffisance de l'épargne, et notamment l'épargne privée, promise au rang de cause indépendante, on se heurte vite à une impossibilité. A en croire les statistiques officielles, le taux d'épargne par rapport au revenu disponible serait depuis cinq ou six ans tombé de 12 % à 5 % environ. Cependant, un analyste renommé, Christopher Johnson, vient de découvrir le pot aux roses. Ces chiffres n'ont aucune réalité, si on tient compte du fait que la poste a émis et omis des statistiques officielles, pudiquement dénommées « compte d'équilibre » (*balancing item*), est, en valeur absolue, plus important que celui qui mesure l'épargne privée elle-même. Christopher Johnson estime, quant à lui, que celle-ci pourrait être égale au double de son évaluation officielle.

**S**on y regarde de près, on devine la cause de cette extraordinaire disparité des résultats : l'épargne avec un grand « E », correspondant à l'« agrégat » de même nom dans le jargon des économistes modernes, n'a pas d'existence propre dans leurs comptes :

elle résulte d'une différence (entre l'estimation du revenu disponible et celle de la consommation).

Autre incohérence du débat en cours : la Grande-Bretagne est un pays supposé en déficit, dont les réserves de changes en devises ont plus que doublé en deux ans. Cette anomalie est passée sous silence. Elle explique peut-être bien des choses, à commencer par la formidable explosion du crédit intérieur.

**J**E ne voudrais pas terminer cette chronique, c'est même par là que j'aurais dû commencer, sans faire partager aux lecteurs du Monde ma première réaction d'incrédulité, et surtout mon sentiment d'admiration quand la date du 31 octobre, anniversaire de notre ami et maître Alfred Sauvy, m'a fait prendre conscience de l'âge qu'il a atteint ce jour-là : quatre-vingt-dix ans. Il suffit de le lire pour savoir que cet homme, qui venait tout juste d'avoir vingt ans quand fut signé l'armistice du 11 novembre 1918, dont nous allons cette semaine célébrer le souvenir, est parmi nous un des esprits les moins conformistes (et donc les plus courageux), les plus curieux, et aussi les plus optimistes qui soient. Ceux qui ont la chance de le connaître et de l'écouter parler, en suivant le regard aussi jeune que jamais, aussi bienveillant que malicieux qu'il pose sur la vie, savent que ces qualités précèdent autant de la raison que du cœur (mais c'est sans doute, comme chacun devrait savoir depuis Pascal, la même chose !). J'attends pour ma part avec impatience le prochain livre de Sauvy, après celui qu'il nous a donné récemment sur *Les Sources de l'humour* (1) et qui suivait de quelques mois ses réflexions sur *l'Europe submergée* (2), éclairées par toute la science et le don d'observation — et donc de prévision — du fondateur de la démographie française moderne. Quant à ses nombreuses études et ouvrages sur le chômage, pour ne parler encore que de cet autre domaine d'investigation de cet infatigable chercheur, historien, statisticien, économiste, moraliste (mais qui ne confond pas — ni non plus ne dilue — la morale dans aucune de ses disciplines), il demeure l'indispensable guide de ceux qui veulent essayer d'y comprendre quelque chose.

(1) Editions Odile Jacob.  
(2) Editions Dussol.

## Notes de lecture

par Alfred Sauvy

### W. EDWARDS DEMING

#### Qualité

Contrairement à ce que dit l'introduction (excellente par ailleurs) de Jean-Marie Gogge, secrétaire général de MAST, société de conseil en management stratégique, le professeur Deming était déjà fort apprécié aux Etats-Unis dès la fin de la guerre, puisqu'il était appelé chaque semaine de Washington, sa résidence, à Chicago pour donner des leçons de statistique, sur le contrôle de la qualité, science naissante qui lui doit tant. Sa renommée s'est largement étendue depuis, en particulier au Japon, qui lui est redevable une partie de ses progrès.

Dans cet ouvrage de l'éminent mathématicien, nous ne trouvons aucune formule mathématique, même simple. Soudi d'être à la portée de tous ceux qui s'intéressent au management. Trouvent ici leur place de nombreuses critiques de pratiques courantes, réputées favorables à l'entreprise, et une explication des déceptions partielles de l'économie américaine, naguère à l'avant-garde.

Pour lui faire retrouver son rang, quatorze recommandations de management lui sont données qui peuvent servir à d'autres et qui surprendront quelques lecteurs, industriels ou non. Nombreux exemples, même, de craintes exprimées par des employés ou ouvriers de divers grades. Il faut faire disparaître ces craintes et, à l'opposé, exalter la fierté du travail.

Parmi les « maladies et obstacles », nous trouvons des « maladies mortelles », dont la foi excessive dans les machines et la robotique, qui détournent d'améliorations moins spectaculaires. La critique s'étend aussi aux nombreux ingénieurs américains en train d'apprendre des choses fausses et aux grandes écoles américaines. Nombreux aussi, les ouvrages statistiques qui enseignent des méthodes périmées.

Incidentement, est déclaré qu'« un cultivateur américain peut nourrir soixante-dix personnes et que ce nombre serait encore accru si toute aide gouvernementale était supprimée ». Un chapitre entier est consacré à quelques cent vingt questions posées à des chefs d'entreprise, pour leur venir en aide. Plus incantatoire : combien de temps faudra-t-il aux Américains

pour rattraper les Japonais ? Réponse pessimiste : le succès ne viendra que de la survie darwinienne.  
\* *Economica*, Paris 1988, 24 cm, 310 pages, 160 F.

### JEAN NGANDJEU

#### L'Afrique contre son indépendance économique ? Diagnostic de la crise actuelle

Dans sa préface, Léopold Sédar Senghor dénonce le danger de cinquante micronationalismes sans issue et estime que cet ouvrage comble opportunément un vide. Dans sa présentation, William Eteki Nboumou, ancien secrétaire général de l'OUA, reconnaît la nécessité d'un apport des pays développés, mais s'accorde, avec l'auteur, sur le « développement collectif auto-centré, pour échapper au style de vie qui prévaut au Centre ». Il faut « semer la coopération, pour récolter le développement ».

Dans son avant-propos, l'auteur, journaliste camerounais, annonce avoir étudié les théories et méthodes, pour faire appel à la simple pluridisciplinarité. Il faut donc parfois échapper à « l'entreprise économique ». Peu importe que l'ordre suivi paraisse peu logique : « Le spectre du non-développement » devrait, semble-t-il, précéder les « tentatives de solution ».

Les divers essais d'union entre pays africains n'ont pas rencontré ni succès espéré. La ZEP (zone d'échanges préférentiels), en Afrique australe et orientale, est cependant la première étape d'un marché commun africain, en l'an 2000. Dénonciation classique de l'écart de prix entre matières premières et produits fabriqués, sans illusion, cependant, à la solution proposée par Pierre Mendès France. Opportune critique de l'orientation classique vers les professions juridiques et littéraires, au détriment des disciplines scientifiques et techniques.

Le texte est suivi des diverses notes, rassemblées selon une déplorable méthode, plus commode pour l'imprimeur que pour le lecteur, puis d'une bibliographie « sommaire », qui n'oublie ni René Dumont, ni Samir Amin, d'une analyse critique du système éducatif africain, d'une note sur le cscso et du texte de la déclaration d'Addis-Abeba (1985).

\* *L'Hermès*, Points de vue 1988, 21 cm, 319 p., 150 F.

### ANSELM ZURFLUH

#### Une population alpine dans la Confédération. Uri aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

Il ne s'agit, bien sûr, ni d'alpinisme, ni de la fable d'un quelconque Guillaume Tell. Au VIII<sup>e</sup> siècle encore, Uri employait une langue romanche, jusqu'à l'irruption des Alamans. Restés catholiques, les Urains ont largement émigré, sans rien perdre de leur vitalité. Possédants : les transporteurs, les riches paysans et les horlogers (d'jà). La direction appartenait aux familles instruites. Dès la Réforme, Zwingli offrait curieusement le choix entre mourir de faim et ne plus avoir

d'enfants. Après les guerres et la mort de Zwingli, les frontières religieuses sont restées les mêmes.

L'utilisation des registres paroissiaux, selon la méthode de Louis Henry, qui a fait le tour du monde, fournit de précieux renseignements ; mais avant même les registres paroissiaux, les *Jahrzeitbücher*, tenus par l'Eglise, fournissent quelques renseignements démographiques. Des recensements eurent lieu, en outre, en 1743 et 1745. De grandes famines ravagèrent le pays en 1692 et 1709, comme en France, mais aussi en 1817 et 1818. Déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, Uri avait participé à la répression de la révolte des « loyaux sujets » de la Leventine.

Dans la deuxième partie, la démographie l'emporte, de façon décisive, sur l'histoire politique, celle-ci étant considérée surtout selon ses conséquences sur la population. Quant à la troisième partie, elle porte essentiellement sur la nuptialité, la fécondité, la famille ; la population a été reconstituée entre 1600 et 1830.

Importante bibliographie où figurent, au premier plan, les noms de J.-N. Biraben, L. Henry, P. Chaunu, J. Houdaille, pionniers de la démographie historique.

\* *Economica*, Paris 1988, 24 cm., 607 pages, 300 F.

### WLADIMIR ADAMSKI et d'others

#### La Pologne en temps de crise

Dans l'avertissement, Georges Gazdoud, Thomas Lowit et Renaud Seinsolier (que l'éditeur n'a pas jugé utile de nous présenter) nous précisent qu'il s'agit d'un recueil de textes de sociologues polonais dépendant de l'Académie des sciences de leur pays. Un comité de soutien aux sociologues polonais avait été créé, à la fin de 1981, au Centre d'études sociologiques (CNRS), à l'initiative de G. Gazdoud. Il en a résulté un échange de vues quasi permanent entre sociologues français et polonais.

L'introduction — « Comprendre sa société » — a été rédigée par R. Seinsolier. Dans une première partie, W. Adamski, K. Jasiewicz, W. Morawski, W. Panlow et A. Rycharz analysent les conditions qui ont prévalu, pour le pouvoir, pour l'industrie et pour diverses autorités, pendant la crise la plus aiguë. La seconde partie se préoccupe des projets de réforme élaborés pendant les années 1980 et 1981. Enfin, l'analyse de la dernière partie porte sur les changements de mentalité et d'idéal, qui, déjà latents, ont pu se manifester dans la conscience professionnelle.

La théorie de la déprivation ou du besoin signé non satisfait, ne peut, est-il dit, suffire à expliquer la nature du conflit. Elle est, en effet, singulièrement déficiente sur le degré de tension et sur le moment de l'explosion. Cependant, est-il précisé, les ouvriers polonais éprouvent en eux-mêmes une confiance plus forte que d'autres catégories professionnelles. Il est néanmoins difficile de ne pas reconnaître l'influence décisive de l'échec des plans de développement.

Peut-être eût-il été opportun de citer les promesses formulées ou les espoirs suggérés. Les concours d'économistes eût été utile. Et de même l'article de W. Panlow sur deux modèles de solution n'insiste pas suffi-

samment sur les problèmes de l'information. Même observation à propos de la fine analyse de K. Jasiewicz : « Pourquoi en Pologne ? »

\* Méridiennes Klincksieck, 1988, 21 cm, 302 pages.

### PIERRE NAVILLE

#### Thomas Hobbes

Cet enclencheur, puis trotskiste, n'a pas suivi la voie de Dali que celle de Trotski. Directeur honoraire de recherche au CNRS, auteur d'ouvrages de poids, sur un champ étendu, il nous présente aujourd'hui un philosophe politique important, victime de la longue animosité entre la France et l'Angleterre, mais opportunément réhabilité par Diderot, dans l'*Encyclopédie*.

Ami personnel de W. Petty, ce philosophe politique n'a jamais placé l'économie au centre de ses préoccupations ; il n'en a pas moins inspiré Quénay et les physiocrates, sinon même Adam Smith. Nous parcourons de larges espaces où l'économie ne pointe que de temps à autre.

Marqué par la guerre civile, qui a sévi de 1640 à 1650, Hobbes insiste, cependant, dans le *Léviathan* (1651), sur la nécessité de ce que nous appelons le plein emploi. Aucun système ne peut, toutefois, survivre à l'autorité royale.

En ouverture, un étrange portrait, limité à l'expression.  
\* Pion, Paris 1988, 24 cm, 275 pages, 120 F.

### PRIX NOBEL

#### Promesses et menaces à l'aube du vingt et unième siècle

C'est en janvier dernier que les lauréats du prix Nobel de toutes disciplines ont été invités par François Mitterrand et Eile Wiesel. Une trentaine étaient attendus, soixante-quinze sont venus. Si arbitraire que soit le changement de siècle, il est commode de marquer, en quelque sorte, une halte pour faire le point.

« Il faut forger un art de vivre par temps de catastrophe, pour naître une seconde fois et lutter ensuite, à visage découvert, contre l'instinct de mort, à l'œuvre de notre histoire », écrit Camus, peu avant d'avoir reçu le prix Nobel de littérature.

Après une présentation assez pratique sont venus les discours du président Mitterrand et de Eile Wiesel, suivis des *Menaces*, parmi lesquelles celles de Francis Blanchard, directeur général du BIT, de W. Leontief (cet homme que la France malthusienne a sagement perdu) et de Desmond Tutu. Aux *Menaces* succèdent les *Méthodes*. Parmi les auteurs, relevons les noms de Jean Dausser, François Jacob et aussi celui de Lech Walesa.

Viennent ensuite les *Promesses*, avec la presque classique proposition d'un second plan Marshall en faveur des pays peu développés et la conclusion de François Mitterrand. En annexe, la liste des Prix Nobel, présentée à la conférence, avec indication de leurs principales œuvres.

\* Odile Jacob, Paris, 1988, 22 cm, 247 pages, 129 F.

SOMMAIRE

- PTT : nous
- Transport
- du travail

... de M. Gorzak

## SOMMAIRE

■ Ancien conseiller des présidents Nixon et Reagan et prix Nobel d'économie, Milton Friedman juge l'action du président sortant (lire page 45).

■ Le plan emploi pour les jeunes a déclenché en Espagne une mobilisation du syndicat socialiste UGT (lire ci-contre).

■ Invité le 6 novembre du Club de la presse d'Europe 1, M. Périgot, président du CNPF, a exclu toute renégociation des conditions de licenciement (lire ci-contre).

■ Le conseil d'administration de la Caisse de Crédit agricole se réunit le 8 novembre. Il doit y être question du départ du directeur général et du maintien des liens de la banque verte avec le monde agricole (lire ci-contre).

## ETRANGER

Bataille au sein de la « famille socialiste » en Espagne.

### L'Union générale des travailleurs se mobilise contre le gouvernement de M. Gonzalez

MADRID de notre correspondant

Nouvelle escalade dans la bataille qui fait rage au sein de la « famille socialiste » espagnole : c'est une véritable déclaration de guerre qu'a lancée au gouvernement, le samedi 5 novembre, M. Nicolas Redondo, secrétaire général de ce qui fut le « syndicat frère » socialiste, l'Union générale des travailleurs (UGT).

Mobilisations générales, manifestations, arrêtés de travail... M. Redondo a annoncé une série de pressions contre la politique économique en vigueur, qui seront programmées — et c'est là un motif supplémentaire de préoccupation pour le gouvernement — de concert avec l'autre grande centrale, les Commissions ouvrières (communistes). Les dirigeants de l'UGT n'ont exécuté, pour le moment en tout cas, que le recours à la grève générale, dans la mesure où leur intention, ont-ils précisé, n'est pas de renverser M. Gonzalez.

### Le chômage des jeunes

La philippique de M. Redondo intervient deux jours à peine après l'échec définitif d'une dernière tentative de dialogue entre les interlocuteurs sociaux et le gouvernement. Un dialogue qui s'était péniblement engagé en juin dernier et qui s'était traduit par la mise sur pied de différents groupes de travail. La plupart allaient rapidement se retrouver dans les vacances estivales (le Monde du 6 août). Quant au dernier d'entre eux, le plus important, consacré au problème de l'emploi, il ne s'est même pas réuni : le ministre du travail, M. Manuel Chaves, a annoncé, le vendredi 4 novembre, qu'il renonçait à le mettre sur pied, au vu des divergences opposant aux syndicats quant aux thèmes à traiter.

La cause directe de cette rupture est la présentation par le gouvernement d'un plan d'emploi pour les jeunes, qui sera bientôt discuté par le Parlement. La polémique qu'il a suscitée illustre parfaitement la totale incompatibilité de vues entre un gouvernement socialiste décidé à jouer la carte de la « déréglementation » sociale, qui accuse le premier ministre de démanteler progressivement tout le système de protection sociale.

### Les conflits sociaux

## ● PTT : nouvelles propositions aux « routiers » ● Transports en commun : reprise progressive du travail à Nantes

Le climat social demeure caractérisé, lundi 7 novembre au matin, par des conflits morcelés dans le secteur public, notamment aux PTT avec la poursuite de la grève des transporteurs routiers postaux d'Ile-de-France. Le 7 novembre au matin, les centres de tri de la gare du Nord et de la gare Montparnasse à Paris, et celui d'Orly (Val-de-Marne) ont été en partie débloqués, à la suite de l'intervention d'agents de maîtrise des PTT qui ont réussi à faire sortir des « camions jeunes ». La direction générale de la poste a déposé toute intervention des forces de l'ordre — présentes à proximité comme pour tous les autres blocages — à Orly. Elle espérait une évolution favorable dans le cours de la journée du 7 novembre dans le conflit des « routiers » postaux à la suite de nouvelles propositions présentées le 7 novembre au matin.

M. Gérard Delage, le directeur général de la poste, a fait recroquer à chaque agent à la suite de la suspension des négociations, une lettre contenant de nouvelles propositions. Elles tiennent en cinq points : « Le service des transports parisiens, ne sera pas privé ; la direction du matériel de transport ne sera pas démantelée ; dès l'année 1989, les conducteurs de poids-lourd pourront bénéficier d'une formation professionnelle spéciale ; la spécificité des conducteurs de poids-lourd sera reconnue grâce à un reclassement catégoriel ; l'indemnité mensuelle de conduite sera revalorisée ». M. Delage insiste sur « la nécessité d'une reprise rapide du travail, condition de la mise en œuvre de cet ensemble de mesures ». En tout état de cause, lorsque la grève cessera, il faudra de trois à six jours pour réorganiser le réseau.

Sur l'administration postale, 30 millions d'objets sont en souffrance

en Ile-de-France depuis le début de la grève. Mais une partie du courrier de la région parisienne réussit néanmoins à être acheminé : en moyenne 30 %, avec des pointes de 55 % dans certains centres.

Le 7 novembre au matin, les bureaux postaux de Paris-15 et Paris-16 reprennent le travail mais celui de la rue du Louvre restait bloqué. Les « routiers » des PTT occupaient encore les centres de tri des gares de Lyon, Austerlitz-Est, Saint-Lazare, ainsi que Paris-Tolbiac et Evryville et en banlieue parisienne ceux de Créteil, Bobigny, Pantin et Issy-les-Moulineaux. Des mouvements de grève affectent toujours par ailleurs, les centres de tri d'Amiens et d'Orléans.

Face à cette situation, M. André Bergeron a déclaré le 5 novembre à Lille, qu'il faut, que dans les jours qui viennent, le gouvernement accepte ce que demandent les syndicats. « Pour le secrétaire général de FO, « le premier ministre doit traiter avec les représentants des salariés avant de se trouver dans une situation inextricable ». Pour M. Bergeron, ces conflits sont « le résultat d'une tergiversation des pouvoirs publics ». « Si on avait bien voulu négocier, a-t-il conclu, on aurait signé avant les congés tous les

### Le CNPF refuse toute renégociation des conditions de licenciement

« Je ne vois pas l'utilité de renégocier aujourd'hui un accord qui a porté ses fruits », a déclaré M. François Périgot, le dimanche 6 novembre, au club de la presse d'Europe 1, après que M. Soisson, ministre du travail, ont souhaité à manager la loi Séguin, qui a supprimé l'autorisation administrative préalable de licenciement. « Parmi les libertés fondamentales auxquelles je ne veux pas qu'on touche, il y a celle de gérer nos effectifs comme nous l'entendons », a lancé le président du CNPF. Celui-ci estime que l'accord signé avec les syndicats il y a deux ans sur les procédures de licenciement « fonctionne parfaitement bien » et que « toutes les prévisions de l'augmentation du chômage ne se sont pas réalisées : depuis le début de l'année, nous avons créé de cent mille à cent cinquante mille emplois ». La prise de position de M. Périgot intervient au moment où, précisément, M. Jean-Pierre Soisson tente de rouvrir le dossier de la loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement. Devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le ministre du travail a certes confirmé que la loi, initiée par M. Philippe Séguin, ne serait pas abolie. « Il n'est pas envisagé de revenir sur ce texte, a-t-il dit, mais les imperfections d'application de la loi actuelle rendent nécessaires des aménagements qui, après avoir été négociés avec les partenaires sociaux, feront l'objet de mesures législatives, vraisemblablement portées au Parlement au cours de la prochaine session de printemps 1989 ».

« Je ne vois pas l'utilité de renégocier aujourd'hui un accord qui a porté ses fruits », a déclaré M. François Périgot, le dimanche 6 novembre, au club de la presse d'Europe 1, après que M. Soisson, ministre du travail, ont souhaité à manager la loi Séguin, qui a supprimé l'autorisation administrative préalable de licenciement. « Parmi les libertés fondamentales auxquelles je ne veux pas qu'on touche, il y a celle de gérer nos effectifs comme nous l'entendons », a lancé le président du CNPF. Celui-ci estime que l'accord signé avec les syndicats il y a deux ans sur les procédures de licenciement « fonctionne parfaitement bien » et que « toutes les prévisions de l'augmentation du chômage ne se sont pas réalisées : depuis le début de l'année, nous avons créé de cent mille à cent cinquante mille emplois ». La prise de position de M. Périgot intervient au moment où, précisément, M. Jean-Pierre Soisson tente de rouvrir le dossier de la loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement. Devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le ministre du travail a certes confirmé que la loi, initiée par M. Philippe Séguin, ne serait pas abolie. « Il n'est pas envisagé de revenir sur ce texte, a-t-il dit, mais les imperfections d'application de la loi actuelle rendent nécessaires des aménagements qui, après avoir été négociés avec les partenaires sociaux, feront l'objet de mesures législatives, vraisemblablement portées au Parlement au cours de la prochaine session de printemps 1989 ».

C'est d'ailleurs sur ces points que M. Soisson voudrait que les partenaires sociaux « parviennent à un texte commun », a-t-il précisé le 4 novembre en citant les délais de procédure, l'intervention de l'expert et les congés de conversion. Conscient des difficultés, le ministre du travail n'a pas exclu de déposer un projet de loi-même, en l'absence d'un accord entre les syndicats et le patronat. Une manière de relancer le débat.

### EN BREF

● Fonction publique : les syndicats se préparent. — Après la CGT, les six autres organisations syndicales de la fonction publique ont arrêté, le 4 novembre, leur attitude en cas d'échec des négociations salariales du 8 novembre. Le groupe des « six » (FEN, FO, CFDT, FGA, autonomes, CFTC, CGC) prendra, dans ce cas, une initiative de portée nationale à la fin novembre. Toutefois, les fonctionnaires FO ont, pour leur part, annoncé une manifestation nationale à Paris. En réponse, la fédération CGT, qui préconise un « tous ensemble » pour le 15 novembre, s'interroge : « Pourquoi alors attendre la fin novembre ? »

● Grève des aiguilliers du ciel traficans : vingt-huit vols extérieurs annulés. — La grève menée par les aiguilliers du ciel de Rome, de midi à 15 heures, tous les jours depuis une semaine, a contraint la compagnie Alitalia à annuler vingt-huit vols intérieurs quotidiennement, mais elle ne

devrait pas, selon la compagnie, perturber le trafic aérien international. — (AFP).

● Dotation en capital pour les ports autonomes français. — Le 6 novembre, l'octroi d'une dotation en capital de 1,38 milliard de francs aux six ports autonomes français : Marseille, La Havre, Dunkerque, Nantes-Saint-Nazaire, Rouen et Bordeaux. Cette dotation, qui se substituera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1989 aux prêts accordés par le FDES à ces établissements publics, et constitue donc une mesure de désendettement, avait été promise le 1<sup>er</sup> juillet 1987 par le précédent gouvernement, grâce au produit des privatisations. Dans un communiqué, le ministre de la mer rappelle que « les reliquats de recettes de privatisations étant loin de permettre la couverture de l'ensemble des promesses faites à ce titre par le précédent gouvernement, il était naturel que l'actuel gouvernement s'interroge et établisse une liste des priorités ».

Le plus court moyen de tout choisir.  
Les 40 tests comparatifs.  
DEMANDEZ A  
36.15 QUE CHOISIR

### La crise au sommet de la « banque verte »

## Vers un constat de désaccord entre M. Auberger et la présidence du Crédit agricole

Un conseil d'administration extraordinaire de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) se réunira le mardi 8 novembre afin d'établir un constat de désaccord avec l'actuel directeur général M. Bernard Auberger dont le départ est imminent. Au-delà de la nomination de son successeur se pose la question du lien que la « banque verte » souhaite conserver avec le monde agricole. Le maintien du monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture entre les maillons de la Caisse nationale est au centre de la convention que la « banque verte » doit passer ce mois-ci avec l'Etat. Le successeur de M. Auberger devra plaire à ses pairs mais aussi au Trésor et au ministre de l'Agriculture.

Fixé au mardi 8 novembre en fin d'après-midi, la réunion extraordinaire du conseil d'administration de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) devrait permettre un premier dénouement de la crise qui se joue depuis plusieurs semaines à la tête de la « banque verte » (le Monde daté 30-31 octobre). A l'ordre du jour il sera avant tout question de la détermination des rapports entre M. Bernard Auberger, directeur général de la Caisse nationale, et son conseil. Un constat de désaccord est attendu. Il rendra inévitable le départ imminent de M. Auberger « dans les deux ou trois semaines à venir ». Pour les hommes de pouvoir du Crédit agricole, cette issue ne sera pas une surprise. Dès le 28 octobre, à peine achevée la réunion du conseil d'administration, les responsables de la Caisse entameront un second tour de table, informel cette fois. On y scella le sort de M. Bernard Auberger. Ses compétences bancaires n'étaient pas en cause, mais la greffe n'avait pas pris entre la Caisse (nationale) et les caisses (régionales). Les méthodes de management du directeur général inciteront deux de ses adjoints, MM. Gilles Guignon et Jean Fontenay, à quitter la banque fin octobre, au regret du secrétaire général de la Fédération nationale des caisses agricoles (FNCA), M. Lucien Douvrou. Dans la soirée du 28 octobre, les administrateurs de la Caisse émettent un discret mais ferme rejet à l'encontre de Bernard Auberger dont les jours à la direction de la société étaient désormais comptés.

« L'autre incertitude concerne la nature du lien que le Crédit agricole veut conserver avec le monde paysan. Une banque qui se destine à affronter la concurrence internationale peut-elle supporter le risque agricole français dont le montant, en terme d'endettement, atteint 200 milliards de francs ? Aux Etats-Unis, le Farm Credit System a été balayé par la faillite des agriculteurs américains au milieu des années 80. A la « banque verte », on admet que l'agriculture aura toujours besoin de prêts bonifiés. Ses prix de vente n'ont plus de rapport avec ses coûts de production. La rotation lente de ses capitaux freine son dynamisme à l'investissement. Les jeunes qui s'installent ou les anciens en voie de modernisation ne peuvent réussir sans un appui financier adapté. L'agriculture, on l'ignore souvent, est une branche très capitalistique où il faut investir 5 francs pour gagner 1 franc. Le Crédit agricole n'a pas envie d'abandonner les prêts bonifiés », observe l'un de ses dirigeants. Mais il ne les gardera pas à tout prix. « Si nous restions la banque de l'agriculture, poursuit-il, nous devrions pouvoir jouer à armes égales. On ne peut nous demander de consentir des bonifications sur des prêts à la place de l'Etat au risque de n'être plus compétitifs ailleurs ». La discussion de la convention Crédit agricole-pouvoirs publics est à peine ébauchée. De sa teneur dépendra sans doute le nom du successeur de M. Auberger.

ERIC FOTTORINO.

### Lettres d'influence

Mais, contrairement à ce qu'on pouvait croire la semaine passée, le conseil extraordinaire du 8 novembre ne souhaite prendre (sans rebondissement) aucune position sur l'identité des nouveaux directeurs généraux (1) ni surtout sur le nom du successeur pressenti de M. Auberger. Cette tergiversation traduit l'après des luttes d'influence qui s'accroissent simultanément entre la rue de La Boétie, siège de la FNCA, le Trésor et le ministre de l'Agriculture. Car, au-delà de la personnalité qui « sortira du chapeau » à la place de M. Auberger, c'est le financement de la politique agricole française qui est en jeu.

Mutualisée en janvier 1988 (c'est-à-dire vendue aux quatre-vingt-quatre caisses régionales), la Caisse nationale doit, selon le loi, passer une convention avec l'Etat établissant les modalités confirmant le Crédit agricole comme banque privilégiée de l'agriculture. Jusqu'à présent, la pierre angulaire de cette politique résidait dans le monopole de distribution des prêts bonifiés au monde paysan que l'Etat réservait à la « banque verte ». Officiellement, les dirigeants de la Caisse et de la Fédération affirment leur volonté de rester la banque de référence de l'agriculture. La politique de revenus ne peut, toutefois, à leurs yeux, être remplacée par une politique de crédit ; la banque refuse de jouer le rôle social que l'Etat ne peut ou ne veut pas remplir.

Rue de Rivoli, la tentation n'est pas nouvelle de supprimer le monopole de distribution des prêts bonifiés dans la perspective du grand marché concurrentiel de 1993. On le

● Le sommet des producteurs de cacao aujourd'hui. — Le sommet des chefs d'Etat des douze pays membres de l'alliance des producteurs de cacao qui devait se tenir lundi 7 et mardi 8 novembre à Lomé a été ajourné sine die. Ce sommet avait pour objet de discuter de mesures susceptibles de soutenir les cours du cacao. Ceux-ci ont atteint en septembre leur plus bas niveau depuis près de treize ans.

souhaitait chez M. Balladur. On l'espère chez M. Bétégovoy. Mais le ministre de l'Agriculture, M. Henri Nallet, se refuse à lâcher un tel instrument sous peine de voir s'éloigner de sa sphère d'influence la politique de financement d'un monde agricole en pleine mutation. Rue de Varenne on lie ainsi la nomination du prochain directeur général de la Caisse à la signature d'une convention solide avec l'Etat qui ne consacre pas la mise en coupe réglée de la politique agricole par le Trésor.

### Une solution interne

Au sein de la « banque verte », un consensus paraît se dégager en faveur de M. Lucien Douvrou, ancien directeur partisan (et artisan) de la mutualisation et fidèle de M. François Guillaume. « L'opposition se compte sur les doigts d'une main », affirme un haut responsable du Crédit agricole, précisant que M. Douvrou est devenu « incontournable ».

Après avoir usé trois directeurs généraux « parachutés » par le pouvoir depuis 1981, la Caisse nationale paraît opter pour une solution interne même si le consensus autour de M. Douvrou n'est pas si solide que ses amis le disent. Il n'est en fait qu'un vote pour le renouvellement du bureau de la Fédération, il n'a obtenu que vingt voix sur trente-sept.

Certains dirigeants des caisses régionales (et non des moindres) soutiennent que les proches de M. Douvrou ont négocié avec la Rue de Rivoli un étrange marché : l'agrément à leur champion contre l'abandon par la « banque verte » du fameux monopole de distribution des prêts bonifiés. Les mêmes dirigeants affirment que M. Douvrou, actuel directeur de la caisse d'Ile-de-France, menace de jouer les franc-tireurs avec d'autres grandes caisses régionales et la FNCA ne lui échot pas. A la Fédération on dément en outre les allégations. « La question du monopole est discutée par le président de la Caisse nationale, M. Yves Baralou, pas par M. Douvrou ». L'intéressé juge « scandaleux » le soupçon d'abandon dont il fait l'objet. Mais deux zones d'ombre demeurent : en vertu de la loi de mutualisation, le directeur général de la Caisse nationale nommé par le conseil d'administration doit recevoir l'agrément des ministères de l'économie et de l'agriculture dès lors que le Trésor a validé la convention de distribution des prêts bonifiés. S'il abandonne cette prérogative, on peut penser que le « passage obligatoire » à l'agrément pourrait disparaître et à la « banque verte » choisir librement son directeur.

L'autre incertitude concerne la nature du lien que le Crédit agricole veut conserver avec le monde paysan. Une banque qui se destine à affronter la concurrence internationale peut-elle supporter le risque agricole français dont le montant, en terme d'endettement, atteint 200 milliards de francs ? Aux Etats-Unis, le Farm Credit System a été balayé par la faillite des agriculteurs américains au milieu des années 80. A la « banque verte », on admet que l'agriculture aura toujours besoin de prêts bonifiés. Ses prix de vente n'ont plus de rapport avec ses coûts de production. La rotation lente de ses capitaux freine son dynamisme à l'investissement. Les jeunes qui s'installent ou les anciens en voie de modernisation ne peuvent réussir sans un appui financier adapté. L'agriculture, on l'ignore souvent, est une branche très capitalistique où il faut investir 5 francs pour gagner 1 franc. Le Crédit agricole n'a pas envie d'abandonner les prêts bonifiés », observe l'un de ses dirigeants. Mais il ne les gardera pas à tout prix. « Si nous restions la banque de l'agriculture, poursuit-il, nous devrions pouvoir jouer à armes égales. On ne peut nous demander de consentir des bonifications sur des prêts à la place de l'Etat au risque de n'être plus compétitifs ailleurs ». La discussion de la convention Crédit agricole-pouvoirs publics est à peine ébauchée. De sa teneur dépendra sans doute le nom du successeur de M. Auberger.

ERIC FOTTORINO.

(1) Leur nomination relève exclusivement du Directeur général.

Aucune nouvelle date n'a été fixée pour le sommet. — (AFP, Reuters.)

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## VOUS ÊTES ACTIONNAIRE DE LA BANQUE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS. CE MESSAGE VOUS CONCERNE.

La Loi de Privatisation a prévu, l'attribution par l'État, au bout de 18 mois, d'une action gratuite pour 10 actions de La BTP souscrites lors de l'Offre Publique de Vente (OPV).  
A cette occasion, étant donné l'importance de la demande il n'avait pu être attribué qu'une seule action à chaque souscripteur.  
Un arrêté ministériel a donc prévu que l'attribution pourrait se faire sous la forme d'un versement en espèces.

### Bénéficiez-vous de l'attribution gratuite?

Seuls les particuliers ayant demandé dix actions et en ayant obtenu une, lors de l'OPV, peuvent bénéficier de l'attribution gratuite, à condition d'avoir conservé leur action 18 mois, c'est-à-dire jusqu'au 7 novembre 1988.

### Si vous en bénéficiez, comment se fera cette attribution? Quand en bénéficiez-vous?

Les modalités d'attribution gratuite dépendent du nombre d'actions avec droit d'attribution que vous détenez à la date du 7 novembre 1988.  
En effet, les intermédiaires financiers ont offert la possibilité de regrouper sur un "compte familial" ouvert au nom de l'un des représentants légaux, les titres déposés sur les comptes d'enfants mineurs. De même, les souscriptions ont également pu être réalisées sur des comptes joints; un même compte peut donc comporter plus d'une action de La BTP acquise au moment de l'Offre Publique de Vente.

### Si vous détenez 1 action avec droit d'attribution: vous recevrez un montant en espèces égal à 1/10<sup>e</sup> de la valeur de l'action BTP.

Si vous détenez plus d'une action et moins de 10 actions avec droit d'attribution sur un même compte: pour chaque action, vous recevrez un dixième de la valeur d'une action en espèces.

### Si vous détenez 10 actions ou plus avec droit d'attribution sur un même compte:

vous obtiendrez une action gratuite par multiple de 10 actions détenues, les actions supplémentaires donnant lieu au paiement en espèces de dixièmes de la valeur d'une action.

Vous n'aurez dans tous les cas aucune formalité à accomplir, les opérations d'attribution étant réalisées automatiquement par votre intermédiaire financier, sur votre compte, le 7 novembre pour les attributions d'action gratuite, et le 15 novembre pour les dixièmes d'action.

### Sur quelle base sera calculée votre attribution? Celle-ci est-elle imposable?

La valeur de l'action BTP sert de base au calcul de l'attribution; elle est calculée sur la base de la moyenne du premier cours coté des 20 bourses précédant le jour de l'attribution, c'est-à-dire du 6 octobre au 4 novembre 1988.  
Les espèces que vous recevrez ne sont pas imposables parce qu'elles ne sont pas considérées comme un revenu ni comme une plus-value de cession mobilière.

Renseignements actionnaires: (1) 47 54 75 81



BANQUE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
253, boulevard Péreire 75652 Paris Cedex 17

## AXA et vous.

- ◆ Notre volonté de gagner : la garantie du dynamisme.
- ◆ Un groupe puissant : l'assurance de la sécurité.
- ◆ Un passé : le bénéfice de l'expérience.
- ◆ AXA, 2<sup>e</sup> Groupe Français : l'un des premiers Européens.
- ◆ AXA : 35,7 milliards de francs, plus de 4 000 conseillers.
- ◆ AXA : une gestion performante de SICAV depuis plus de 15 ans.

### Les SICAV AXA :

Des performances sur le long et le moyen terme, la qualité reconnue de l'équipe de gestion financière.

PERFORMANCES DES SICAV AXA DEPUIS LEUR CRÉATION							
SICAV OBLIGATIONS				SICAV ACTIONS			
DROUOT SÉCURITÉ OCT 1979	DROUOT SÉLECTION MAY 1984	MUTUELLES UNIES SÉLECTION FÉV 1984	AXA EUROPE DEC 1986	DROUOT INVEST. JUN 1970	DROUOT FRANCE OCT 1978	MEDITERRANÉE OCT 1985	AXA INVEST. DEC 1986
+17,25%	+12,56%	+12,47%	+10,20%	+15,13%	+22,93%	+18,27%	+6,64%
INFLATION DEPUIS LEUR CRÉATION							
+7,61%	+3,86%	+4,00%	+3,15%	+8,45%	+7,96%	+2,94%	+3,15%
PERFORMANCES DES SICAV AXA DEPUIS 5 ANS							
DROUOT SÉCURITÉ +12,48%*		DROUOT INVEST. +10,67%*		DROUOT FRANCE +23,91%*			

\*Au 30/09/88 - coupon net incl. réinvest.  
\*Inflation, taux moyen sur 5 ans : +4,41%

INFORMATIONS service minitel 3616 AXA

### UN PATRIMOINE, ÇA SE CONSTRUIT...

#### VOTRE PORTEFEUILLE SICAV AU 30 SEPTEMBRE

Orientation	Valeur liquidative en F	Coupons nets en F	Dernier dividende global net en paiement en F (Date de paiement)	Performance sur 5 ans en date de création	Performance sur 1 an (1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1988)
FOND PLACEMENT	60700,41	3705,14	5700,77 (15.04.88)	+11,5%/an	+7,9%
FOND INNOVATION	13300,37	500,50	611,50 (05.04.88)	+10,4%/an	+6,4%
OBLIGATIONS CONVERTIBLES	405,30	23,87	17,22 (28.12.87)	+10,2%/an	+12,1%
OPTIMISER	190,36	12,84	7,91 (12.04.88)	+17,8%/an	+26,2%
SÉLECTION CROISSANCE	891,00	12,50	10,34 (10.03.88)	+10,4%/an	+19,3%
AMERICA VALUE	872,80	30,87	30,70 (26.04.88)	+1,5%/an	+13,7%

Les notes du Groupe Crédit du Nord Informeront leurs actionnaires et le public que les documents trimestriels au 30.09.1988 seront mis à leur disposition dès le 10 novembre 1988 au siège des sociétés et guichets des banques habilitées à recevoir les souscriptions et les rachats.

**Crédit du Nord**  
VOUS D'ABORD

## Banque Internationale de Placement bip GESTION

### BIP COURT TERME - SICAV MONETAIRE

La BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT complète sa gamme de SICAV et de FCP gérés en transformant sa SICAV Gestion Intérêt Placement en BIP COURT TERME à compter du 21 octobre 1988.

A cette occasion, la composition du Conseil d'Administration sera modifiée comme suit :

**PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :** Monsieur Henri PLESSON, Directeur Général de la BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT.

**ADMINISTRATEURS :** AIR INTER, représentée par Monsieur Guy CLICQUOT de MENTQUE, Sous-Directeur Financier, LA BLANCHE FORTE S.A., représentée par Monsieur Charles LÉMAIRE, Directeur Financier, CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS, représentée par Monsieur Jean VIDAL, Directeur Général.

**GAZ DE FRANCE,** représenté par Monsieur Jean-Claude MAROUBY, Chef de la Division "Mouvements de Fonds", HAVAS S.A., représentée par Madame Anne FAURE, Directeur du Financement et de la Trésorerie, MERLIN GERIN, représentée par Monsieur Eric FODOR, Chef du Service Trésorerie Groupe, LA BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT,

représentée par Monsieur Jacques de PIEDOUE, Directeur, La Société B.I.P. & Cie - SOFIP, représentée par Monsieur Hubert MARTINIER, La Direction Générale est assurée par Monsieur Pascal VOISIN et la gestion du portefeuille est confiée à Monsieur Silvio ESTIENNE.

**SUSCRIPTIONS ET RACHATS**

Les actions de la SICAV sont offertes au public depuis le 1<sup>er</sup> août 1988. Le montant des capitaux collectés est actuellement supérieur à 300 Millions de Francs.

Les souscriptions et rachats sont reçus quotidiennement avant 11 heures à :

- La BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT  
108 Boulevard Haussmann  
75008 PARIS  
Tél. 42.93.14.14

La fiche signalétique et le document général de la SICAV BIP COURT TERME peuvent être obtenus par les souscripteurs auprès de la BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT.

**PUBLICATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE**

Le journal LES ECHOS et BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT.

Faites confiance à des professionnels, gérer un patrimoine ne s'improvise pas

NOM DE LA SICAV	Actif net en F (30/09/88)	Produit net en F (30/09/88)	Performance sur 5 ans en date de création	Performance sur 1 an (1 <sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1988)
LAFITTE-EXPANSION	602,26	24,34	20,10%	11,07%
LAFITTE-FRANCE	510,49	20,49	21,07%	14,51%
LAFITTE-INNOVATION	71,69	25,10	12,00%	13,85%
LAFITTE-INNOVATION	50,75	20,94	25,99%	19,04%
LAFITTE-JAPON	1 245,05	327,70	13,00%	12,10%
LAFITTE-TOKYO	149,95	200,10	9,70%	13,10%
LAFITTE-AMÉRIQUE	110,53	208,41	12,54%	16,55%
LAFITTE-EUROPE	102,20	107,19	5,94%	6,20%
LAFITTE-RENDIMENT	80,30	68 502,00	5,40%	13,15%
WOLUB	200,44	140,10	9,00%	11,30%
LAFITTE-OBLIGATIONS	177,27	21 532,20	5,85%	11,30%
LAFITTE-PREMIÈRE	30,70	57 703,11	5,85%	9,40%
LAFITTE COURT TERME	1 372,32	30 800,45	5,91%	9,40%
LAFITTE-PLACEMENTS	9 953,51	225 072,57	5,70%	9,40%
CONELAFITTE			5,20%	

Les Sicav de L'Européenne de Banque  
21, rue La Fayette - 75009 Paris - (1) 42.42.24.47

UN LIVRE D'ACTUALITÉ

## DROIT DES ELECTIONS

par Claude FRANCK

Pour tout savoir sur les mécanismes électoraux  
1988, 288 pages, 280 F  
ISBN 2-7020-1111-0

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ENCYCLOPEDIE DELMAS POUR LA VIE DES AFFAIRES

**Le Monde**

## PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

# Économie

## Un entretien avec l'économiste Milton Friedman

### Le déficit est le meilleur compliment fait à l'Amérique, terre d'accueil pour les investisseurs

« Au moment où les Américains comme leurs partenaires s'interrogent sur la santé et le poids même de l'économie américaine, M. Milton Friedman joue une fois de plus les provocateurs. Peu d'économistes ont inspiré autant de controverses. L'an dernier, des hommes d'Etat et des universitaires du monde entier se pressaient à son 75<sup>e</sup> anniversaire, organisé par l'université de Stanford et l'Institut Hoover, où il savourait une semi-retraite studieuse.

Deux ans après avoir reçu le prix Nobel, le professeur d'économie, voûté, les yeux alertes derrière d'épaisses lunettes, se souvient de la cérémonie de Stockholm, perturbée par les protestataires. D'un sourire déabusé, le père du monétarisme et l'inspirateur des économistes les plus libéraux balaise les critiques.

« Autrement dit, mes idées font désormais partie intégrante de l'orthodoxie de la pensée économique, qu'elle soit keynésienne ou d'inspiration classique. »

De son petit bureau sur le campus, l'ancien conseiller des présidents Nixon et Reagan rend un hommage contrasté au président sortant et renouvelle ses recommandations à la prochaine équipe au pouvoir.

« Les dirigeants démocrates et les partenaires des Etats-Unis s'inquiètent de voir l'Amérique vivre à crédit. Partagez-vous cette préoccupation ?

« Pourquoi s'inquiètent-ils ? Au niveau du gouvernement fédéral, 18 % seulement de la dette sont souscrits par des investisseurs étrangers. Nous ne dépendons donc pas d'eux. L'endettement public a atteint 40 % du revenu national en 1987 contre 100 % en 1946. De plus, celui-ci est libellé en dollars, non en livres ou en francs. En dernier recours, nous disposons de la planche à billets. Fondamentalement, nous assistons à une confusion conceptuelle. Le public apprend que l'Amérique vit désormais à crédit.

« La vérité est bien plus simple. Pour la première fois dans l'histoire récente de ce pays, les actifs américains détenus par des étrangers excèdent les actifs étrangers détenus par l'Amérique. Cela prouve simplement que les Etats-Unis sont une terre d'accueil pour les investisseurs, qui en attendent une rentabilité de leurs placements supérieure à ce qu'ils auraient obtenu dans leurs pays d'origine. De plus, les étrangers savent que nous ne les nationaliserons pas, contrairement à la Pologne ou à la Russie. En d'autres termes, ce crédit constitue le meilleur compliment que l'on puisse faire à l'Amérique.

« J'ai conseillé d'abolir le Fed »

« Quelle part la politique monétaire doit-elle jouer dans la recherche de meilleurs équilibres économiques ?

« J'ai beaucoup travaillé sur ce sujet, et je suis favorable à une politique monétaire stable. Mais je déconseille fermement l'utilisation de l'arme monétaire pour régler la conjoncture. L'organisation et la structure du Conseil de la réserve fédérale (Fed) vont à l'encontre de ce précepte de politique monétaire passive. J'ai été très marqué par la théorie selon laquelle il faut traiter les organismes publics comme des entreprises privées, autrement dit poser l'équation en faisant le diagnostic des objectifs personnels des dirigeants.

« Si le Fed avait appliqué la politique monétaire que je préconisais en 1962, maintenant une croissance de la masse monétaire M2 (1) de 5 % par an, nul doute que nous aurions évité la spirale inflationniste des années 70, la récession brutale de 1982, la brusque envolée du dollar, la désinflation des années qui suivirent. Bref, nous aurions vécu dans un monde meilleur. Mais, si le Fed avait respecté ces conseils, moins de 1 % de la population américaine connaîtrait le nom de son président, alors que les sondages prouvent qu'il est considéré comme le second personnage des Etats-Unis.

« Cette anecdote en dit long. Sait-on qui dirige le service

d'impression du papier-monnaie aux Etats-Unis ? Non. Parce que cette tâche, relativement mécanique, n'intéresse personne. Dans mon esprit, la politique monétaire que je préconis devrait être mise en œuvre par des bureaucrates anonymes, sans pouvoir, remplaçables par des ordinateurs. On ne peut attendre des gens du Fed, certes brillants et soucieux du service public, qu'ils abandonnent leurs énormes prérogatives et jouent un rôle passif d'ordinateur sur parties. Pour éliminer la pression politique qui accompagne la gestion monétaire, j'ai conseillé d'abolir le Fed. Cet objectif, malheureusement, n'est pas possible à atteindre. Mon option n'en reste pas moins claire : il faut avoir les institutions politiques de ses objectifs économiques.

« On vous a souvent reproché de vous tromper dans vos pronostics et votre analyse prospective. Envisagez-vous une récession en 1989 aux Etats-Unis ?

« Abordons la prospective. En 1956, j'ai fait un discours à Stockholm où j'expliquais pourquoi l'économie américaine me semblait immunisée contre la dépression. A cette époque, tout le monde craignait une nouvelle crise de 1929. Cette hantise a resurgi plusieurs fois depuis lors, la plus récente alerte datant du branch de Wall Street, en octobre 1987.

« J'ai affirmé que l'Amérique ne connaîtrait pas de dépression

majeure sans subir auparavant une inflation galopante. Une telle inflation n'a jamais existé aux Etats-Unis et, jusqu'à présent, ma prédiction reste valable. Sur les pronostics conjoncturels à court terme, j'ai souvent eu tort. Les économistes n'ont jamais fait de bons oracles sur les phases de retournement de la conjoncture.

« Une récession en 1989 ? Elle est probable, comme elle l'a été depuis deux cents ans. Toutes les

récessions ont été accompagnées d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire. Mais les vraies questions sont les suivantes : qu'est-ce qui produit un tel ralentissement et quels sont les facteurs extra-monnaétaires qui peuvent influencer la croissance ? Imaginez une résurgence de

l'POPEP, de la politique restrictive du Fed, et c'en est fini de la croissance soutenue que connaît l'économie américaine depuis 1982. Un fait demeure : cette croissance s'essouffle et atteint des limites qui ne laissent guère de marge à de nouveaux progrès.

« Quel héritage Ronald Reagan laisse-t-il ?

« L'histoire retiendra la réforme fiscale comme l'élément majeur de ces deux mandats. La réduction du taux marginal d'imposition à 28 % au-delà de tout espoir en étant ramené à 33 %. En 1980, je n'aurais pas parié un sou sur un projet aussi ambitieux. Cette réforme constitue un miracle grâce à l'indexation de l'impôt : désormais, le Congrès ne sera plus tenté de pousser l'inflation pour voir les recettes fiscales augmenter plus vite que les prix et les revenus réels. De surcroît, ce changement structurel revêt un caractère quasi permanent. L'opinion publique reste attachée à des impôts directs faibles, et j'espère que les taxes continueront de baisser.

« La deuxième victoire de M. Reagan aura été la déréglementation, même si ses promoteurs ne sont pas allés jusqu'au bout dans le domaine des transports. Elle a gagné les télécommunications, les transports terrestres. Plus personne ne parle des grands travaux publics, et les interventionnistes sont désormais timides.

« Le troisième succès du président sortant, c'est la lutte anti-inflationniste. M. Reagan a accepté d'en payer le prix, une récession qui constituait un risque de revers politique. Il est rare, dans la vie publique, qu'une bonne politique soit récompensée. Sa politique de rigueur a établi les fondations d'une expansion rapide de l'économie partiellement fondée sur la désinflation et l'économie de l'offre. Paradoxalement, même sur le déficit budgétaire, M. Reagan mérite une bonne note pour avoir encouragé une baisse relative des dépenses publiques.

**L'Europe unie n'est pas près de naître**

« Le protectionnisme est, en revanche, son plus grand échec. Le président aurait dû lier l'ouverture des frontières au libéralisme interne. Or nous continuons de dresser des barrières contre les importations de Hongkong, de Taïwan et d'autres pays asiatiques. M. Reagan a cédé aux sirènes - et le sport national, aux Etats-Unis, est aujourd'hui de fustiger le Japon alors que le protectionnisme des Japonais constitue souvent une réponse au nôtre. Cela étant, le Japon demeure protectionniste et je les admoneste quand je me rends à Tokyo. Mais notre pays doit redresser sa balance commerciale en regardant les choses en face, sans

recourir à l'arme dégradante des quotas et des tarifs douaniers.

« Quel est l'enjeu des dix prochaines années ?

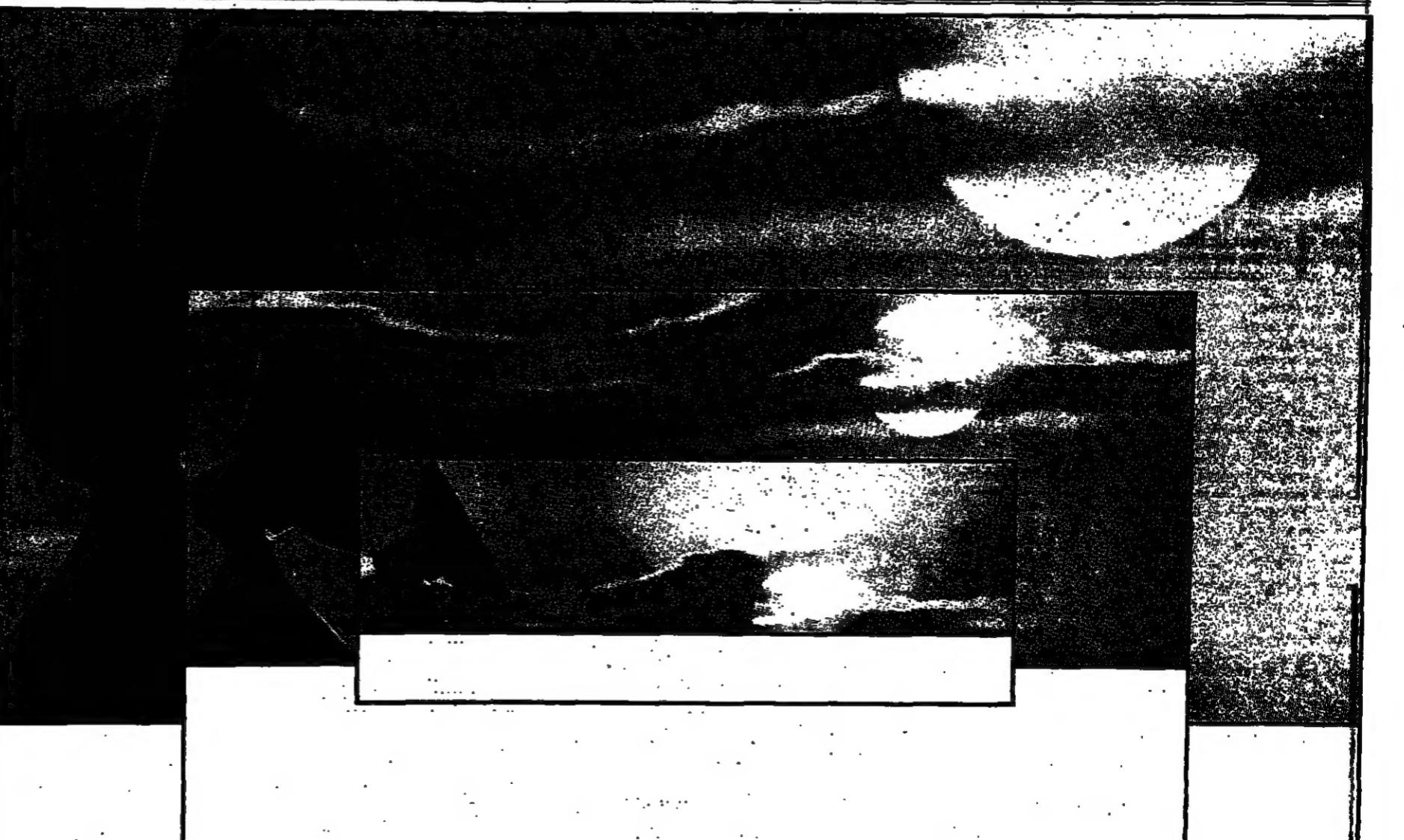
« Tout se résume en une phrase : l'ouverture des frontières au libre-échange et l'abolition des nationalismes.

« Le « grand marché » européen de 1993 comble alors vos vœux ?

« Certes non. Le discours politique ne correspond pas à la réalité. Malgré les innombrables effets de manches, les dirigeants européens campent sur leurs positions. 1992 n'apportera pas plus d'unification européenne que le traité de 1957. Les femmes et les hommes politiques, en Europe, refusent d'adopter une monnaie commune ou de laisser flotter leurs devises librement les unes par rapport aux autres. Tant que l'une de ces conditions ne sera pas observée, le rêve européen restera une chimère. En 1951, lors du plan Schuman, j'avais écrit que les Européens n'hésiteraient pas à lever des barrières protectionnistes dans le futur et ne renonceraient ni aux tarifs douaniers ni aux intérêts nationaux. L'Europe grand mythe de cette fin de siècle, n'est pas près de naître.

Propos recueillis par ALEX-SERGE VIEUX.

(1) M2 recouvre les billets en circulation, les chèques, les dépôts à vue et terme.



### INVESTISSEZ DANS UNE VALEUR SÛRE: L'AVENIR

**CNT** C'est la Caisse Nationale des Télécommunications qui contribue à financer par ses emprunts la recherche et le développement de France Télécom.

de la CNT, les Télécommunications Françaises sont, aujourd'hui, parmi les premiers investisseurs civils du pays. En finançant le secteur public qui présente les perspectives d'expansion les plus fortes actuellement, la Caisse Nationale des Télécommunications s'associe et associe les souscripteurs de ses emprunts à l'une des forces les plus vives de l'économie française.

clientèle sont autant de garanties d'avenir et de succès.

La Caisse Nationale des Télécommunications assure la couverture du besoin de financement extérieur des investissements de France Télécom. Mais elle ne se contente pas de cela. Elle gère activement la dette par une présence régulière sur la plupart des grands marchés financiers. Participant depuis 1987 à la couverture du besoin de fonds de roulement de France Télécom, elle intervient maintenant sur le marché des billets de trésorerie où son encours est de l'ordre de deux milliards de francs.

nécessaires et se protéger contre les risques de taux d'intérêt et de change.

## CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

**ACTUALITE**

**DROIT DES ELECTIONS**

par Charles FRANCK

Pour tout savoir sur les mécanismes électoraux

1988, 200 pages, 280 F

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ENCYCLOPEDIE DELMAS POUR LA VIE DES AFFAIRES

**Le Monde**

**PUBLICITE FINANCIERE**

21, rue de Valenciennes

75011 PARIS

# Marchés financiers

## Le Koweït demande un délai pour se retirer de BP

Sommé par le gouvernement britannique, il y a un mois, de ramener sa participation dans BP de 21,6 % à 9,9 %, le Koweït a demandé aux autorités britanniques un délai de cinq ans pour opérer son retrait sans essayer de trop grosses pertes. Selon les calculs du Kuwait Investment Office (KIO), entente financière de l'émirat, la mise en vente brutale de 700 millions d'actions de BP correspondant à la participation excé-

dentaire (11,7 %) ferait chuter le titre, lui laissant une perte sèche de 350 millions de livres (3,8 milliards de francs). Le gouvernement britannique avait initialement donné un an au Koweït pour réduire une participation jugée excessive, car contraire à l'intérêt national, dans la première compagnie pétrolière britannique, mais il avait laissé la porte ouverte aux négociations pour les modalités de retrait.

## Le Parti libéral ouest-allemand réservé sur le dossier Daimler-Benz/MBB

Le comte Otto Lambsdorff, président du Parti libéral (FDP) en RFA, a exprimé des réserves sur le plan de restructuration de l'industrie aéronautique ouest-allemand, qui se traduira par une entrée de Daimler-Benz dans le groupe Messerschmitt-Bölkow-Blohm (MBB) (Le Monde du 4 novembre). Dans un entretien qu'il a publié, samedi 5 novembre, le quotidien Frankfurter Rundschau, le comte Lambsdorff a insisté sur « l'absence de propositions de gouvernement, mes inquiétudes sont encore plus grandes qu'auparavant. Je ne peux pas m'imaginer que la direction du FDP va approuver de façon positive ce plan lundi ». Le gouvernement ouest-allemand devait en effet prendre sa décision, lundi 7 novembre, après un ultime examen du Parti libéral. (AFP)

## General Electric cède sa participation dans Sopha Médical

Le groupe américain General Electric vient de céder à l'ensemble des sociétés contrôlées par M. François Blamont les 33 % de participation qu'il détenait dans Sopha Médical, société spécialisée dans l'imagerie médicale nucléaire. General Electric explique qu'il détenait ces 33 % depuis la prise de contrôle de la CGR (Compagnie générale de radiologie), société auparavant dépendante du groupe Thomson. On a expliqué aussi chez General Electric que les spécialités développées par Sopha Médical sont également fabriquées par le groupe américain. L'ensemble des sociétés contrôlées par M. Blamont dans la holding La Madeleine de participation, réalisent un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, dont 180 millions de francs par Sopha Médical.

## BIBLIOGRAPHIE

« Le Mythe Tapie », de Jeanne Villeneuve

### Le fils du temps

L'ouvrage de Jeanne Villeneuve sur Bernard Tapie porte en sous-titre *Chronique des années 80*. On aurait tort de sourire d'une pareille ambition. L'économie de l'époque (son ordonnancement, sa structure imaginaire) est en effet le vrai sujet de cet ouvrage brillant dont Bernard Tapie n'est au fond que l'intéressant prétexte. Simple figure emblématique, jalon de l'histoire de l'après-crise, Rambo du redressement judiciaire, le repreneur-star n'est pour le journaliste qu'un fil conducteur, presque transparent parfois, malgré ses contours médiatiques. Jeanne Villeneuve fait partie de cette génération de journalistes économiques venus à l'écriture après une expérience d'entreprise (dans son cas, la banque), avec le désir d'expliquer la finance aux lecteurs plutôt que d'être reconnue du microcosme financier. Cela n'est pas indifférent : elle n'a pas eu à découvrir l'entreprise lorsque celle-ci devint à la mode. Elle la connaissait déjà. Journaliste d'une grande indépendance, elle ne s'est jamais laissée emporter par la vague des succès stories que ce soit à *Liberation* ou, aujourd'hui, à *L'Espresso* et *Jeudi*. Cela ne donne que plus de poids à son analyse, fruit d'une longue observation, de la genèse, de l'accélération et de la stabilisation de l'« aventure Tapie ». Il s'agit d'une salutaire remise en perspective. Elle répond à la question : Comment s'explique Tapie ? A l'homme d'affaires aux multiples reflets qui tente depuis toujours d'enfermer son image dans un tatouage - *Tapie parce que Tapie* -, Jeanne Villeneuve oppose une démarche quasiment sociologique, mettant en regard les progrès du mythe et les soubresauts du temps. Son analyse, notamment le contrepoint Tapie-Le Pen, ne plaira

pas à tout le monde. A Bernard Tapie en premier lieu, engagé depuis un peu plus d'un an dans une course éperdue à la reconnaissance du milieu financier classique. Aux tenants du modernisme sans état d'âme ensuite, qui, dans cette affaire, paraissent aujourd'hui gênés d'avoir porté aux nues un entrepreneur somme toute ordinaire. Aux experts en communication enfin, qui voient leurs stratégies sophistiquées rangées au magasin des accessoires. En effet, Tapie ne s'explique pas seulement par Tapie, son désir de revanche sociale, son pragmatisme, son goût du sport et son flair. Tapie est un fils du temps, l'artiste complet (le clown, conclut l'auteur) d'un cirque qu'il fallait bien remplir malgré les vents glacés des crises et de la rigueur. Tapie est un pur objet de la « société du spectacle » (les analyses de Guy Debord affleurent parfois dans ce livre) et, en ce sens, il est forcément un traitre à la caste si discrète du pouvoir économique hexagonal remise à la mode sous la cohabitation. Tapie s'explique donc tout autant par le body-building et Mad Max que par la dégenérescence d'un certain tissu des PME françaises. Une dimension manque pourtant : le parallèle avec certains « Tapie » étrangers, comme l'étonnant Donald Trump, milliardaire de l'immobilier new-yorkais au luxe tapageur que ses idées. La France n'est pas le seul pays à avoir sécrété, quand il le fallait, une figure brillante pour faire rêver d'un même songe chômeurs, apprentis spéculateurs, amateurs de sport et bourgeois en mal d'idées. DIDIER POURQUERY.

\* Le Mythe Tapie. Ed. La Découverte, coll. « Enquêtes », 344 p., 95 F.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration s'est réuni le 26 octobre 1988 sous la présidence de M. Henri Sainty de Chauloy. L'activité de la société s'est poursuivie favorablement. Le taux d'occupation des immeubles parisiens et lyonnais est proche de 100 %. Celui des immeubles du Nord et du Centre s'est sensiblement amélioré. Un immeuble d'habitation de vingt-deux logements a été mis en location à Lyon (7<sup>e</sup>) ; il est à ce jour entièrement loué. Un autre immeuble moyen de seize logements est en cours d'achèvement et de location. Il a été décidé de poursuivre et d'amplifier la politique d'arbitrage sur les immeubles étrangers de nos pôles principaux d'investissement et de gestion. Un immeuble de bureaux de 2 020 m<sup>2</sup> a été acquis en état futur d'achèvement à Boulogne (Hauts-de-Seine). Les résultats du premier semestre 1988 font ressortir un bénéfice courant de 57 970 000 F en hausse de 89,49 % et un bénéfice hors plus-values de cessions en augmentation de 89,04 %. Ces progressions sont à rapprocher de l'augmentation des actions à rémunérer, consécutives aux apports reçus de SIMNOR et IMMINEVEST, qui s'élève à 72 %. Ramené à l'action, le bénéfice hors plus-values de cessions est en croissance de 9,79 %. Compte tenu des résultats du premier semestre et des éléments connus à ce jour, le bénéfice net de l'exercice devrait permettre une progression du dividende supérieur au taux de l'inflation.

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES 6, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-26-90-72

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Indice général de base 1000 : 28 décembre 1987

28 oct. 4 nov.

Valeurs brutes à rev. variable	137,2	138,2
Valeurs industrielles	143,4	145
Valeurs financières	117,1	118,1
Industrie chimique	126,1	126,2
Chimie	137,8	138,2
Métallurgie, métallurgie	130,2	130,8
Electricité, électronique	130,7	131,7
Bâtiment et matériaux	130,3	132,5
Ind. de consommation, non alim.	140,3	141,4
Agricoles	157,4	158,6
Distribution	133,8	135,1
Transport, énergie, services	130,1	130,8
Assurances	144,3	143,8
Crédit banque	133,8	133,8
Social	92,2	95,9
Immobilier et financier	94,4	97,7
Investissement et portefeuille	139	141,4
Base 100 : 31 décembre 1984	1284	1284
Valeurs brutes à rev. fixe	105,6	106,7
Emplois d'Etat	106,8	107,2
Emplois salariés et assimilés	106	106,2
Sociétés	106,5	106,1

Base 100 en 1984

Valeurs brutes à rev. variable : 3301,43/4184

Valeurs dérogées : 3300,8/3333,9

Base 100 en 1972

Valeurs brutes à rev. fixe : 486,1/482,2

Valeurs dérogées : 492,8/522,1

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. imp. à rev. fixe : 121,9/121,1

Emplois d'Etat : 120,7/121,7

Emplois salariés et assimilés : 121,8/122

Sociétés : 122,7/122,4

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes affectés à variation (en milliards de francs)

27 oct. 1988

Total actif	704 509
dont	
Or	213 194
ECU	53 484
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 368
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	71 562
Concours au Trésor public	36 850
Titres d'Etat liq. et obligations	51 950
Autres titres des marchés monétaires et obligataires	340
Effets privés	124 372
Effets en cours de recouvrement	22 474
Total passif	704 509
dont	
Bilans en circulation	229 069
Comptes courants des établissements financiers et des sociétés de crédit	77 268
Compte courant du Trésor public	19 259
Reprises de liquidités	25 119
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contre-ventes des émissions de droits de tirages spéciaux	9 682
ECU à l'étranger au Fonds européen de coopération monétaire	70 671
Reserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 886

## TAUX DES OPERATIONS

Taux de la dernière opération sur appel d'offres	7,25 %
Taux des opérations à 90 jours	7,75 %
Taux d'escompte	8,50 %
Taux des concours sur titres	10,50 %

## CHINE

### Création prochaine de Bourses d'actions

La Chine va créer des Bourses d'actions dans les grandes villes, pour promouvoir la vente des actions des sociétés minières et de certaines grandes entreprises chinoises afin de promouvoir un peu plus l'économie chinoise, a indiqué l'agence Chine nouvelle.

Le gouvernement chinois élabore des règlements qui permettront aux sociétés minières de distribuer des actions à leurs employés de même qu'à des investisseurs avec l'accord de la Banque populaire de Chine, a précisé le vice-ministre de la reconstruction économique, M. Zhang Yaoping, cité par l'agence officielle.

« D'ici quelques années, les sociétés minières devraient généralement être créées sous la forme de sociétés par actions », a souligné M. Zhang.

Les entreprises d'Etat grandes et moyennes bien gérées pourront également émettre des actions et en vendre une partie sur le marché, selon l'agence.

De telles mesures contribueront à la séparation des pouvoirs du gouvernement et des entreprises, a indiqué le vice-ministre. L'investissement est considéré par le pouvoir en Chine comme un moyen efficace de lutte contre la surchauffe de l'économie et l'inflation. Il permettra ainsi d'accroître l'efficacité.

Plusieurs villes chinoises expérimentent des marchés obligataires depuis 1986, mais la Chine populaire ne possède encore aucune véritable Bourse d'actions.

## TOKYO, 7 novembre

### Repli

Stance de baisse lundi à Tokyo, au terme de laquelle l'indice Nikkei a perdu 180 yens (-0,64 %), revenant à 27 802,35 yens en clôture. Les investisseurs ont été déçus par les résultats de la production de biens de consommation et de biens de consommation de luxe. Le marché a aussi pris en compte l'aggravation de l'écart de crédit de la balance des paiements. Le titre NTT (Nippon Telegraph and Telephone) a été fortement déprécié à la suite de la démission, dimanche, du président de cette firme, selon laquelle son secrétaire avait impliqué dans le scandale financier Recruit Co. qui accuse le Japon depuis quatre mois. Les actions de la construction civile, de l'automobile et des instruments de précision et des électriques ont été dépréciées. En revanche, les titres relatifs aux matériaux non ferreux et à la pâte à papier étaient en hausse.

## FAITS ET RESULTATS

La Verrerie ouvrière d'Albi demande la reconstitution de sa dette. La Verrerie ouvrière d'Albi (VOA), Société coopérative ouvrière de production (SCOP), fondée en 1895, demande la reconstitution de sa dette. Le moratoire accordé à l'entreprise lui permettant de ne rembourser que les frais financiers des prêts qui lui ont été consentis, arrive à expiration à la fin de cette année. « La somme totale à rembourser (intérêts et capital) d'ici à 1991 est de 78,6 millions de francs, soit une moyenne de 25 millions pendant trois ans, ce qui représente une contrainte terrible pour la VOA », a expliqué M. Gilbert Dupin, le PDG de l'entreprise. « La période de redressement de notre société se termine et nous avons atteint nos objectifs », a-t-il déclaré avant de préciser que la VOA réalisera cette année, un bénéfice net de 35 millions (contre 17 millions en 1987) pour un chiffre d'affaires de 300 millions (265 millions l'an dernier).

UAP : 2,67 milliards de francs de résultat consolidé avant impôts au premier semestre. Le groupe UAP a réalisé, au premier semestre, un résultat consolidé (part du groupe), avant impôts, de 2,07 milliards de francs, contre 1,78 milliard lors des six premiers mois de 1987. Dans un communiqué, l'UAP précise que cette progression s'explique par « l'entrée dans le périmètre de consolidation de sociétés nouvelles, notamment le groupe Royale Belge. Sur un champ de consolidation comparable à celui qui avait été retenu au 30 juin 1987, le résultat du premier semestre de l'UAP s'élève à 1,709 milliard de francs », poursuit le communiqué, « en hausse de 8,1 % sur celui de l'exercice précédent. Lors d'une conférence de presse, le président de la direction de cette firme familiale, basée à Hambourg (sud de la RFA), M. Michael Otto, a précisé que le chiffre d'affaires s'était accru dans des proportions plus importantes encore (+11,3 %), à 12,2 milliards de deutschemarks (plus de 40 milliards de francs). Otto, qui a multiplié par douze ses ventes depuis 1970, compte aujourd'hui vingt-trois filiales réparties dans dix pays. Les plus importantes sont les filiales française, Les Trois Soies (10,2 milliards de francs, +16 %), américaine Spiegel (1,1 milliard de dollars, +6 %) et néerlandaise Otto Holland (0,3 milliard de florins, +15 %).

## PARIS :

### Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
AGP S.A.	292	292	La Donnée Elect.	318	320
Amal & Associés	512	512	La 1 <sup>re</sup> Ind. de mod.	200	200
Appell	258	258	Lois Investissement	280	270
B.A.C.	350	350	Luzac	165	165
B. Danneberg & Associés	588	588	Messing, Meislin	125 10	120 10
B.L.C.M.	551	550	Mirologie Interact.	502	500
B.P.	400	400	Mirologie Interact.	151 40	157 50
Boussin	420	420	Mirologie Interact.	610	610
Robert Yachnickoff	630	630	Mirologie Interact.	222	224
Boussin	1050	1050	Mirologie Interact.	715	715
Châles de Lyon	1446	1462	Mirologie Interact.	229	229
Calson	704	704	Mirologie Interact.	346	346
Cedif	850	850	Mirologie Interact.	445	438
C.I. de R. I.C.C.I.	283	283	Mirologie Interact.	405	408
C.A.T.C.	140	139 50	Mirologie Interact.	405	408
C.D.M.E.	1112	1150	Mirologie Interact.	437 70	437 70
C. de la S. S.	376	376	Mirologie Interact.	710	710
C.E.G.I.D.	705	705	Mirologie Interact.	1450	1450
C.E.R.E.P.	230	230	Mirologie Interact.	220	244
C.E.P. Communication	1518	1457	Mirologie Interact.	220	244
C.F.A. Information	500	500	Mirologie Interact.	442	440
C.F.A. Information	573	550	Mirologie Interact.	510	502
C.F.A. Information	388 50	388 50	Mirologie Interact.	1450	1450
Confiance	244	245	Mirologie Interact.	152	152
Confiance	350	350	Mirologie Interact.	305	305
Confiance	495	495	Mirologie Interact.	305	305
Confiance	174	176	Mirologie Interact.	300	302
Confiance	1080	1080	Mirologie Interact.	186	186
Confiance	1100	1100	Mirologie Interact.	414	413
Confiance	600	600	Mirologie Interact.	337 80	337 80
Confiance	1022	1046			
Confiance	130	125			
Confiance	26	25			
Confiance	230	229			
Confiance	240	230 40			
Confiance	552	552			
Confiance	220	225			
Confiance	88 80	89 20			
Confiance	189 30	191			
Confiance	195	195			

LA BOURSE SUR MINITEL  
36-15 TAPEZ LEMONDE

## Marché des options négociables

le 4 novembre 1988

Nombre de contrats : 17 301

VALEURS	PRIX d'exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Décembre	Mars	Décembre	Mars
Accor	528	34	-	18	16
CGE	348	66	75	1,50	6,50
EF-Aquitaine	328	36	-	-	-
Lafarge-Coppée	1 390	129,33	167,31	10,50	27
Michellie	164	19	25	2,30	6,10
Midi	1 590	160	-	31	-
Paribas	448	52	68	6,50	13,50
Pangost	1 100	150	187	9	25,90
Saint-Gobain	568	23	43	18	23
Société générale	528	46	55	29	42
Thomson-CSF	188	25	32	2,80	-

## MATIF

Notional 10 % - Cotation en pourcentage du 4 nov. 1988

Nombre de contrats : 52 900

COURS	ECHÉANCES			
	Déc. 88	Mars 89	Jun 89	
Dernier	107,20	106,85	106,25	
Précédent	107,15	106,85	106,30	

Options sur notional

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 88	Mars 89	Déc. 88	Mars 89
104	3,19	3,63	0,02	0,41

## INDICES

CHANGES	BOURSES
Dollar : 6,1060 F =	PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)
	3 nov. 4 nov.
	Valeurs françaises ... 138,9
	Valeurs étrangères ... 118,1
	(SMI, base 100 : 31-12-81)
	Indice général CAC ... 397
	Indice général CAC ... 397,1
	(SMI, base 1000 : 31-12-87)
	Indice CAC 40 ... 1 501,95
	Indice CAC 40 ... 1 505,24
	(OMF, base 100 : 31-12-81)
	Indice OMF 50 ... 414,85
	Indice OMF 50 ... 415,76
	NEW-YORK (Indice Dow Jones)
	Industrielles ... 2 170,34
	Industrielles ... 2 145,98
	LONDRES (Indice Financial Times)
	Industrielles ... 1 489,5
	Industrielles ... 1 485,6
	Miner d'or ... 175,3
	Miner d'or ... 174,5
	Fonds d'Etat ... 88,82
	Fonds d'Etat ... 88,82
	TOKYO
	5 nov. 7 nov.
	Nikkei Dow Jones ... 28 846,74
	Nikkei Dow Jones ... 28 846,74
	Indice général ... 2 243,85
	Indice général ... 2 239,44

J-D NASIO

## Les yeux de Laure

LE CONCEPT D'OBJET

DANS LA THEORIE DE J. LACAN

Toute cure psychanalytique est traversée de points symboliques : d'un côté, plusieurs tensions psychiques liées que l'on nomme objet a depuis Lacan. Comment précisément ces connaissances se manifestent-elles dans l'expérience de l'analyse ?

Aubier



ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
29 La nomination du nouveau premier ministre algérien. 30 La fin de la campagne présidentielle aux États-Unis. 31 Pologne : M. Lech Wałęsa menace de déclencher des grèves si le gouvernement ne revient pas sur sa décision de fermer les chantiers de Gdansk.	Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie : 2 à 6 Commentaires et réactions. 8 Les résultats dans le territoire. 10 à 27 Les résultats dans les DOM-TOM, à Paris, en Ile-de-France et dans les départements.	32 Le Comité d'éthique se prononce contre les expérimentations en cas de mort cérébrale. - La coordination des infirmières se donne un statut. <b>SPORTS</b> 33 Rugby : France-Argentine à Nantes.	33 Fats Domino au club Lionel Hampton. - Le Deuxième Concerto pour piano de Beethoven. - L'intégrale des Œuvres de Beethoven, au Théâtre des Champs-Élysées. 34 La célébration du Bicentenaire de la Révolution française à Los Angeles.	43 Le point sur les conflits sociaux. - Les divergences à la tête du Crédit agricole. 45 Un entretien avec M. Milton Friedman. 46 Bibliographie : le mythe Tapie.	Abonnements ..... 4 Campus ..... 37 Carnet ..... 37 Loto, Loto sportif ..... 38 Météorologie ..... 38 Mots croisés ..... 36 Radio-Télévision ..... 36 Spectacles ..... 35	● Le Monde : spécial élection présidentielle américaine. ● Connectez-vous avec New-York et Washington pour 1 franc la minute ..... DIA ● Le mini-journal : JOUR 36-15 tapez LEMONDE

Déraillement de l'express Luxembourg-Paris : neuf morts, plusieurs blessés

L'express Luxembourg-Paris, qui devait arriver en gare de l'Est lundi 7 novembre à 11 h 25, a déraillé en gare de Ay (Marne), non loin d'Épernay. Cet accident a causé la mort de neuf personnes au moins, dont plusieurs sont des agents de la SNCF qui effectuaient des travaux sur la voie en gare de Ay. Selon les premières informations, le convoi, qui roulait alors à 120 kilomètres-heure, est sorti des voies pour des raisons non encore établies. La motrice et sept voitures sur les neuf qui composaient ce train se sont couchées. Les pompiers d'Épernay et de Reims ont apporté les premiers secours.

Société générale

Un dialogue reste possible avec M. Pébereau

Lundi 7 novembre en fin de matinée, les dirigeants de la Société Générale n'avaient pas encore répondu à l'offre de dialogue faite, vendredi 4 novembre, par l'attaché, M. Georges Pébereau, président de Marceau Investissements. « Volonté réelle de dialogue » ou « répit tactique avant une reprise de l'assaut » ? L'état-major de la banque comme les analystes financiers s'interrogent en fait toujours sur les intentions réelles de M. Pébereau. On s'attendait que M. Marc Vénat, le président de la Société Générale, fasse connaître sa réponse à l'issue du conseil hebdomadaire de la direction qui se tenait lundi matin. Sur le fond de l'affaire, la position du patron de la banque est connue. Il est opposé à la présence, au sein de son conseil, d'un actionnaire de référence, surtout si celui-ci regroupe un ensemble d'intérêts disparates, avec notamment une institution publique aussi particulière que la Caisse des dépôts et consignations. Il pourrait cependant accepter l'ouverture du dialogue proposé.

Valco maintient son offre sur Epéda Bertrand Faure

La Société des Bourses françaises a indiqué lundi 7 novembre que Valco maintient son offre de prise de contrôle d'Epéda Bertrand Faure dans les termes déjà publiés et ne surenchère pas (Le Monde daté 30-31 octobre). Seul le calendrier de l'opération sera modifié. Il s'alignera sur celui de la proposition d'achat concurrente faite par Géfina et expirera donc le 2 décembre.

Saint-Gobain va renforcer Factionnaire stable d'Essilor

Le fabricant de verre optique Essilor étudie avec la compagnie de Saint-Gobain un projet au terme duquel le groupe verrier entrera dans son capital pour compléter son équipement ensuite apporter tous les titres collectés par sa proposition à Géfina réalisant alors une substantielle plus-value.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 novembre

Repli

La Bourse ouvrait en légère baisse lundi dès les premiers échanges, l'indicateur instantané perdant 0,53 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient le CCF (+ 5 %), Radio-technique (+ 4,8 %), Maisons Plénié (+ 3,8 %) et Sefimeg (+ 3 %).

MALDIVES : l'arrestation du chef des mercenaires L'intervention militaire a été un succès pour l'Inde

NEW-DELHI de notre correspondant en Asie du Sud

Le succès de l'opération Cactus est total. La marine indienne a arraisonné, dimanche 6 novembre, en pleine mer à environ 80 kilomètres des côtes de Sri-Lanka, le cargo Progress Light, à bord duquel avait embarqué la plupart des mercenaires auteurs de la tentative de coup d'État aux Maldives, ainsi que leurs otages. Après de nombreux tirs d'intimidation, les frégates indiennes, appuyées par des hélicoptères, ont obtenu la reddition du commando. Quarante-six mercenaires ont été arrêtés et vingt otages libérés. Quatre d'entre eux avaient été tués, sept ont été blessés et trois sont portés disparus. Parmi les prisonniers figurent le chef des mercenaires, M. Abdullah Lutufi, et l'un de ses adjoints, M. Sagar Naseer. Pendant l'attaque de la capitale maldivienne, qui a fait trente morts, les deux hommes ont été vus à de nombreuses reprises les armes à la main, à la tête de groupes d'assailants. M. Lutufi, qui dirigeait un complexe touristique dans

Partis du Sri-Lanka

Niant toute responsabilité dans ces événements, l'ancien chef d'État a menacé de poursuites judiciaires quiconque l'impliquerait. Il se confie, d'autre part, que la préparation de ce coup de force a été organisée à partir du territoire sri-lankais. M. Lutufi possédait une ferme non loin de Colombo où il regroupait ses mercenaires. Le gouvernement sri-lankais a néanmoins parfaitement collaboré avec l'armée indienne durant l'opération Cactus, souligne-t-on à New-Delhi. A Malé, le président maldivien, M. Maamoon Abdul Gayoom, a précisé que son pays n'avait sollicité la seule aide militaire indienne (et non celles des États-Unis, de Sri-Lanka et de Grande-Bretagne,

LIBAN : après un an de captivité Deux fillettes françaises otages d'Abou Nidal pourraient être bientôt libérées

Valente, et cinq ressortissants belges, à bord du Silco, un bateau de plaisance dont la formation paléstinienne avait annoncé le 8 novembre 1987 l'arraisonnement en Méditerranée (Le Monde, du 5 novembre). Les deux fillettes, ajoute le communiqué, ainsi que « les autres prisonniers du Silco, sont tous en bonne santé ». Le communiqué annonce que Mme Valente, qui a déjà eu un enfant en captivité, est « à nouveau enceinte et doit accoucher dans les semaines à venir ». Le Fatah-CR avait déjà annoncé, en décembre 1987, la libération imminente des deux fillettes. Cette annonce n'a pas été suivie d'effet, en dépit de la médiation entreprise au Liban par M. Lucien Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe. (AFP.)

ISRAËL

Un Palestinien tué en Cisjordanie

Un Palestinien a été tué par balles et cinq autres ont été blessés dimanche 6 novembre dans les territoires occupés lors d'affrontements entre manifestants et militaires israéliens, a-t-on appris de sources palestiniennes. Moujahed Abdel Karim, âgé de 25 ans, a été mortellement atteint d'une balle en pleine poitrine au cours de violents heurts dans le village de Yasid, au nord de Naplouse (Cisjordanie). Il a été transporté à l'hôpital Al-Itihad de Naplouse, où il est décédé. Par ailleurs, quatre hélicoptères israéliens ont attaqué, dimanche au Liban sud, des positions du Fatah-Conseil révolutionnaire situées à l'est de Saïda, tuant un enfant et provoquant d'importants dégâts, a annoncé la police locale. Le raid a eu lieu dans la région de Bkousta, à moins de 2 kilomètres des positions syriennes dans les faubourgs de Saïda. Il a duré une dizaine de minutes et a également fait un blessé dans les rangs du Fatah-Conseil révolutionnaire, l'organisation extrémiste dirigée par Abou Nidal. Les miliciens sunnites de l'Armée populaire de libération (APL), qui contrôlent Saïda, ont indiqué que les hélicoptères israéliens avaient attaqué un quartier résidentiel situé à l'est de la ville, où plusieurs personnes ont été blessées. (AFP, Reuters.)

Réunion des dirigeants socialistes européens à Berlin-Ouest

Une vingtaine de chefs de gouvernement et de partis socialistes et sociaux-démocrates européens ont participé, dimanche 6 novembre, à Berlin-Ouest, une conférence de deux jours consacrée essentiellement aux relations entre la Communauté économique européenne et ses voisins de l'Association européenne de libre-échange (AELE), après la création du marché unique à la fin de 1992. Ce congrès doit également examiner la question d'une éventuelle adhésion de l'Autriche à la CEE et élaborer une déclaration d'orientation dans la perspective de la campagne pour les élections européennes de 1989. Parmi les participants à cette réunion organisée par le groupe socialiste à l'Assemblée européenne figurent notamment le chancelier autrichien Franz Vranitzky, le premier ministre suédois Ingvar Carlsson, le président de la Commission européenne Jacques Delors, celui de l'Internationale socialiste, Willy Brandt, ainsi que certains responsables de partis socialistes européens dont l'Italien Bettino Craxi et le Suisse Helmut Hubacher. Le premier secrétaire du Parti socialiste français, Pierre Mauroy, était attendu lundi à Berlin-Ouest. (AFP.)

Le cardinal Decourtray se prononce contre la publicité pour les préservatifs

Le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, s'est élevé, le 4 novembre, dans une interview accordée à Radio-France Lyon, contre la campagne de publicité pour les préservatifs que s'apprête à lancer le ministère de la Santé dans le cadre de la lutte contre le SIDA. « Si l'on croit que le préservatif est le 4 novembre de la conférence épiscopale. « Alors que la jeunesse est en train de redécouvrir certaines beautés de l'amour, du respect mutuel, les valeurs de tendresse, de don de soi, de fidélité, a ajouté Mgr Decourtray, il y aurait une publicité extraordinaire qui va faciliter le vagabondage sexuel, qui tue l'amour. Croyez-vous que c'est vraiment éduquer la rencontre de l'homme et de la femme, qui est la chose la plus belle au monde, que de faire de la publicité pour des préservatifs et de la montrer aux plus jeunes ? » « C'est de la presse. C'est parce qu'on ne veut pas regarder les choses en face et voir comment éduquer une jeunesse qui ne demande que ça », a conclu Mgr Decourtray, en indiquant qu'il allait étudier de près le plan de lutte du gouvernement contre le SIDA.

Violent séisme dans le sud de la Chine

Dix-huit tués et cinquante-quatre blessés : tel était, lundi 7 novembre, le bilan d'un très violent tremblement de terre (magnitude 7,6) qui s'est produit à 21 h 03 (heure locale), 14 h 03 heure de Paris) la veille dans la province chinoise du Yunnan. (AFP.)

Le Japon : l'empereur dans un état stationnaire après une grave hémorragie

L'empereur Hirohito s'est réveillé, lundi 7 novembre, dans un état stationnaire et n'a plus perdu de sang depuis sa très grave hémorragie de samedi, a indiqué un porte-parole de la maison impériale. Les médecins de l'empereur - qui a perdu, en sept semaines, la moitié de son poids et ne pèse plus que 25 kilos - sont en état d'alerte, et son petit-fils, le prince Aya, était attendu à Tokyo dans la journée de lundi. (Reuters, AFP.)

Sur le vif Faire château à part

Ce va mal, ça va mal ! Moi qui croyais que ça c'était arrangé entre Charles et Lady Di, qu'on allait voir scintiller, soir après soir, à la télé, les sourires énamourés de ce couple de conte de fées, je m'étais mis le doigt dans l'œil. Ils peuvent plus se piffer. C'était marqué dans le Sunday Times, un journal vachement sérieux, deux pages entières, il y en aura autant la semaine prochaine, tristes d'une nouvelle biographie du prince de Galles. Il en a carrement marre de sa femme. Elle fait rien que de l'agacer. Elle a tellement peur de grossir qu'elle refuse de l'accompagner dans les dîners officiels. Elle dit non. Après, elle dit oui. Elle arrive en retard, ils s'engouffrent devant le monde, et tout. Même qu'une fois, à l'Albert Hall, le duc d'Edimbourg a été obligé de jouer les paravents, de s'éclairer sur le devant de la loge royale pour pas qu'on les voit s'empoigner en public. Elle lui fait de ces coups, je vous raconte pas. Ou plutôt si. Figurez-vous qu'en janvier dernier ils étaient en voyage en Australie. Furieuse de voir les photographes serrer son mari de trop près, vous savez ce qu'elle a fait, la garce, pour tirer la couverture à elle ? Elle a tiré sur sa jupe, elle

l'a relevée jusqu'à mi-cuisses. Ça, il supporte pas. Il part de plus en plus souvent se mettre au vert. Il en arrive même à désertier ses gosses. Pauvres petits gamins, leurs parents font château à part. Si c'est pas malheureux, quand même. Moi, je leur en veux, aux British. Ils seraient vraiment pu attendre la fin de ce séjour en France pour nous casser notre belle image d'un jeune ménage réconcilié par une nouvelle lune de miel sur les rives de la Seine. C'est des chiens ! Tiens, à propos, ils sont en psychanalyse, ceux de la Queen. Si, si, je vous jure, j'ai la dépêche sous les yeux. Vous connaissez ses corgis. Elle en a neuf, ils sont devenus d'un égrésif ! Ils peuvent pas voir passer le mollet d'un valet de pied sans y mettre les crocs. C'est sûrement vrai : Buckingham n'a pas démenté. Le traitement va être très long, très difficile. Le docteur Roger Hugford envisage même une thérapie, sais ce qui va pas. Moi, je suis tellement contrariée par la conduite de ses enfants, qu'elle a envie de mordre. Seulement elle ose pas trop. Ses toutsous, si ! CLAUDE SARRAUTE.

LE BON CÔTÉ DE LA MODE CHEZ RODIN LES PRIX 35, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Passionné ! Précisez VOLVIC. Plus que les saveurs elles-mêmes, c'est leur harmonie qui me passionne. Dans cette recherche des accords parfaits, VOLVIC est l'eau par excellence. VOLVIC chez DUMONET Paris 6e. Tél. : 45 48 52 40

Sup de Co Marseille OPA\* SUR L'INTERNATIONAL DES PRISES DE PARTICIPATION INTERNATIONALES

AVEC CENTRA-K 9% DE REMISE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES! TOUS LES RÉSULTATS Département par département et dans les 900 plus grandes villes LE MONDE 36-15 LM